ARÒL KETCHIEMEN

Rivière de sang

ENQUÊTES SUR LES MORTS NON ÉLUCIDÉES QUI ONT MARQUÉ LE CAMEROUN

PRÉFACE : ODILE TOBNER
POSTFACE : SIMON INOU



Rivière de sang

Rivière de sang

Enquêtes sur les morts non élucidées qui ont marqué le Cameroun

Par Arol Ketchiemen

Les Editions du MUNTU



ISBN 978-2-492170-13-3
www.dulivrepourvivre.org

Table de matières

Pour ma mère Christine Houmga de regrettée mémoire
Pour mon frère Njiké Romuald
Pour tous les innocents injustement assassinés dont les morts demeurent non élucidées
Pour les familles qui pleurent en silence leurs enfants injustement assassinés et dont les morts demeurent non élucidées

Préface

Depuis l'arrivée au pouvoir de Biya au Cameroun, une série d'assassinats de personnalités religieuses ou civiles ponctue la vie du pays et défraie la chronique. Aucun de ces crimes n'est à ce jour élucidé.

Le 25 octobre 1988, l'abbé Joseph Mbassi, directeur de L'Effort camerounais, journal catholique, est retrouvé assassiné chez lui à Yaoundé. Rien n'a été volé.

Le 30 octobre 1988, Me Ngongo Ottou, avocat réputé, proche du clergé catholique est agressé chez lui à Yaoundé. Sportif très entraîné, il se défend et met en fuite ses agresseurs mais, grièvement blessé il est transporté à Paris où il décède le 13 novembre. Le pouvoir camerounais s'est occupé de son évacuation et de ses obsèques. La famille sera tenue à l'écart. Les auteurs courent toujours.

On attribue au pouvoir politique ces deux assassinats. L'abbé Mbassi enquêtait sur différents trafics.

Le 3 septembre 1991, Mgr Plumey, évêque français qui a passé toute sa vie au nord Cameroun et est à la retraite, est retrouvé chez lui, à Ngaoundéré, nord Cameroun, étranglé dans son lit. Pas de vol. Son gardien et son chauffeur sont arrêtés. L'enquête stagne. Aucun procès n'aura jamais lieu. Il était en contact avec le chef de l'État camerounais. On pense aussi qu'il était en relation avec les services français.

En août 1992, deux religieuses françaises vivant à Djoum, dans le sud-est du Cameroun, sont retrouvées dans la brousse près de leur demeure, affreusement frappées à mort et violées. Rien n'a été volé chez elles. On accuse un jeune homme de leur entourage qui est arrêté. Il sera libéré par la suite. Mais cela a permis à Juppé, ministre français des Affaires étrangères, d'affirmer que l'enquête était close. Aucun procès n'a jamais eu lieu.

La France a gardé le plus complet silence sur cette affaire. Ah, si elles avaient été assassinées au Mexique ou au Kamchatka, je ne vous dis pas le vacarme médiatique ! Fin 92, un ecclésiastique proche des religieuses françaises – il avait officié à leurs obsèques en état de très grande émotion –, le père Amougou, meurt brusquement, probablement empoisonné. On

attribue ces assassinats aux connaissances qu'auraient eues les religieuses des secrets de la première épouse de Biya, Jeanne Irène, décédée le 29 juillet 1992 dans des circonstances étranges, probablement assassinée par l'entourage de Biya.

Jeanne Irène pressait, paraît-il, Biya de quitter le pouvoir après le scandale de la faillite de la Société camerounaise de banque et la fuite de son directeur général au Canada, où il accorda, en mai 92, un entretien fracassant à Célestin Monga, qui mettait en cause le couple Biya et particulièrement Jeanne Irène et décrivait les décaissements en leur faveur.

Le 21 avril 1995, on découvre le père Engelbert Mveng, jésuite, savant de renommée internationale, sur son lit, dans sa résidence près de Yaoundé, étranglé, le crâne ouvert. Aucune enquête n'est rendue publique. L'affaire est enterrée. Jean-Marc Ela, jésuite, écrivain renommé, qui a fait une allocution en chaire dans sa paroisse sur les étrangetés de cet assassinat est amené à fuir au Canada, sous la pression de menaces à son encontre. Il y est décédé en 2009. La rumeur attribue cet assassinat aux rosicruciens du pouvoir dont Mveng connaissait les pratiques criminelles.

Le 8 janvier 2009. On découvre, chez elle à Ebolowa, étranglée et violée, Marthe Moumié, 78 ans, veuve de Félix Moumié, président de l'UPC assassiné à Genève en 1960 par les services français. Un de ses proches est arrêté. Aucune suite. L'enquête est close. Pas de procès.

Tous ces assassinats ont d'évidents points communs dans leurs déroulements et dans leurs suites. Le pouvoir camerounais manque d'imagination, mais pas d'efficacité dans l'impunité.

La sinistre série s'est poursuivie le 8 juillet dernier avec l'assassinat du jeune professeur français Eric De Putter, poignardé à son domicile sur le campus de l'université protestante d'Afrique centrale, où il enseignait la théologie depuis deux ans.

Il était à quelques jours de son retour en France. Un étudiant, pasteur centrafricain, puis le vice-recteur de l'UPAC, ont été arrêtés par la suite soupçonnés d'avoir entretenu de mauvaises relations avec la victime. Eric De Putter aurait découvert des faits de corruption. C'est vague dans un pays où la corruption imprègne l'ensemble de la société de la base au sommet.

Ce qui caractérise toutes ces affaires c'est l'étouffement dont elles sont l'objet : pseudo-enquêtes sans résultat, absence de procès, la police et la justice,

totalement soumises au pouvoir s'abstiennent. L'impunité totale est assurée aux auteurs et instigateurs de ces crimes d'État.

Morts maquillées en suicide, comme celle de l'économiste Joseph Tchundjang Pouémi le 27 décembre 1984 ; étranges disparitions, comme celle du capitaine Guérandi Mbarga, en exil au Burkina Faso, qu'on n'a pas revu depuis janvier 2013 ; exécutions sommaires, comme celle de Jacques Tiwa, activiste arrivé de France, abattu dans la rue à Douala en février 2008, tous les moyens sont bons pour éliminer les personnalités qui représentent un danger pour le système néocolonial qui tient le Cameroun depuis plus de soixante ans et qui ne dure que par la violence.

Odile Tobner

Avant-propos

Le 05 janvier 2009 à Maroua, au cours de la cérémonie d'ouverture solennelle des travaux de l'Assemblée générale des évêques réunis dans le cadre de la Conférence épiscopale nationale du Cameroun, Mgr Kléda alors vice-président de cette instance dressait un constat amère sur les morts non élucidées au Cameroun : « Un pays qui bat le record en Afrique centrale en ce qui concerne le nombre de personnes tuées sans qu'aucune enquête digne de ce nom ne soit venue élucider les circonstances de leur mort et l'arrestation des coupables. Il est temps que la justice joue son rôle comme dans tout État de droit qui se respecte ».

Une rivière de sang inonde l'Histoire contemporaine du Cameroun. Ils sont rares ceux et celles qui ont eu le courage d'aller à la recherche des sources de cette rivière. Généralement, chacun préfère se voiler le visage pour ne pas apercevoir sa laideur ; on se bouche le nez pour ne pas être étouffé par les odeurs macabres qui s'y dégagent et éviter sa puanteur.

Refusant cette fatalité, nous avons décidé de suivre les traces de sang pour remonter aux sources de cette rivière d'apparence calme mais très profonde et trouble. Même s'ils font mine de détourner leurs regards de ces flots sanglants, l'imaginaire collectif des Camerounais se pose des questions.

De nombreux cas de morts violentes non élucidées ont marqué l'Histoire contemporaine du Cameroun. On dénombre une kyrielle d'affaires criminelles non élucidées et faisant généralement l'objet de classements sans suite. La meilleure façon d'enterrer une affaire au Cameroun, c'est d'annoncer l'ouverture d'une enquête approfondie qui ne livrera jamais ses conclusions.

Non pas que la justice camerounaise soit incapable d'élucider ces affaires ; c'est visiblement une volonté manifeste de maintenir le flou, l'opacité autour de ces affaires. Très souvent les commanditaires de ces meurtres occupent des postes de pouvoir.

Ces nombreuses affaires criminelles nous donnent un aperçu de l'évolution de la société camerounaise au fil du temps. On aperçoit l'évolution des méthodes, techniques et moyens de crimes. Aussi, on constate qu'on ne met plus en branle les mêmes moyens que par le passé pour essayer d'élucider

des affaires criminelles. Les mentalités aussi ont beaucoup changé. On observe une perte progressive de notre capacité d'indignation collective ; une baisse générale de l'empathie. La seule constance constitue peut-être les crimes au sein de l'Église qui demeurent foisonnants. Le rapport de la population avec le crime ou la mort revêt progressivement un aspect ordinaire.

Depuis quelques années, nous assistons à une banalisation de la mort au Cameroun. Elle n'émeut plus personne. Les citoyens peuvent croiser des cadavres dans la rue sans que cela n'attire leur attention ou leur compassion. Une attitude qui n'était pas possible au Cameroun à une certaine époque. Si en 1979, l'assassinat de Simon Mpondo et sa famille avait profondément touché le Cameroun tout entier, aujourd'hui de tels crimes sont banals et n'émeuvent plus grand monde. En 1983, Marinette Ndomè Dikoum fait assassiner son mari. Cette affaire avait profondément secoué le Cameroun à tel point que des néologismes comme « Dikoumiser Marinettement » font leur entrée dans le parler populaire pour désigner tout simplement le fait de « assassiner son époux de la même manière que Marinette Dikoum ». Aujourd'hui, très régulièrement, des femmes « Dikoumise Marinettement » leurs époux sans que cela ne suscite le même émoi qu'à cette époque.

En août 2022, dans la ville de Yaoundé, dame Désirée Beyanga (42 ans) a tué sa belle-sœur, la nommée Marie France Mbeya (57 ans) dans un hôtel au quartier Biyem-Assi. Après avoir commis son forfait, elle a pris la peine de découper le corps en morceaux ; puis elle a soigneusement rangés ceux-ci dans une valise. Au moment de sortir de l'hôtel, un employé se rend compte que dame Beyanga a du mal à transporter son colis. Il va lui proposer de l'aider pour faire descendre la valise au rez-de-chaussée ; elle va refuser. C'est ainsi qu'il va suspecter quelque chose de louche et fera appel à ses collègues qui viendront l'obliger à montrer ce qu'elle transporte. Ils vont y découvrir l'horreur : des morceaux de corps humains sanguinolents.

Après avoir fait les choux gras de la presse et des réseaux sociaux pendant quelques jours, l'affaire a été évacuée et classée ; et pourtant une telle affaire morbide aurait à une certaine époque secoué la vie de la nation pendant de longs mois au point de l'obliger à suspendre sa marche. Le 20 octobre 2022, une femme a été décapitée à Balengou dans la Région de l'ouest par son fils âgé de 25 ans à l'aide d'une hache. Ce drame est passé inaperçu.

Il fut un temps au Cameroun où la vie s'arrêtait totalement lorsqu'on découvrait un corps abandonné. La population se mobilisait pour connaître

l'identité du corps, identifier sa famille, connaître la cause de son décès et lui offrir des obsèques dignes. Cette époque semble lointaine et révolue. Aujourd'hui c'est le règne de l'indifférence, de l'oubli, de l'absence d'indignation collective. Les morts non élucidées sont tout simplement oubliées et classées. La société camerounaise ne fait aucun effort pour élucider cela ou encore obtenir justice pour les victimes comme cela se fait ailleurs.

En effet, sous d'autres cieux , les cas de morts non élucidées sont traités avec acharnement, dévouement et assiduité jusqu'à obtention de la justice et de la vérité. On n'abandonne pas tant que cela n'est pas élucidé. Tous les pans de la justice s'investissent et se mettent en branle pour apporter leurs contributions.

Prenons par exemple le cas de la France où plusieurs décennies après leurs survenances, de nombreuses affaires criminelles non élucidées demeurent étudiées par la justice ; les enquêtes se poursuivent. Et les médias de leur côté entretiennent ces affaires dans les mémoires, réalisent des émissions et documentaires afin de vaincre l'oubli. Des pléthores d'enquêtes et investigations sont menées ; de nombreux livres sont écrits ; des pièces de théâtre sont jouées ; des films sont tournés.

L'affaire Grégory Villemin ou affaire du petit Grégory qui est celle de l'assassinat d'un petit garçon de quatre ans ébranle la France depuis 1984 et a même donné lieu à des séries télévisées.

L'affaire Dominici qui est une affaire criminelle survenue en France en 1952 continue de donner lieu à des contre-enquêtes détaillées ; emblématiques du journalisme d'investigation.

L'affaire Omar Raddad qui est celle d'un jardinier accusé d'avoir tué sa patronne mobilise l'opinion publique depuis 1991 et a donné lieu à une quinzaine de livres, un film et une centaine d'émissions radio et télé.

De nombreuses affaires vieilles de plusieurs décennies sont régulièrement relancées grâce à des enquêtes journalistiques, des livres, des films, des émissions. C'est par exemple le cas de L'affaire Mis et Thiennot, du nom des deux principaux protagonistes, Raymond Mis et Gabriel Thiennot. Une affaire datant de 1946 qui n'a pas fini de livrer ses mystères. Plus de 76 ans plus tard, des publications et contre-enquêtes se multiplient pour l'élucider.

Les familles ne sont pas en reste dans la recherche de la vérité.

Par exemple, depuis 1964, la famille Saint Aubin se bat pour élucider la mort de leur fils. En effet, Le 5 juillet 1964, Jean-Claude Saint Aubin et son amie Dominique Kaydasch, sont tués dans un accident de la route. Pour la famille, cet accident a été provoqué par un commando de barbouzes qui se sont trompés de cible alors qu'ils étaient en mission pour éliminer, après la fin de la guerre d'Algérie, un important responsable de l'organisation de l'armée secrète (OAS) auteur de nombreux attentats en France, dont le but était la défense de la présence française en Algérie par tous les moyens.

Autre exemple : à travers le livre « Noyade d'État : La mort de Philippe de Dieuleveult », Alexis de Dieuleveult neveu de Philippe de Dieuleveult tente depuis plusieurs années de rétablir la vérité sur la mort de son oncle ; célèbre animateur de télévision française disparu de manière mystérieuse en 1985 au large du fleuve Zaïre dans l'actuel Congo en Afrique Centrale.

En France, même les affaires politiques ne sont pas en reste. Le secret d'État est bousculé. A titre d'exemple, des contre-enquêtes et des émissions journalistiques remettent en question la version officielle du suicide de Pierre Bérégovoy. Premier ministre de France du 2 avril 1992 au 29 mars 1993 sous la présidence de François Mitterrand ; il se serait suicidé en mai 1993. En effet, l'enquête de police avait conclu de manière formelle, au suicide de Pierre Bérégovoy au moyen de l'arme de service de son officier de sécurité Sylvain Lesport. Malgré ces conclusions, des contre-enquêtes et des publications continuent de questionner ce suicide, voire de le remettre en question. Il en est de même de la mort controversée le 30 octobre 1979 de Robert Boulin, ministre du Travail pressenti pour devenir Premier ministre de France. L'enquête judiciaire conclut très vite à un suicide. Une version contestée par sa famille, des hommes politiques et des enquêtes journalistiques. Le 10 septembre 2015, le parquet de Versailles annonce l'ouverture d'une information judiciaire dans le but de clarifier les circonstances de la mort du ministre. En novembre 2020, soit plus de 40 ans après sa mort, une expertise médicale invalide la thèse de la mort par noyade, considérant les fractures constatées au visage. Le mystère demeure.

Aux États -Unis, on continue de s'interroger sur les circonstances autour des morts de Martin Luther King, John Fitzgerald Kennedy, Marilyn Monroe, Jimi Hendrix et bien d'autres.

Le meurtre atroce d'Elizabeth Short à Los Angeles en 1947 demeure l'une des plus grandes affaires criminelles américaine qui continue de mobiliser l'attention à ce jour.

Les Britanniques se posent toujours des questions sur les morts de John Lennon, Lady Di etc.

La disparition de la religieuse sœur Gabrielle du couvent des Saints-Vincent-et-Pau en 1982 continue de hanter la Belgique et malgré les années, de nombreuses enquêtes sont encore menées pour élucider cette disparition mystérieuse. En Russie, depuis 1959, on essaie de résoudre l'énigme de la mort des neuf étudiants du col de Dyatlov.

Le 31 janvier 2019 soit 60 ans après le drame, le Parquet général de Russie a annoncé la réouverture de l'enquête. Le 12 janvier 2021, des chercheurs de l'École polytechnique fédérale de Lausanne (EPFL) et de l'École polytechnique fédérale de Zurich (ETH Zurich) ont publié une enquête dans l'optique d'élucider la mort des neufs étudiants.

D'après ce qui précède, on constate qu'ailleurs les morts non élucidées font l'objet de nombreux ouvrages, d'enquêtes écrites et filmées, tandis qu'en Afrique et au Cameroun particulièrement, c'est le silence total.

Pour ce type d'affaires, la justice est inopérante, frileuse ; les familles ont peur et les médias sont silencieux, absents. Même s'il y a eu quelques rares travaux sur ces sujets, la tendance générale est au silence. Un silence assourdissant.

Quand on y pense bien, ce n'est pas tant la peur ou le manque de moyens qui empêche les médias ou les historiens de mener des travaux d'investigation sur ces affaires mais la paresse tout simplement. La peur ou le manque de moyens sont des arguments insuffisants pour expliquer la grande frilosité des médias ou des historiens de mener à bien des travaux d'investigation sur ces sujets. Cela signifie-t-il que la plupart de ces professionnels camerounais n'y trouvent aucun intérêt ?

C'est donc pour combler ce vide que nous avons décidé de rédiger ce livre, qui s'intéresse aux affaires sensibles / non élucidées au Cameroun, en plusieurs tomes.

Ce livre n'a pas pour vocation d'élucider toutes les affaires qui y sont mentionnées. Son objectif est de relancer les questionnements autour de ces affaires, de susciter le débat, de pousser les gens à parler, d'entretenir ces cas dans les mémoires, de relancer les questions sur les mobiles et les auteurs, d'alimenter la mémoire collective, de vaincre l'oubli et d'apporter la paix aux familles.

Au Cameroun de nombreuses familles ayant perdu des êtres chers dans des circonstances troubles souffrent en silence ; elles n'arrivent pas à faire le deuil et ne le feront jamais tant qu'elles n'auront pas la lumière sur ces disparitions. Plus de 40 ans après l'assassinat de Simon Mpondo avec son épouse et ses enfants, sa famille demeure durement éprouvée parce que plusieurs zones d'ombre pèsent encore sur ce crime crapuleux. Qui sont les véritables commanditaires de ce meurtre et quels sont les véritables mobiles ? La famille a besoin de savoir.

Les familles des milliers de victimes du commandement opérationnel demeurent meurtries d'autant plus que plusieurs parmi elles n'ont même jamais retrouvé les corps de leurs proches exécutés afin de pouvoir faire le deuil. Aussi le verdict de la justice, clément à l'endroit des auteurs de ces crimes a fait naître un sentiment général d'impunité et d'injustice. D'autant plus que les familles éplorées n'ont pas obtenu les réparations et dédommagements réclamés.

D'où la nécessité d'interroger notre système judiciaire et l'issu judiciaire donné à ces affaires. Il est également impératif de dépoussiérer notre Histoire afin d'élucider un certain nombre d'affaires et honorer des figures qui ont sacrifié leur vie pour notre pays. Dans quelles circonstances ont été tués Osendé Afana ? Félix Moumié ? Où se trouvent leurs dépouilles ?

Ces assassinats et morts non élucidés nous éclairent sur des pans inexplorés de l'Histoire de notre pays. Nya Thaddée a-t-il tué les missionnaires protestants Roland Vald-vogel et Liliane Markoff ? Qui était-il ? Quel est le contexte historique autour de ces évènements ?

Alors qu'ils étaient au sommet de leur carrières, Zanzibar et Kotto Bass ont été arraché à la vie comme un oiseau en plein vol. Que s'est-il passé ?

Certaines morts ont littéralement changé la face de l'Histoire du Cameroun. Citons par exemple le suicide de monsieur PEWE qui a fait entrer Paul Biya à la présidence de la République du Cameroun.

Le Cameroun détient la palme d'or des assassinats non élucidés des religieux : Mgr Yves Plumey, les soeurs religieuses de Djoum (Germaine Marie Husband et Marie Léonne Bordy), l'abbé Joseph Mbassi, le père Engelbert Mveng, Mgr Jean Marie Benoît Bala, l'abbé François Xavier Mekong, le frère Anton Probst, l'abbé Joseph Yamb, l'abbé Materne Bikoa, Mgr Jean Kounou, l'Abbé Apollinaire Ndi, Barnabé Zambo, Frère Dominique Lescane, etc.

Dans la plupart de ces cas, on note une imbrication ; une certaine accointance incestueuse entre le religieux et le politique. Les assassinats de ces hommes de Dieu laissent transparaître une omerta qui revêt à s'y méprendre des oripeaux de la raison d'État comme nous allons le voir.

Au Cameroun tout comme ailleurs, les morts non élucidées des célébrités suscitent les rumeurs les plus folles et les interrogations les plus légitimes. Plus de 30 ans après son décès, on continue à s'interroger sur les circonstances autour de la mort de Zanzibar. L'un des plus grands guitaristes de l'histoire de la musique camerounaise. Un talent à l'état brut fauché en plein vol dans des circonstances demeurées opaques. Une chape de plomb semble entourer la mort du célèbre et brillant professeur Joseph Tchundjang Pouemi en 1984. Dans quelles conditions a-t-il succombé ?

D'autres affaires s'inscrivant dans le registre des faits divers nous aident à comprendre l'évolution de notre société. La tragédie de l'institut privé Monthé nous enseigne sur les dérives de la rumeur. L'affaire Dikoum nous interroge sur le sort réservé par notre société aux criminels après leur sortie de prison. Cette affaire nous enseigne sur la qualité du suivi au fil du temps que nos médias accordent aux affaires criminelles et judiciaires qui ont marqué les Camerounais. Que sont devenus les assassins de Vincent Dikoum après leur sortie ? Bien malin celui ou celle qui pourra répondre à cette question.

Le 21 août 2006, Narcisse Olivier Djomo Pokam est assassiné. Sa dépouille est défenestrée du 8ème étage de l'hôtel Hilton à Yaoundé, le plus prestigieux et sécurisé établissement hôtelier du pays. Plusieurs années après le drame, on ne sait toujours pas qui a tué le jeune étudiant, encore moins pourquoi. Des innocents inculpés et incarcérés pour ce meurtre crapuleux ont été blanchies et libérés en 2019, après avoir injustement passé 13 longues années derrière les barreaux.

Dans ces assassinats non élucidés, on fait généralement porter le chapeau aux innocents tandis que les véritables coupables sont en liberté. L'église catholique connaît les véritables assassins de Mgr Yves Plumey alors que des innocents demeurent en prison.

Très souvent le silence et une épaisse couche de mystère entourent ces affaires. La mort de René Journiac ou encore celle de Guérandi Mbara sont des sujets que tout le monde évite comme s'il fallait garder le secret autour de tout cela.

S'il est vrai que chaque affaire criminelle laisse toujours planer des suspicions et des rumeurs même après le verdict, il est aussi vrai que le silence observé autour de ces nombreuses affaires sensibles et non élucidées au fil du temps a fait naître des rumeurs très souvent loin de la réalité, à tel point qu'il s'avère difficile aujourd'hui de démêler le vrai du faux.

Nous avons choisi de revisiter quelques cas de mises à mort non élucidées qui ont marqué les esprits au Cameroun du début des années 1960 au début des années 2000.

Ce premier tome n'a pas vocation à être exhaustif ; nous nous laissons la liberté de traiter d'autres affaires dans les prochains tomes. Nous souhaitons déchirer le voile qui entoure ces affaires qui en leur temps ont suscité émoi, interrogations, stupeur.

Ce ne fut pas une tâche facile mais nous avons essayé tant bien que mal de mettre en évidence les mobiles plausibles ou hypothétiques de ces différentes morts. Décrypter les mobiles d'une entreprise criminelle est une tâche particulièrement ardue. Les enquêtes sont rendues extrêmement difficiles par l'existence d'une pléthore de versions et d'hypothèses qui fleurissent au fur et à mesure que le mystère demeure.

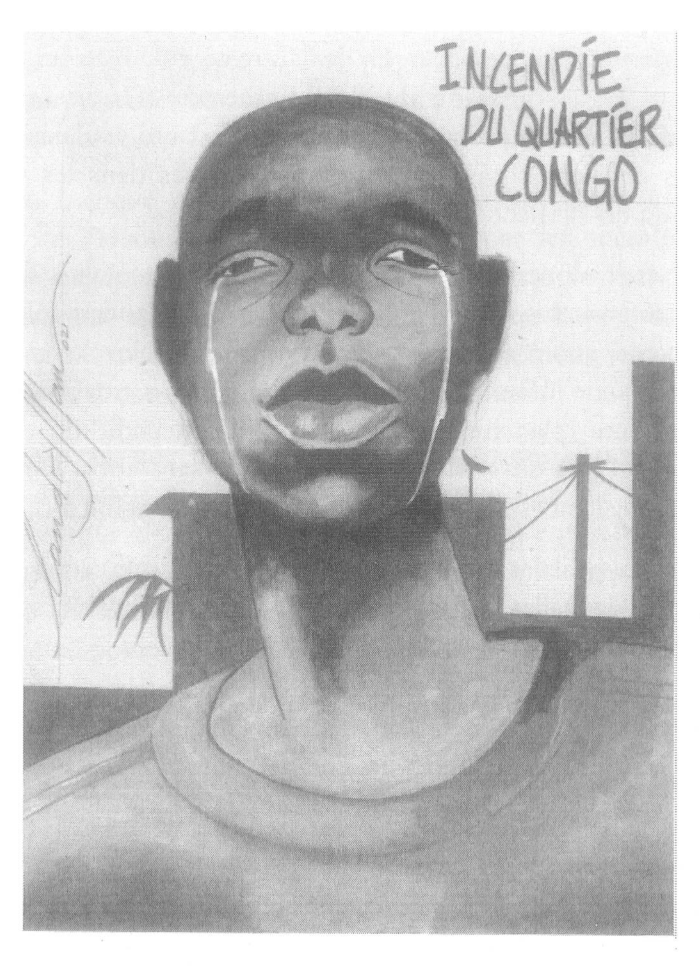
A travers un travail de contextualisation, de mise en évidence d'un faisceau d'indices et de versions, nous laissons au lecteur la possibilité de se faire sa propre idée dans chaque affaire.

Dans un environnement où le silence et le secret sont rois, ce livre est, dans notre quête de vérité, de justice et de réparation, une bouteille jetée à la mer

La perfection n'étant pas de ce monde, nous invitons humblement les protagonistes et fins connaisseurs de ces affaires sensibles que nous n'avons pas pu identifier à se rapprocher de nous afin qu'ensemble nous fassions éclore la vérité dans le but de permettre aux familles de faire leur deuil, de retrouver la paix et la guérison de l'esprit.

Après ce périple sanglant à la recherche des sources de la rivière sanguinolente mal explorée qui inonde le Cameroun en silence depuis tant d'années, la réalité est que nous sombrons progressivement dans une société de violence, d'indifférence, d'injustice, d'égoïsme, de résignation, d'insécurité. Réalité à laquelle nous refusons de nous résigner…

L'incendie du quartier Congo à Douala



Le quartier Congo était un quartier de la ville de Douala majoritairement peuplé de nationalistes camerounais originaires de l'ouest Cameroun (Bamiléké).

En face, se trouvait le quartier « sénégalais » où vivait la communauté musulmane ; des individus venus du Nord Cameroun, du Nigeria et des pays d'Afrique de l'Ouest.

Le 24 avril 1960, aux alentours de 15 heures, une épaisse couche de fumée et d'immenses flammes se dégagent du quartier Congo.

A quelque 50 mètres du quartier, se trouvent des soldats blancs portant des rangers avec des képis ; ceux-ci occupent la place principale du quartier, avec des fusils pointés devant. Le quartier était en flammes ; ceux qui sortaient des flammes pour s'échapper trouvaient face à eux des armes à feu pointées. Il ne leur restait plus qu'à choisir entre mourir calcinés dans les flammes ou périr criblés de balles. Et de l'autre côté du quartier, non loin du camp Berteau, les ressortissants du Nord Cameroun (Haoussas) occupaient l'espace avec des flèches pointées. Ici encore, ceux qui voulaient s'échapper des flammes devaient choisir entre mourir calcinés dans les flammes ou périr criblés de tirs de flèches.

Le quartier était donc bouclé d'un côté par des soldats français, des suppléants camerounais et de l'autre côté, par des Haoussas. Des témoins affirment même avoir aperçu un hélicoptère survoler le quartier en y déversant un liquide inflammable. La majorité des constructions du quartier étant en carabotte (planche), cela va favoriser l'incendie du quartier. Cet incendie criminel fera des milliers de morts et de sans-abris. Des milliers de maisons seront calcinées. Le bilan exact n'a jamais été établi à ce jour.

Des habitants du quartier ont péri dans les flammes pour certains et d'autres ont été criblés de balles ou de flèches. C'était un horrible spectacle : le quartier entièrement calciné et rasé, des corps carbonisés.

Au niveau de l'hôpital à Laquintinie, on découvre des scènes surréalistes. On y trouve un camion militaire dans lequel les brûlés du quartier Congo étaient entassés afin d'être jetés dans des cours d'eau.

Que s'était-il passé au juste ? Comment en est-on arrivé à ce massacre ?

Cet incendie survient après des élections locales à libre candidature. Kache, le candidat des musulmans était soutenu par le BDC d'Ahmadou Ahidjo et du Dr Louis Paul Aujoulat.

Deffo Sébastien se déclare candidat de l'UPC (Union des Populations du Cameroun) et remporte haut la main les élections. Ce qui ne plaît pas aux « musulmans » soutenus par les colons. Il s'ensuit des heurts entre les Haoussas du quartier musulman (aussi appelé quartier haoussa) et les habitants du quartier Congo.

Le vendredi 22 avril 1960, des combattants de l'ALNK (Armée de Libération Nationale Kamerunaise) assassinent un Haoussa soupçonné de collaboration active avec l'ennemi. Le même jour, l'ALNK blesse un Européen, et brise également les vitres de plusieurs magasins de Français, dont « monoprix », « La Frégate », la boucherie « Dussault », les « Champs Élysées », la « Belle France ». Les populations sont manipulées et les Bamiléké sont présentés aux Haoussas comme étant ceux-là qui voudraient arracher le pouvoir entre les mains de leur frère Ahmadou Ahidjo.

La suite sera tragique comme le raconte l'historien Enoh Myomessé : « L'assassinat de l'Haoussa est très mal perçu par les membres de cette communauté, qui crient vengeance. De leur côté aussi, les Français sont très en colère face aux attaques dont ils viennent d'être l'objet. Les nouvelles autorités camerounaises soupçonnent, depuis un moment, le quartier Congo d'être le repère des combattants de l'ALNK à Douala.

Dimanche 24 avril, une bagarre se déclenche en début d'après-midi entre Bamiléké et Haoussa au quartier New-Bell, non loin du quartier Congo. Subitement, autour de 14-15 heures, ce dernier s'embrase, le feu prend simultanément à plusieurs endroits. Le quartier Congo est habité en majorité par les Bamiléké. Au moment où le feu prend, curieusement, l'armée, arme au poing, tout comme les Haoussa, a déjà entièrement bouclé le quartier. On assiste alors à des scènes d'apocalypse. Les personnes, surprises par le feu et qui tentent de s'en échapper, sont abattues, froidement, soit par les militaires, soit par les Haoussa, armés de leurs arcs et de flèches.

Lorsque le feu prend fin vers 17 heures, il ne reste plus rien des baraquements de ce quartier, et le nombre de morts par le feu se dispute avec celui par les balles et par les flèches. Les statistiques officielles font état de 5 000 personnes sans abri. S'il y a eu tant de sans-abri, à combien pourrait s'élever le nombre de morts ? »[1]

En effet, le quartier fut encerclé par l'armée et leurs complices haoussas pour empêcher les habitants de sortir. Ceux qui s'y osaient étaient froidement abattus à coups d'armes à feu, avec des lances et des flèches empoisonnées ou des machettes offertes par les commerçants expatriés.

---

[1] Enoh Meyomesse. *L'incendie du quartier Congo 24 avril 1960*. Edkbooks, 2020.

Dans l'impossibilité de sortir de cette zone de flammes, des hommes, femmes et enfants plongeaient dans des puits profonds et s'y noyaient. C'était l'horreur.

Sur les lieux, on aperçut : le terrible Jean Fochivé, le préfet Nséké, le lieutenant Bouba Kaélé, les policiers Manga et Minlo. Certains ont affirmé avoir vu ce jour des hélicoptères canadair pilotés par des militaires français déverser du carburant pour attiser les flammes.

Ahmadou Ahidjo viendra à Douala, lui-même en personne pour calmer les esprits. Traumatisé par cet événement, le préfet Guillaume Nséké fut évacué en France pour causes de maladie. Aucun préfet camerounais ne souhaitant venir à Douala, Jean Fochivé fut chargé, sur proposition du ministre Njoya Arouna, d'occuper les fonctions de préfet du Wouri par intérim, cumulativement avec celles de coordinateur de la police.

L'icône de la musique camerounaise Chantal Alima Stone a perdu plusieurs membres de sa famille dans cet incendie : son père, sa mère, sa sœur, son frère furent brûlés au quartier Congo un après-midi et ce, sous ses yeux.

L'incendie du quartier Congo a marqué considérablement de nombreuses familles camerounaises. Et comme un leg, le récit de ce drame se transmet de génération en génération. Cependant, triste est de constater que cet événement dramatique demeure obscur, non élucidé. Le bilan humain et matériel reste inconnu. Les circonstances autour de ce drame demeurent floues du fait de la divergence des témoignages notamment et du nombre d'années qui nous séparent des faits. Toujours est-il que ce drame est le résultat d'une instrumentalisation et d'une manipulation du ressentiment ethnique par l'administration coloniale.

Dans la prestigieuse revue *Défense nationale* publiée en mars 1960, le lieutenant-colonel français Jean Lamberton écrivait : « Le Cameroun s'engage sur les chemins de l'indépendance avec, dans sa chaussure, un caillou bien gênant. Ce caillou, c'est la présence d'une minorité ethnique : les Bamiléké, en proie à des convulsions dont l'origine ni les causes ne sont claires pour personne (...), la France ne saurait s'en désintéresser. Ne s'est-elle pas engagée à guider les premiers pas du jeune État ? »[2].

---

[2] LAMBERTON Jean. *Les Bamiléké dans le Cameroun d'aujourd'hui*. Revue n° 178 mars 1960. p.460-477.

L'incendie du quartier Congo majoritairement peuplé de Bamiléké se produit dans un contexte de pogromes contre les Bamiléké à Douala. Ceux-ci sont qualifiés de rebelles et terroristes. Et l'administration coloniale mène une campagne violente et virulente contre les Bamiléké qu'elle trouve dangereux et imprévisibles. Ils cristallisent toutes les phobies françaises. On parle de : « cancer bamiléké », « mal bamiléké », « peste bamiléké », « invasion bamiléké », « colonisation bamiléké », « masse bamiléké ».

Les Bamiléké sont alors perçus comme un groupe homogène qui veut dominer les autres ethnies, et qui se sont levés contre la France et veulent conquérir le pouvoir. C'est ainsi qu'une répression est organisée contre les Bamiléké au niveau national et même local. Des quartiers soupçonnés être le fief des Bamiléké sont considérés comme dangereux : « Désormais, ce sont les quartiers où se concentrent les Bamiléké qui préoccupent en priorité les autorités et sont la cible des attaques des forces de l'ordre, qui y multiplient "bouclages" et "ratissages" »[3].

Il est question de limiter l'influence et l'implantation des Bamiléké à Douala : « Les Bamiléké continuent [...] de s'étendre au-delà de leurs circonscriptions, écrit ainsi en janvier 1960 l'ex-Haut-Commissaire René Hoffner, et l'infiltration de 40 000 des leurs au cœur même de Douala constituerait une grave menace si ces éléments venaient à faire corps dans tout le système littoral avec l'Union des populations camerounaises »[4].

Il est aussi question d'opposer les autres groupes ethniques aux Bamiléké : « A Douala, l'absence de réaction à la suite de l'expulsion de près d'un millier de Bamiléké est significative de l'évolution de l'état d'esprit de la population [...] les autres races (Douala, Bouloun, Beti, etc.) , mentionne un rapport militaire de juillet 1960, tendent à refouler les Bamiléké de leur quartier. Ces mesures de refoulement ont atteint jusqu'ici 5 000 ou 6 000 ressortissants de cette race, pour la plupart des commerçants, et qui ont

[3] DELTOMBE Thomas, DOMERGUE Manuel, TATSITSA Jacob. *Kamerun! Une guerre cachée aux origines de la Françafrique (1948 - 1971).* La découverte, 2011. p.452.
[4] DELTOMBE Thomas, DOMERGUE Manuel, TATSITSA Jacob. *Kamerun! Une guerre cachée aux origines de la Françafrique (1948 - 1971).* La découverte, 2011. p.451.

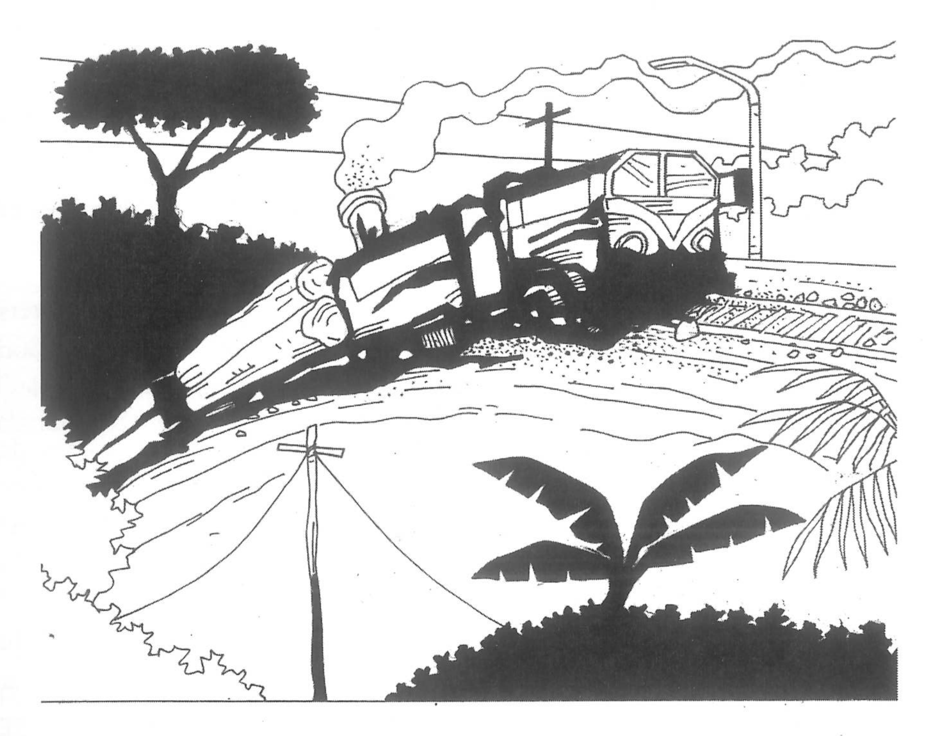
élevé une vive protestation auprès des pouvoirs publics pour ces mesures de rétorsion »[5].

Le quartier Congo sera un laboratoire de l'expérimentation de cette répression anti-bamiléké et l'expérience va se matérialiser par l'incendie de ce quartier peuplé en majorité de Bamiléké.

---

[5] DELTOMBE Thomas, DOMERGUE Manuel, TATSITSA Jacob. *Kamerun! Une guerre cachée aux origines de la Françafrique (1948 - 1971).* La découverte, 2011. p.452.

Le train de la mort



Le 1er février 1962, en gare de Douala au Cameroun, un groupe de 57 nationalistes camerounais (de la prison de New Bell à Douala) constitué d'hommes, de femmes et d'enfants, est embarqué tôt le matin dans un wagon métallique dont la porte est verrouillée.

Un wagon généralement affecté au transport des marchandises et hermétiquement fermé.

Il a été scellé et plombé au départ. Quand le train arrive à Yaoundé au début de la soirée, 25 cadavres s'y trouvent, tous asphyxiés. Les survivants achèveront leur destin à l'hôpital pour certains et dans les geôles de la Brigade Mixte Mobile (BMM) pour d'autres.

La Brigade Mixte Mobile (BMM) est une ancienne unité de police paramilitaire du Cameroun, dont la plus importante était située dans la ville de Yaoundé. Il existait des BMM dans d'autres villes (Douala, Édéa, Nkongsamba, Bamenda, Kumba, Dschang, etc.). C'étaient des hauts-lieux de tortures pour les détenus politiques.

En effet, depuis le début de l'année 1962, les maquis de Douala déploient des activités intenses. Ces activités sont bien perçues des détenus politiques de la localité qui trouvent naturellement un réconfort moral à l'idée de savoir que la lutte pour le triomphe de leur idéal de liberté, de justice et de progrès se poursuit. Aussi, en pays Bamiléké, les nationalistes font régner leur loi.

Face à cela, les valets locaux du colonialisme n'ont qu'une idée : faire arrêter et torturer les nationalistes.

Un groupe de personnes suspectées d'être des maquisards est mis aux arrêts sous la houlette de Nséké Guillaume, inspecteur fédéral d'administration pour le littoral. Certains parmi eux ont été extradés de la région Bamiléké.

Ces Upécistes, pour la plupart, sont accusés de terrorisme et d'actes de vandalisme. Ils sont conduits au tribunal militaire de Douala afin d'être jugés. Seulement, au tribunal, le juge chargé du dossier (un Français) dans son verdict, décide de les relaxer faute de preuves. Les valets locaux du colonialisme n'acceptent pas ce verdict. Nséké Guillaume, inspecteur fédéral d'administration pour le littoral, le procureur de la République, le délégué du gouvernement au tribunal décident de faire appel. Malheureusement pour eux, le juge est de nouveau un Français. Craignant que l'issue du verdict ne tourne pas à leur faveur, ils demandent au gouvernement que les « prisonniers » soient jugés à Yaoundé. On décide de transporter les suspects vers Yaoundé afin qu'ils y soient jugés. En effet, les tribunaux de Yaoundé étaient déjà camerounisés, tandis que ceux de Douala ne l'étaient pas encore. En réalité, l'intention réelle de Nséké Guillaume n'était pas de les faire juger à Yaoundé. Son objectif final était de les envoyer tous de manière extrajudiciaire dans les sinistres prisons de Yoko et de Mokolo. Prisons hautement surveillées, temples de la répression, de la torture et des exécutions sommaires. Nséké Guillaume avait été à Douala pour mater sévèrement les nationalistes.

C'est ainsi que le 1er février donc, 57 détenus politiques extraits notamment de la prison de Douala, sont parqués dans ce wagon généralement affecté au transport des marchandises et dépourvu de toute ouverture. Les malheureux voyageurs qui s'y trouvent, n'ayant rien mangé ni bu depuis des jours, vont se retrouver dans des conditions d'insalubrité ; confrontés à une chaleur indicible et condamnés à voyager pour un trajet de 250 km pendant plus de quinze heures de route.

Lorsque le train arrive à la gare de Yaoundé (le fameux wagon N°31 047), sur les 57 dont 8 femmes et un enfant, 25 étaient déjà morts. Parmi les victimes, se trouvent une femme et un bébé.

Les 32 autres, visiblement à bout de forces ne tiennent plus que par miracle. Ils sont transportés à l'hôpital où 2 d'entre eux, à peine arrivés, succombent à leur tour. L'hôpital est quasiment réquisitionné, avec des militaires autour. D'autres survivants sont directement transportés à la prison de Yaoundé. Et même les survivants transportés à l'hôpital seront transférés plus tard à la prison de Yaoundé.

C'est la panique totale au sein des autorités camerounaises qui organisent l'habituelle conspiration du silence autour du drame. Les corps sont enterrés clandestinement, *manu militari*, dans les fosses communes. La nouvelle tragique se répand dans le pays comme une traînée de poudre.

Dépassé par la gravité des événements, le gouvernement ne peut plus persister dans son silence complice ; plusieurs jours se sont déjà écoulés lorsqu'enfin, il se décide à faire publier par Radio-Yaoundé un communiqué à la fois vague et embarrassant.

Par la suite, l'ensemble des survivants seront transférés à la sinistre prison de Yoko.

Un journaliste européen, le Père Fertin, premier directeur de l'hebdomadaire l'Effort camerounais, prêtre de son état, publie un article le 18 février 1962 avec force détails sur la tragédie du train. Mais à la stupéfaction générale, le journaliste est expulsé du Cameroun et le numéro de « L'Effort Camerounais » comportant son article est saisi par les autorités néocolonialistes.

Voici les faits tels que rapportés par le père Fertin dans l'effort camerounais :

« Au cours d'un transfert de Douala à Yaoundé, le 1er février 1962, 25 prisonniers politiques avaient péri asphyxiés dans un wagon métallique sans ouverture. Le contingent s'élevait à 57 personnes, dont huit femmes. Une partie venait de la prison de New Bell (Douala), et d'autres du pays bamiléké. L'embarquement aurait eu lieu à 5 heures du matin le 1er février en gare de Douala. L'arrivée à Yaoundé eut lieu à 18h50. Le wagon était sous le contrôle d'un brigadier de gendarmerie, commandant 10 à 20 gendarmes. Vingt-trois cadavres furent dénombrés en gare de Yaoundé, dont celui d'une femme et d'un bébé. Deux autres décès survinrent à

l'hôpital. Tous furent, dans une scandaleuse précipitation, enterrés la nuit même dans une fosse commune d'un cimetière de la capitale ».

Pierre Fertin quitte définitivement le Cameroun le 18 février 1962 suite à une décision présidentielle priant le rédacteur de « quitter immédiatement » le territoire camerounais, découlant de l'article intitulé « Le train de la mort », publié dans le n° 327 du 18 février 1962. Cette décision présidentielle, sans appel, provoqua des protestations et indignations dans les milieux catholiques.

Parmi ces réactions de protestations, la réaction de Mgr Albert Ndongmo fut mémorable.

Jeune abbé, il eût le courage d'adresser à travers son journal « Essor des Jeunes » (Essor des Jeunes de Mars 1962, p.1.) une lettre ouverte au Président Ahidjo, dans laquelle il interrogeait le président de la République sur le bien-fondé de la saisie de l'Effort Camerounais et de l'expulsion du Cameroun de son fondateur en des termes crus et directs : « Monsieur le Président, l'Essor comprend mal votre position relativement à la liberté d'opinion : votre décret d'expulsion radicale et irrévocable du Père Fertin signifie-t-il que vous n'admettez pas en fait la liberté d'opinion inscrite dans la "Déclaration Universelle des Droits de l'Homme (art.19)". Il me semble que la meilleure politique est, non de brimer les gens parce qu'on est critiqué, mais de profiter de ce qu'il y a de bon dans les critiques et mépriser le reste… Depuis que mon ami Fertin est parti, qu'est-ce qui a changé au Cameroun ? Et changé en bien parce qu'il est parti ? »[6]

Albert Ndongmo s'attaque à la politique intérieure du Président Ahidjo :

« Il me semble qu'en régime démocratique – qui est le nôtre – le peuple est à respecter… Le Peuple n'est-il souverain que pendant les élections ?... Le peuple brimé sent qu'il a moins à craindre du côté du maquis que du côté qui devrait être le facteur de la paix…

…Quand nous "abattons" des citoyens qui n'ont pour tort que le fait de ne pas épouser nos opinions, nous méconnaissons la dignité humaine. Quand nous chosifions des citoyens camerounais en les "fourrant" dans un wagon plombé pour les tuer en les asphyxiant, parce qu'ils sont des détenus

[6] TCHOUANKAP Jean Claude. *Monseigneur Albert NDONGMO, le religieux et le politique (1926-1992)* -P.280 -281.

politiques venant des prisons de New - Bell et du pays Bamiléké, nous vilipendons la dignité de la personne humaine. Quand on peut "descendre", avec une facile aisance, des hommes qui, par malheur, passent par le boulevard présidentiel à Yaoundé, on fait preuve qu'un singe est supérieur à un Camerounais »[7]

Et Albert Ndongmo de conclure : « Jamais époque historique ne méprisa la personne humaine comme le vingtième siècle : c'est un fait absolument évident...Je ne parlerai pas de l'homme-cobaye, terrain d'expériences des nouvelles sciences médicales ; je ne parlerai pas de l'homme numéro, de l'homme chosifié dans l'arène du travail où il est méprisé et traité moins qu'un chien... J'ai l'impression – et ce n'est qu'une façon de parler – que, dans le peuple, dans le maquis, et jusque même dans l'olympe où trône l'autorité gouvernementale, la dignité de l'homme camerounais n'est ni connue, ni respectée... »[8]

Monseigneur Jean Zoa, le tout nouvel Archevêque de Yaoundé, publie dans le même journal (Effort Camerounais), un communiqué invitant les fidèles à assister le 22 février à une messe à l'intention des 25 victimes et de leurs familles : « Pour que notre patrie soit une terre respectueuse de la vie et des droits de ses enfants ».

Les autorités demandent à l'archevêque d'annuler la messe de requiem ; celui-ci refuse de l'annuler. Elle se tiendra le 22 février 1962 en présence d'une foule immense venue malgré les menaces policières.

Les protestants vont se joindre à la protestation : « Si un jour, l'État réclame ce qui est à Dieu, s'il outrepasse ses limites, s'il vous empêche d'annoncer le royaume de Dieu, alors résistez-lui » lance le journal protestant « La semaine Camerounaise » du 15 mars 1962[9] .

Qui a organisé cela ?

L'enquête sera bouclée et on parlera d'asphyxie accidentelle. Dans l'édition n°248 du Messager en date du 13/02/1992, Celestin Lingo soutient que :

---

[7] TCHOUANKAP Jean Claude. *Monseigneur Albert NDONGMO, le religieux et le politique (1926-1992).*

[8] TCHOUANKAP Jean Claude. *Monseigneur Albert NDONGMO, le religieux et le politique (1926-1992).*

[9] Jean-François Bayart. *L'Etat au Cameroun*. p 103

« Ni l'Agence camerounaise de presse, ni la radio, ni l'unique quotidien du pays, la Presse du Cameroun, ne firent soupçonner quoi que ce soit de cette affaire ».

Plusieurs versions et hypothèses seront néanmoins émises plus tard au sujet des commanditaires de cet assassinat de masse.

Jean Fochivé, chef des services secrets camerounais révéla plus tard que les prévenus avaient été purement et simplement liquidés par les militaires français qui avaient fait de la chasse aux UPCistes une affaire personnelle. Voici les propos qu'on lui attribue dans le livre « les révélations de Jean Fochivé » de Frédéric Fenkam : « Quelque temps après son retour de France, M. Nséké Guillaume fut nommé inspecteur fédéral du Wouri. A l'occasion de l'arrivée du Président Libérien, la Sûreté nationale réussit dans le cadre du grand nettoyage de la ville de Douala, un coup de filet d'une très grande importance. Il y avait parmi ces individus arrêtés, des terroristes, des subversifs, des voleurs et de fiers vagabonds noctambules. La ville était donc en effervescence et sous tension populaire et politique. Pour éviter tout soulèvement, l'Inspecteur fédéral de Yaoundé M. Balla Benoît, en accord avec son homologue de Douala, M. Nséké Guillaume, décidèrent de faire transférer les suspects à Yaoundé pour les besoins d'enquêtes afin de procéder au tri. Certains n'y arrivèrent jamais. Quelques-uns moururent asphyxiés pendant le voyage. Je fus chargé de l'enquête quand la rumeur parvint au Président de la République que les prévenus avaient été purement et simplement liquidés par des militaires français qui avaient fait de la chasse aux UPCistes une affaire personnelle. Il fut déclaré dans le rapport officiel que cet accident était dû à l'irresponsabilité des gendarmes chargés de l'escorte qui avaient enfermé ces gens dans des wagons de marchandises hermétiquement clos, afin d'aller dormir en toute quiétude dans les wagons-lits. Avant d'arriver à Yaoundé, l'air avait manqué et la plupart étaient morts asphyxiés. C'était une version plausible et j'avais ainsi clos mon enquête à la grande satisfaction et au soulagement des militaires français qui n'avaient pas beaucoup apprécié d'être interrogés par un policier. Parce que le Président de la République, quoique vraiment ennuyé, accepta lui aussi cette plausible explication, j'arrêtai mon enquête. Je restai cependant intrigué par l'expulsion du territoire camerounais par les militaires français du père Fertin, et ceci, juste 24 heures après la parution dans l'Effort Camerounais d'un article dans lequel, il dénonçait cet "assassinat collectif" des citoyens camerounais ».

On relève ici dans ces propos attribués à Jean Fochivé, une volonté manifeste de faire porter la responsabilité de cet assassinat de masse aux militaires français.

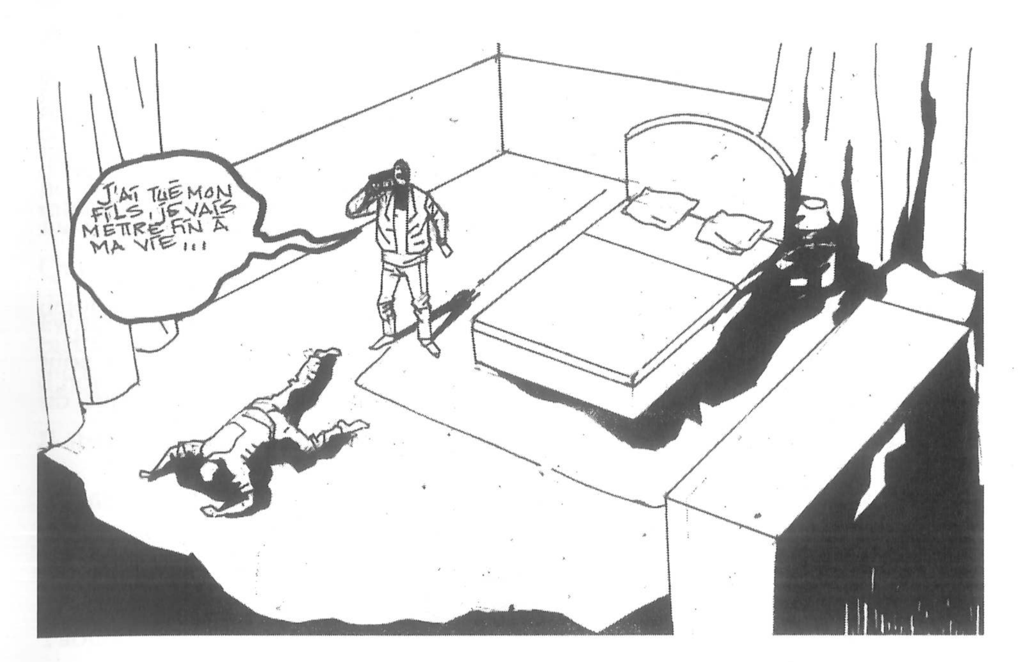
D'autres sources pointent plutôt la responsabilité directe du président de la République. Pour les tenants de cette hypothèse, l'asphyxie criminelle avait été soigneusement organisée par les services judiciaires d'Ahidjo (président de la République) et Arouna Njoya (ministre de la Justice). Si le Président Ahidjo a signé un décret pour faire expulser le père Fertin, c'est parce qu'il avait certainement quelque chose à se reprocher dans cette affaire. Depuis le vote des « Pleins Pouvoirs » par l'Assemblée législative du Cameroun le 31 octobre 1959, le régime d'Ahidjo, par ordonnances, décrets, lois, arrêtés, s'activait à bâtir une véritable dictature. Ahidjo édicte en vertu des pleins pouvoirs dont il dispose pour six mois depuis le 1er octobre 1961, une ordonnance réduisant à néant les bribes de libertés publiques qui subsistaient au Cameroun. L'élément central de ces nouvelles dispositions du 12 mars 1962 est la répression de la « subversion »[10].

Au-delà de toute supputation, les organisateurs du train de la mort sont connus. Tous les témoignages et documents historiques convergent vers ces noms. Il s'agit de : Nséké Guillaume, inspecteur fédéral d'administration pour le littoral ; Jean Fochivé, commissaire central de Douala ; Ndam Noé, commissaire du gouvernement ; Simon Blaise Etémé, commissaire du gouvernement ; Langoul Elois, procureur de la République.

---

[10] DELTOMBE Thomas, DOMERGUE Manuel, TATSITSA Jacob. *Kamerun! Une guerre cachée aux origines de la Françafrique (1948 - 1971).* La découverte, 2011. p.493 -494.

Monsieur Pewe



C'est une histoire digne d'un film d'espion dans lequel s'entremêlent sexe et pouvoir.

Voici comment une infidélité extraconjugale a changé l'avenir d'une nation en mettant Paul Biya à la présidence de la République du Cameroun.

Le 20 juillet 1965, le Président Ahmadou Ahidjo nomme Clément Langué Tsobgny au poste de directeur du cabinet civil de la présidence de la République. Début septembre 1967, la situation est explosive à la présidence de la République. Le climat y est délétère et l'ambiance morose.

En effet, lorsque Clément Langué Tsobgny arrive à la présidence de la République, il trouve le fameux service d'études et de la documentation (SEDOC) avec à sa tête le tout-puissant et sinistre Jean Fochivé.

Le numéro 2 du SEDOC est un certain Péwé. Le SEDOC[11], service de renseignements camerounais, est à cette époque rattaché au cabinet civil de la présidence.

[11] Le service d'études et de la documentation (SEDOC) deviendra la direction de la documentation (DIRDOC) en 1972, puis centre national de la documentation (CND) en

En ces années-là, une espionne française prénommée Jeanine avait été recrutée au secrétariat de la présidence de la République du Cameroun. Elle y occupait la fonction de chargée d'études. En réalité, elle était un indic de Jacques Foccart et des réseaux françafricains. Quelques années après les indépendances, la France tenait à garder la mainmise sur le Cameroun et son pré-carré africain. M. Péwé, numéro 2 des services secrets camerounais et Jeanine tombent follement amoureux et se marient. Mais avec du recul, on se demande si c'était vraiment de l'amour ou de la manipulation, car c'était un mariage par correspondance[12].

Monsieur Péwé, numéro 2 des services secrets camerounais disions-nous, va épouser l'espionne française infiltrée au début de l'année 1964. Fin août 1967, va se produire l'un des plus grands scandales de la République du Cameroun nouvellement indépendante.

Clément Langué Tsobgny, directeur du cabinet civil se met à entretenir une relation extraconjugale avec Jeanine, l'épouse de M. Péwé. La nouvelle se répand comme une traînée de poudre. Tout le monde en parle, tout le monde est au courant ; mais comme toujours dans ces affaires-là, sauf le principal concerné (Péwé). Le cocufié !

Un crime n'étant jamais parfait ; un jour, monsieur Péwé surprend les deux tourtereaux en pleins ébats. Il n'en croit pas ses yeux. Blessé dans son amour propre et humilié, l'homme cocufié tente immédiatement de se suicider. Mais même la mort ne veut pas de lui ; son suicide est raté.

Monsieur Péwé est immédiatement conduit à l'hôpital central de Yaoundé pour y être soigné. Pendant qu'il est encore interné à l'hôpital, ses visiteurs viennent lui raconter avec détails comment son épouse et Tsobgny filent le parfait amour et sont devenus inséparables. L'homme craque et sombre dans une violente dépression ; il développe des intentions suicidaires. Il est dorénavant interné et placé sous surveillance.

Un jour, il réussit à déjouer l'attention de ses surveillants ; c'est quand même le numéro 2 des services secrets. Il réussit à se rendre à la Présidence de la République pour rencontrer la première dame Germaine Ahidjo, afin de lui

1975 qui sera rebaptisé centre national des études et des recherches (CENER) en 1989. Le CENER devient par la suite la Direction générale des recherches extérieures (DGRE).

[12] Une union officielle entre un homme et une femme de pays différents, habituellement par l'entremise d'un agent.

demander de conseiller son épouse afin que celle-ci arrête de l'humilier à travers la relation qu'elle entretient avec monsieur Tsobgny, Directeur du cabinet civil.

Lorsque Mme Ahidjo voit arriver monsieur Péwé, haletant et perturbé comme une loque humaine, elle prend peur et exige à la garde présidentielle d'éconduire ce monsieur aux tendances suicidaires. Monsieur Péwé est interpellé et reconduit *manu militari* à l'hôpital.

Quelques jours après cet évènement, sieur Péwé réussit de nouveau à déjouer la garde de ses surveillants. Il rentre à son domicile, s'empare de son pistolet de fonction et prend son fils unique qu'il ramène dans sa chambre d'hôpital.

Il abat froidement son fils à bout portant et retourne l'arme contre lui.

Avant de commettre son forfait, il laisse un message écrit : « Jeanine, je te laisse à ton amant Tsobgny, mais tu seras triste jusqu'à la fin de tes jours. Adieu » !

Yaoundé est en ébullition. L'affaire fait la une des journaux nationaux et internationaux.

Suicide ou assassinat déguisé comme le voudrait une rumeur tenace ?

Le temps passe, les années s'accumulent et les questions demeurent encore aujourd'hui, accompagnant cette affaire d'un voile de mystère.

On s'accorde aujourd'hui pour dire que Tsobgny et Péwé ont été victimes d'une espionne française. En effet, Tsobgny était dans le collimateur des autorités françaises et notamment de Jacques Foccart pour avoir remis en question des décisions que la France souhaitait imposer au Cameroun nouvellement indépendant. Il était donc question de l'éloigner de la présidence de la République, afin de réduire son influence sur le président de la République. C'est ainsi que l'espionne Jeanine est passée à l'action pour le compromettre.

Septembre 1967, le Président de la République Ahmadou Ahidjo limoge son directeur du cabinet civil Clément Langué Tsobgny. Paul Biya est nommé Directeur du Cabinet Civil de la présidence, puis ministre Secrétaire général à la Présidence (cumulant les postes de DCC et SG).

Avant cette nomination, l'illustre inconnu Paul Biya occupait les fonctions de Secrétaire général du ministère de l'Éducation nationale, de la Jeunesse et de la Culture.

Voilà comment Paul Biya est entré à la Présidence du Cameroun et a gagné la confiance d'Ahidjo qui va finir par lui confier les rênes du pays.

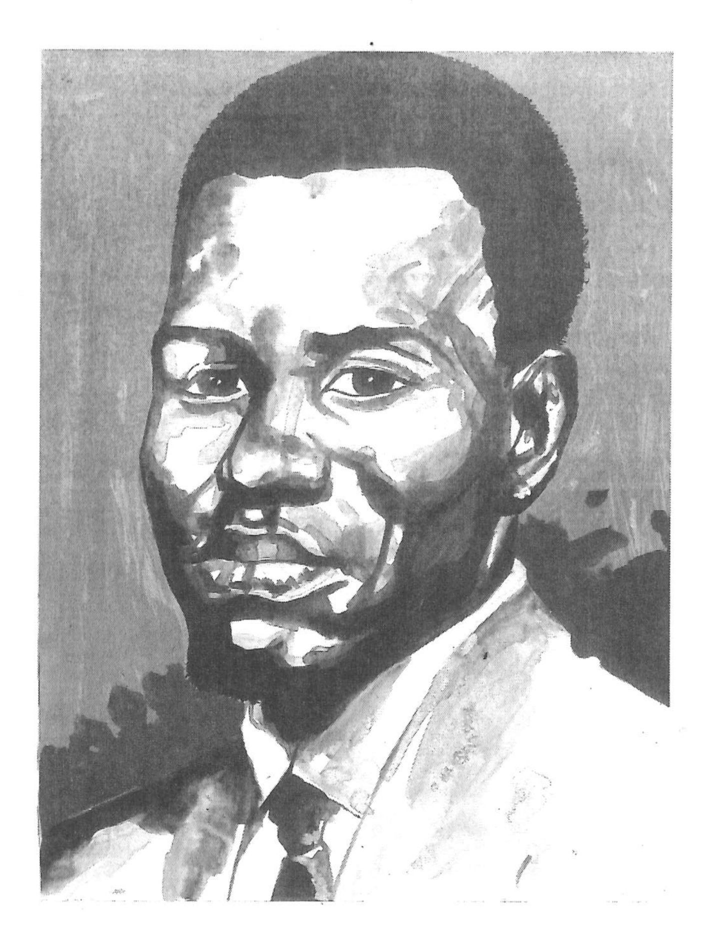
Que sont devenus les protagonistes de cette histoire ?

Tsobgny quitte le Cameroun et rejoint la Belgique où on lui confie un poste de ministre plénipotentiaire. Sa mission est de représenter le Cameroun auprès des organisations internationales.

Il était l'un des frères aînés de la très célèbre madame Françoise Foning de regrettée mémoire. Il a mené sa carrière dans la diplomatie comme ministre plénipotentiaire, ambassadeur, ministre conseiller. Il prend sa retraite en 1989 et retourne au Cameroun où il décède en 1996.

Jeanine quant à elle est retournée chez elle en France, le cœur meurtri et l'âme tourmentée.

Nya Thaddée et les missionnaires protestants Roland Vald-vogel et Liliane Markoff



Nya Thaddée héros ou un anti-héros ?

Le vendredi 19 novembre 1965, Nya Nana Thaddée est exécuté sur la place publique à Bangangté, dans la Région Ouest du Cameroun. Député fédéral, son immunité est levée. Il est accusé de tentative de déstabilisation du pays et d'assassinat de missionnaires blancs de l'Église évangélique du Cameroun.

Jusqu'à ce jour, l'histoire de Nya Thaddée demeure controversée. Une version va même jusqu'à impliquer le chef Bangoulap[13]. Plusieurs versions s'affrontent.

C'est ainsi que des propos contradictoires circulent à son sujet à tel point qu'il devient difficile de démêler le vrai du faux. Héros nationaliste pour certains, traître pour d'autres ou encore malfaiteur-opportuniste, Nya Thaddée est tout un mystère. Nous n'avons pas pour ambition ici de trancher ce vieux débat. Nous laissons cette mission aux historiens qui pourront trancher à partir des fonds d'archives, des documents relatant les différents procès, des témoignages des familles et acteurs de l'Histoire en vie.

En convoquant les faits historiques, nous allons dans les lignes qui suivent questionner les raisons qui ont conduit à son exécution par fusillade sur la place publique. Voulait-il réellement déstabiliser le pays ? A-t-il tué les missionnaires protestants Roland Vald-vogel et Liliane Markoff ?

Qui est Nya Thaddée ?

Né en 1921, Nya Nana Thaddée est un planteur de café et surtout, un grand libraire de la ville de Bangangté. De confession religieuse protestante, il est un membre très actif de l'Église Évangélique du Cameroun.

Membre du parti au pouvoir, l'Union Camerounaise d'Ahmadou Ahidjo, il est élu député de Bangangté pour la législature de 1960-1963. Parlementaire très engagé, il est investi dans plusieurs projets de développement et a été l'initiateur de plusieurs propositions de loi. C'est ainsi qu'il invite le gouvernement camerounais à prendre toutes les mesures utiles pour accorder le bénéfice des prestations familiales à toutes les familles camerounaises ; proposition de résolution adoptée le 02 novembre 1960[14].

---

[13] Selon cette version, on aurait retrouvé le fusil du roi bangoulap parmi les armes ayant servi pour le meutre des deux missionnaires suisses. Ce qui aurait conduit à l'incarcération du roi.

[14] Tchoudja Prince Nico. *L'Assemblée nationale camerounaise face à la question de paix et de développement : Autopsie des réalisations de l'institution de 1960 à 2013*. Département d'Histoire Faculté des Arts, Lettres et Sciences Humaines, Université de Yaoundé I.

Les luttes internes au sein de l'Union Camerounaise (UC)

Membre influent de l'Union Camerounaise, il avait à cœur d'asseoir son leadership au sein du parti dans le Ndé, son département d'origine. C'est ainsi qu'une bataille farouche va l'opposer à ses principaux rivaux. En politique, tous les coups sont permis ; il doit éliminer son rival Jean-Pierre Wandji Nkuimy, ancien secrétaire d'État et ministre.

Nya Thaddée était député suppléant dans le Ndé de Jean-Pierre Wandji Nkuimy, devenu ministre du Travail en 1960 dans le premier gouvernement d'Ahidjo. Et donc, Nya Thaddée en tant que son suppléant, prend sa place comme député plein en 1960. Les deux hommes qui avaient pourtant été élus sur la même liste deviennent des rivaux.

En mars 1965, le sous-préfet de Bazou, Joseph Mbeng est assassiné. Nya Thaddée saute sur cette occasion en or et accuse son rival politique d'être le commanditaire du meurtre du sous-préfet. Jean-Pierre Wandji Nkuimy est condamné aux travaux forcés à perpétuité en juin 1965 pour « complicité d'assassinat ». Des partisans de Jean-Pierre Wandji Nkuimy envoient des lettres de menaces à Nya Thaddée pour lui demander de « faire libérer l'ex-ministre Wandji Nkuimy condamné le 24 juin 1965 à perpétuité par le tribunal militaire de Yaoundé sinon cela lui coûtera cher »[15].

Le livre Kamerun, une guerre cachée aux origines de la France revient sur cet épisode : « Outre les accusations gratuites et les condamnations arbitraires pour de supposées « complicités » avec la rébellion, la violence armée qui persiste dans la province de l'Ouest devient progressivement un instrument de combat dans la guerre que se livrent, au niveau local comme national, les différents « clans » présents à l'intérieur du parti gouvernemental. L'assassinat en mars 1965 du sous-préfet de Bazou, Joseph Mbeng, et les suites à rebondissements de cet attentat en sont une bonne illustration. Loin d'être le fait de la « rébellion », comme les apparences pourraient le laisser croire, ce meurtre s'explique plutôt par des rivalités à l'intérieur de la section de l'UC dans le département du Ndé – celui précisément où Ouandié a installé sa base –, au sein de laquelle s'affrontent deux barons locaux du parti unique : l'ancien secrétaire d'État Jean-Pierre Wandji Nkuimy et le député Thaddée Nya Nana. Accusé par son rival d'être

---

[15] Archives des renseignements.

l'instigateur du meurtre du sous-préfet, le premier est condamné aux travaux forcés à perpétuité en juin 1965, pour « complicité d'assassinat » »[16].

Mais Nya Thaddée, soupçonné de manipuler les témoins au cours du procès, ne s'en sort pas mieux.

Nya Thaddée accusé du meurtre des missionnaires protestants Roland Vald-vogel et Liliane Markoff

Après avoir essayé d'éliminer son rival politique, Nya Thaddée se retrouve à son tour sur le banc des accusés cinq mois après le meurtre de Joseph Mbeng, sous-préfet de Bazou.

Il est accusé, avec des complices, du meurtre à l'Église Évangélique de Bangangté, de deux missionnaires protestants de nationalité suisse, Roland Vald-vogel et Liliane Markoff, le 21 août 1965, dans la localité de Bangangté.

Voici le communiqué du ministre-délégué à la présidence, chargé de l'administration territoriale fédérale et de la Fonction publique relatant le crime de Bangangté et l'arrestation des présumés assassins : « Le 21 août 1965, dans la soirée, deux missionnaires, M. Roland Maldvogel, professeur, et madame Markoff Liliane-Hélène, Institutrice, de nationalité helvétique, ont été assassinés au collège protestant de Bangangté.

Prévenu quelques instants plus tard, le préfet de Bangangté s'est transporté immédiatement sur les lieux, accompagné des autorités judiciaires et de police qui ont procédé aux premières constatations et pris toutes les mesures conservatoires.

Dès le lendemain, le gouvernement a dépêché sur place une mission d'enquête qui, en 48h, a mis la main sur les assassins et leurs complices.

Ceux-ci, au nombre d'une dizaine, sont actuellement soumis à de minutieux interrogatoires et, d'ores et déjà, plusieurs d'entre eux sont passés aux aveux, ce qui a permis de reconstituer le crime.

---

[16] DELTOMBE Thomas, DOMERGUE Manuel, TATSITSA Jacob. *Kamerun! Une guerre cachée aux origines de la Françafrique (1948 - 1971).* La découverte, 2011. p.569.

Les premiers éléments de l'enquête établissent que les assassins ont agi dans un but purement matériel. Ils seront incessamment déférés à la justice"[17].

Jugement et exécution

Jugé de manière expéditive en 3 semaines, Nya Thaddée et ses complices (Nkuindji Maurice, Kopya Jean, Yitna François) sont condamnés à mort par le tribunal militaire permanent de Yaoundé le 29 octobre 1965. 6 autres personnes sont condamnées aux travaux forcés à perpétuité. Il s'agit des dénommés : Nyaben Thomas, Tchounga Etienne, Ndumen David, Yetgoué Zachée, Nzouangué Etienne, Ngana Josué-Claude et Tchounga Marie. On enregistre un acquittement.

Voici un extrait du réquisitoire du commissaire du gouvernement, le lieutenant Soumane NTI lors de ce procès le 28 octobre 1965 : « Le 21 août dernier dans la soirée, M. Woldvogel Roland et Mme Markoff Lyliane Hélène, missionnaires protestants tous deux de nationalité helvétique furent sauvagement assassinés à coups de pistolet automatique par une forte bande d'individus à la mission protestante de Bangangté.

Ce drame se déroulait sous une pluie torrentielle, un groupe d'une trentaine d'individus fit irruption à la case de passage de la mission protestante de Bangangté et y abattit deux missionnaires. Aussitôt après leur forfait, les assassins se dispersèrent mais la fillette Markoff âgée de 7 ans environ put remarquer deux assassins dont l'un tenait un pistolet à la main.

Une enquête très minutieuse du SEDOC fut ouverte. En 48 heures la quasi-totalité des assassins et leurs complices réfugiés dans la ville de Bangangté furent arrêtés. Ils appartenaient à une association de malfaiteurs organisée par le nommé Ngama Josué-Claude.

M. Nya Nana Thaddée, député fédéral fut accusé d'avoir remis un pistolet automatique à Nkwindji qui avait déjà organisé ses camarades en vue de l'assassinat. M. Nya Nana Thaddée malgré ses dénégations est accusé formellement par son ami Yitna François.

En conclusion, le commissaire du gouvernement a requis la peine capitale pour les accusés Nya Nana Thaddée, Yitna François, Nkwindji Maurice,

---

[17] *Le drame de Bangangté confirmé : Deux missionnaires européens ont été assassinés.* La presse du Cameroun du dimanche 29 août 1965.

Kopya Jean. La peine des travaux à perpétuité pour les accusés Nyaben Thomas, Tchounga Etienne, Ndumen David, Yetgoue Zachée, Nzouangue Etienne. Dix ans de travaux forcés aux accusés Ngana Josué-Claude et Cinq ans de réclusion à l'accusée Tchounga Marie pour recel de malfaiteurs.

En outre, est demandé la confiscation générale des biens des accusés au profit de la nation »[18].

Toujours ce 28 octobre 1965 lors du procès, en présence du commissaire du gouvernement, des juges militaires, le commandant Bouba Kaélé et le capitaine Oumaro, M. Ngouto Ngoutché Michel, président a lu les attendus du procès dans un long exposé où il a fait revivre les faits avec minutie et précision : « Il a ainsi dégagé les responsabilités de chaque malfaiteur et a prononcé les sentences suivantes :

MM. Yitna François, Nkwindji maurice, Kopya Jean, Nya Nana Thaddée, peine de mort ; Tchounga Etienne, Ndumen David, Nyaben Thomas, Nzouangue Etienne, Yetgoue Zachée, Ngana Josué, travaux forcés à perpétuité ; Tchounga Marie, acquittement purement et simplement. En outre, la cour ordonne la confiscation des biens des malfaiteurs au profit de la nation »[19].

Nya Thaddée et ses 3 complices supposés sont fusillés sur la place publique à Bangangté, le vendredi 19 novembre 1965 à 10 heures. Le commissaire du gouvernement auprès du tribunal militaire de Yaoundé, l'inspecteur fédéral de l'Ouest, le préfet du Ndé, les commandants du secteur militaire de l'Ouest et de la légion de gendarmerie de l'Ouest, les autorités civiles et militaires, une foule nombreuse de près de 15 000 personnes ont assisté à cette exécution punitive et expéditive qui montre clairement que le pouvoir central de Yaoundé instrumentalise le climat de rébellion pour épurer le parti présidentiel de ses têtes fortes, contestataires et indociles.

Le témoignage de Jules Marie Kemajou[20] met en avant le rôle trouble joué par Samuel Kamé dans l'affaire « Nya Thaddée ».

---

[18] *Le jugement des assassins de Banganté*. La presse du Cameroun du 29 octobre 1965.
[19] Le jugement des assassins de Banganté. La presse du Cameroun du 29 octobre 1965.
[20] KEMAJOU Jules Marie. *La vérité sur l'affaire Nya THADEE*. https://www.237online.com/cameroun-la-verite-sur-laffaire-nya-thadee/ [Dernière consultation : 24.07.2022]

Pour lui, Nya Thaddée « fut victime d'une cabale montée par SAMUEL KAME, qui ne voulait pas à l'Ouest Cameroun des personnes pouvant lui faire de l'ombre ; Or Nya Thaddée fut très populaire.

C'est quoi l'histoire de ce Nya Thaddée.

En 1963, deux missionnaires suisses sont assassinés à l'église évangélique de Banganté aux noms de : Roland Waljivogel et Liliane Merkloff.

Deux ans plus tard, la police va brandir le témoignage d'un ivrogne comme preuve, témoin dont à la veille de sa mort va démentir. En 3 semaines de procédures, Nya Thaddée est jugé coupable et exécuté en octobre 1965 sur la place publique de Banganté, sans aveu, avec un présumé complice au nom de Yitna.

Pour bien comprendre cette affaire, il faut suivre la carrière de Samuel Kame et les missions à lui confiées.

Le 21 janvier 1959, Samuel KAME est nommé adjoint d'administration de la région dite bamiléké par le Haut-commissaire Pierre Messmer, avec comme missions : mater l'UPC et autres nationalistes. Feu vert lui est donné d'utiliser tous les moyens pour cette tâche.

Nya Thaddée va constamment, comme d'autres, résister à Samuel Kame. Il fera un discours à Dschang, siège de la région pour fustiger Samuel Kame qui, selon lui, défend plus les colons que ses frères.

Devenu député du « parti des paysans indépendants », proche de Daniel Kemajou, Nya Thaddée sera soupçonné par Samuel Kame d'avoir inspiré le Non du prince Kemajou au vote du plein pouvoir que réclamait Ahidjo, en vue de lutter efficacement contre la rébellion upéciste. Il va aussi s'opposer au projet du parti unifié, prouvant de ce fait que Samuel Kame n'a aucune influence politique au pays Bamiléké.

L'événement des missionnaires va procurer une opportunité de le mettre hors d'état de nuire.

Le rapport de police le mettant en cause fut dénoncé par Kwayeb Enock qui révéla au Président Ahidjo que ce fut une manipulation. M. Kwayeb

voyant les sorts que subissaient les proches de Nya Thaddée comme Victor Kanga, Jean Mbouendé et autres, eût peur d'être la prochaine cible ».

La thèse d'une cabale contre Nya Thaddée se précise « à la lecture d'une lettre adressée, deux semaines après l'assassinat des missionnaires suisses, par Jean-Robert Keyanfé, préfet du Ndé, à Enoch Kwayeb, ministre délégué à la présidence chargé de l'Administration territoriale. Dans cette lettre, le préfet s'étonne de ce que le patron du Service d'études et de la documentation (SEDOC) Jean Fochivé dépêché à Bafoussam pour faire la lumière sur cette affaire, mène une enquête à charge et multiplie les irrégularités juridiques, qui jettent le doute sur la culpabilité de Nya Thaddée.

Mais, plus encore qu'une possible "erreur judiciaire", c'est la "xénophobie" de Fochivé qui dérange Keyanfé. Venu à la BMM de Bafoussam pour apporter des nouveaux éléments susceptibles d'éclairer l'"affaire Thaddée Nya", le préfet est en effet accueilli par les insultes tribalistes du directeur du SEDOC. « Sors de mon bureau, sinon je te fais arrêter, éructe Fochivé devant le préfet. Vous les Bamiléké, que voulez-vous montrer dans ce pays ? Vous voulez me tuer ! Espèce de peste ! [...] Nous allons voir. Je vais les arrêter tous [...] Vous les Bamiléké, vous croyez que le Cameroun, c'est vous. »

Le préfet proteste donc auprès de Enoch Kwayeb, lui-même bamiléké : « Je présume M. le ministre, en ce qui me concerne que M. Fochivé nourrissait déjà un certain mépris envers ma personne et une nette xénophobie envers les Bamiléké. Il est pour le moins inadmissible que le directeur de la Sécurité publique d'un pays tienne publiquement un langage de l'espèce de celui cité plus haut à l'endroit d'un représentant local du gouvernement. A huis clos, M. Fochivé me traite de tout ce qu'il veut, que je supporterais en considérant qu'il le fait inconsciemment. Mais le fait de répéter tout cela et à plusieurs reprises en public dénote que le comportement et l'attitude de l'intéressé en la circonstance ne sont pas le fait d'un énervement passager et de circonstance » »[21].

---

[21] DELTOMBE Thomas, DOMERGUE Manuel, TATSITSA Jacob. *Kamerun! Une guerre cachée aux origines de la Françafrique (1948 - 1971).* La découverte, 2011. p.570.

Les accusations contre les présumés assassins des religieux ont changé au fil du temps ; ce qui dénote une instrumentalisation. Le tout premier communiqué du ministre délégué à la présidence chargé de l'administration territoriale fédérale et de la Fonction publique du 28 août 1965 évoquant ce drame conclut que les premiers éléments de l'enquête ont établi que les assassins ont agi dans un but purement matériel. Progressivement, les mobiles avancés vont changer et de nouvelles personnes seront ajoutées à la liste des suspects.

Les principaux accusés sont le député Nya Thaddée (ex-député fédéral), Nkuindji Maurice, Kopya Jean, l'enseignant protestant Yitna François. Ce dernier est suspecté d'avoir participé à l'assassinat des deux missionnaires protestants dans l'intention de dissuader, d'intimider les enseignants européens et annihiler leurs ambitions de devenir directeur du collège protestant de Bangangté.

Propriétaire d'une librairie à Bangangté, le député Nya Thaddée aurait quant à lui passé un accord avec Yitna qui stipulerait que si Yitna devenait le directeur de l'école protestante, tous les élèves de l'école devraient acheter leurs livres et cahiers dans la librairie de Nya Thaddée.

Les accusations formulées contre Nya Thaddée pour justifier le mobile de l'assassinat des deux religieuses demeurent légères.

Comment va-t-il assassiner des religieux protestants évangéliques comme lui alors qu'il est, avec Paul Soppo Priso, l'un des dignitaires de l'église évangélique du Cameroun ? Le mobile de l'assassinat pour le contrôle du marché du livre est aussi léger. Bien que sa librairie détînt le monopole dans la ville de Bangangté, Nya Thaddée tirait l'essentiel de ses revenus de ses multiples plantations de café.

Le principal témoin de cette affaire se dédiera avant de mourir, accusant l'ivresse.

Aussi, les débats lors du procès montrent clairement que Nya Thaddée n'a pas participé activement au meurtre de Bangangté. Il est plutôt accusé d'avoir remis un pistolet automatique à Nkwindji principal exécuteur de ces meurtres.

L'enquête pilotée par Jean Fochivé, patron du SEDOC (Service d'études et de la documentation) a été biaisée pour des raisons qui lui sont propres.

N'avait-il pas attiré la suspicion de Jean-Robert Keyanfé, préfet du Ndé qui a relevé que Fochivé menait une enquête à charge, multipliait les irrégularités juridiques et que tout cela jetait le doute sur la culpabilité de Nya Thaddée ? N'avait-il pas balayé du revers de la main le rapport du préfet, des autorités judiciaires et policières qui avaient accouru les premiers sur les lieux du drame et avaient procédé aux premières contestations ?

N'avait-il pas, quelques jours après le drame, exprimé à l'endroit du préfet du Ndé sa haine viscérale à l'égard des Bamiléké ? « Vous les Bamiléké, que voulez-vous montrer dans ce pays ? [...] Nous allons voir. Je vais les arrêter tous [...] Vous les Bamiléké, vous croyez que le Cameroun, c'est vous » avait tranché le sinistre Jean Fochivé.

L'exécution de Nya Thaddée s'inscrit dans le sillage de la répression des « complots bamiléké ». La hiérarchie politico-administrative craint la « montée en puissance des Bamiléké » ; la suspicion et la délation s'installent. Les Bamiléké, même membres du gouvernement et du parti présidentiel, sont suspectés d'une certaine proximité avec les « rebelles » (nationalistes). C'est ainsi qu'on va fabriquer plusieurs complots pour inquiéter de hauts-dignitaires bamilékés.

Accusé du meurtre du député Noé Mopen, Pierre Kamdem Ninyim est jugé au mois d'octobre 1963. Condamné à mort, il est fusillé le 3 janvier 1964 à Bafoussam, sur la place publique, devant une foule nombreuse de 40 000 personnes.

Dans une note de renseignement du 24 juin 1965, on peut lire que suspecté, Daniel Kemajou, chef traditionnel de Bazou, ancien président de l'Assemblée législative du Cameroun (ALCAM) a été condamné à un an de prison ferme pour "non-dénonciation de crime". Il avait aussi eu le tort de s'opposer aux pleins pouvoirs exécutifs demandés par Ahidjo le 15 octobre 1959.

Ancien upéciste rallié au régime dès 1960, Jean Mbouende, maire de Bafang, va subir les foudres du régime qui l'avait pourtant célébré en lui donnant la médaille de « chevalier de l'ordre de la valeur » le 16 janvier 1965. Six mois après cette reconnaissance, il est arrêté et envoyé à la BMM de Manengouba. On l'accuse de financer Ernest Ouandié ; il sera sauvagement torturé et expédié à la BMM de Yaoundé. Après quatre mois à la BMM de Yaoundé, il est envoyé à la BMM de Douala. Bien que son dossier s'avère

vide, il est envoyé au centre de rééducation civique de Mantoum. Il y restera quatre années et demie sans jugement.

L'emblématique Victor Kanga sera aussi déchu. Député de New-Bell en 1960, ministre de l'Économie de 1961 à 1964, ministre des Finances entre 1964 et 1966, Victor Kanga était une figure de proue des gouvernements d'Ahmadou Ahidjo qui vantait son sens du travail et du devoir, son patriotisme et sa loyauté. Mais déchu du poste prestigieux de ministre des Finances, il est rétrogradé à l'information et au tourisme. Le 21 novembre 1966, il est inculpé et condamné pour « propagation de fausses nouvelles » et « subversion » par le tribunal militaire de Yaoundé. Plusieurs autres personnalités de la région de l'ouest passent à la trappe. Accusés de complots, Joseph Foalem, directeur adjoint de Radio Cameroun et Pierre Tchanqué, secrétaire général du ministère des finances sont torturés à la BMM de Yaoundé.

C'est donc dans ce contexte particulier qu'intervient l'arrestation et l'exécution de Nya Thaddée.

Il n'est pas question pour nous de faire ici une hagiographie de Nya Thaddée qui n'était pas un saint. Il n'était pas un nationaliste et ne s'est pas illustré par des positions fortes contre le colon. Membre du parti au pouvoir, il œuvrait avant tout pour sa carrière politique. C'est ainsi qu'il a manœuvré pour éliminer ses rivaux politiques.

Il est question ici de rétablir la vérité historique.

Qui a fomenté l'assassinat des missionnaires suisses Roland Vald-vogel et Liliane Markoff ?

Il semble clair que Nya Thaddée n'était pas physiquement sur le lieu du crime. Toutefois, il pouvait parfaitement être éloigné du lieu où le crime a été commis, mais avoir participé via des instructions à la commission du crime. Le mystère demeure.

Namy Jean De Boulon et la mémoire de Nya Thaddée

Se faisant le chantre de la version officielle sur l'exécution de Nya Thaddée, Namy Jean De Boulon a, sans le vouloir, contribuer à façonner une image de Nya Thaddée qui n'est pas juste.

Né en 1951 et mort en 1991, Namy Jean de Boulon est un chanteur qui a largement contribué à populariser le mangambeu. En 1978, est l'auteur d'un album entier de deux titres (Nya Thaddée I, Nya Thaddée II) consacrés à Nya Thaddée. Album produit par Disques Cousin (Njoga Mathias).

"Nya Thaddée I" a une durée de 47 minutes et "Nya Thaddée II", 23 minutes. Cet album va connaître un immense succès et devient la véritable première version officielle de cette affaire qui a longtemps opposé et divisé les ressortissants du département du Ndé. Une première version qui intervient 13 ans après l'exécution de Nya Thaddée preuve qu'une chape de plomb pesait sur cette affaire.

La version relatée par Namy Jean de Boulon contient de nombreuses limites et erreurs. Par exemple, la date d'exécution de Nya Thaddée est fausse.

Deboulon raconte que le fils du blanc protestant assassiné a eu le temps de se jeter sous le lit de la scène du crime avec un appareil photo qui lui a permis de photographier Nya Thaddée et son complice Nkwizin. Scène qui en 1965 nous paraît tout simplement impossible avec les appareils de cette époque. Comment a-t-il réussi à photographier les meurtriers sans se faire remarquer alors qu'à l'époque, ces appareils n'avaient pas encore été miniaturisés ?

Les éléments de ce récit montrent une volonté de prouver la culpabilité de Nya Thaddée par tous les moyens.

Aussi, Namy Jean de Boulon, dans son texte, jette l'opprobre sur la femme et l'épouse de Nya Thaddée qui auraient toutes les deux décider de devenir des prostituées et de s'adonner aux substances illicites maintenant que Nya Thaddée est mort.

Cette version est à charge, sans doute influencée par la crainte de s'opposer à l'ordre établi : « En effet, le texte de De Boulon peut être perçu comme la prise de parole de ceux qui ont subi la tyrannie de Nya Nana Thaddée, et à qui le pouvoir politique donne la possibilité d'une réparation. Nya Thaddée est parcouru par l'idée de la déchéance de son « héros », de la démythification (et même démystification) d'un individu trop imbu de son pouvoir. Le choix de Nami Jean de Boulon d'embrasser la position des pouvoirs publics tient à la nature du paroleur en milieu bamiléké, qui ne se veut pas s'opposer à l'ordre établi. Mais malgré sa propension à détruire l'image, Nya Thaddée n'en demeure pas moins un « récit de création du

monde », en ce sens que l'orateur choisit l'envers du décor pour montrer l'exemple à éviter. »[22]

La description faite de Nya Thaddée dans cet album n'est pas juste. Il est présenté comme un personnage détestable, peureux, égoïste, lugubre, arrogant, lâche.

Comme le relève Joseph Noumbissi Wambo : « L'album Nya Thaddée de Nami Jean de Boulon a constitué un tournant dans la vulgarisation du genre du mangambeu à travers le Cameroun. La longueur du texte, la formation du paroleur, la maîtrise de l'orchestration et la performance de l'artiste en tant que « marqueur de paroles » donnent au mangambeu, sur le plan formel, l'allure d'une épopée. Mais De Boulon a réalisé une littérature de dénigrement, une peinture iconoclaste du contre-exemple, bref une anti-épopée concernant un homme public appartenant à la haute sphère des décisions. Le point de vue du paroleur est resté dans les mémoires parce que cette version épousait l'opinion gouvernementale qui avait condamné et tué un ennemi d'État. Le mangambeu est immédiatement devenu un genre musical connu, et personne ne s'est rendu compte que le succès de l'album tenait surtout au fait qu'il traitait d'un tabou dans la société du parti unique. »[23]

Annexe[24] (quelques temps forts du récit Namy Jean de Boulon)

Nami Jean de Boulon, *Nya Thaddée (1978)*

Bientôt j'irai à Yaoundé voter les lois.

Avant d'aller à Yaoundé voter les lois, ces lois, à quoi serviront-elles ?

Avant que tu ne partes à Yaoundé voter les lois, cher frère,

Pour voter les lois, chers frères,

---

[22] Joseph Noumbissi Wambo. *Nya Thaddée et la mort ou la naissance de l'épopée dans le mangambeu du Cameroun*. Dans Le héros et la mort dans les traditions épiques (2018), pages 139 à 149.

[23] Joseph Noumbissi Wambo. *Nya Thaddée et la mort ou la naissance de l'épopée dans le mangambeu du Cameroun*. Dans Le héros et la mort dans les traditions épiques (2018), pages 139 à 149.

[24] Joseph Noumbissi Wambo. *Nya Thaddée et la mort ou la naissance de l'épopée dans le mangambeu du Cameroun*. Dans Le héros et la mort dans les traditions épiques (2018), pages 139 à 149.

Cotisons cent-cent francs et envoyons-les à Yaoundé.

Oh ! Il y a sept lois au Cameroun.

Il manquait une loi, la loi des Français.

Devais-je tuer le Blanc protestant ? Autorité...

Il a pris la 404, y est entré et est allé à la plantation de café.

Nya est parti à la plantation de café et a pris quatre fusils.

Je vais te payer trois cent mille francs, Nkwizin, as-tu compris ?

Alors que la boîte, c'est la prison, oh ! Condamné à mort !

La nuit tombait sans que Nya ne sache que la nuit était tombée.

Le jour apparaissait sans que Nya ne sache que le jour était apparu.

Nya descend, s'assoit et parle en pleurant.

Nya écrivait des lettres pour narguer le chef Bangangté. Que disait-il ?

Comme je suis en train de partir, j'ai abandonné la plantation de café.

Oh ! L'argent de Nya est devenu l'argent de l'État.

Oh ! Les choses de Nya sont devenues les choses de l'État.

Peut-on fusiller un député galonné ?

Maintenant que Monsieur est mort depuis quatre jours,

je vais me prostituer sans retenue, Monsieur est déjà mort...

Monsieur est mort : pour fumer, désormais, j'ai abandonné le tabac et

acheté la cigarette ; je suis devenue veuve.

Je me vends sans retenue.

Après avoir accouché samedi, dès lundi, je me lance dans la prostitution.

Une innocente a accouché d'un voleur.

Une innocente a accouché d'un vampire de nuit.

Nous partons en Égypte. Alléluia, Alléluia.

Osende Afana



Cette matinée du 15 mars 1966, un groupe d'hommes se promène dans un petit village de pygmées, à une dizaine de kilomètres du fleuve Ngoko. Exténués après de longues heures de marche, ils sont visiblement à la recherche de nourriture. Ils s'approchent discrètement des huttes des pygmées pour se fondre dans le village et bénéficier de l'hospitalité légendaire des hommes de petites tailles qui vivent de la chasse, la pêche et la cueillette. Ce que nos hommes ignorent, c'est qu'ils sont attendus et épiés depuis longtemps. On les a repérés. Ils sont en réalité victimes d'un guet-apens. A peine ont-ils emprunté la piste menant au village qu'ils sont victimes d'une série de coups de feu ciblés. L'un d'entre eux, le dénommé Louis Wamba, se met à crier pour demander à ses camarades de prendre la fuite. Les armes crépitent et une pluie de balles les assaille. Entraîné et

rompu aux exercices de combat, le dénommé François Fosso bondit immédiatement dans la forêt pour prendre la fuite. Il reçoit une rafale de balles à la jambe. Son genou gauche est atteint. Mais habité par l'instinct de survie du désespoir, il réussit tout de même à se faufiler dans les profondeurs de la forêt sous une salve de balles. Dans sa fuite, il est mitraillé pendant une dizaine de minutes par des soldats embusqués. Miracle ! Il réussit à prendre la fuite. Ses camarades n'auront pas la même chance. Ils sont froidement abattus. Caché derrière un bananier, François Fosso peut entendre siffler les rafales de balles qui achèvent ses camarades blessés. Wamba et Osendé Afana ont donc été froidement assassinés.

Le massacre terminé, Fosso quitte sa cachette et suit une piste de pygmées. Au bout de près de trois heures de marche, il atteint un campement de pygmées situé au bord d'un cours d'eau. Il a perdu beaucoup de sang et son genou est enflé. Au sein de ce campement, il réussit à trouver les éléments rudimentaires pour masser son genou et faire les premiers soins. Il se repose toute la nuit et le lendemain, il décide de retourner sur les lieux de l'attaque. Parti du campement à 11h30, ce n'est qu'autour de 18h30 qu'il arrive à destination. Exténué, il s'endort. Le lendemain matin (17 mars 1966), il découvre l'horreur. Il aperçoit à quelques mètres de lui, deux dépouilles humaines en état de putréfaction. Il s'avance pour inspecter les corps et s'aperçoit que les têtes ont été tranchées et emportées. Il reconnaît par leurs vêtements, les corps de Louis Wamba et Osendé Afana. Il croit rêver. Emporté par un mélange de colère et de tristesse, il se met à pleurer toutes les larmes de son corps. Il se ressaisit et essaie d'utiliser son poignard pour creuser la terre et enterrer ses camarades. Compte tenu de son état physique et mental, la tâche semble ardue ; il fait une prière sur les corps de ces vaillants camerounais, y verse un peu de terre et quitte les lieux. Après quatre jours de marche dans la forêt, il croise ses autres camarades qui les attendaient depuis plusieurs jours, anxieux et inquiets. Il leur annonce la triste nouvelle. Ils en seront fortement ébranlés. C'est comme si le ciel leur était tombé sur la tête. Désemparés, ils ne savent plus à quel saint se vouer. Ils viennent de perdre leur guide en la personne de Castor Osendé Afana. Le berger frappé, les brebis seront dispersées.

Mais qui est ce Osendé Afana dont la mort choque tant ? Qu'est-ce qui justifie la cruauté et la violence de cet assassinat ? Pourquoi a-t-on emporté sa tête ? Tout porte à croire qu'ils ont été trahis et victimes d'un guet-apens ; qui les as trahis ?

Qui est Osendé Afana ?

Castor Osendé Afana est né en 1930 à Ngoksa, département de la Lékié, région du centre.

Très tôt, il se fait remarquer par son intelligence prodigieuse et sa vivacité d'esprit.

Il rejoint la ville de Yaoundé pour y poursuivre ses études.

Il est éduqué selon les préceptes de l'Église catholique et commence déjà à montrer des signes de rébellion. Il est renvoyé du grand séminaire à cause de ses idées jugées subversives. Il décide de se séparer de son prénom « Castor » qui, selon lui, n'a rien d'africain et est un leg colonial. Il interdit désormais à quiconque de l'appeler ainsi.

En réalité, il ne supporte pas déjà l'injustice et la domination coloniale. Au lycée Leclerc où il poursuit ses études, il est l'un des meneurs de la grève organisée par les élèves Noirs, pour revendiquer l'amélioration de leurs conditions de vie à l'internat. Élève brillant, il obtient son baccalauréat en 1952. Très curieux, il est déjà au courant du combat que mène l'Union des populations du Cameroun (UPC) pour la libération du pays.

Nanti de son baccalauréat, il débarque à Toulouse en France pour poursuivre ses études supérieures en économie. Il est littéralement happé par le virus du militantisme. Parallèlement à ses études, il milite activement au sein de plusieurs associations, notamment au sein de l'Union des populations du Cameroun (UPC), et dans le même comité de base de l'UPC que Paul Tessa, Augustin Frédérick Kodock, Jacques Roger Booh Booh. Il est l'un des fondateurs du comité de base de Toulouse.

Il adhère à l'AEC (Association des étudiants du Cameroun) qui deviendra l'UNEK (Union Nationale des Étudiants Kamerunais)[25]. Il devient un membre influent de la FEANF (Fédération des Étudiants d'Afrique noire de France). En 1956, il fait partie du comité de rédaction du journal

[25] A paris, les étudiants camerounais nationalistes étaient organisés à partir de la fin 1957 au sein de l'Union nationales des étudiants kamerunais (UNEK), l'ancienne Association des étudiants du Cameroun (AEC) ; ancienne Association des étudiants du Cameroun de France (AECF). L'UNEK rejoint la célèbre Fédération des étudiants d'Afrique noire en France (FEANF).

« L'Étudiant d'Afrique noire » de la FEANF. Il en devient rapidement le directeur et le principal animateur.

Il fait aussi partie du comité d'accueil qui gère les publications de l'UPC en France, notamment « la voix du Kamerun ». En décembre 1956, Il est élu Premier Vice-Président de la FEANF (Fédération des Étudiants d`Afrique Noire en France). Au sein de cette association, il fait la connaissance de plusieurs jeunes étudiants qui deviendront des grands dirigeants dans leurs pays d'origine : le congolais Pascal Lissouba, le guinéen Alpha Condé, l'ivoirien Henri Konan Bédié, etc.

En 1957, lorsqu'il lance une vive critique dans le journal de la FEANF contre la répression française, le journal est saisi.

Il s'occupe avec brio de l'organisation des voyages des cadres politiques de l'UPC de passage en Europe en général. C'est ainsi qu'il se fait remarquer par le président Félix Roland Moumié, qui en fait un de ses proches collaborateurs. A ce titre, il est régulièrement reçu par des chefs d'État progressistes africains. Sa réputation dans le parti est telle qu'il bénéficie aussi de la confiance de Um Nyobé depuis son maquis. C'est ainsi que le 11 Juillet 1957, Ruben Um Nyobè, par lettre N°0223/AE/BCD sous-maquis, le charge d'assurer en France la publication de son écrit sous-maquis « Comment dénouer la crise kamerunaise ».

Il devient par la suite trésorier général de la FEANF en décembre 1957 et s'installe à Paris.

En février 1957, Osendé Afana se rend à New-York comme délégué de la FEANF pour défendre la cause de l'indépendance du Cameroun devant la Commission de tutelle de l'ONU, alors qu'il n'a que 27 ans.

Parallèlement à tout ceci, il mène de brillantes études qui aboutissent à l'obtention d'un doctorat d'État en économie. Il est le tout premier camerounais à avoir obtenu un Doctorat ès Sciences Économiques, thèse portant sur « l'économie de l'Ouest-Africain », parue aux éditions Maspero.

Son militantisme débordant et la densité de son activité politique inquiètent les autorités françaises qui le mettent sous surveillance permanente. Il est décrit par la Sûreté comme « marxiste-léniniste convaincu », « stratège politique de premier ordre », « idéologue ».

Sa bourse d'étude est suspendue et ses publications dans le journal de la FEANF sont censurées.

Osendé Afana quitte clandestinement la France en février 1958, pour rejoindre au Caire, en Égypte, Félix Roland Moumié et la direction de l'UPC en exil. Il est nommé Représentant Permanent de l'UPC au Secrétariat de l'OSPAA (Organisation de Solidarité des Peuples Afro-Asiatiques).

Après l'assassinat de Ruben Um Nyobe le 13 septembre 1958, il est un élément important du parti aux côtés de Félix-Roland Moumié, d'Ernest Ouandié et d'Abel Kingué avec qui il œuvre brillamment, en sa qualité de stratège réputé, pour faire avancer la cause nationaliste. Il a le privilège de faire partie de la délégation qui est allée défendre aux Nations unies, la thèse de l'indépendance du Cameroun.

Le 30 juin 1960, Félix Moumié le choisit pour représenter l'UPC aux cérémonies d'indépendance du Congo-Léopoldville et préparer l'ouverture d'une représentation de l'UPC à Léopoldville. Mission qu'il réussit avec brio puisque Moumié arrive en fin août 1960 à Léopoldville et le 05 septembre 1960, Lumumba autorise l'ouverture d'une représentation de l'UPC à Léopoldville. Moumié compte y réaliser son projet de gouvernement kamerunais provisoire en exil.

Seulement, un complot impérialiste neutralise Lumumba et le Président de l'UPC quitte clandestinement le Congo pour rejoindre Accra au Ghana, après un mandat d'arrêt lancé contre lui par le Colonel Mobutu porté à la tête du pays par l'impérialisme.

Le 3 novembre 1960, Félix Moumié meurt empoisonné au Thallium à Genève. Il laisse un vide jamais comblé. Des luttes de clans, des rivalités internes presque imperceptibles jusque-là, se multiplient au sein de l'UPC.

Ce décès brusque provoque la mise en place à Accra en 1962, d'un comité révolutionnaire[26] composé de sept personnes : Ernest Ouandié, Abel Kingue, Osendé Afana, Njiawue Nicanor, Ndongo Diye (médecin), Michel Ndoh (avocat), Woungly Massaga.

---

[26] KINGUE Abel et NTUMAZAH Ndeh. *La vérité sur le comité révolutionnaire*. Peuples Noirs Peuples Africains no. 25 (1982) 9-47.

Mort dans le maquis

Osendé AFANA suit le comité de direction de l'UPC dans ses pérégrinations lorsque le siège du parti se déplace du Caire en Égypte pour Conakry en Guinée. Il s'installe par la suite à Accra, au Ghana. En effet, en mai 1959, Ahmed Sékou Touré et Kwame Nkrumah avaient signé un communiqué conjoint assurant le peuple camerounais de l'aide de la Guinée et du Ghana en vue de l'établissement d'un régime réellement démocratique avant l'accession de ce pays à l'indépendance.

En mai 1965, Osendé rejoint Brazzaville après la « révolution des trois glorieuses » au Congo-Brazzaville. C'est de là qu'il prépare son entrée au maquis dans le Sud-Est Cameroun

En effet, avec les assassinats de Um Nyobé et de Félix Moumié à l'intérieur et à l'extérieur du pays, Osende Afana et Ernest Ouandié constatent amèrement qu'ils peuvent être tués à l'intérieur du pays comme à l'extérieur. Autant mieux rentrer au pays mener le combat sur le terrain.

L'un et l'autre prennent respectivement la direction du « front de l'Ouest » et du « front de l'Est ». Osende Afana était un admirateur de Ché Guevara. Au cours d'une réunion clandestine à Paris, il déclare que la théorie ne vaut rien sans la pratique. C'est à cette occasion qu'il informe ses camarades qu'il va retourner sur le terrain au Cameroun pour apporter sa contribution à la lutte de libération aux côtés d'Ernest Ouandié.

Osende Afana entre donc au maquis le 1er septembre 1966 pour mener le projet de deuxième front à l'est du pays, pendant que Woungly Massaga va diriger le premier front à Djoum, au sud du Cameroun et Ouandié, le front Ouest-Littoral.

Le Congo est sa base arrière.

Osende Afana entre au maquis dans la forêt du Sud-Est Cameroun à partir de Ouesso (Congo Brazzaville). Il est à la tête d'un modeste détachement constitué d'une dizaine de partisans et militants de l'UPC. Ils sont sous l'encadrement militaire de Fosso François, Secrétaire Général de la Jeunesse Démocratique du Cameroun (JDC). C'est un ancien jeune combattant de la deuxième guerre mondiale.

Henri Hogbe Nlend, chargé des relations extérieures, qui a accompagné le groupe de Brazzaville à Ouesso le 31 août 1965, retourne à Brazzaville avec

pour mission de confirmer aux militants de l'UPC sur le plan international, l'entrée effective du groupe de combattants au maquis et solliciter un important soutien pour ceux-ci.

Dès l'implantation de son maquis, Osende s'emploie à sensibiliser les villageois afin de les rallier à sa cause. Les autorités du Congo-Brazzaville leur ayant demandé avec insistance de s'abstenir de toute action armée près des frontières du Congo.

Ils aident les villageois dans leurs plantations, leur offrent des présents et tout ce qui pourrait être nécessaire pour eux. C'est ainsi qu'ils gagnent l'adhésion populaire.

Dès le mois d'octobre 1965, les populations accueillent avec enthousiasme les messages des militants de l'UPC et commencent à se ranger à leurs côtés. Ils adhèrent au parti et créent de nombreux comités de base dans les villages. Informées, les forces néocoloniales répriment la population, renforcent les contrôles et procèdent à des arrestations massives.

A tel point que certains villages vont se vider de leur population. En début octobre, Osendé et ses camarades sont victimes d'une violente attaque au cours de laquelle ils perdent une dizaine de jeunes nouvelles recrues. C'est la débandade totale.

Confrontés aux interventions et à la répression des forces néocoloniales, Osendé Afana et les partisans qui l'accompagnent opèrent un repli stratégique au Congo-Brazzaville le 20 octobre 1965. Depuis le Congo-Brazzaville, ils étudient les causes de leurs freins, les analysent et mettent en place des stratégies pour mieux impulser la lutte. En bon stratège, Osendé comprend la nécessité de former militairement ses militants afin de les préparer à la confrontation avec les forces néocoloniales. Il décide donc d'accélérer le volet militaire. Le stratège envoie deux émissaires en mission ; l'un à Brazzaville (où se trouve Henri Hogbe Nlend) et l'autre à Yaoundé. Le camarade Nkolla Mpo'A Ngoh rencontre le Pr Henri Hogbe Nlend et accomplit avec brio sa mission à Brazzaville. Il était question de solliciter le renforcement des capacités militaires sur le terrain.

Malheureusement à son retour, il est froidement assassiné sur le fleuve Ngoko par des troupes des forces armées camerounaises le 28 octobre 1965. Le camarade Hélé, qui a été envoyé à Yaoundé, a pour mission d'entrer en contact avec les camarades du Littoral et de l'Ouest, afin de leur

exposer la situation à laquelle ils font face et solliciter leur renfort. Il va faillir à sa mission et déserter.

Le 24 janvier 1966, Osendé Afana et ses camarades retournent au maquis dans la forêt du Sud-Est Cameroun. Ils ont pris avec eux des armes. Ils relancent leur travail de sensibilisation, de mobilisation et d'éducation politique des masses. Ils dispensent des cours et mettent en place des dispensaires ruraux.

Le 19 février 1966, ils recrutent localement un guide au nom de Pascal Otina. Dans la nuit du 24 février au 25 février, ils subissent une violente attaque des troupes de l'armée camerounaise. C'est de nouveau la débandade totale. Certains membres du groupe décident de déserter, emportant leurs armes. En début mars 1966, ils décident de se replier vers un campement offrant de meilleures conditions de sécurité. Coup dur : leur guide Pascal Otina profite d'un moment d'inattention et déserte le 07 mars 1966. Les combattants se retrouvent donc coincés dans une forêt qu'ils ne maîtrisent pas vraiment. C'est ainsi que le 8 mars 1966, ils sont brusquement et violemment attaqués par les forces armées camerounaises. Chacun prend ses jambes à son cou, abandonnant les armes et les matériels. Dans sa fuite, Osende Afana perd ses lunettes et la vue lui est à présent très difficile. Sans ses lunettes, il ne voit presque rien. Il compte à présent sur son camarade Wamba pour lui servir de guide.

Face à la désorganisation des troupes, les désertions et les pertes essuyées, Osende Afana opte pour un nouveau repli stratégique au Congo-Brazzaville. Il compte acquérir de nouvelles paires de lunettes, revoir sa stratégie, solliciter du renfort et songe même à créer un nouveau maquis plus proche de sa région natale où il aurait une meilleure maîtrise du terrain. Avec la désertion de leur guide, c'est à tâtons qu'ils cherchent le chemin de retour.

C'est sur le chemin de retour qu'ils tombent dans une embuscade tendue par les forces armées camerounaises. Ce 15 mars, Osendé Afana et le camarade Wamba Louis sont tués et décapités. Le camarade Fosso François grièvement blessé, réussit à s'échapper et à se cacher non loin du lieu du massacre.

Lorsqu'il revient sur les lieux le 17 mars, le camarade Fosso François découvre l'horreur : le corps de ses deux amis en état de putréfaction. Leurs têtes ont été arrachées et emportées.

Le maquis créé par Osendé avait été formellement repéré dès le mois de février 1966 et le président Ahmadou Ahidjo avait envoyé des troupes pour mater ceux qu'il qualifiait de rebelles et de terroristes. La consigne est claire, ramener Osende Afana mort ou vivant.

Le sergent Joseph Ngoubaleko était chargé de ramener la tête de Osende Afana. Ngoubaleko avait travaillé dans les services de renseignement lors de la traque des « maquisards » en pays bamiléké et bassa. Lorsque les nationalistes s'installent à Moloundou, les forces de l'ordre rencontrent des difficultés à les neutraliser. C'est ainsi que le capitaine Pierre Sémengué identifie dans ses fiches, le sergent Ngoubaleko, un originaire de Moloundou qui a servi brillamment dans différents maquis. Il est affecté dans la région et on lui confie la mission de faire le renseignement afin de contribuer à la neutralisation de Osendé Afana.

C'est pour cette raison que la tête de Osendé fut tranchée et emportée, afin de prouver qu'il a effectivement été tué.

Les têtes de Osendé et Wamba sont exposées devant le bureau de gendarmerie. Une cigarette allumée sera mise entre les lèvres de Osendé Afana.

Les deux têtes ont par la suite été mises dans un récipient (la tête de Wamba en bas, celle de Osendé en haut) et ramenées à l'hôpital du village de Nguilili, dans l'arrondissement de Moloundou. Les têtes seront confiées à monsieur Boubas joseph, infirmier. Celui-ci va uniquement formoliser la tête de Osendé Afana. Celle de son ami Wamba n'a pas été formolisée. La nouvelle de l'assassinat est accueillie avec beaucoup de tristesse par la population car il aidait les villageois, les éduquait et les soignait.

Dans le cadre de l'instauration d'une guerre psychologique, à partir de 1960, les forces de l'ordre franco-camerounaises prennent l'habitude de couper les têtes nationalistes qu'ils neutralisent. Les têtes sont exposées sur les places publiques. Cette pratique visait à montrer aux populations que les maquisards n'étaient pas invincibles, invulnérables comme ils le laissaient entendre.

Le fait de formoliser la tête de Osende prouve qu'il y avait une ambition de la conserver ou même de la présenter à quelqu'un comme un trophée de

guerre, afin de prouver que la nationaliste a bel et bien été neutralisé. La tête de Wamba aurait été enterrée au cimetière des maquisards[27].

Certains affirment que celle de Osendé aurait aussi été enterrée dans ce cimetière. Ce dont nous doutons, car on ne prend pas la peine de formoliser une tête pour l'enterrer dans la foulée. Le but de la formolisation est la conservation du membre.

Où est donc passée la tête de Osendé afana ? A-t-elle été ramenée à Ahidjo ?

Autant de questions qui demeurent sans réponse.

Avec du recul, tout porte à croire que l'entrée de Osendé Afana dans le maquis était précipitée et mal préparée. Il n'avait pas suffisamment d'hommes sur le terrain et a été confronté à plusieurs difficultés, parmi lesquelles : de nombreuses dissensions internes, la non maîtrise du terrain, l'absence de moyens logistiques et d'équipements militaires, pas de ravitaillement en armes, la mauvaise compréhension des populations locales très peu scolarisées et facilement manipulables par le colon, la mainmise par le colon et ses valets sur les structures traditionnelles de la région avec des chefs nommés qui leur étaient acquis, et surtout la trahison.

Qui a tué Osende Afana ?

Les circonstances exactes de l'assassinat de Osendé Afana ne sont pas totalement élucidées. Mais tout porte à croire qu'il a été trahi par les siens.

Si le nom du sergent Ngouba Leko revient souvent comme étant celui-là qui, avec son commando, a abattu et décapité Osendé Afana, plusieurs témoignages remettent cette version en question. De l'aveu même du sergent Joseph Ngouba Leko, il n'est pas celui qui a tiré sur Osendé Afana, car celui-ci n'avait d'armes ; il était couché, neutralisé, à la merci du commando. C'est l'aide de camp de Ngouba Leko qui, dans la panique, aurait tiré sur Osendé. Aussi, Ngouba Leko assure qu'au moment où Osendé est abattu, ils ne savent pas que c'est lui. C'est lorsqu'ils exposent

[27] Le cimetière des maquisards était un cimetière de la localité de Moloundou dans lequel les combattants de l'UPC étaient enterrés.

les têtes dans le village qu'ils découvrent qu'ils viennent en réalité d'assassiner le fameux Osendé Afana.

Un ancien gendarme ayant servi à cette période et dans cette partie du pays va plus loin et soutient que ce n'est pas le sergent Ngouba Leko qui a tué Osendé Afana puisque ce jour, Ngouba Leko était en patrouille terrestre loin de Nguilili.

S'il est clair que Osende Afana a été exécuté par les forces néocoloniales, il ne fait pas l'ombre d'un doute qu'il a été trahi. Les services français avaient réussi à infiltrer le mouvement. Ils ont certainement su exploiter les rivalités internes au sein du mouvement, nées après la mort de Félix Roland Moumié. En effet, les violentes tensions internes avaient fait naître des clans au sein de l'UPC. Pour assouvir leurs ambitions personnelles, les différents clans vont se saisir de la bataille sino-soviétique qui divisait le camp socialiste à l'époque. Le mouvement nationaliste va donc se découper en « pro chinois » et en « pro soviétiques ». Osende Afana, Ndeh Ntumazah et Marthe Moumié sont rangés dans le premier camp, tandis que Woungly Massaga, Michel Ndoh, Nicanor Njawué, Jean-Martin Tchaptchet et les autres sont rattachés au second camp.

C'est donc ainsi qu'avant de prendre la décision de retourner mener la lutte au Cameroun, Osende Afana avait pris langue avec le mouvement maoïste chinois qu'il informe de la nouvelle orientation de sa lutte. Il bénéficie d'un soutien solide des Chinois et des Cubains. Blanchis et nourris par le gouvernement congolais, les partisans de Osende sont entraînés par leur allié chinois. Rappelons que nous sommes dans un contexte de guerre froide et le Congo du Président Alphonse Massamba-Débat est dans le bloc communiste (Union soviétique, Chine, Cuba, Europe de l'Est, etc). L'idéologie du régime est de gauche et le Congo se rapproche des pays socialistes, notamment Cuba et la Chine, tout en s'éloignant des pays capitalistes.

Les problèmes de Osendé commencent lorsque ses rivaux « pro soviétiques » au sein l'UPC décident de débarquer eux aussi à Brazzaville. Woungly Massaga débarque dans la capitale congolaise à la fin de l'année 1965 afin de piloter l'installation d'un front au sud du Cameroun. En réalité, son ambition est de concurrencer et faire mieux que Osende. Il manœuvre pour discréditer Osendé et gagner l'estime des autorités congolaises.

Samuel Zeze qui a vécu cela témoigne raconte : « c'était une lutte acharnée, impitoyable même, se souvient-il. A Brazzaville, il y avait les pro-Osende et les pro-Massaga, mais il n'y avait pas vraiment de "communauté militante". Osende avait des gars, formés en Chine. Et Massaga avait les siens. Ils expliquaient l'un et l'autre que leur rival était un traître… Ils pouvaient même s'entretuer » [28]. C'est donc dans ce contexte de tension que Osende précipite l'installation de son maquis en terre camerounaise. En s'installant le premier au Cameroun, il espérait damer le pion à son rival Woungly-Massaga et gagner la reconnaissance des militants kamerunais.

Son plan est le suivant : « S'implanter avec une dizaine de ses partisans à l'intérieur des frontières camerounaises pour constituer une "zone libérée" et laisser la plus grande partie de sa troupe à Brazzaville pour assurer la promotion de cette opération auprès de tous les soutiens potentiels, camerounais, congolais ou étrangers ».

L'expérience va se solder par un échec cuisant. Osendé est assassiné.

A-t-il été trahi par ses rivaux ?

Il faut relever notamment le rôle trouble joué par Henri Hogbe Nlend dans cette affaire[29][30].

C'est Henri Hogbe Nlend qui aurait transmis toutes les informations ayant permis la localisation de Osendé Afana. En effet, Osendé Afana lui faisait des rapports réguliers et envoyait même des émissaires le rencontrer pour lui faire le point sur la situation. Il était resté à Brazzaville pour faire le guet et assurer les arrières de Ossende Afana.

Pour les tenants de cette thèse, c'est Hogbe Nlend qui aurait donné aux renseignements français, les informations répercutées aux troupes néocoloniales qui ont conduit à l'assassinat du camarade Nkolla Mpo'A Ngoh sur le fleuve Ngoko le 28 octobre 1965, alors que ce dernier était allé rencontrer Hogbe Nlend pour lui faire le point sur l'état d'avancement du

---

[28] DELTOMBE Thomas, DOMERGUE Manuel, TATSITSA Jacob. *Kamerun! Une guerre cachée aux origines de la Françafrique (1948 - 1971).* La découverte, 2011. p.605 -606

[29] Osende Afana l'autre dimension de l'intégration africaine - Renaissance africaine du 10.03.2021 sur Afrique média.

[30] *Castor Osende Afana, premier docteur en économie assassiné le 15 mars 1966 raconté par l'historien Soho Serges*. DIAF TV. Mars 2021.

maquis. Une source soutient clairement que « Hogbe Nlend aurait avisé Paris et son cousin M. Bassama, préfet de l'Est à l'époque de la présence du révolutionnaire Osende Afana à Djoum. Yaoundé et Paris sont informés et la chasse à l'homme est ouverte ».[31]

L'épouse de Osendé Afana elle-même avait suspecté le rôle trouble de Henri Hogbe Nlend dans l'assassinat de son époux[32]. L'écrivain Mongo Beti semble aussi épouser cette thèse. En effet, dans un débat par médias interposés, Mongo Beti avait demandé à Henri Hogbe Nlend de dire au public ce qui s'est passé réellement le 15 mars 1966 : « L'article 1 du code de la Fonction publique française dispose : "Nul ne peut être titulaire dans la Fonction publique s'il n'est de nationalité française". Hogbé Nlend clame partout qu'il n'a jamais pris la nationalité française. Il y a là un mystère. Mais peut-être a-t-il bénéficié d'une dérogation spéciale ? Pour quels services rendus ? Ici on songe inévitablement à la rumeur, très ancienne, toujours persistante, qui dit que Hogbé Nlend a livré son compagnon de maquis, Ossendé Afana, aux espions néocoloniaux, et que c'est ainsi qu'ils purent facilement localiser le combattant nationaliste. Ils le capturèrent, lui tranchèrent la tête qu'ils allèrent offrir sur un plateau à Ahidjo : ce fut l'une des plus insupportables atrocités du temps de ce dictateur, responsable déjà, comme je le raconte dans *Main basse sur le Cameroun*, d'une tentative de génocide, sinon d'épuration ethnique dans l'Ouest.

Il faudrait que Hogbé Nlend s'explique un jour sur cet épisode de son existence. Que s'est-il réellement passé, Monsieur le professeur d'université, entre Osendé Afana et vous ? Comment, de maquisard révolutionnaire, êtes-vous subitement devenu professeur d'université à Bordeaux ? Parodions le titre d'une pièce de théâtre burlesque : ne dites pas à ma mère que je suis sous-ministre d'une dictature néocoloniale, elle me croit maquisard dans le sud-est »[33] et Mongo Beti de renchérir : « Osendé Afana avait de la famille, des camarades de parti, de nombreux condisciples et

---

[31] AWOUMOU Jean Arthur. *Ossende Afana : un héros méconnu*.

[32] Osende Afana l'autre dimension de l'intégration africaine - Renaissance africaine du 10.03.2021 sur Afrique média.

[33] MONGO BETI. *L'idiot du village à la recherche scientifique ?* Le Messager,n°756, 27 avril 1998.

amis, dont moi-même. N'est-ce pas de notre droit de savoir pourquoi, où et comment il est mort »[34]

Henri Hogbe Nlend était-il un agent double ?

Osende Afana a été victime d'une grosse injustice. Ce brillant économiste, nationaliste convaincu demeure très peu connu des Camerounais. Il est même très souvent oublié et pourtant, il a payé le prix fort. C'est dans ce sillage qu'il est oublié de la loi n° 91/022 du 16 décembre 1991 portant réhabilitation de certaines figures de l'Histoire du Cameroun, promulguée par le président de la République Paul Biya.

Voici ce que stipule cette loi dans son article premier : « (1) La présente loi porte réhabilitation de grandes figures de l'Histoire du Cameroun, aujourd'hui disparues, qui ont œuvré pour la naissance du sentiment national, l'indépendance ou la construction du pays, le rayonnement de son histoire ou de sa culture.

(2) En application des dispositions de l'alinéa (1) ci-dessus, sont réhabilités MM Ahmadou Ahidjo, Um Nyobe Ruben, Moumié Félix, Ouandié Ernest. »

Si on connaît aujourd'hui approximativement le lieu où sa dépouille avait été abandonnée, rien n'a encore été entrepris afin de transformer cet endroit en un lieu de recueillement.

Ainsi donc, pour honorer Osende Afana et ses camarades tombés dans le maquis de Moloundou, il suffit juste de déterrer les corps enterrés dans le « cimetière des maquisards » et dans la forêt où Osende fut assassiné, procéder à des tests ADN afin d'identifier à qui appartiennent ces ossements et par la suite, construire un mausolée en leur hommage, qui abritera leurs restes. Des funérailles nationales seront organisées ; ils seront réhabilités et faits héros de la nation.

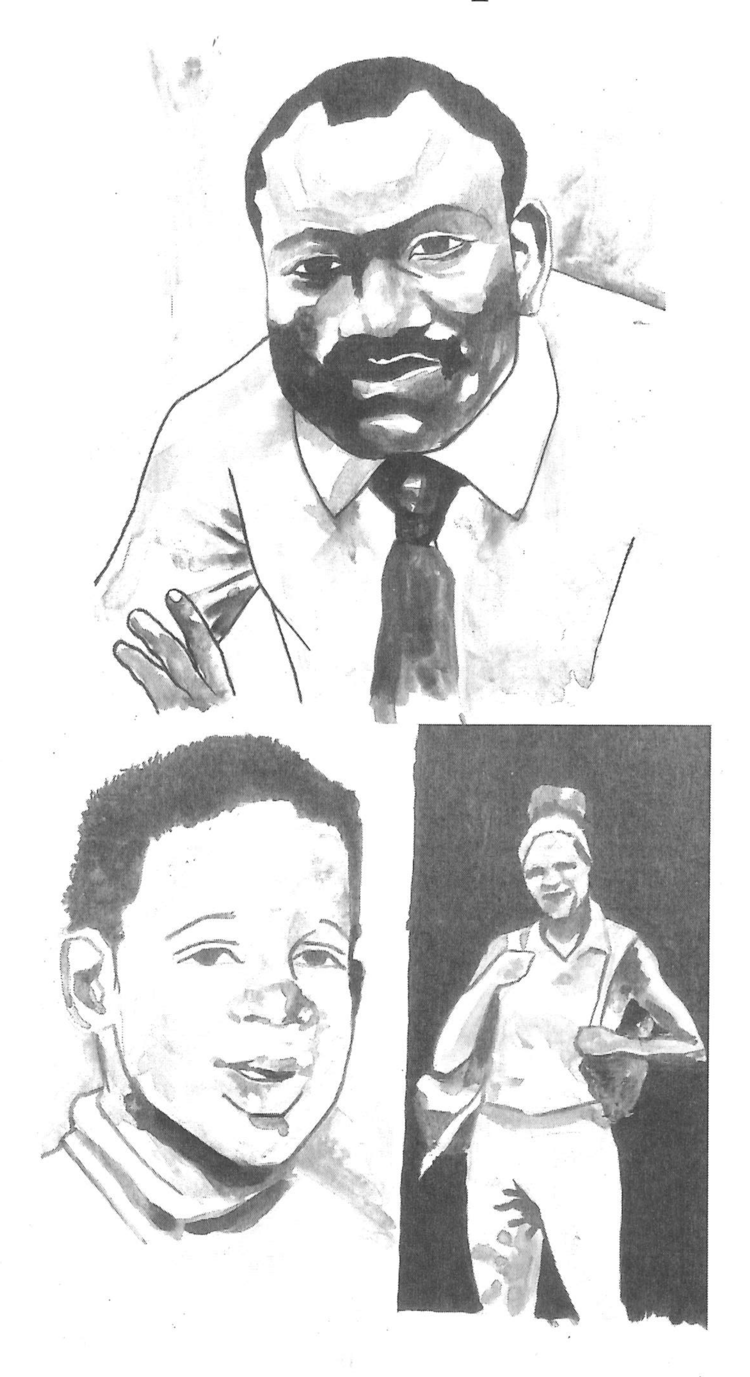
Puisqu'on sait approximativement le lieu où fut assassiné Osende et ses camarades, avec les progrès de la science, il est aujourd'hui possible d'identifier leurs dépouilles. A titre d'exemple, bien qu'assassiné depuis le 9 octobre 1967 et enterré sous la piste d'aviation de Vallegrande, les restes de Che Guevara ont été retrouvés 30 ans plus tard grâce aux indications de

[34] *Mongo Beti interpelle les intellectuels.* Le Messager, n°809, 2 septembre 1998.

Mario Vargas Salinas, général bolivien à la retraite. En juin 1997, après deux ans de recherches, des géologues cubains et des anthropologues judiciaires argentins exhument les ossements de sept personnes dans une fosse commune de l'aéroport de Vallegrande. Le médecin cubain responsable de l'opération identifie le corps du Che et sa dépouille est renvoyée à Cuba en juillet 1997. Ses restes reposent désormais dans un mausolée construit dans la ville de Santa Clara à Cuba.

Osende Afana était aussi un visionnaire et en bon visionnaire, il disait : « Même après avoir remporté son indépendance totale, le Cameroun ne sera jamais un État libre si comme les autres États africains il continue à se soumettre directement ou indirectement à la domination étrangère ».

La famille Mpondo



L'affaire Mpondo est l'une des histoires les plus sombres jamais répertoriées dans les annales de la criminalité au Cameroun. Une histoire odieuse !

Dans la nuit du Jeudi 7 juin au Vendredi 8 juin 1979, une famille est décimée à Bonaberi à Douala.

Mais que s'est-il passé exactement ? Qui a décimé la famille Mpondo ?

Récit de l'assassinat

Nous sommes le vendredi 8 juin au matin. Comme à l'accoutumée, mademoiselle Colette Nyamsi, domestique chez les Mpondo, se rend à son lieu de travail. Elle ouvre le portail et en entrant, elle constate l'absence des deux voitures de ses employeurs. C'est intriguant ! Qui a bien pu les sortir à une heure aussi matinale ? Se demande-t-elle.

Madame Mpondo vient d'accoucher ; il est donc impossible qu'elle soit sortie avec l'une d'elle. Une autre question l'intrigue, lorsque monsieur et madame Mpondo sortent avant son arrivée, ils ont l'habitude de demander au gardien d'attendre qu'elle arrive. Or ce matin-là, elle ne trouve pas le gardien. C'est bien étrange tout ça se dit-elle !

La porte centrale est ouverte. Elle entre à l'intérieur de la maison, tire les rideaux et se rend compte que le climatiseur est en marche ; ce qui la conduit à croire que Madame Mpondo est là ; elle dort peut-être encore. La domestique va frapper à la porte de la chambre à coucher du couple, mais n'enregistre pas de réponse.

Elle cherche le bébé (Marc-Antony) dans son berceau, mais il n'y est pas. Elle cherche le petit Nicolas âgé de 3 ans, mais ne le trouve pas. Elle est alertée par un petit bruit persistant à l'intérieur de la maison dont elle ignore la provenance. A force de fouiller, elle trouve l'origine de ce bruit ; il provient de l'armoire. Elle ouvre cette dernière et n'en croit pas ses yeux. Ce qu'elle va y trouver est effarant : le bébé emballé, la figure attachée !

Aussitôt, elle se saisit du bébé et fonce pour se rendre dans un hôpital. Elle sort en courant, se dirige vers la route et stoppe le premier taxi.

« Taxi ! Taxi ! Taxi ! Emmenez-moi à l'hôpital le plus proche ! » Après négociations, ils tombent d'accord pour un billet de 1000 FCFA. Elle

s'engouffre dans le taxi, le bébé dans ses bras ! Arrivée à l'hôpital, elle lance l'alerte générale.

A la société Gulf qui emploie monsieur Mpondo, pas de traces de celui-ci. Les membres de sa famille, alertés, se rendent à son domicile et procèdent à des fouilles sans succès.

Alertés également, la gendarmerie et la police se rendent aussitôt sur les lieux et procèdent aux fouilles. Ils découvrent l'horreur. Monstrueux ! Macabre ! Diabolique ! Les adjectifs manquent pour qualifier ce qu'ils vont découvrir. Leur attention est attirée par un endroit recouvert de contreplaqué sous lequel une fosse était creusée. Là, gisaient les corps des 3 victimes.

Très tôt, dès le 9 juin, la police met la main sur deux protagonistes de ce crime macabre : Sylvestre Ndjomzeu âgé de 20 ans, gardien chez les Mpondo et son ami Oumbé âgé de 23 ans. Ils seront arrêtés de manière providentielle, hasardeuse à Bameka, dans la région de l'Ouest, où ils s'étaient retirés après le crime. Ils seront dénoncés par le chef Bameka, alors qu'ils essayaient de vendre une voiture et un groupe électrogène.

Dans la nuit du 10 au 11 juin, ils sont transportés par hélicoptère à Douala où ils passeront aux aveux. Oumbe se montre très taciturne. C'est Sylvestre Ndjomzeu, le gardien des Mpondo qui raconte le crime, le regard cruel et la voix inhumaine :

« J'ai été contacté le 3 juin par quelqu'un qui disait être l'ami intime de M. Mpondo. Il m'a proposé une forte somme pour participer au meurtre de mon patron. Compte tenu de ma situation et de celle de ma famille, j'ai accepté. Surtout qu'il m'avait rassuré que mon rôle sera infime voir résiduel. Je devais juste servir de guetteur et d'informateur le jour de l'opération car je connais très bien les lieux. J'ai demandé à mon ami Oumbé de prendre part à l'opération ; il l'a accepté tout de suite !

Le 6 juin vers 17 heures, deux amis de monsieur Mpondo, dont celui qui m'avait approché, moi et mon ami Oumbe, nous nous sommes introduits dans la concession de mon patron en passant par une petite porte située à gauche du domicile. Avant le lancement de l'opération, nous nous sommes concertés pour fixer les missions de chacun. J'avais pour rôle d'alerter mes compagnons dès le départ de la femme de ménage Mademoiselle Colette

Nyamsi et de m'assurer que la femme du patron, se trouvait encore dans la maison. »[35]

Ndjomzeu raconte que pour donner le signal du lancement des opérations, il devait juste lancer un caillou sur le toit de la case dans laquelle se cachaient les principaux conjurés.

17h15, la femme de ménage quitte son lieu de travail pour rentrer chez elle. Ndjomzeu lance un caillou sur le toit de la cachette des assassins. L'opération est lancée ! Les criminels s'introduisent discrètement dans le domicile et se réfugient dans une des pièces de la maison.

Madame Mpondo sort de la cuisine, tenant son fils Nicolas de 3 ans par la main ; elle se dirige vers le salon. Elle s'installe dans un fauteuil et se met à écrire. En effet, elle était en train d'établir le budget familial, puisqu'ils devaient voyager le lendemain pour les Etats-Unis d'Amérique. Madame Mpondo est une Américaine. Son nom de jeune fille est Shannon Johnson.

Alors qu'elle est en train d'écrire, les deux hommes qui se sont fait passer pour les amis de Mpondo sortent de leur cachette et se précipitent dans le salon. L'un d'eux tient un arrache-clou entre les mains. A la vue des deux hommes, Madame Mpondo pousse un immense cri d'effroi.

Le soi-disant « ami intime » de Monsieur Mpondo se jette sur elle et l'immobilise. Son complice qui tient l'arrache-clou, lui assène un violent coup sur la nuque. Bien que sonnée, madame Mpondo tente de se débattre. Ayant constaté que son fils de 3 ans assiste à la scène, elle lui intime l'ordre de s'enfuir. Madame Mpondo se bat contre ses agresseurs. Le soi-disant « ami intime » de monsieur Mpondo sort une ficelle et l'étrangle.

Le petit Nicolas âgé de 3 ans a assisté à cette scène effroyable ; il a vu l'assassinat de sa mère. Il se réfugie derrière un meuble. Mais l' « ami intime » de monsieur Mpondo le poursuit, l'arrête et l'étrangle également, mais cette fois-ci de ses propres mains. Effroyable ! L'innocence assassinée froidement sans état d'âme !

---

[35] Ndembiyembé Bakoumé; Essolo Nuck Bidjeck. *Crime de Bonaberi : Le gardien de nuit et son complice passent aux aveux*. Cameroon Tribune du 16 juin 1979.

Les assassins enlèvent les deux corps du salon et les cachent dans une chambre, tandis qu'ils se retirent dans leur cachette en attendant le retour de monsieur Mpondo pour lui infliger le même supplice.

Au terme de cette première opération, Ndjomzeu regagne le portail pour continuer son travail afin que monsieur Mpondo ne se doute de rien à son retour.

Vers 18 heures, monsieur Mpondo arrive et Ndjomzeu lui ouvre le portail. Simon Mpondo a un mauvais pressentiment et ne veut pas entrer à l'intérieur de la maison. Il fait entrer à moitié son véhicule dans la concession et demande au gardien si son épouse est là.

« Non, Patron ! » lui répond-il. « Madame est sortie avec le petit Nicolas ». Monsieur Mpondo décide de faire demi-tour et d'aller en ville. Au moment de poursuivre son chemin, il croise une amie de sa femme ; une dame blanche de nationalité américaine. Il dit à celle-ci que son épouse est sortie. Mais cette dernière va insister pour entrer attendre dame Mpondo. Simon Mpondo l'abandonne et prend le chemin de la ville. Lasse d'attendre madame Mpondo, la visiteuse décide finalement de s'en aller.

Quelque temps après, monsieur Mpondo est de retour de la ville et le gardien l'informe que sa femme n'est toujours pas rentrée avec leur fils. Monsieur Mpondo hésite à nouveau mais finalement, il entre dans son domicile, s'installe au salon, prend un roman et se met à lire. En effet, monsieur Mpondo est un grand amoureux de la lecture.

Depuis leur cachette, les trois assassins attendent impatiemment le signal de Ndjomzeu pour passer à l'action. Subitement, un véhicule arrive.

Ils n'avaient pas prévu cela dans leur plan macabre. C'est une autre visiteuse blanche, amie de madame Mpondo, une Américaine également qui, frappée par un sixième sens, tenait absolument à voir son amie. Elle est reçue au salon par monsieur Mpondo ; celui-ci demande au gardien Ndjomzeu de leur servir à boire. Ndjomzeu ramène du Ricard, une petite Gold harp, du Coco cola et du Tonic. Après avoir attendu en vain madame Mpondo, elle décide de prendre congé de monsieur Mpondo qui la raccompagne au portail en homme élégant et raffiné qu'il était. C'est à ce moment-là que l'un de ses agresseurs, le soi-disant « ami intime », sort de sa cachette et se place derrière le battant de la porte centrale. Lorsque monsieur Mpondo revient, il

lui assène un violent coup sur la nuque avec une espèce de matraque. Sonné, Simon Mpondo s'effondre. Son agresseur se rue sur lui et se met à lui asséner une série de coups aussi violents les uns que les autres. Simon Mpondo n'est pas homme à se laisser mourir, pratiquant aguerri d'arts martiaux, il se débat comme un beau diable. C'est alors que le deuxième complice entre en scène. Il bondit sur Simon Mpondo et les deux lui assènent de violents coups. Ils l'étranglent avec du fil de fer barbelé. Simon Mpondo rend l'âme.

Le forfait commis, les deux meurtriers demandent à Ndjomzeu et Oumbé de nettoyer la scène du crime et de tout mettre en ordre. Pendant ce temps, ils procèdent aux fouilles des chambres. Ils en reviennent avec un sac de voyage dans lequel sont entassées des liasses de billets de banque en Franc CFA et en dollars américains. En emportant de l'argent et quelques effets, ils veulent faire passer ces meurtres pour un crime crapuleux.

Avant de quitter les lieux, l'« ami intime », ramène le corps de madame Mpondo au salon, il l'étale sur le dos. Il la déshabille ; il ouvre la braguette de son pantalon et le baisse. Le crime n'a pas de limites. Il va violer le cadavre de madame Mpondo. Pendant qu'il réalise sa sale besogne, Ndjomzeu et Oumbé sortent de la maison par la cuisine et vont creuser la fosse dans laquelle seront jetés les corps.

Après avoir enterré tous les corps et mis de l'ordre dans la maison, le soi-disant ami intime sort de l'argent et le remet à Ndjomzeu, tout en lui recommandant de partir très loin afin d'éviter les forces de l'ordre.

En quittant la maison, ils emportent quelques effets personnels et des objets de valeur appartenant aux Mpondo. Avant de se séparer, les quatre complices prennent le soin d'enfermer le bébé de 29 jours dans une armoire.

Ndjomzeu et son ami Oumbé s'enfuient en empruntant la Renault 12 du Patron ; les deux autres se contentent du second véhicule.

Voici comment s'est déroulé, selon les aveux de Ndjomzeu Sylvestre, l'un des crimes les plus crapuleux jamais perpétrés au Cameroun.

L'assassinat de la famille Mpondo a profondément marqué les Camerounais. Lorsqu'on déterre le cadavre de Simon Mpondo, celui-ci avait aux pieds une

espèce de « pieds-nus » qu'on surnommera plus tard les « Simon Mpondo ». L'artiste Axel Mouna va composer le titre « Dibumbe » dans lequel il dénonce le silence, la passivité des Camerounais face aux assassinats des élites. Il cite notamment le cas de Simon Mpondo. Son message est direct : « On assassine vos élites, vous ne dites rien » ; « On pourrait même décimer le village et vous n'allez rien dire », « le pays tout entier pourra être décimé et vous n'allez pas broncher ».

L'arrestation de Ndjomzeu et Oumbé

Revenons rapidement sur le profil de ces deux suspects. Sylvestre Ndjomzeu âgé de 20 ans au moment des faits est né le 19 septembre 1959 à Bansoa, quartier Banengang. Oumbé, âgé de 23 ans au moment des faits, est né le 26 novembre 1956 à Bameka, quartier Bangouang. C'est d'ailleurs à Bameka qu'ils seront arrêtés le 9 juin 1979 de façon quasi providentielle.

Après le crime commis, Ndjomzeu et Oumbé prennent la voiture R 12 LT 820Z et se rendent à Bafoussam où ils passent la nuit dans un hôtel (Le continental). Ils se rendent par la suite à Bameka à bord d'une voiture de marque Subaru immatriculée LT 248 AA. Là-bas, ils essaient de vendre un groupe électrogène à un notable. Ils proposent à ce dernier de prendre le groupe pour le revendre plus tard. Le notable est étonné par le détachement de ces deux garçons qui semblent vouloir se débarrasser de ce groupe électrogène. Il ira tout raconter au chef du village et ce dernier décidera d'informer la gendarmerie.

Dans la foulée, le maréchal de Logis Antoine Djang, commandant de la brigade de Bamendjou et ses éléments, se rendent à Bameka pour constater les faits. Ils saisissent le groupe électrogène et demandent au notable de leur faire signe dès que les deux individus reviendront réclamer l'argent de la vente du groupe.

Quelques heures après, le chef du groupement de Bameka va annoncer au commandant de brigade Antoine Djang que Ndjomzeu et Oumbé sont là. Le commandant et son équipe débarquent *illico presto* au domicile du notable. Ils y trouvent les deux suspects et une voiture R 12 immatriculée LT 820 Z. Les deux individus sont interpellés et les gendarmes procèdent aux fouilles. Ils retrouvent sur eux, les papiers d'un véhicule « subaru »

immatriculé LT 248 AF, dont le propriétaire serait un certain Claude Nielville de nationalité algérienne. On retrouve les papiers d'une Renault 12 et plusieurs documents au nom de Simon Mpondo et son épouse. On retrouve aussi de l'argent sur eux : 90 mille FCFA et plusieurs billets de dollars américains. Un butin impressionnant somme toute. Ils sont mis aux arrêts et pour plus d'enquête, le commandant de brigade Djang décide d'aller chercher la Subaru qu'ils disent avoir laissé au carrefour Penka Michel. Il fait une halte au marché de Bansoa et tombe fortuitement sur un voyageur en provenance de Douala qui lui raconte le triple meurtre de Bonaberi à Douala, dont les auteurs seraient en fuite. Le commandant fait aussitôt le rapprochement entre ce triple meurtre et les deux individus qu'il a arrêtés. Il rebrousse chemin dans sa brigade de Bamendjou et dépêche le gendarme Casimir Tchoumen à Douala, afin qu'il aille rencontrer le Commandant de brigade de la gendarmerie de Bonabéri à Douala, dans le but de récolter les informations sur le triple meurtre de Bonabéri.

En plus de cette version racontée, nous notons deux autres versions sur ce qui a poussé le commandant Antoine Djang à faire un rapprochement entre les deux suspects et le triple meurtre de Bonaberi. Une version[36] soutient qu'après avoir mis aux arrêts Ndjomzeu et son ami Oumbé, le commandant Antoine Djang va se rendre à Bafoussam le 9 juin pour le sacre du nouvel évêque. C'est alors qu'il tombe sur le numéro 278 de la Gazette racontant le triple meurtre de Bonabéri. Il fait aussitôt le rapprochement entre les deux affaires. Lorsqu'il retourne à Bamendjou, il fait venir Ndjomzeu et Oumbé dans son bureau et leur étale le journal devant les yeux. Eux qui avaient commencé à le mener à bateau s'effondrent et passent aux aveux.

Une seconde version soutient que : « Quelques jours après le crime, le commandant de gendarmerie de Bamendjou, dans la province de l'Ouest, qui est un amateur de football se trouvant au stade de la Réunification à Douala et en a profité pour acheter un numéro du journal *La Gazette* qui racontait par le menu et par des photos, l'assassinat de la famille Mpondo. Il ramène ce journal à Bamendjou, près de Bafoussam. Le journal est négligemment et incidemment posé sur sa table lorsqu'il interroge deux jeunes gens, pris au volant d'une voiture dont ils ne détiennent aucun papier. C'est alors que la vue du journal provoque une terrible émotion chez

[36] *La famille Mpondo à Bonaberi*. La gazette du dimanche 17 au samedi 23 juin 1979.

l'un des deux suspects, qui se met à trembler de tous ses membres. Intrigué, le commandant de brigade oriente son interrogatoire sur cette affaire. Les deux hommes, Njomzeu et Oumbe avouent être les auteurs du crime de Bonabéri. La prise est de taille et le chanceux commandant de brigade se charge en personne d'assurer le transfert des assassins présumés de la famille Mpondo à Douala »[37].

Peu importe les versions, toujours est-il que les soupçons s'orientent vers Ndjomzeu et Oumbé et immédiatement, les éléments de la brigade de Bonabéri se rendent à Bamendjou pour interpeller et interroger les deux suspects qui passent aux aveux. Ils sont conduits à Bafoussam où une information judiciaire est ouverte. Dans la nuit du 10 au 11 juin, ils sont transportés par hélicoptère à Douala.

Plusieurs pistes explorées - Des aveux qui changent au fil du temps

Plusieurs pistes ont été explorées pour expliquer ce crime crapuleux : un héritage convoité par les membres de la famille Mpondo aux Etats-Unis ? Une rivalité professionnelle ? Cette thèse a provoqué l'arrestation, puis la mise hors de cause d'un collègue de Simon Mpondo, M. Ebenezer Mbondja. La dernière hypothèse est celle liée à l'exploitation du pétrole camerounais. C'est cette dernière qui semble la plus plausible. Ndjomzeu et son ami Oumbé sont condamnés à mort en 1980 et seront exécutés en 1987 après que la grâce présidentielle leur est refusée ; ils ne doivent pas parler. Ils sont en réalité des boucs émissaires utilisés par la justice pour couvrir les véritables coupables. Ils emportent avec eux le mystère sur les véritables commanditaires du meurtre.

On a très vite conclu que c'était un crime crapuleux commis par le gardien de la famille et son complice pour l'appât du gain. Ils ont été condamnés à mort. Et depuis le couloir de la mort, ils proclamaient leur innocence. Ils disaient être les courts-circuits d'un complot ourdi par des puissants. Au cours de l'audience du 21 février 1980, Ils reviennent sur leurs déclarations initiales et affirment avoir eu deux complices dans la réalisation de leur sale besogne : Tchongolo Max et James Atem. D'après cette nouvelle version,

---

[37] Eyoum Ndoumbé. *Famille Mpondo, l'énigme reste tout entière.* Les cahiers de Mutations du 31 octobre 1996.

Ndjomzeu aurait fait la connaissance de Tchongolo Max lors d'un voyage entre Bafoussam et Douala. James Atem quant à lui serait un ami de Simon Mpondo et Tchongolo. C'est d'ailleurs ces deux personnes qui auraient introduit Ndjomzeu auprès de Mpondo pour un emploi de boy-gardien. D'après la presse (Mutations[38]) au moment des faits, Ndjomzeu est seulement depuis 4 jours employé chez les Mpondo. Ce qui semble appuyer la thèse selon laquelle il était en mission. Selon eux, Atem James avait en sa possession, une arme à feu le soir du crime et a failli l'utiliser pour éliminer Simon Mpondo qui, très coriace, se battait courageusement contre ses assassins. Atem James s'est gardé de s'en servir de peur que les détonations n'attirent l'attention du voisinage.

Ndjomzeu affirme qu'ils avaient participé tous les quatre à l'agression de Claude Neville, un cadre expatrié à la société Elf-Serepca. Selon cette nouvelle version de Ndjomzeu, après le meurtre, Tchongolo Max et James Atem se seraient installés à la cuisine pour boire du bon vin et fumer du cigare. L'existence de Tchongolo Max et James Atem n'a jamais été prouvée.

Avant de passer devant le peloton d'exécution, les deux condamnés à mort ont lâché ces paroles : « Nous voulons voir le gouverneur...Nous avons fait partie de ceux qui ont tué mais nous n'avons pas tué. Ceux qui ont tué, sont en liberté dans la richesse et nous on va nous exécuter... On vous laisse avec votre Cameroun »[39]. En effet, la vérité est tout autre. Même s'ils sont les bras armés du crime, nous faisons face ici à un crime politique comme cela sera détaillé plus bas. Ndjomzeu et Oumbé ne pouvaient pas être seuls sur le lieu du crime. Comment ces deux garçons plutôt maigres ont-ils réussi à terrasser seuls, un homme aussi baraqué que Simon Mpondo, spécialiste d'arts martiaux ?

Comment ont-ils réussi seuls, entre 17h15 et 23h (5h45), à assassiner 3 personnes, les enterrer, perquisitionner toute la maison, la nettoyer aussi proprement pour effacer toutes les traces ?

---

[38] Eyoum Ndoumbé. *Famille Mpondo, l'énigme reste tout entière.* Les cahiers de Mutations du 31 octobre 1996.

[39] *Affaire Mpondo : 8 ans après...Le châtiment pour les assassins Njomzeu et Oumbé.* La Gazette du jeudi 3 septembre 1987.

Qui donc a fumé les gitanes, dunhill et autres cigares dont les mégots ont été trouvés sur les lieux du crime, alors qu'il est établi que monsieur et madame Mpondo ne fumaient pas ?

Comment ont-ils pu à la fois éloigner la Berline de madame Mpondo de la concession et s'emparer de la voiture Break de monsieur Mpondo, alors que seul Oumbé savait conduire ?

Revenons au crime. Puisque Ndjomzeu et Oumbé ne sont que des exécutants dans cette affaire, plusieurs questions demeurent.

Pourquoi a-t-on tué Simon Mpondo et sa famille ?

Qui a commandité ce meurtre ?

Pourquoi a-t-on exécuté le gardien Ndjomzeu et son ami Oumbé alors que le Cameroun n'exécutait plus les condamnés à mort ?

Qui étaient les deux soi-disant amis intimes de Mpondo ? Ont-ils été arrêtés ?

L'exécution de Ndjomzeu et Oumbé

Au petit matin du 28 août 1987, Ndjomzeu et Oumbé sont réveillés par leurs geôliers de la prison de New-Bell. Lorsqu'ils voient la présence inhabituelle des gendarmes, ils comprennent aussitôt que le glas a sonné. Ils sont conduits sur le lieu de l'exécution (lieu-dit carrefour des billes). On leur apporte à manger, mais ils refusent ce dernier repas et préfèrent plutôt qu'on leur apporte à boire.

On leur sert aussi des cigarettes ; seul Ndjomzeu en prend et garde le paquet jusqu'au poteau. Ils s'entretiennent une dernière fois avec leur avocat, Me Ngon À Bidas.

Envahi par la peur, Ndjomzeu proteste : « Je ne m'agenouille pas et ne me bandez pas les yeux ». « Je fais partie de ceux qui ont tué mais je n'ai pas tué ! », hurle-t-il. Agenouillé et attaché de force, il se met à pleurer et lâche : « Je vous laisse avec votre Cameroun ! ».

Oumbe quant à lui est taciturne, il serre les mâchoires et semble se recueillir.

Ils sont conduits au poteau d'exécution et la vingtaine de militaires chargés de l'exécution se positionne. En joue ! Feu ! Une rafale de balles étouffe les cris des condamnés. La foule se met à applaudir. En effet, ils ont été fusillés sous les yeux de plusieurs centaines de spectateurs. Les condamnés ont dit, avec raison, une phrase pertinente bien avant leur exécution : « Ce sont les journalistes qui ont aggravé notre cas ! ».

Ils ont absolument raison. La presse, visiblement aux ordres, a mené une couverture biaisée de cette affaire, présentant Ndjomzeu et Oumbe comme des assassins qu'il fallait absolument abattre, omettant volontairement de mener l'investigation sur les véritables mobiles et commanditaires du crime.

Ils sont les derniers condamnés exécutés de l'histoire du Cameroun ; ils ne doivent pas parler. Ils sont en réalité des boucs émissaires utilisés par la justice pour couvrir les véritables coupables. Ils ont été exécutés alors que le Cameroun n'exécutait plus les condamnés à mort. C'est comme s'il était question d'enterrer un secret.

En effet, devenus très fragiles, on craignait qu'ils révèlent la vérité d'autant plus que les commanditaires présents sur les lieux du crime occupaient désormais des postes élevés dans le gouvernement du Cameroun.

Les mobiles

Nous faisons face ici à un crime politique. Au moins trois hauts dignitaires de l'État s'étaient rendus sur les lieux pour s'assurer de l'exécution du plan macabre. Pour comprendre les mobiles de ce crime, il faut revenir sur la personnalité de Simon Mpondo. Qui est Simon Mpondo ?

Simon Mpondo est un jeune Camerounais très brillant né en 1941 et marié à l'Américaine Johnson Shannon née en 1951 à Seattle.

Un mari sans histoire. Un papa adorable. Un travailleur acharné, aimé de ses collègues et de son voisinage. Lauréat d'une bourse américaine, il va être formé aux Etats-Unis et va même y enseigner. Il obtient brillamment son PHD à l'université de Washington.

C'est là-bas qu'il rencontre et épouse Shannon Johnson. Très attaché à l'Afrique, il animait aussi une émission radio à Seattle. Émission à travers laquelle il mettait en lumière les écrivains africains. Il était aussi un excellent

poète à ses heures perdues. Il était également titulaire d'une maîtrise en lettres, un excellent traducteur. C'est un intellectuel iconoclaste.

Il a été un ambassadeur du mouvement la négritude et un adepte du panafricanisme. Il a enseigné dans plusieurs prestigieuses universités américaines. Ses collègues le décrivent comme un homme poli, calme, souriant, brillant et un excellent enseignant.

En 1974, il décide de rentrer au Cameroun pour se mettre au service de son pays. Il enseigne à l'école normale supérieure pendant 2 ans.

Il était connu pour son caractère entier et ne cachait pas ses opinions. Les étudiants de l'université de Yaoundé se souviennent sans doute de la fameuse conférence libellée : « Degré zéro du français à l'université de Yaoundé » qui avait fait couler beaucoup d'encre et de salive dans le milieu universitaire. Monsieur Mpondo était l'auteur de cette table ronde.

Homme au caractère bien trempé, en 1977 il publie un texte dans « Jeune afrique » sur un colloque tenu à Dakar sur la pensée de Léopold Sédar Senghor. Dans ce texte, il critique sévèrement la Négritude de Senghor et son lexique « gréco-baroque ».

A son retour au Cameroun, il va subir l'animosité et la jalousie de plusieurs collègues qui ne souhaitaient pas qu'il enseigne à l'université. Ils iront jusqu'à brûler ses diplômes pour bloquer sa brillante carrière. Il va décider de quitter le milieu universitaire pour enseigner au secondaire. C'était un enseignant d'une simplicité à nulle autre pareil ; il ne portait pas de costumes, venait dispenser ses cours en chemisette avec des « tchaka » [40] aux pieds, il n'hésitait pas à s'asseoir à la table de ses élèves pour faire ses cours.

La formation des jeunes camerounais lui tenait beaucoup à cœur. Il donnait bénévolement des cours dans des collèges de la place (Libermann, Alfred Saker, Chevreuil).

Jadis Professeur à l'école normale de Yaoundé, il est devenu un très haut cadre (directeur administratif) à la fameuse société américaine Gulf à Douala.

---

[40] Sandales à brides bouclées fabriquées avec du plastique.

Simon Mpondo et sa famille sont froidement assassinés, comme raconté plus haut. Le gardien Ndjomzeu et son ami Oumbé inculpés comme étant les auteurs de ce crime ; ils sont condamnés à mort et exécutés en 1987, après que la grâce présidentielle leur est refusée ; ils ne doivent pas parler. Ils sont en réalité des boucs émissaires utilisés par la justice pour couvrir les véritables coupables. Nous faisons face ici à un crime politique.

Au moins trois hauts dignitaires de l'État s'étaient rendus sur les lieux pour s'assurer de l'exécution du plan macabre. C'est ceux-ci qui ont fumé les gitanes, dunhill et autres cigares de luxe, dont les mégots ont été trouvés sur les lieux du crime. D'après nos informations, parmi ces dignitaires présents sur le lieu du crime, l'un fut premier ministre, un autre fut ministre de la Justice et le dernier fut ministre de la Culture. Ce dernier était même le meilleur ami de Simon Mpondo.

Pourquoi a-t-on liquidé Simon Mpondo ?

Cadre, directeur administratif à la société pétrolière Gulf, Simon Mpondo s'apprêtait à faire de graves révélations sur l'exploitation du pétrole camerounais.

Les Américains avaient découvert le pétrole au large de la péninsule de Bakassi et dans la région du Sud-Ouest Cameroun. Cependant, les dirigeants du Cameroun souhaitaient garder cela secret, afin d'utiliser cet argent à d'autres fins. Simon Mpondo avait décidé de parler et souhaitait même rencontrer des personnalités de la région anglophone pour révéler cela. Si les fédéralistes anglophones étaient au courant de cette découverte, ils allaient réclamer avec acuité le retour au fédéralisme pour gérer eux-mêmes leurs richesses.

Simon Mpondo reçoit des mises en garde depuis le plus haut sommet de l'État ; son père (Nicolas Mpondo), préfet et ami du Président Ahidjo, va être contacté par le Président en personne afin que le père dissuade le fils.

Ce sera peine perdu, puisqu'en patriote fidèle à ses convictions, Mpondo voulait tout dévoiler. C'est cette obstination qui le conduira à sa perte. Il était prêt à révéler un secret d'État ; on va alors décider de procéder à son élimination physique.

Après la mort de Simon Mpondo, le président de la République Ahmadou Ahidjo en personne, viendra rendre visite au père de Simon Mpondo qui était son ami et conseiller. Il lui dit alors : « Je t'avais demandé de parler à ton fils ! On aurait évité ce drame si tu l'avais fait ».

Le père de Simon Mpondo ne va pas survivre à la mort de son fils. En effet, Simon était l'enfant qu'il aimait et chérissait le plus, celui qui lui avait coûté le moins cher disait-il, c'était son héritier. Il va se laisser mourir petit à petit. Il va rendre l'âme en 1981, alors qu'il avait décidé de faire une grève de la faim (décembre 1981-avril 1981). Son épouse va le suivre quelques années plus tard, en 1984.

Même après la mort du Président Ahidjo, il était question de garder le silence sur cette affaire et ses principaux commanditaires. Paul Biya par exemple, qui était le premier ministre d'Ahidjo, va refuser la demande de grâce formulée par Ndjomzeu et Oumbé.

La Famille Mpondo traquée

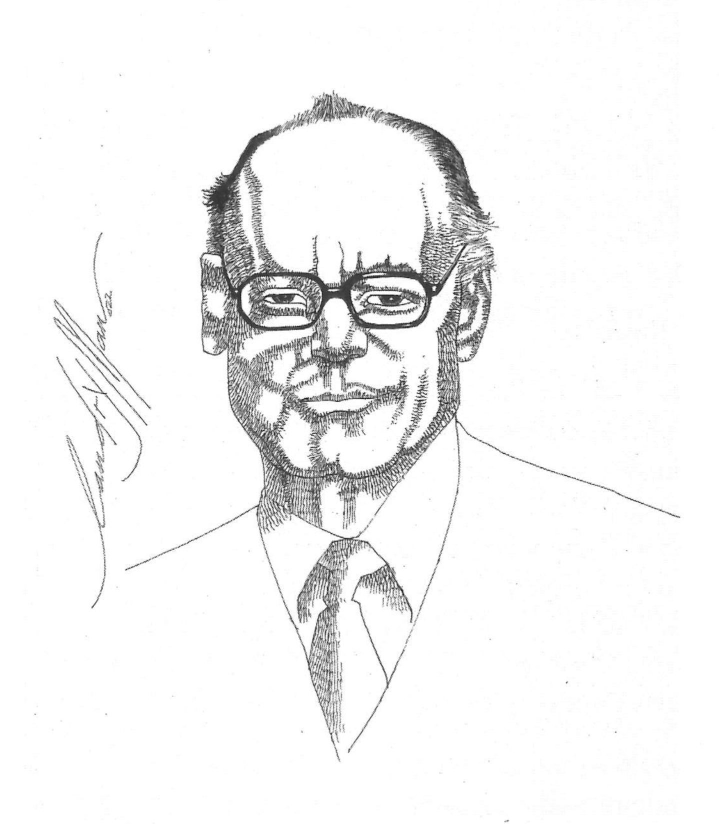
Tout a été mis en place pour faire taire la fratrie Mpondo qui souhaitait obtenir justice. Traquée, cette famille va subir des décennies après, une série de drames inexplicables. Le bébé de 28 jours, qui avait été enfermé dans une armoire le jour de l'assassinat des Mpondo et qui avait été conduit par la domestique à la clinique Soppo, sera lui aussi assassiné à l'hôpital. Visiblement, une infirmière a été payée pour réaliser la sale besogne.

A Paris, Armand Mpondo succombait à la suite d'un accident de la circulation non élucidée, un an après la mort de son frère cadet Simon.

Robert Mpondo, professeur d'université, cadet de Simon, est assassiné dans des conditions troubles à Douala en 2002. Christian Mpondo, pharmacien, était quant à lui victime d'une cabale et menacé de mort. Il était militant de la première heure de l'UPC.

C'étaient les « Kennedy à la Camerounaise » ; le père des Mpondo était surnommé « Vieux Kennedy ». C'était l'ex-président du conseil municipal de la ville de Douala.

René Journiac



Qui est René Journiac ?

Né le 11 mai 1921, René Journiac est breveté de l'École nationale de la France d'outremer, diplômé d'études supérieures d'économie politique et de droit public. Il fait d'abord carrière dans la magistrature en Afrique noire. Il a exercé au Cameroun et en Côte d'ivoire notamment, ses fonctions de magistrat pendant la colonisation. Il entre au ministère des Colonies et travaille comme chargé de mission au secrétariat général de Jacques Foccart en 1959.

De 1962 à 1966, René Journiac travaille comme conseiller technique de Georges Pompidou, alors que celui-ci est Premier ministre.

De 1967 à 1974, René Journiac est l'adjoint direct de Jacques Foccart au secrétariat général pour les affaires africaines et malgaches. C'est donc le monsieur Afrique en Second. Sous Giscard d'Estaing, il devient « Monsieur Afrique » et remplace Jacques Foccart, écarté par Giscard, jugé trop proche des gaullistes. A partir de cette position, Journiac fait et défait les chefs d'État africains.

René Journiac est particulièrement occupé à lutter contre l'influence grandissante de Kadhafi. Il est fortement impliqué dans le coup d'État manqué de Bob Denard au Bénin en janvier 1977.

La mort de Journiac

Le 06 février 1980, le Président Ahmadou Ahidjo du Cameroun se rend discrètement à Ngaoundéré pour accueillir dans le secret, loin de tous les regards, René Journiac, grand conseiller pour les questions africaines du président français Valéry Giscard d'Estaing. Autour de 19h13, Ahmadou Ahidjo aperçoit l'avion qui transporte Journiac au loin ; l'appareil est un Grumman en provenance de N'djamena au Tchad. Ahidjo se rapproche du tarmac afin de suivre les manœuvres d'approche de l'avion. Subitement, on entend un bruit énorme semblable à une grosse explosion ; une épaisse couche de fumée noire se forme et l'avion disparaît.

L'avion du « Monsieur Afrique » du Président français Valéry Giscard d'Estaing vient de subir un crash sous les regards du président Ahmadou Ahidjo et de l'ambassadeur de France au Cameroun. L'avion est retrouvé dans la nuit, dans le massif montagneux de Ngaoundéré. Les 5 occupants de l'appareil sont morts sur le champ. Signalons que l'appareil était piloté par le Colonel Alphonse Layigui, Chef d'Etat-Major des Forces aériennes gabonaises.

Que s'est-il passé ?

Fait curieux, cet événement très grave passe sous silence au Cameroun et en France ; personne n'en parle. On se serait attendu à ce que cet accident fasse les Unes de Cameroon Tribune et de la presse française. Mais, que non ! c'était comme s'il fallait absolument cacher cet accident et maintenir

dans le secret, la rencontre avortée entre Ahidjo et Journiac ; mais pour quelles raisons ?

Plusieurs hypothèses sont émises pour expliquer cette catastrophe aérienne : règlement de compte ; attentat/sabotage ; défaillance du pilote.

Selon l'ancien Président Bokassa de Centrafrique, René Journiac a été purement assassiné par le Président Français Valéry Giscard d'Estaing, avec la complicité du Président Omar Bongo du Gabon. En effet, l'avion qui transportait René Journiac du Gabon au Cameroun était un appareil affrété par le Président Omar Bongo. Les services français auraient pris la peine d'y installer une bombe qui a sauté au moment de l'atterrissage de l'avion au Cameroun ; à Ngaoundéré, en *incognito*, loin de tous les regards.

Quel serait alors le mobile du crime ? Pourquoi a-t-on assassiné le magistrat René Journiac ?

Selon Bokassa toujours, une rivalité amoureuse opposait René Journiac et Valéry Giscard d'Estaing.

Bokassa raconte qu'à sa chute, avec la complicité de René Journiac, Valéry Giscard d'Estaing fait venir son épouse Catherine Bokassa en France, avec qui il entretient dans le secret des relations charnelles. En réalité, l'affaire durait depuis bien longtemps. Deux mois avant d'être évincé de la Centrafrique, Bokassa avait envoyé son épouse Catherine chez son ami Giscard. René Journiac était chargé de prendre Catherine pour l'emmener régulièrement à l'Elysée, afin que Valéry Giscard d'Estaing assouvisse ses fantasmes.

Pour éviter d'éveiller des soupçons, les deux amants diaboliques vont décider de se voir plus régulièrement au château de Bokassa à Hardricourt, en France. Valéry Giscard d'Estaing y venait alors discrètement et descendait dans le jardin avec son hélicoptère. Bokassa lui-même racontait : « À Kigali, en mai 1979, Giscard d'Estaing m'avait demandé d'envoyer mon épouse Catherine en France. [...] Mon épouse est devenue et est la maîtresse de Giscard d'Estaing. »

Le plus grave, Valéry Giscard d'Estaing aurait même engrossé Catherine. Un certificat médical rédigé par un médecin proche de l'Elysée montre bien que Giscard avait fait avorter l'impératrice Catherine après l'avoir engrossée. Catherine elle-même racontera tout à son mari Bokassa, avant de lui demander pardon.

Dans une interview vidéo encore disponible sur Internet, Bokassa affirmait : « Giscard venait chez moi tout le temps, en privé, connaissait toute ma famille, déjeunait avec moi... » et pourtant poursuit-il, « c'est lui qui enlèvera ma femme et couchera avec elle jusqu'à l'enceinter… la Centrafrique appartenait à D'Estaing, c'était sa maison et moi j'étais comme sa femme. Je n'étais pas un ami, j'étais le gardien ».

Et comme si cela ne suffisait, pas René Journiac, le conseiller aux affaires africaines de Giscard qui était chargé d'organiser les rencontres clandestines d'effusions entre Valéry Giscard d'Estaing et Catherine Bokassa, serait lui aussi tombé sous le charme de l'impératrice Catherine. Il va lui aussi coucher régulièrement avec cette dernière. Voilà donc notre pauvre Catherine devenue l'objet sexuel de deux « mâles blancs puissants » en quête de sensation forte et d'exotisme sexuel.

Peut-être aussi que Journiac aurait couché avec Catherine juste par vengeance contre Bokassa. Une affaire a opposé les deux hommes. Été 1979, au cours d'une rencontre de chefs d'État à Franceville au Gabon, Journiac se permit de faire des remontrances à Jean Bedel Bokassa sous un ton paternaliste. Il voulait ramener à la raison Bokassa qui voulait se rapprocher de Kadhafi, alors en guerre avec la France au Niger. Irrité par la réprimande, Bokassa entre dans une colère noire ; il bondit sur Journiac, lui donne un coup de canne sur la tête, le gifle et le rosse correctement.

Lorsque Valéry Giscard d'Estaing va découvrir que son fidèle ami Journiac lui a coupé l'herbe sous le pied en couchant lui aussi avec Catherine ; il va entrer dans une colère noire.

En octobre 1979, l'hebdomadaire satirique français *Le canard enchaîné* révèle l'affaire des diamants de Bokassa, ce qui contribue fortement à fragiliser Valéry Giscard d'Estaing qui souhaite conserver son fauteuil présidentiel lors de l'élection de 1981. Face à ce lot de révélations, Valéry Giscard d'Estaing, déjà très fragilisé, souhaite contenir la saignée ; il ne veut surtout pas que le peuple français découvre comment en plus d'avoir pillé la Centrafrique, il a piqué l'épouse de Bokassa et a longuement entretenu des relations sexuelles avec cette dernière au point de l'engrosser.

Un seul homme est au courant de toutes ses manœuvres avec la Centrafrique puisqu'ils ont partagé la même femme ; c'est René Journiac.

Avec la pression des révélations du Canard enchaîné, l'approche des élections présidentielles, Journiac peut craquer et tout balancer ou alors faire

du chantage au président Giscard. D'autre part, Giscard n'a pas toujours digéré le fait que Journiac ait couché avec Catherine dans son dos ; il faut l'éliminer. Un plan est mis en exécution, avec la complicité des services secrets et du président Omar Bongo. Giscard envoie Journiac en mission en Afrique centrale. Puis depuis Libreville, Journiac prend l'avion d'Omar Bongo pour le Tchad, avec une escale au Cameroun au retour. On ne reverra plus jamais Journiac.

En effet, le conseiller à la présidence de la République française pour les affaires africaines avait pris place dans un biréacteur « Grumman 2 » de la présidence de la République du Gabon pour se rendre au Tchad où, pendant deux jours, il a eu des entretiens avec les principaux dirigeants tchadiens. Il avait notamment rencontré à N'djamena, Goukouni Oueddei, président de la République Tchadienne ; Wadel Abdelkader Kamougué, vice-président ; Hissène Habré, ministre de la Défense et Mahamat Abba Said, ministre de l'Intérieur. Ils s'étaient entretenus sur le retrait des troupes françaises stationnées au Tchad.

C'était visiblement une rencontre sécrète puisque aucun communiqué n'avait été publié à l'issue de cette visite.

Journiac avait quitté N'djaména ce mercredi 6 février à 18h20 pour rejoindre Ngaoundéré où il devait rencontrer le Président Ahmadou Ahidjo du Cameroun. Il devait par la suite retourner au Gabon et devait regagner Paris au départ de Libreville.

Il est victime d'un crash aérien. L'accident fait cinq morts. Trois gabonais, dont le neveu du Président Omar Bongo, le Colonel Alphonse Layigui, le sous-lieutenant français Doumeng mécanicien-pilote et Journiac.

Pour Bokassa et les défenseurs de la thèse de l'assassinat par sabotage, nous faisons face ici à un assassinat organisé et planifié. Cette hypothèse selon eux est corroborée par le fait que la rencontre entre Ahidjo et Journiac était *incognito*, secrète à Ngaoundéré, loin de tous les regards. Aussi, la presse nationale et française a passé sous silence l'accident ayant conduit à la mort de Journiac. Comme s'il était question d'enterrer très rapidement cette affaire. Les résultats des enquêtes menées après le drame n'ont jamais été rendues publiques ou officielles.

Et Bokassa lui-même de conclure : « Giscard est très très fort ; il a tué Journiac parce que Journiac a couché avec Catherine ».

Notons que dans la Vème République en France, il a toujours existé au sein même des services secrets, une cellule encore plus secrète, un petit noyau de tueurs chargé de réaliser les sales besognes. Cette cellule ne peut être activée que par le Président de la République. Des assassins d'État qui, dans le secret, ont commis plusieurs assassinats ciblés qui demeurent non élucidés. Ces tueurs de la République ne figurent dans aucun organigramme et aucun document administratif ne mentionne leurs activités. Il est possible que Valéry Giscard d'Estaing ait eu recours aux services de ces spécialistes des assassinats ciblés et extrajudiciaires. N'oublions pas que c'est un chasseur.

En aidant son ami Valéry Giscard d'Estaing à assassiner René Journiac, Omar Bongo payerait ainsi une dette. En effet, quelques mois plus tôt, Valéry Giscard d'Estaing avait aidé Omar Bongo à assassiner l'amant de sa femme en France.

C'est une affaire officiellement non élucidée… Mais, avec le temps qui passe, les langues commencent enfin à se délier ! C'est une histoire qui commence comme un « roman de gare » : un peintre en bâtiment, qui devient l'amant de l'épouse d'un chef d'État africain, et ça se termine lamentablement, comme dans un film de série B, avec l'assassinat de l'amant et une enquête de police qui n'aboutira jamais, au nom de la « raison d'État ».

C'est l'histoire d'un chef d'État qui, cocufié à plusieurs reprises par son épouse, a tout simplement décidé de fomenter l'assassinat de l'amant français de celle-ci et ce, sur le territoire français.

Le Jeune Albert-Bernard Bongo rencontre Marie-Joséphine Nkama en 1958, celle-ci est alors âgée de 14 ans ; les jeunes tourtereaux convolent en justes noces un an plus tard. En 1967, Albert-Bernard Bongo devient président de la République du Gabon. Quelques années plus tard, le couple présidentiel bat de l'aile : Mme Bongo (Patience Dabany) trompe son mari et celui-ci ne le supporte pas.

En janvier 1979, Omar Bongo découvre le pot aux roses : son épouse le trompe avec Robert Luong, peintre en bâtiment français qui travaille comme décorateur au palais présidentiel. Le 16 janvier 1979, le président Bongo exige l'expulsion de Robert Luong du territoire gabonais en lui intimant l'ordre de ne plus chercher à revoir son épouse.

Mais cette dernière ne l'entendra pas de cette oreille. Venue accompagner son mari en visite privée à Paris, Marie-Jo décide de fausser compagnie au

président pour une escapade amoureuse avec son amant dans un hôtel parisien (chambre 42, 4ème étage). Alerté par les services de renseignements, le président débarque en personne dans l'hôtel où se trouvent les deux tourtereaux.

Courroucé, du haut de son mètre 51, il essaie de fracasser la porte de la chambre, se fait mal à la main et crée un scandale général. Un commissariat parisien intervient, mais l'Élysée leur intime l'ordre de couvrir l'affaire et de la classer sans suite. Blessé dans son amour propre et dans sa fierté, le président gabonais décide d'utiliser ses réseaux pour liquider sans autre forme de procès l'amant de son épouse.

Le 27 octobre 1979, à 22h50, Robert Luong, 39 ans, est abattu par deux inconnus sur le parking de sa résidence de Villeneuve-sur-Lot. L'enquête, dirigée par le commissaire Roger Marion, à l'époque chef de la section criminelle du SRPJ de Toulouse, prouvera qu'il s'agit d'un assassinat commandité par des membres de l'entourage du Président du Gabon, monsieur Omar Bongo, dont l'épouse, Marie-Joséphine Nkama alias Patience Dabany, était la maîtresse de la victime.

« Prends tout, mais pas ma femme » s'exclama le président Omar Bongo. Il faut immédiatement taire cette affaire qui risque d'empoisonner les relations entre le Gabon et la France. L'État gabonais verse une forte somme d'argent en guise de dédommagement à la veuve de Robert Luong.

Revenons sur la mort de René Journiac ; ceux qui réfutent la thèse de l'assassinat fomenté par Valéry Giscard d'Estaing, en complicité avec Omar Bongo, jugent qu'il faut prendre avec des pincettes le témoignage de Bokassa qui, selon eux, était habité par la haine et la rancœur d'avoir été renversé en 1979 par Giscard d'Estaing.

Ils évoquent plutôt une possible erreur de la part du pilote due aux mauvaises conditions météorologiques (vent violent). D'autant plus que l'avion était piloté par le neveu du Président Omar Bongo ; ils voient mal Omar Bongo sacrifier son neveu dans un avion saboté. Si c'était un sabotage, il était plus plausible que Omar Bongo eût choisi un pilote avec qui il n'avait aucune proximité familiale.

Aussi, Omar Bongo aimait bien René Journiac. C'est lui qui intervient en 1977 pour faire obtenir à Ali Bongo son baccalauréat, alors qu'il l'avait raté. En effet, après un coup de téléphone de Bongo père, René Journiac,

responsable des affaires africaines à l'Elysée sous la présidence de Giscard d'Estaing, était intervenu et avait fait le nécessaire.

La thèse d'une erreur humaine est elle aussi remise en cause. Le Colonel Alphonse Layigui qui pilotait cet avion était le Chef d'État-Major des Forces aériennes gabonaises. C'était le meilleur pilote du pays. Rompu à l'exercice, il totalisait de nombreuses heures de vol dans des conditions extrêmes.

Certains estiment même qu'il s'agit d'un attentat commis par le Mathaba, une organisation de Kadhafi. En effet, le guide libyen éprouvait une haine viscérale pour Journiac. Depuis 1978, Journiac est particulièrement actif dans le dossier tchadien devenu sa priorité : pour lutter contre Kadhafi, il était parvenu à rallier le rebelle Hissein Habré à la cause française, à le « débaucher » de la rébellion et à le faire entrer dans le gouvernement tchadien.

En effet, depuis 1969, la France affronte au Tchad, de manière ouverte ou couverte suivant les périodes, les ambitions du régime libyen du colonel Kadhafi. Une question traverse alors tous les esprits : accident malheureux ou attentat libyen ?[41].

Le mystère demeure.

La disparition de Journiac nous rappelle celle du Centrafricain Barthelemy Boganda qui trouva la mort dans un accident mystérieux d'avion le 23 mars 1959. Les conditions exactes de sa mort n'ont jamais été élucidées.

---

[41] Jean-Pierre Bat. *6 février 1980 : le « Monsieur Afrique » de Giscard d'Estaing meurt au Cameroun*. 21 juillet 2015 https://www.lopinion.fr/international/6-fevrier-1980-le-monsieur-afrique-de-giscard-destaing-meurt-au-cameroun [Dernière consultation - 19.07.2022]

Affaire Dikoum (L'assassinat de Vincent Dikoum Minyem)



Une histoire qui a profondément ébranlé les valeurs au Cameroun.

Les générations actuelles ignorent ce qui s'est passé à Yaoundé, la capitale camerounaise, dans la nuit du 29 janvier 1983.

En effet, l'affaire « Dikoum » a profondément ébranlé la société camerounaise durant la décennie 80.

En apparence, les « Dikoum » étaient une famille idéale menant une vie paisible et rangée. Le couple parfait. Une femme attentionnée, un mari adorable, des enfants heureux.

Monsieur Vincent Dikoum Minyem âgé de 37 ans était cadre de banque, directeur à la CAMBANK. Un homme brillant, rigoureux, ambitieux et travailleur acharné. Il était promis à un bel avenir.

Son épouse Marinette Dikoum née Ndomè Dinde, âgée de 31 ans, était diplômée de sociologie, professeur de lycée. Belle et intelligente, elle ne laissait aucun homme indifférent.

C'est en Europe que le couple se rencontre et décide de cheminer ensemble. Le couple a 3 enfants en bas âge. Ils habitent une somptueuse villa au lieu-dit Carrefour des carreaux à Yaoundé ; un quartier chic dans les parages de l'ancien aéroport, au sud de Yaoundé. La vie de famille idéale et rêvée.

Rien *à priori* ne laissait présager l'orage dans le ciel de cette famille apparemment heureuse. Certains calmes cachent souvent des souffrances enfouies et indicibles.

L'horreur va frapper à la porte et assombrir le ciel de cette petite famille joviale.

L'assassinat de Vincent Dikoum Minyem

L'assassinat de Vincent Dikoum survient après une première tentative d'assassinat manquée, une semaine avant le meurtre, plus précisément dans la nuit du 20 au 21 janvier. En effet, les nommés Omboute Jean Pierre, Ndzana Louis-Bertin et Pouli Roger avaient déjà tenté d'assassiner monsieur Vincent Dikoum[42].

Ils avaient été recrutés par le sergent-chef Ambang Mbadjé. Embusqués dans un bosquet à l'entrée du domicile des Dikoum (sis au quartier « Aéroport ») et armés chacun d'un poignard, ils voulaient prendre monsieur Dikoum par surprise à son retour du travail et l'assassiner. Seulement, tout ne se passera pas comme prévu. Il est environ minuit lorsque M. Dikoum regagne son domicile. Il marque un temps d'arrêt devant sa villa et descend de son véhicule pour ouvrir son portail. Il s'apprête à retourner dans son véhicule lorsque deux malfaiteurs surgissent de leur cachette. Emporté par l'instinct de survie, il va se mettre à crier et prendre la fuite, échappant ainsi à ses bourreaux. Ses poursuivants désespérés vont s'évanouir dans la brousse. Bien qu'ayant entendu les cris de détresse de son époux, Marinette Ndomè ordonne aux jeunes qui vivaient avec eux de mettre la concession

[42] *Peine de mort pour Mme Dikoum et trois de ses complices. Mais Pourquoi ont-ils tué Dikoum Vincent Minyem ?* Le Messager du 18 juillet 1984.

dans l'obscurité et elle va les empêcher de sortir. Alors que, munis de torches et de machettes, ceux-ci voulaient aller au secours de Vincent Dikoum.

La première tentative d'assassinat venait ainsi de se solder par un cuisant échec. Le lendemain matin, Marinette s'en va fondre en larmes dans les bras de son amant qui lui aussi ne peut retenir ses larmes.

Les conjurés décident alors de concevoir un nouveau stratagème pour éliminer monsieur Dikoum. Ndomé leur promet même une forte somme de 3 millions de FCFA à chacun en cas de réussite de l'opération. Ambang réunit à nouveau ses hommes de main pour préparer l'exécution du plan macabre. De son côté, Ndomé Marinette s'occupe à faire partir de chez elle Mono Bloc Léa Mbome et Essame Nkongue Jean, deux jeunes étudiants qui vivent sous son toit. Ceux-ci pourraient être un obstacle à la réalisation du plan macabre. Le vendredi 28 janvier 1983 vers 18h30, une dernière séance de travail s'est tenue chez Ambang Mbadje à Etoudi, entre Marinette Ndomé, Oumboute, Djana et Pouli, pour finaliser la préparation de l'exécution du plan macabre.

Ce jour de janvier 1983, monsieur Vincent Dikoum Minyem rentre du travail à l'heure habituelle. Il trouve son épouse en train de lire comme à l'accoutumée. Rien de surprenant, madame Marinette Dikoum adore la lecture. Il s'enquiert de l'état de sa petite famille et se laisse aller aux amabilités d'usage avec ses enfants. Les enfants heureux de voir leur papa se jettent sur lui. Papa adorable, il les couvre de câlins. Marinette envoie les enfants au lit sans qu'ils aient même révisé leurs leçons.

Son épouse l'embrasse et s'empresse de lui servir à manger. Par la suite, elle lui sert un bol de lait. Monsieur Dikoum, visiblement épuisé par cette dure journée de travail, s'empresse d'ingurgiter d'un trait tout le contenu. Ce que monsieur ignore à cet instant, c'est qu'une forte dose de somnifère a été introduite dans le lait.

Pris de sommeil, Dikoum Minyem entre dans sa chambre, s'affale immédiatement sur son lit et entre dans un sommeil profond. Les enfants sont déjà couchés dans leur chambre.

Marinette peut désormais lancer l'exécution de son plan macabre. Elle a reçu dans l'après-midi trois exécuteurs qu'elle a soigneusement dissimulés dans la buanderie.

Ses trois hommes de main cachés dans la buanderie peuvent désormais entrer en action. Il s'agit des dénommés Pouli, Ndzana et Omboute. Ceux-ci se sont saoulés au whisky avant de commencer la sale besogne. Munis de longs poignards, les trois hommes pénètrent dans la chambre du pauvre Dikoum endormi et l'assassinent froidement. C'est Jean-Pierre Nkou Omboute qui va asséner le premier coup de poignard.

Pendant ce temps, Marinette est au salon en train de lire un traité sur la sociologie, en attendant l'exécution de son mari.

Le forfait commis, il faut se débarrasser très rapidement du corps. Il faut faire vite ! Le corps de Dikoum Minyem est emballé et chargé dans la malle arrière de son véhicule. Son épouse, Marinette prend le volant pour aller jeter le cadavre de son mari. Elle est accompagnée de ses trois complices. Elle fait escale au quartier Etoudi pour récupérer son amant diabolique. Ambang Mbadje Richard les y attendait en tenue camouflée de militaire. Oui ! Marinette Dikoum a un amant !

Chemin faisant, les conjurés vont s'arrêter plusieurs fois pour ramasser une grosse pierre, pour acheter à boire et pour changer une roue à la suite d'une crevaison.

Dans leur expédition morbide, le groupe s'est aussi rendu dans un bar pour fêter la réussite de l'opération. Un barman de Sa'a va témoigner que madame Dikoum et ses complices s'étaient rendus dans son établissement dans la nuit du 28 janvier aux environs de 23h00 pour prendre un rafraîchissement.

Les conjurés iront jeter le cadavre de monsieur Dikoum dans le fleuve Sanaga. Le corps sera balancé à partir du « Pont de l'enfance »[43].

Notons ici que le corps est soigneusement attaché à une pierre avant d'être jeté à l'eau ce, afin d'éviter qu'il ne remonte en surface.

---

[43] Les travaux de construction de ce pont se sont achevés en 1979, grâce à un financement suisse.
Appelé d'abord Pont Koro, il fut baptisé ensuite par le gouvernement « Pont de l'Enfance ». Le pont fut ainsi appelé parce que les revenus du péage étaient destinés au soutien du programme de protection de l'Enfance en difficulté au Cameroun. Cela n'a pas duré et la guérite du péage est en ruine depuis des années.

Le commando dirigé par Ambang Mbadjé se disperse. Ndjana et Pouli prennent la route de Ntui. Ambang, Oumboute et Ndomé quant à eux retournent au domicile des Dikoum pour effacer toutes les traces du crime.

Le lendemain matin (un samedi) à leur réveil, les enfants demandent à leur mère où est leur père. « Il est allé au village et ne reviendra que demain » répond-elle pour rassurer ses enfants.

Vers 11 heures, Ndomé Marinette se rend chez sa coiffeuse à l'école de police. De retour chez elle, Ndomé réunit ses enfants qu'elle va laisser chez son amant. Avec son amant, elle se rend à Nguete par Ntui, le village natal de celui-ci. Ils y retrouvent Ndjana et Pouli.

Ambang Mbadje présente Ndomé à sa famille comme étant sa fiancée. Après une nuit passée au village, Ndomé et son amant diabolique regagnent Yaoundé le dimanche soir[44].

L'amant diabolique va carrément venir s'installer chez monsieur Dikoum avec son petit frère Awono Mbadje Jean Marie.

Aux alentours de 20h, Manguelé Dikoum, le frère aîné du défunt arrive et demande à voir son cadet ; Marinette lui fait comprendre que celui-ci est au village. Vers 2h, Manguelé Dikoum revient et fait comprendre à Marinette que personne n'a vu Dikoum au village. C'est alors que Marinette soutient que Vincent Dikoum devait rencontrer son patron avant de se rendre au village. Ces informations contradictoires intriguent fortement Manguelé Dikoum.

Pas de nouvelles de monsieur Dikoum à son lieu de travail, sa famille non plus n'a pas de ses nouvelles. L'Alerte générale est lancée ! La police est alertée et dès le lendemain même, les fins limiers de la police passent à l'action.

---

[44] *Peine de mort pour Mme Dikoum et trois de ses complices. Mais Pourquoi ont-ils tué Dikoum Vincent Minyem ?* Le Messager du 18 juillet 1984.

Les assassins

Il s'agit des dénommés Marinette Ndomé, Ambang Mbadje Richard, Pouli Roger alias le géant, Ndzana Louis-Bertin alias Etogo Ombougou et Omboutou Jean-Pierre. Qui sont-ils ?

Comment est-ce que Marinette Ndomé a rencontré Ambang Mbadje Richard ?

Penchons-nous sur le profil de Marinette Ndomé. Qui est Marinette Ndomé ?

Ndomé Dinde Marinette a vu le jour le 9 septembre 1952 à Kounang Dibombari. Elle a fait de bonnes études. Elle est titulaire d'une licence en sociologie. Elle est professeur certifiée, en service au ministère de l'Éducation nationale.

Elle convole en justes noces pour la première fois avec le dénommé Njoh Dikoumé qu'elle croyait être un grand homme d'affaires, propriétaire d'une imprimerie à Paris. Elle découvre plus tard que cet homme qu'elle avait rejoint en France n'était qu'un manutentionnaire. Marinette va l'abandonner avec le bébé issu de leur union[45].

Elle va par la suite épouser monsieur Vincent Dikoum, riche cadre dans la banque. De cette union, naîtront trois enfants âgés de 9, 6 et 3 ans au moment du drame.

Marinette a des amants et est attachée aux pratiques de protection mystique. En 1982, alors qu'elle cherche un guérisseur pour se laver le corps, elle rencontre une certaine Ngo Mbamba Martine, vendeuse à la coopérative militaire qui affirme pouvoir la guider dans sa démarche. Selon Le Messager : « elle souhaiterait reconquérir un monsieur qui est un grand dans ce pays avec qui elle vivait et qui veut la lâcher ».

Ngo Mbamba Martine va lui présenter un certain Ambang Mbadje Richard qui, un jour, lui avait confié qu'il avait hérité de son grand-père le don de guérir. Elle lui fera comprendre qu'elle est martiniquaise et s'appelle Dady.

Très vite, le guérisseur devient l'amant de la patiente. Une forte idylle naîtra entre les deux à tel point que Ndome Dinde Marinette profitera des absences de son époux Vincent Dikoum pour héberger son amant au

---

[45] *Peine de mort pour Mme Dikoum et trois de ses complices. Mais Pourquoi ont-ils tué Dikoum Vincent Minyem ?* Le Messager du 18 juillet 1984.

domicile familial. Elle va présenter celui-ci aux membres de sa famille comme étant l'ami intime de son petit frère nommé Léa Jean Jacques, étudiant en France.

Ambang Mbadje Richard est né le 1 er janvier 1948 à NGUETE - NTUI. Il est sergent-chef en service au ministère des Forces armées.

Ndjana Louis- Bertin alias Etogo Omboutou est né le 7 novembre 1950 à Nguete - Ntui. Sans profession, il est un repris de justice.

Pouli Roger alias le géant est né un 18 octobre à Kousse. Il est un maçon domicilié à Douala.

Oumboute Nkou Jean-Pierre est né le 9 octobre 1952 à Kela - Ntui. Il est maçon à Yaoundé.

L'arrestation des assassins

Un crime n'étant jamais parfait, les assassins ont laissé plusieurs indices qui vont permettre à la police de les confondre.

Le chef de brigade de la Police judiciaire du Centre-Sud, Bitnkou Clément, et l'inspecteur Seg Seg mènent l'enquête. Les premiers indices tombent.

Le lendemain du crime, le boy de la maison affirme avoir trouvé la baignoire remplie de sang et relève aussi avoir trouvé les draps ensanglantés. La coiffeuse interrogée affirme avoir été intriguée par la poussière contenue dans les cheveux de Madame Dikoum. Marinette lui aurait répondu avoir effectué un voyage sur Obala.

Le gérant du bar du coin affirme avoir reçu madame Dikoum en compagnie de plusieurs hommes et visiblement, ils célébraient la réussite d'un événement.

Devant ce faisceau d'indices concordant contre elle, Marinette passe aux aveux et reconnaît être l'instigatrice de l'assassinat de son époux : « Je me rends compte que j'ai commis une bêtise monumentale et je regrette déjà cet acte, tout ce que je peux vous demander, c'est de m'aider à m'en sortir, car j'ai trois enfants absolument charmants. Ces enfants sont privés de la chaleur paternelle, il ne leur reste que celle de leur mère ; je compte beaucoup sur votre clémence ».

Elle fond en larmes et dévoile tout. Pour se dédouaner, elle essaie de jouer le rôle de l'épouse bafouée et déclare que le mobile de son acte est une discorde ancienne entre son époux et elle. Celui-ci, dit-elle, avait une maîtresse avec qui il a dilapidé l'argent de la famille (31 millions) et à qui il a fait un enfant.

Le véritable mobile du crime est tout autre : elle a tué son époux pour pouvoir filer le parfait amour avec un certain Ambang Mbadje Richard, militaire, sergent-chef vivant à Bafang. Elle indique à la police où se trouve le corps de son époux. Il faut à présent mettre la main sur les complices du meurtre. Des messages d'appels à témoins et des photos avec l'indication « Wanted » sont affichées un peu partout et diffusées à la Une de Cameroon Tribune.

Il faut à présent repêcher le corps perdu au fond du fleuve. Une brigade des hommes-grenouilles des forces navales, basée à Douala, est mise en mission spéciale. Deux des exécuteurs sont arrêtés. Ceux-ci vont donner des indications aux hommes-grenouilles qui sont à la recherche du corps. Le cadavre est repêché après trois jours. Monsieur Dikoum est inhumé dans son village natal à Sepp, arrondissement de Makak, département du Nyong-et-Kellé. Cette affaire sordide est traitée avec une certaine diligence. On adjoint la compétence de l'armée à celle de la police.

L'amant Ambang Mbadje et un autre exécuteur Jean-Pierre Omboute sont en cavale. Le mandat d'arrêt de Ambang qui s'était enfui en Centrafrique a été exécuté le 12 août 1983. Il a été arrêté et extradé au Cameroun un peu plus de 6 mois après le crime commis au quartier aéroport à Yaoundé. Au moment de son arrestation en Centrafrique, il a cherché une faille pour échapper à son extradition. Il va demander aux autorités centrafricaines de le considérer comme un réfugié politique. Ce qui explique le temps assez long pris par les autorités centrafricaines pour autoriser cette extradition. Ceux-ci tenaient à s'assurer que celui-ci n'avait pas d'antécédent politique et était réellement un criminel recherché.

Oumboute Nkou Jean-Pierre quant à lui était toujours en cavale au moment du procès le 13 juillet 1984.

Lorsque Madame Dikoum est traînée à l'hôpital central de Yaoundé pour procéder à l'identification du cadavre, une foule survoltée, prête au lynchage l'y attendait. Les femmes étaient comme, hystériques de rage. Trahies, bouleversées, elles hurlaient leur colère, et parlaient d'une trahison qui va ruiner la confiance au sein des ménages.

Le procès va attirer une foule nombreuse ; une véritable marée humaine. Malgré l'absence de communication sur la date de tenue de ce procès, le palais de justice fut pourtant assiégé par une foule monstre.

La partie civile est représentée par maître Manguelé Dikoum, le frère aîné du défunt.

Marinette Ndomè Dikoum et ses complices seront jugés et condamnés en juillet 1984 au tribunal de grande instance du Mfoundi. Le tribunal était présidé par M. Elame Dipoko, le siège du ministère public était occupé par M. Jounko ; Me Meka Bernadette tenait le plumitif. En ce qui concerne les avocats, la partie civile était représentée par Maîtres Bogmis Bilong et Bell. La défense des mis en cause était assurée par Maîtres Mbock, Nanacl, Makende Bebe et Dissake.

Au terme d'une audience marathon d'environ 12 heures d'horloge, Ambang Mbadje Richard, Ndjana Louis-Bertin et Omboutou Jean-Pierre ont été condamnés à la peine de mort. Pouli Roger quant à lui s'en est tiré avec 10 ans d'emprisonnement. La cour va juger qu'il n'a été qu'un instrument entre les mains des forces du mal. Maçon domicilié à Douala, Pouli était de passage à Yaoundé au moment où se tramait entre les amants diaboliques, l'exécution de Dikoum. Il aurait donc été embarqué dans une affaire dont il ignorait les contours.

Voici la sentence : « Le tribunal après avoir délibéré conformément à la loi déclare les accusés Ambang Mbadjé Richard, Madame Dikoum née Ndomé Dinde Marinette, Oumboute Nkou Jean Pierre, Ndzana Louis Bertin, Pouli Roger coupables des faits de tentative d'assassinat, et Ndzana de faux et usage de faux : accorde de larges circonstances atténuantes à l'accusé Pouli Roger en raison de sa bonne foi.

En répression, condamne Ambang Mbadjé Richard, Madame Dikoum née Ndome Dinde Marinette, Omboute Nkou Jean Pierre, Ndzana Louis Bertin à la peine de mort par fusillade à la place publique. Condamne Pouli Roger à 10 ans d'emprisonnement ferme. Décerne un mandat d'arrêt à l'audience à l'encontre du condamné à mort Omboute Nkou Jean pierre en fuite. »[46]

---

[46] MEKE MPEMBI Francis. *Mme Dikoum, son amant, le sergent-chef Ambang et deux de ses complices condamnés à mort*. Cameroon Tribune du 17 juillet 1984.

Plusieurs rumeurs avaient voulu donner une coloration politique et économique à cette affaire. A l'occasion du procès, le ministère public, dans ses réquisitions, a tenu à lever toute équivoque sur cette affaire. Selon le ministère public : « Certains journaux avides de sensationnel et mal informés en matière procédurale, galvanisés par le comportement d'un public avide également de sensations fortes ont, à travers des analyses fallacieuses et des rapprochements décousus, fait état de ce que cette affaire, qui a reçu la dénomination "affaire Dikoum" avait à la fois une coloration politique et économique … Mieux que quiconque, nous, représentants du ministère public, beaucoup plus soucieux de la manifestation de la vérité, avons recoupé tous les renseignements au cours de l'information judiciaire, et il est loisible d'affirmer aujourd'hui sans courir le risque d'être démenti qu'il n'en est rien. L'idée de politique n'y étant même que par le sergent-chef Ambang ; ce dernier connaissant les règles du droit international en matière d'extradition a voulu en profiter pour obtenir le statut de réfugié politique en République sœur de Centrafrique et s'assurer de l'impunité »[47].

« Par ailleurs, ajoute-t-il, de la prison de Mfou où elle était en détention préventive, dame Dikoum n'a-t-elle pas fait parvenir à son amant Ambang une correspondance dans laquelle elle lui donnait des directives à suivre devant le tribunal et, pour ce faire , elle lui recommandait selon un scénario monté par elle de dire entre autres que feu Dikoum lui a fait part quelque temps après qu'ils soient devenus des amis, qu'il recevait des lettres anonymes de menaces de mort, et ce, parce qu'il avait découvert un trafic de fausse monnaie à la cameroon-Bank ? »[48]

« N'était-ce pas là, conclut-il, un moyen de masquer la vérité ? Et pourtant feu Dikoum Minyen Vincent, directeur adjoint des opérations financières était chargé de la comptabilité, de l'élaboration des pièces comptables et à en croire les responsables de la Cam-bank, il n'avait pas de relations professionnelles avec les clients, et de surcroît, ne pouvait influencer le circuit monétaire »[49].

---

[47] MEKE MPEMBI Francis. *Mme Dikoum, son amant, le sergent-chef Ambang et deux de ses complices condamnés à mort*. Cameroon Tribune du 17 juillet 1984.
[48] MEKE MPEMBI Francis. *Mme Dikoum, son amant, le sergent-chef Ambang et deux de ses complices condamnés à mort*. Cameroon Tribune du 17 juillet 1984.
[49] MEKE MPEMBI Francis. *Mme Dikoum, son amant, le sergent-chef Ambang et deux de ses complices condamnés à mort*. Cameroon Tribune du 17 juillet 1984.

Les condamnés feront appel et la sentence sera confirmée en appel.

Le tribunal, considérant la responsabilité de mère de Marinette Dikoum, va par la suite lui éviter la peine capitale. Sa peine de mort est commuée à la prison à vie. Détenue modèle et exemplaire, elle va bénéficier d'une série de remises de peines. Après près de 26 années de prison, elle sera libérée. Elle a alors 56 ans. En prison, elle a consacré sa vie à Dieu, a demandé pardon au créateur et s'est mise au service des pauvres : « Jésus m'a aimée, m'a pardonnée parce que Dieu est amour ; j'ai commencé à ne vivre que pour lui » disait-elle.

Libération de Marinette Dikoum

Elle est sortie définitivement de prison et mène une vie paisible aux côtés de sa famille.

Voici les explications données par Bidias Menik, régisseur de la prison principale de Mfou à sa première libération du 16 janvier 2007 : « Par un premier décret du chef d'Etat daté de 1997, la peine de prison à vie de madame Dikoum a été ramenée à 20 ans de prison. En 1999, un autre décret lui a accordé encore une remise de trois ans. En 2002, la peine était réduite de trois ans. Même chose en 2004 et le décret du 26 décembre 2006, lui accorde encore trois ans. Ce qui fait que sur les 20, elle a bénéficié de 12 ans de remise. Aujourd'hui, elle sort parce qu'elle devait normalement sortir le 26 décembre 2006. Elle doit donc être immédiatement libérée. Par rapport à la date de son entrée, elle a pratiquement fait autour de 24 ans de prison. Pendant son séjour, elle a eu un comportement exemplaire. Elle a pris sa peine avec philosophie. Ce n'est pas moi qui dois le dire, mais je crois qu'elle s'est repentie. Son nom restera lié à celui de la prison parce qu'elle entre en 1983 alors que la prison a été créée en 1977 et prévue pour les femmes et les délinquants mineurs. Donc, elle a pratiquement vécu la naissance et la maturation de la prison »[50].

Voici ses premières déclarations à la presse à sa sortie de prison : « C'est surtout parce que j´ai eu le courage de demander sincèrement pardon à la nation camerounaise, à ma belle-famille, à mes enfants et même, je suis allée jusqu'à sortir un livre.

[50] NDOUYOU - MOULIOM Jocelyne. *Madame Dikoum sort de prison*. Cameroon Tribune du 17 Janvier 2007.

Pas pour me faire de l'argent, mais pour éduquer la nation camerounaise, les femmes, les hommes, pour prévenir la jeunesse sur ce qui peut arriver un jour, leur dire que si moi je l'ai fait par ignorance, parce que j´étais jeune, alors qu´ils ne le fassent jamais.

Et que, s'il y a une voie à suivre pendant que nous sommes dans notre voyage terrestre, c'est Jésus. Ce que je ressens aujourd´hui, c´est qu´il a été mon ami de tous les temps. C´est lui qui a touché ceux qui sont revenus à de bons sentiments, pour qu'enfin je sois enfin libre devant les hommes. » [51]

Et lorsque le journaliste qui l'interviewe à sa sortie lui demande : « Y'a-t-il quelqu'un qui vous attend hors d'ici ? », elle répond : « Oui, j'ai quelqu'un qui m'attends dehors ! »

Aux débuts des années 2000, l'écrivain Charles Ateba Eyené est allé à la prison de Mfou rencontrer les exécuteurs du crime crapuleux, il les a interrogés et en a fait un livre : « Affaire Dikoum, entretien avec les accusés ».

Libérée le 16 janvier 2007, la célèbre détenue de Mfou avait de nouveau été interpellée le vendredi 23 mars 2007 et reconduite en prison. En effet, ce jour-là, Marinette Dikoum était venue rendre une visite de courtoisie à ses anciens codétenus. C'est alors que des détenus en corvée libre lui feront savoir qu'il y a un mandat d'arrêt contre elle et qu'elle est activement recherchée. Informée de la présence de la veuve noire, le procureur de la République Joseph Belporo fait signe aux éléments de la brigade de gendarmerie de Mfou de l'appréhender. Elle va prendre la poudre d'escampette au volant d'une Toyota Tercel. Les gendarmes déterminés vont se lancer à ses trousses à bord d'un 4 x 4. Il s'en suivra une rocambolesque course-poursuite à l'issue de laquelle la fugitive sera interpellée aux environs du Collège Père Monti, avant d'être transférée à la prison de Mfou, après un bref détour par la brigade de Nkomo[52].

Pourquoi est-elle renvoyée en prison alors que sa sortie avait été largement médiatisée ? C'est le silence général au niveau des autorités. Les quidams qui ont assisté à cette course-poursuite quant à eux se livrent à des conjectures :

---

[51] NDOUYOU - MOULIOM Jocelyne. *Madame Dikoum sort de prison*. Cameroon Tribune du 17 Janvier 2007.

[52] Alain TCHAKOUNTE. *Mme Dikoum renvoyée en prison*. Cameroon Tribune du 27 mars 2007.

« Et devant le silence du procureur, les supputations vont bon train. Si des sources parlent de " trafic dans la remise de peine ", d'autres parlent de mauvaise interprétation de la mesure de remise de peine. Une source fait notamment savoir que ses co-meurtriers auraient relevé qu'ils devaient jouir aussi de la même clémence, parce qu'ayant été emprisonnés pour le même délit. Pour un juriste, les amendes liées aux enquêtes lors du crime en 1983 et non payées par la prisonnière pourraient effectivement la rattraper et la pousser à passer quelques années de plus, pour couvrir ces amendes. »[53]

Tout le monde s'était alors laissé aller à toutes sortes de supputations, jusqu'à ce que le ministre de la Justice Amadou Ali donne l'information selon laquelle il y avait eu du trafic dans la remise de peine dans ce dossier. Le doigt accusateur est pointé sur le régisseur de la prison. Ceci explique alors les propos laudateurs tenus par ce régisseur dans la presse à l'endroit de Mme Dikoum le jour de sa sortie de prison médiatisée de janvier 2007.

La thèse du trafic de remise de peine est finalement confirmée et Marinette Ndomè sort définitivement de prison le 03 mars 2009, après 26 années passées derrière les barreaux.

Cette affaire a profondément bouleversé les valeurs au Cameroun et a même inspiré plusieurs autres crimes sordides. On notait alors une flambée de ce type de meurtre au Cameroun en cette année 1983. Citons quelques cas parus dans la presse : « Lékié, crime à Etam Kouma : un mari exécuté par son épouse à coups de machette », « Drame à Etoudi. Elle blesse mortellement son mari »[54].

Dans l'un des cas cités, Madame Elé, la meurtrière avait suivi son mari dans un bar et, au cours d'une dispute qui s'était déclenchée dans ce bistrot, Madame Elé avait alors dit publiquement à son mari : « Je vais te tuer, tu vas voir ! Pour aller jeter le corps de son mari dans la Sanaga, Madame Dikoum avait utilisé une voiture de luxe. Quant à moi, je ne te donnerai pas cet honneur-là. Après t'avoir tué, ton corps sera transporté dans une camionnette Opep comme un clochard ». Après les paroles, elle est passée à

---

[53] Alain TCHAKOUNTE. *Mme Dikoum renvoyée en prison*. Cameroon Tribune du 27 mars 2007.

[54] Daniel Anicet Noah. *Dikoum, le crime inaugural*. Les cahiers de Mutations du 31 octobre 1996.

l'acte. Elle a tué son mari. Meurtre avec préméditation inspiré de l'affaire Dikoum.

Il va même naître l'expression « Dikoumiser Marinettement » qui signifie tout simplement « assassiner son époux de la même manière que Marinette Dikoum ». Pour faire allusion à une femme qui tue, qui assassine son époux.

L'affaire a généré la phobie du mariage chez les hommes célibataires, la méfiance chez les hommes mariés.

Cette affaire a fait naître les tensions et suspicions au sein des foyers. Les époux étaient pris de panique, craignant qu'ils pourraient connaître le même sort que monsieur Dikoum, de la main d'une épouse apparemment innocente et inoffensive. En effet, Marinette Dikoum avait l'air inoffensive. L'allure frêle et le regard attendrissant, on lui aurait donné le bon Dieu sans confession. Et pourtant, elle a fait assassiner celui qui fut pendant 12 ans son mari.

Que sont devenus les autres assassins ?

Les assassins étaient à la prison de Yoko, de Mfou et Tcholliré. Ils ont été tous libérés et vivent dans leur village.

Même si la thèse de l'assassinat semble la plus plausible, de nombreuses zones d'ombre demeurent dans cette affaire.

Comment expliquer et justifier les remises de peine dont ont bénéficié les principaux assassins alors qu'ils étaient condamnés à mort ? On se souvient que NDjomzeu et Oumbé, les assassins de la famille Mpondo avaient été exécutés alors que la grâce présidentielle leur avait été refusée.

Où est passé le fugitif Jean-Pierre Nkou Omboute, celui-là même qui a porté le premier coup de poignard sur monsieur Vincent Dikoum ? Au moment du verdict du procès, il était toujours en cavale. A-t-il finalement été arrêté ? Comment peut-on avoir réussi à faire arrêter et extrader Ambang Mbadjé Richard de la Centrafrique et être incapable de mettre la main sur Jean-Pierre Nkou Omboute ?

Charles Ateba Eyene, après s'être entretenu avec les accusés dans le cadre de son ouvrage « Affaire Dikoum : Entretiens Avec Les Accusés », trouve que cette affaire demeure non élucidée et n'a pas fini de livrer ses secrets.

Joseph Tchundjang Pouemi



Qui est Joseph Tchundjang Pouemi ?

Joseph Tchundjang Pouemi est né le 13 novembre 1937 à Bangoua, au Cameroun. Il est le fils de Sadrack Pouemi, agriculteur à Bangoua. Après ses études primaires à Bangoua, il s'inscrit au collège moderne de Nkongsamba où il obtient son BEPC en 1955. Du fait d'une mesure d'internement, il interrompt ses études pour servir comme instituteur à Pitoa, dans le nord Cameroun de 1955 à 1958. Malgré cela, il prépare son baccalauréat par correspondance et le décroche brillamment en 1959.

Nanti de son baccalauréat, il s'envole en 1960 pour poursuivre ses études supérieures à l'Université de Clermont-Ferrand. De 1960 à 1964, il y effectue des études de mathématiques, droit et sciences économiques. Nanti

de sa licence en 1964, il est admis à l'École nationale de la statistique et de l'administration économique (ENSAE) de Paris. Il en sort diplômé du cycle des administrateurs en 1967.

Ingénieur statisticien, il réussit en 1966 un D.E.S de sciences économiques et en 1968, un D.E.S de sciences politiques.

En 1968, il soutient brillamment une thèse de Sciences économiques préparée sous la direction de Pierre Massé, le père des plans français sous le titre « Les critères de choix des projets d'investissement en pays sous-développés par les organismes internationaux : fondements théoriques et problèmes d'applications ».

En 1970, il soutient une seconde thèse qui s'intitule « Considérations sur les comptes nationaux du Cameroun ».

Il rentre au Cameroun et se met immédiatement au service de la nation.

Il est directeur du stage Carnegie pour la formation des diplomates qui va donner naissance à l'Institut des Relations Internationales du Cameroun (IRIC).

En janvier 1972, il est reçu au concours d'Agrégation de Droit et des Sciences économiques (option sciences économiques et de gestion). Il devient ainsi le premier Camerounais à être reçu à ce concours.

Après avoir été tour à tour maître-assistant puis maître de conférences agrégé, il est nommé professeur titulaire à l'Université de Yaoundé. En 1973, il est nommé Chef de Département des Sciences économiques, fonction qu'il occupe jusqu'en 1975. On lui confie la Direction de l'Institut d'administration des entreprises (IAE).

C'est de ce dernier poste qu'il obtient sa mise en disponibilité et se rend en Côte d'ivoire en 1975 où il est nommé professeur à l'Université d'Abidjan et dirige le département d'Économie publique. En effet, panafricaniste dans l'âme, il voulait former idéologiquement les économistes camerounais et africains. Lorsqu'on lui retire la direction idéologique de la formation des étudiants, il est frustré et décide de s'en aller en Côte d'ivoire.

En qualité d'économiste en chef, il collabore et participe aux travaux et études du Bureau National Ivoirien d'Études Techniques et du Développement (BNETD) du Ministère du Plan. À ce titre, il assure la direction de nombreuses études, notamment sur les problèmes monétaires.

En 1977, Joseph Tchundjang Pouemi rejoint le Fonds monétaire international (FMI) à Washington. Il démissionne deux ans plus tard du fait d'un désaccord total avec les prescriptions économiques et monétaires de cet organisme. Ce séjour lui a inspiré son livre à succès et visionnaire : « Monnaie, Servitude et Liberté ». Ouvrage dédié « à tous les enfants d'Afrique que l'intolérance a privés de la joie de servir la terre nourricière ».

Membre titulaire de l'Institut International de Statistiques, il retourne au Cameroun en 1979 et est nommé professeur au Centre universitaire de Douala, nouvellement créé. Il en deviendra le directeur général en août 1983, fonction qu'il assume jusqu'en août 1984.

Professeur des techniques quantitatives à l'École supérieure des sciences économiques et commerciales du centre, il y est nommé Chef de Département d'Analyse de données et Traitement de l'Information en 1983.

Il est appelé à officier à l'université de Yaoundé à la rentrée académique 1984-1985, c'est à ce moment-là qu'il décède brutalement.

Suicide ou Assassinat ?

Le Pr Joseph Tchundjang Pouemi est mort le 27 décembre 1984 de manière mystérieuse à l'âge de 47 ans ; à la fleur de l'âge. On retrouve son corps inanimé dans sa chambre. Notons que pendant qu'il était directeur du centre universitaire de Douala, il logeait à l'hôtel et chez un ami.

En effet, sa maison, il l'avait construite à Bamenda lorsqu'il est revenu du FMI en 1979. Et lorsqu'il n'était pas à l'hôtel, il habitait chez son ami Tiémaleu.

Remplacé à la tête du Centre Universitaire de Douala, il vivait donc chez son ami à Bonabéri, en attendant de résoudre son problème de logement à Yaoundé où il avait été affecté pour enseigner à l'université.

Les rumeurs les plus folles vont circuler au sujet de sa mort. On parle alors d'assassinat, d'empoisonnement et même de suicide.

Beaucoup pensent qu'il a été éliminé. Un assassinat déguisé en suicide. Mais par qui et pourquoi ?

Pour les tenants de la thèse de l'assassinat, le Professeur Joseph Tchuindjang Pouemi aurait été empoisonné, payant ainsi le prix de son

engagement pour l'indépendance économique et sa libération de la servitude du joug colonial. Très en avance sur son temps, il dérangeait. Il dérangeait qui en fait ? : « Il dérangeait les petits magouilleurs de bas étage, les ministraillons, les obscurs bureaucrates, les tyranneaux de campagne, les parvenus, les intellectuels organiques qui, une fois investis de la moindre parcelle de l'autorité de l'Etat, exigent que tout le monde leur baise les pieds »[55].

Il était anticonformiste et refusait de courber l'échine. Il s'est fait beaucoup d'ennemis au fil du temps.

Son livre « Monnaie, Servitude et Liberté », paru en 1979, est resté dans les annales et est d'une actualité décoiffante alors que les états africains remettent en question le Franc CFA. Le Pr Joseph Tchuindjang Pouemi n'avait-il pas dit dans ce livre : « La France est, en effet, le seul pays au monde à avoir réussi l'extraordinaire exploit de faire circuler sa monnaie, et rien que sa monnaie dans des pays politiquement libres ».

Il a eu l'intelligence précoce de poser bien avant tout le monde l'indépendance monétaire au fondement de la véritable souveraineté. Tchundjang Pouémi brosse un tableau réaliste des ravages de la domination du FMI – selon lui Fonds de Misère Instantanée – dont il annonce la fonction : « Il aidera à contenir les ambitions des pays d'Afrique, d'Amérique latine et d'Asie qui aspirent à un mieux-être, désormais admis comme condition sine qua non de la paix, mais inacceptable, parce qu'il implique au moins un ralentissement du rythme de la consommation en Occident. ».

Ce livre fait de lui un véritable visionnaire, mieux un prophète.

L'éditeur (2ème édition MENAIBUC)[56] résume cet ouvrage en ces mots : « Si l'on admet que le pouvoir économique confère le pouvoir politique, alors, on doit admettre que le pouvoir monétaire confère le pouvoir politique. En fait, la monnaie est au cœur même des économies modernes dont elle commande les mouvements. L'Afrique indépendante, faute de l'avoir compris, ou en feignant de ne pas le comprendre, soit en démissionnant, sans raison, devant ses responsabilités monétaires, soit en les

---

[55] S. MINMEKEM. *Tchundjang Pouemi : L'insoumis*. Le Messager, 25 janvier 1985.

[56] C'est en 2000 que le livre sera réédité par Ménaibuc, une maison d'édition basée à Paris.

utilisant pour nourrir une administration répressive, qu'il s'agisse de l'année ou des "technocrates", a auto-réprimé le système économique et bloqué le progrès.

Le système monétaire international, savamment construit après la Seconde Guerre mondiale pour organiser le drainage des ressources de la périphérie au centre, s'est écroulé devant les légitimes aspirations des peuples à participer à l'amélioration du bien-être. Sa débâcle actuelle n'est que la projection, dans la réalité, de tentatives pour contrarier l'histoire. Joseph Tchundjang Pouemi soutient qu'il y a des voies d'espoir et suggère des approches.

On ne pourra pas lui reprocher de manquer de rigueur, de clarté, et de simplicité. »

Dans un article publié le 14 février 2018 dans Mondafrique, Vincent-Sosthène Fouda-Essomba écrit au sujet de la mort de l'économiste : « Il ne fait aucun doute que Joseph Tchundjang Pouemi a été assassiné - mais par qui et pourquoi ? Avec qui a-t-il fait le trajet Yaoundé-Douala la veille de son décès ? Est-il mort à Douala ou à Yaoundé ? S'est-il donné la mort dans un hôtel de Douala ? Est-il décédé dans une clinique à Douala ? Son frère cadet avec qui il aurait dîné la veille de son décès, pourquoi s'est-il exilé aux USA ? Quel a été le rôle des « frères » qui ont distrait ses travaux et ses thèses travaux ? Pourquoi au Cameroun personne n'a jamais voulu ouvrir le dossier du décès du professeur Tchundjang Pouemi ? Pourquoi les professeurs de sciences économiques camerounais qui savent presque tout sur le maquillage des travaux de Tchundjang Pouemi n'ont jamais rien dit et se contentent de faire circuler ses travaux sous cape en ayant pris soin d'effacer son nom ? Voilà autant de questions que nous devons nous poser aujourd'hui au moment où beaucoup s'interrogent sur la place de l'intellectuel dans notre pays ? ».

La version officielle sur sa mort parle de suicide par overdose de médicaments. Mais on n'en sait pas plus. Comment se serait-il suicidé et pourquoi ?

Peut-être trouverons-nous des réponses à ces interrogations en explorant les derniers jours du brillant économiste avant son décès.

Au moment où s'est produit le drame, le Pr Joseph Tchundjang Pouemi vivait chez son ami au quartier Bonabéri. Cet ami était en mission en Europe depuis mi-novembre. Le Pr Joseph Tchundjang Pouemi vivait donc

dans cette maison avec les enfants et neveux de cet ami. Le jour avant sa mort, le Pr Joseph Tchundjang Pouemi s'est rendu, comme à l'accoutumée au Centre Universitaire, même s'il avait été remplacé à la tête de ce centre et envoyé à Yaoundé. De retour à la maison, il se serait retiré dans sa chambre située à l'étage[57]. On l'a néanmoins entendu faire quelques va-et-vient à la cuisine pour chercher de l'eau fraîche. Les habitudes du professeur étaient connues dans cette maison. Très peu loquace et solitaire, il préférait s'étendre sur le canapé ou alors s'enfermer dans sa chambre pour lire. C'est notamment pour cela que la famille ne va pas s'inquiéter ce soir-là lorsqu'ils ne le verront pas. Puisque sa voiture était présente au garage ; il n 'y avait pas lieu de s'inquiéter. On se disait qu'il était probablement enfermé dans sa chambre en train de lire. Ce n'est que comme le raconte Pius Njawé, le lendemain matin que son corps sans vie sera découvert :

« Le lendemain matin, lorsque la grande fille en passant dans le couloir constate vers 8 heures que la chambre du professeur était entr'ouverte, elle s'avance pour lui lancer le familier "Bonjour professeur". La réplique habituelle ne lui parvient pas. Le professeur était-il donc déjà sorti ? Un coup d'œil par la fenêtre en direction du garage pour en avoir le cœur net : le véhicule est bien là. Elle revient donc vers la chambre pour regarder de plus près. Étrange ! Non seulement leur hôte est là, mais il est étendu à plat ventre sur le plancher, à côté du lit, habillé d'un simple caleçon, et saigne de la bouche.

Elle l'appelle : silence. Elle le touche : il est froid. Elle alerte les voisins qui accourent, mais... ne pourront plus que la conduire au commissariat de police le plus proche. Car Tchundjang a rendu l'âme. Comme on donne une gifle...

L'arrivée de la police sur les lieux permet de découvrir des correspondances que le défunt aurait destinées entre autres à sa mère, à son demi-frère et à un de ses amis ; aux unes et aux autres, il demande qu'on lui pardonne son geste, avant d'indiquer à son demi-frère son attaché-case qui contient, en plus d'une somme de 570 000 francs, un chèque de 2 millions CFA. Les 570 000 francs devaient servir à transporter sa dépouille jusqu'à Bangwa, son village natal, pour qu'il soit enterré près de son père et les 2 millions FCA à organiser ses funérailles. Les investigations de la police auraient également

---

[57] NJAWE Pius. *Hommage à un illustre disparu...* Le Messager, 25 janvier 1985.

permis de découvrir à l'extérieur de la maison, mais au niveau de la fenêtre de la chambre du professeur, des tubes de nivaquine et de flavoquine entamés. On croit ainsi pouvoir déduire qu'après en avoir pris une bonne dose, Tchundjang aurait jeté les flacons par la fenêtre avant de subir l'effet toxique de ces produits. »[58]

Pour les intellectuels proches de Tchundjang Pouémi, si suicide il y a eu, alors on l'a suicidé ; on l'a poussé à se suicider : « En effet, c'est un suicide d'un autre genre en ce que le Professeur Tchundjang Pouemi a été suicidé par la société qu'il avait pour seule ambition de servir, de porter au cime des sociétés modernes. Oui, notre illustre disparu a été suicidé par ceux qui, par cupidité, usent de le pouvoir d'État qu'ils détiennent pour faire et défaire les compétences intellectuelles de ce pays. »[59]

« Personne ne reproche au Pouvoir d'avoir limogé Tchundjang du centre universitaire de Douala, pour lui substituer un philosophe qui, suivant Aristote, est censé tout savoir, même l'économie politique. Mais pourquoi l'avoir nommé, s'il fallait aussitôt, le déloger de la place ? Certes les voies du pouvoir sont insondables, et le cynisme reste encore une de ses meilleures armes. Mais pourquoi retourner ces armes contre le meilleur de ses fils, quand on est à la fois le père et la mère de l'homme si fragile qui retourne à l'argile ? »[60]

Pour MONGO BETI, il a été suicidé : « Personne ne parle jamais du franc CFA. Sans doute pour avoir publié, en 1980 un livre-brûlot sur cette question, le très brillant économiste camerounais Tchundjang Pouemi a été "suicidé" en décembre 1984 »[61].

Le journaliste Jean Baptiste SIPA a analysé brillamment la thèse du suicide : « Par contre, il nous semble plus logique de penser que notoirement victime d'un phénomène de rejet dans son propre pays, à tort ou à raison, l'homme qui avait pourtant bâti son éthique de vie sur une forme de service public, se sentant comme réduit à la dernière limite acceptable de l'humiliation et de l'inutilité, ait décidé de mettre fin à ses jours. Dans cette hypothèse, il faut croire qu'il est mort comme il voulait vivre : avec méthode et sans

---

[58] NJAWE Pius. *Hommage à un illustre disparu…* Le Messager, 25 janvier 1985.
[59] Kengne Pokam. *Hommage à Joseph Tchundjang Pouemi*, p. 55.
[60] Albert Azeyeh. *Hommage à Joseph Tchundjang Pouemi*, p. 68.
[61] MONGO BETI. *La France contre l'Afrique : retour au Cameroun*.1993.

problème. Comme si, réalisant que sa vie n'était pas seulement inutile mais aussi gênante pour les Camerounais, il voulait arriver au bout de sa logique en nous rendant un dernier service : celui de débarrasser le plancher. Comment comprendre autrement qu'il ait méticuleusement calculé et préparé les frais de son enterrement (570 000 FCFA) et de ses funérailles (2 millions F CFA) ? De quoi embarrasser personne !

Dans cette hypothèse toujours, peut-on dire qu'il ait été le cerveau qui a dicté sa mort plutôt que le simple bras qui l'a exécuté ? Autrement dit, la société camerounaise, n'a-t-elle pas commandité à TCHUNDJANG son autodestruction ?

[...] S'il a dédié son livre "Monnaie, Servitude et Liberté" aux enfants exilés d'Afrique que l'intolérance a empêchés de servir leur pays, c'est parce qu'il se sentait lui aussi dans leur peau. »[62]

L'enterrement du Pr Tchundjang Pouemi se fera à une vitesse foudroyante. On n'a même pas pris la peine de faire une autopsie pour confirmer ou infirmer la thèse du suicide. Sa famille prend possession du corps le samedi 29 décembre pour l'enterrer le dimanche[63] à Bangoua, son village natal. Qu'est-ce qui pourrait bien justifier une telle célérité ?

La mort du Pr Joseph Tchundjang Pouemi est passée de manière quasi inaperçue au Cameroun. Et pourtant, il était une fierté pour le pays sur le plan international. C'était un savant que le monde entier nous enviait. Excepté une manchette parue le lendemain de son décès dans Cameroon Tribune, la presse nationale n'en a pas fait un large écho. Observant un mutisme suspect sur les conditions mystérieuses autour de sa mort.

Le Pr Joseph Tchundjang Pouemi lui-même était un homme secret et mystérieux. On sait très peu de choses sur sa vie privée. On sait à peine à quoi il ressemblait. Ses photos sont rares. Solitaire et discret, il avait un parcours particulier.

---

[62] Jean-Baptiste SIPA. *Pourquoi le Pr Tchundjang Pouemi est-il mort ?* Le Messager, 25 janvier 1985.

[63] Jean-Baptiste SIPA. *Pourquoi le Pr Tchundjang Pouemi est-il mort ?* Le Messager, 25 janvier 1985.

Il serait l'enfant unique de sa maman avec cependant des frères et des sœurs de même père[64]. Il aurait divorcé deux ans après son mariage et serait mort sans laisser d'enfant.[65]

Il a formé et permis l'éclosion de nombreuses vocations d'économistes en Afrique noire. Il est le maître de l'économiste et panafricaniste Hubert Kamgang de regretté mémoire.

Tchundjang Pouemi est l'auteur de plusieurs études :

- « Microéconomie appliquée », Faculté de Droit et des Sciences économiques de Yaoundé, 1974
- « Monnaie et indépendance nationale », BENET / Ministère du plan, Abidjan, 1977
- « Le système bancaire et le financement de l'économie ivoirienne », BENET / Ministère du plan, Abidjan, 1977)
- « Monnaie, Servitude et Liberté. La répression monétaire de l'Afrique » (Paris, Édition Jeune Afrique, 1980).

Articles

- « Les pays sous-développés dans la jungle monétaire internationale », working paper, Institut d'administration des entreprises, Yaoundé, 1975
- « À la recherche du temps perdu dans les relations économiques internationales », Revue internationale des Sciences Sociales, vol. XXVIII, no 4, 1976
- « L'autofinancement, facteur probable d'entretien du dualisme », Cahier du CIRES, Abidjan, 1977
- « Progrès technique, production et chômages », Revue camerounaise de management, no 6-7, 1987

---

[64] Pr. Vincent-Sosthène Fouda-Essomba. *Qui a assassiné Joseph Tchundjang Pouemi ?* https://mondafrique.com/a-assassine-joseph-tchundjang-pouemi/

[65] Pr. Vincent-Sosthène Fouda-Essomba. *Qui a assassiné Joseph Tchundjang Pouemi ?* https://mondafrique.com/a-assassine-joseph-tchundjang-pouemi/

La tragédie du Collège Monthé : Quand la rumeur tue !



Ouvert sur décision du MINEDUC du 26 septembre 1986, l'Institut Polyvalent Privé Monthé (IPPM) était une institution bilingue, moderne en pleine expansion : enseignements de qualité, enseignants compétents, bâtiments flambant neufs et propres.

En effet, les bâtiments avaient 5 niveaux avec 10 salles de classe par étage, une véritable révolution en matière de construction de structure scolaire au Cameroun à cette époque-là.

L'Institut polyvalent privé Monthé (IPPM) était situé au quartier Briqueterie, à l'extrémité du terrain vague qui prolonge le boulevard du 20 mai. C'était un établissement à cycles complets dans les filières d'enseignements général, technique commerciale et technique industriel.

Cet institut est l'œuvre de M. Jean Monthé Kouolité, ancien élève de l'école normale supérieure.

M. Monthé dirige depuis une quinzaine d'années un cours du soir au quartier Ekoudou. Il décide donc de se lancer dans l'enseignement normal à travers les cours du jour. Le souhait de tous les enfants de la ville de Yaoundé à cette époque-là, était de fréquenter au sein du collège Monthé.

L'expansion du collège Monthé n'était pas vu d'un bon œil des autres fondateurs des collèges de la ville qui voyaient leurs élèves quitter leurs établissements pour aller intégrer ledit collège. De jour en jour, leurs effectifs se réduisaient comme peau de chagrin.

Le collège Monthé avait accueilli 13 000 élèves ; un record que ne pouvait égaler à cette époque que l'université de Yaoundé.

Même les enseignants des prestigieux collèges et lycées de la place postulaient pour intégrer l'encadrement du collège Monthé où les enseignants étaient très bien payés. La situation faisait jaser même au sein de l'appareil étatique.

Ce 05 décembre 1988, la journée avait pourtant bien commencé au Collège Monthé ; un lundi matin des plus ordinaires. Après la levée des couleurs et l'exécution de l'hymne national, les élèves rejoignent aussitôt leurs salles de classe. Tout est calme. Rien ne laisse présager la survenue d'un drame.

Aux alentours de 10h, une folle rumeur selon laquelle les bâtiments du collège seraient en train de s'effondrer se répand comme une trainée de poudre ; c'est la panique générale. Une autre rumeur vient se mêler à la précédente : « les bâtiments seraient en feu ».

Sans se poser de questions, les élèves se ruent vers les portes de sortie, d'aucuns choisissent les fenêtres. Les issus étant obstruées par la foule en mouvement, les enfants se jettent dans le vide pour s'échapper. Véritable scène apocalyptique.

On voit des enfants sauter depuis le dernier étage et s'écraser à même le sol. Le seul escalier qui est sans garde-fous est assailli par une foule nombreuse. Les élèves se télescopent et s'écrasent dans le vide. On assiste à un « sauve qui peut » général.

Alertée, madame Monthé qui se trouvait sur les lieux, arrive et se met à crier pour essayer d'arrêter ce mouvement de panique, car l'information selon laquelle les bâtiments seraient en train de s'écrouler ou en feu était fausse. C'est peine perdue, personne ne l'écoute. Madame Monthé voit des enfants

raides morts autour d'elle. Profondément choquée, perdue et en sanglots, elle démarre sa voiture et décide de quitter cet enfer.

Alerté, le fondateur du collège (monsieur Monthé), qui était en déplacement à Bafang pour des raisons sportives (Il était le président de l'omnisport de Bafang), prend aussitôt la route pour Yaoundé.

Arrivé sur les lieux, il constate avec effroi les conséquences de ce mouvement de panique : une cinquantaine de morts et près de 160 blessés. Plusieurs élèves décèdent des suites d'asphyxie.

L'ampleur du drame fut telle que même le Président de la République, Paul Biya et son épouse Jeanne Irène se sont rendus sur les lieux du drame le 7 décembre au soir.

Le Président va instruire une enquête pour déterminer les causes du drame.

Puisqu'il n'y a pas de fumée sans feu, quelle est l'origine de cette folle rumeur sur l'effondrement du bâtiment ? Qu'est-ce qui a rendu le climat propice à la diffusion de cette rumeur ?

Plusieurs versions abondent à ce sujet. Selon Week-end Tribune[66], tout est parti d'une bagarre entre Monsieur Ndoumbe directeur des études et un élève impoli de la classe de 1ère GII B qu'il voulait punir. Le ton serait monté entre les deux hommes, il s'ensuivra des cris et des bruits de tout genre. Ce vacarme généralisé va rendre le climat propice à la diffusion de la rumeur sur l'effondrement de l'immeuble. C'est la psychose générale.

Les pourfendeurs du collège Monthé qui seraient derrière ce drame, en faisant circuler une fausse rumeur sur l'effondrement des bâtiments, vont sauter sur l'occasion pour anéantir monsieur Monthé et son projet ambitieux.

Une enquête sur l'adéquation des bâtiments de l'institut Monthé aux normes en vigueur sera confiée au Labogenie.

Les premiers rapports du Labogenie ont conclu que les bâtiments n'avaient pas de problèmes et que la construction répondait aux normes.

---

66 Joseph Tsala Adah, la tragédie du 5 décembre, Week-end Tribune du samedi 07 janvier 1989.

Cependant, influencé par des mains tapies dans l'ombre, le Labogenie fait un second rapport mitigé. Celui-ci soutient alors que l'immeuble a été construit en zone dangereuse, il comporte des risques permanents d'effondrement et il est situé en pleine emprise d'une voie publique prévue dans le plan d'urbanisme de la ville.

L'État décide de démolir et fermer le collège Monthé. On demande au propriétaire du collège de procéder à la destruction du bâtiment de 5 étages à ses propres frais.

Après la catastrophe, les élèves sont envoyés continuer l'année scolaire à la foire de Tsinga constituée en site provisoire. L'Etat y avait créé une administration séquestre. Les surveillants généraux étaient des commissaires en civil et tout regroupement était interdit.

Le 10 février 1989, le collège Monthé est démoli. Un investissement de plusieurs milliards de francs cfa dynamité en pleine année scolaire ; le terrain du fondateur du collège lui a été retiré sans investigation ni état d'âme, avec des arguties qui n'ont jamais convaincu personne.

Malgré les démarches entreprises, Monsieur Monthé n'a pas été dédommagé. Cette décision soudaine des autorités de démolir à Yaoundé le collège Monthé, un important établissement privé du pays, a été vu par certains comme une tentative de limiter l'influence bamiléké. On parle alors de tribalisme dans les chaumières.

Après ce drame, Jean Monthé est incarcéré à la prison de kondengui ; il remporte néanmoins son procès contre l'État du Cameroun et est libéré.

Saluons au passage, l'esprit de solidarité et de citoyenneté des taximen de la ville de Yaoundé qui, ayant appris le drame, s'étaient rués vers les lieux pour transporter les blessés vers les hôpitaux ou encore ramener les élèves chez eux sans réclamer le moindre sou.

L'intervention des forces du maintien de l'ordre (gendarmes, policiers, sapeurs-pompiers, militaires) fut aussi bénéfique et a permis l'évacuation des blessés.

Les ministres Ibrahim Mbombo Njoya de l'administration territoriale, Michel Meva'a M'Eboutou de la défense, le Pr Joseph Mbedé de la santé et plusieurs responsables administratifs étaient descendus sur le terrain. Ce drame intervient alors que le Cameroun se préparait à accueillir le 24ème

sommet des chefs d'État de l'UDEAC. Après avoir reconnu quelques manquements sécuritaires dans la construction des bâtiments de ce collège, on se pose néanmoins quelques questions.

Si le promoteur n'avait pas respecté les règles d'urbanisme, comment comprendre qu'un bâtiment d'une telle envergure ait pu être élevé sur ces lieux dans ces conditions, sans attirer l'attention des autorités compétentes ? Les services municipaux n'ont-ils pas vu ce bâtiment pousser ?

Quelques mois avant le drame, le ministère de l'éducation nationale avait entrepris une procédure de contrôle officielle ; et les recommandations qui en avaient émané dans un message en date du 11 novembre 1988 étaient : la demande de réalisation sous quinzaine des travaux de construction de garde-fous, l'ouverture des sanitaires et l'achèvement des prestations en cours. Le ministère va aussi demander au promoteur des détails techniques sur les bâtiments R+2 et R+5 de l'établissement.

Cela signifie-t-il que cette procédure de contrôle du ministère n'avait pas constaté les irrégularités qu'on va reprocher à monsieur Monthé par la suite ?

De quoi attirer la méfiance des tenants de la théorie du complot diligenté contre monsieur Monthé.

Près du site de l'ancien collège Monthé, les Chinois ont construit le palais des sports de Warda, ce qui est étonnant lorsqu'on sait que le collège Monthé fut détruit parce qu'on avait honteusement conclu que le site n'était pas approprié pour les constructions.

Alors quel est donc cet État qui pourrait faire construire le plus grand palais des sports du pays près d'un site inapproprié ?

Nous avons une petite pensée pour Monsieur Monthé et toutes les victimes de ce drame qui demeure non élucidé.

Plusieurs rumeurs ont frappé les écoles au Cameroun. L'annonce de la présence nocturne d'un lion à Douala avait semé la panique au collège Libermann.

L'annonce de la présence d'un serpent à l'internat du collège Vogt avait aussi semé une grande confusion.

Zanzibar
(Epeme Zoa Théodore)



Il est certainement l'un des plus grands guitaristes de l'histoire de la musique camerounaise. Un talent à l'état brut. Malheureusement, Zanzibar n'aura vécu que l'instant d'une rosée. Alors qu'il était au sommet de sa carrière, il est arraché à la vie comme un oiseau en plein vol. Il avait à peine 26 ans.

Zanzibar avait pour idole le guitariste américain Jimi Hendrix qui est considéré jusqu'à ce jour comme l'un des plus grands guitaristes électriques de l'histoire. Et comme par hasard, Zanzibar et Hendrix sont morts quasiment au même âge et dans exactement les mêmes circonstances troubles.

Est-ce le propre des génies de mourir jeunes ?

Les rumeurs les plus folles ont circulé au sujet du décès de Zanzibar. Et aujourd'hui encore, on se pose des questions. Comment et de quoi est mort Zanzibar ? Qui a tué Zanzibar ?

Epeme Zoa Théodore alias Zanzibar est un musicien camerounais dont la carrière a été lancée par le groupe Les Têtes brûlées.

Il est né avec 12 doigts. 6 doigts sur chaque main. Signe du destin ?

De ses doigts magiques, il a révolutionné le jeu de guitare dans le Bikutsi.

Zanzibar est un artiste très curieux et ouvert aux musiques venues d'ailleurs : Soukous, Mérengué, Rumba, Blues, Jazz, Rock.

Il s'inspire de tous ces rythmes pour révolutionner le Bikutsi. Sa musique est essentiellement influencée par les afflictions d'une vie difficile à tel point qu'on peut dire qu'il « n'a chanté qu'une seule et même chanson toute sa vie.

A tous les coups, il exprimait une ineffable tristesse. Il chantait la déception, la médisance, la trahison, la déloyauté, l'exploitation éhontée, la haine et la jalousie dont il était où se croyait l'objet.

Zanzibar se sentait détesté et faisait régulièrement cette affirmation : « Je ne sais pas pourquoi tout le monde me déteste ».

La haine a beaucoup habité la vie de Zanzibar. Notons ici que son nom « Epemè » signifie « la haine ». En Afrique, le nom que l'on donne à un individu n'est jamais le fruit du hasard. Il en dit long sur la personne ciblée et peut même orienter sa destinée.

Son dernier titre intitulé Maboya est un véritable chant du cygne. Il y chante à peu près ceci :

« Je ne fais que jouer ma musique

Je ne fais que chercher ma vie

Jamais je ne m'attaque à personne

Mais les gens me détestent

Voilà pourquoi mes frères

Je vous pose la question de savoir

Qui va pleurer pour moi quand je serai mort ? »

Après avoir affirmé son extrême solitude sur terre, il conclut la chanson ainsi : « voilà ma dernière parole ». Zanzibar est retrouvé mort au lendemain d'une énième déception amoureuse. Une sorte de mélodrame dont les principaux actants sont : 3 femmes et une boîte de comprimés. Tout s'est passé dans la nuit du 21 au 22 octobre 1988.

Pour comprendre les circonstances ayant conduit à la mort de Zanzibar, il faut revenir sur ce qui s'est passé la veille.

Zanzibar avait entrepris de quitter définitivement sa compagne Nnanga Abada Rose pour Corinne, une fille métisse avec laquelle il s'était lié. Tout ne se passe pas bien avec Corinne, Zanzibar veut une confrontation avec Abada Rose qu'il avait désespérément cherchée. Abada Rose, visiblement tient encore à Zanzibar et n'est pas prête à le lâcher. Elle le suit partout. Pour se débarrasser d'elle, il a une idée dans la tête. Si Abada Rose le trouve en compagnie de la belle métisse, elle sera peut-être définitivement découragée et va le lâcher.

Ce jour-là, après avoir joué avec le groupe d'Atebass (Les Martiens) à Nkomo, Zanzibar décide de retourner dans la gargote tenue par K-Tino où il avait laissé une bière dans le frigo quelques heures plus tôt, car il savait qu'il allait y revenir. Il veut aussi en profiter pour s'expliquer avec Corinne et faire d'une pierre deux coups ; se débarrasser d'Abada Rose qui ne le lâche pas.

Corinne dont il était follement amoureux et qu'il prenait déjà pour sa fiancée arrive dans la gargote dans une grosse voiture (une BMW). En effet, Corinne est très proche de K-Tino qui est en quelque sorte sa mère maquerelle comme on disait à l'époque. Corinne est accompagnée de deux autres hommes. Le sang de Zanzibar ne fera qu'un tour. Blessé dans son amour propre, Zanzibar s'approche des tourtereaux et exige des explications.

A la place, il reçoit une pluie d'injures devant Abada Rose qu'il voulait quitter et qu'il voulait épater. Corinne qui n'était pas vraiment du genre à humilier Zanzibar va dans la foulée lui faire comprendre qu'il ne doit pas prendre au sérieux leur relation qui ne pourra pas aboutir au mariage aussi tôt. C'est trop tôt selon elle. Zanzi voulait épouser Corinne. Il avait même

engagé discrètement un ami qui bossait à la communauté urbaine pour les papiers.

Abada Rose en profite pour se moquer de Zanzibar et offense Corinne en lui balançant des mots blessants. C'est le début d'une bruyante altercation. Zanzibar est doublement blessé dans son amour propre. Lorsque le vacarme s'installe, K-Tino cache Zanzibar dans sa chambre afin d'instaurer le calme. Depuis la chambre où il est reclus, Zanzi demande à uriner. On lui passe une bouteille (Tangui) vide et il se soulage à l'intérieur. Peu de temps après, il décide de s'en aller. Il part pour attendre un taxi. Les gars qui accompagnaient Corinne dans la BMW (des gens de la présidence de la République) l'apostrophent et l'humilient en lui disant que Corinne n'était pas à son niveau.

« Vous êtes des grands grâce à vos millions alors que moi je ne suis qu'un pauvre musicien. Mais je vous prouverai que je suis Zanzibar » va-t-il lâcher à leur endroit.

Qu'est ce qui va se passer par la suite ? Voilà la grande énigme de l'histoire.

Les protagonistes de cette affaire racontent qu'après cette altercation, Zanzibar serait parti chez Barry Bastos qui habite à côté et y aurait pris des comprimés avant de rentrer. Il prend un taxi qui va le déposer au niveau de la CNPS à ESSOS. Il continue à pied jusqu'à la maison et s'affale sur son lit. Le sommeil ne vient pas. Il ne boira les comprimés qu'une fois rentré à la maison. Il va les ingurgiter avec une rasade d'eau.

Visiblement, il avait l'habitude de les prendre quand ça n'allait pas. Ces cachets l'aidaient à forte dose à retrouver le sommeil et à dose légère à retrouver une certaine euphorie.

Au petit matin, Abada Rose débarque où réside Zanzi chez Jean-Marie Ahanda et demande à Roger Bekongo de l'aider à ouvrir la porte et réveiller Zanzibar. En effet, le studio de Roger est contigu à celui de Zanzibar. Avec ce qui s'est passé la veille, c'est définitivement terminé entre Abada et Zanzibar. Elle vient récupérer ses effets et exiger le remboursement de ses dettes à ce dernier. Zanzibar est retrouvé écroulé dans son salon vêtu d'un short rouge. Abada Rose, Jean-Marie Ahanda le manager-fondateur de « Les Têtes brûlées » et Roger Bekongo qui habitent avec Zanzibar dans des dépendances sont présents. Ses râles n'autorisent aucun retard. On le transporte dans la voiture d'Abada Rose ; une Peugeot 604 qui est plus spacieuse que la voiture de Lionel Manga, visiteur circonstanciel ce matin-là.

Conduit à l'instant à la clinique Fouda, Zanzibar sera partagé entre ses derniers hommages à son groupe et sa souffrance « Ah ! Les Têtes Brûlées ! Quel grand groupe ! Dommage ! Il le fallait pour que ce groupe aille loin ».

Le reste du temps, il hoquette, râle, ne vomit pas. Il appelle Jean-Marie Ahanda, désespéré, deux fois. Il veut sa main, l'étreint. Il dit : « ça y est, Zanzibar est mort ». Il se reprend mais refuse d'en dire plus.

Lucide, il entend, comprend tout. Mais refuse qu'on lui touche le ventre ou qu'on lui ouvre l'œil bien injecté de sang. Sa langue qui enfle est d'un rouge sale.

Le médecin a tout compris et se met à interroger les accompagnateurs, mais Zanzibar, faisant une pression sur le bras de Jean-Marie Ahanda, l'attire à lui et dit à Roger et à lui : « j'ai pris des comprimés ». Alcool à forte dose + Comprimés ; ce genre de mélange peut être fatal.

Zanzibar rend l'âme en criant longuement : « Ahanda ! Ahanda ! » et lâche à deux reprises : « C'est comme ça que devait mourir Zanzibar ». Ce furent ses dernières paroles.

Ces dernières paroles vont intriguer Jean-Marie Ahanda jusqu'à ce jour. En effet, Zanzibar ne l'appelait jamais « Ahanda ». Il l'appelait toujours « John ».

De quoi est mort Zanzibar ?

On va alors très tôt évoquer les thèses de « suicide par comprimé », la « thèse de l'empoisonnement », etc.

Explorons ensemble ces différentes thèses.

La thèse de l'empoisonnement. Selon nous, cette thèse est à éviter car on connaît exactement où et avec qui Zanzibar a mangé ce jour-là. Et, à sa mort, un de ses parents en service à la présidence de la République a demandé une autopsie secrète. Les résultats de l'autopsie n'ont pas relevé des traces d'empoisonnement. Il n'a pas été empoisonné, les résultats de l'autopsie révèlent une absorption de barbiturique.

La thèse du suicide. S'il est vrai que Zanzibar se sentait haï, détesté de tout le monde, a connu de nombreuses déceptions amoureuses, ressentait une profonde tristesse et venait juste d'être brutalement éconduit par la métisse Corinne, il faut noter néanmoins que la thèse du suicide liée à un emportement émotionnel n'est pas certaine.

Depuis son retour d'Europe, Zanzibar était devenu un autre homme, plus mature, moins ancré à se laisser dépasser par ses émotions. Il avait même décidé de refaire sa vie et de se marier. Rappelons ici que Zanzibar aurait consommé avant sa mort des comprimés avec de la bière, un mélange qui peut être fatal et peut causer une embolie du cœur. Mais pourquoi aurait-il fait cela ? Peut-être l'a-t-il fait par ignorance, sans avoir eu l'intention de se donner la mort.

Il faut explorer une troisième et dernière hypothèse. En réalité, Zanzibar avait déjà prédit sa mort depuis quelque temps. Il était convaincu qu'il allait bientôt mourir. Déjà en tournée, Il avait commencé à prédire sa mort : « je ne sais pas comment vous allez faire quand je ne serai plus là » disait-il à ses camarades du groupe. Malgré tout, et quelles que puissent être les autres causes de son décès, Zanzibar avait bien prévenu ses amis en disant : « profitez bien de ma présence mes frères, peut-être que bientôt nous ne serons plus ensemble ».

A la veille de sa mort, il est resté exalté toute la nuit après avoir joué avec le groupe d'Atebass. Revenu chez lui pour mourir seulement vers les 10 heures, il venait de faire ses adieux à tous en offrant à chacun un verre ou une bouteille de bière. Et avant de rendre l'âme, il lâche à deux reprises cette phrase qui rend perplexe : « C'est comme ça que devait mourir Zanzibar ». Comment savait-il que c'est comme ça qu'il allait mourir ? Lorsqu'on a ingurgité des substances nocives et qu'on est en situation délicate, on est plutôt tenté de donner des détails pour être sauvé ou alors, si on a peur de mourir, on a plutôt envie de pleurer sa famille, ses proches, son travail, etc. Zanzibar quant à lui savait déjà que c'est exactement ainsi qu'il allait mourir et avait déjà dit au revoir à ses proches.

Plusieurs autres hypothèses ont été émises sur la mort de Zanzibar. Certaines mettant même en cause son entourage. Comme d'habitude au Cameroun, la mémoire de ce génie tend à être oubliée. Nul n'étant prophète chez soi, la tombe de Zanzibar a été entièrement réalisée par des artistes Congolais qui reconnaissaient son génie.

Témoignages du taximan qui a transporté Zanzibar la nuit de son décès[67].

« J'étais à l'époque le chauffeur de taxi qui transporta Zanzibar ce fatidique matin de El Dorado Nkomo pour Mvog Mbi vers 04 heures. Il était accompagné de 03 ou 04 autres artistes. Zanzi était nerveux ce matin-là, il semblait avoir un problème... Nous avons failli en venir aux mains, n'eût été la présence de ses amis, qui me connaissaient mieux. (Je me faisais appeler Santiago. J'étais président d'une association de taximen basée à Mvog Mbi). Sortant de Nkomo, j'aperçois les torches des policiers qui patrouillent devant TOTAL Mvog Mbi.

Étant en surcharge, mon réflexe de taximan me fait faire demi-tour pour contourner par Mvog Atangana Mbala. Zanzibar qui était très nerveux depuis le départ demande : " tu nous amènes où ?" Naturellement je réponds "il y a la police"

-"et puis quoi ? Tu crois qu'un policier peut m'arrêter ? Je suis un artiste..."

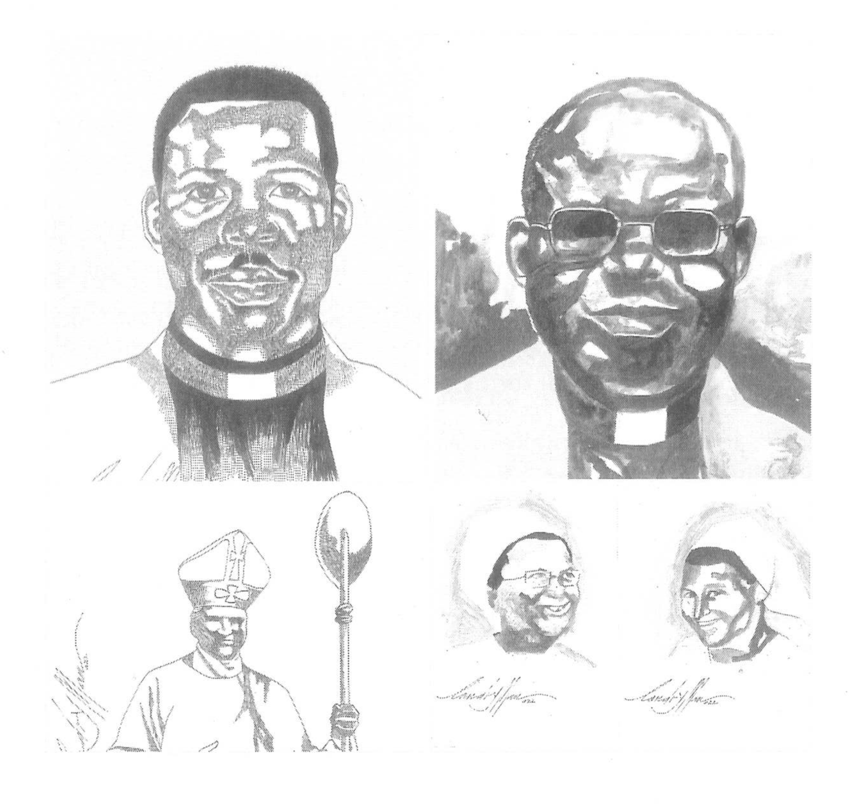
C'est à cet instant que je commets le pire, je réponds : " laisse les gens, quand tu as déjà fumé ton chanvre..." Cette phrase mal placée je l'avoue déclenche le courroux chez Zanzibar qui m'intime de m'arrêter car dit-il : " je descends ici". Je gare et toute la compagnie descend et Zanzibar de dire : "on ne paye pas, on n'est pas à destination…" L'adrénaline monte j'étais un jeune robuste et à la fleur de l'âge.

- "vous allez me payer mes 500 ..."

- "Essaie de me toucher je te casse la gueule ", lance Zanzibar ... L'un de ses amis se propose de payer Zanzibar s'oppose, le ton monte. C'est alors que l'un me dit tout bas "laisse ce problème Santiago, moi je vais te payer demain, cherches moi à el dorado". Je finis par me calmer, ils se dirigent à pied vers le carrefour Mvog Mbi. Moi je rentre vers Nkomo et termine ma soirée de travail. Je passe mon taxi au chauffeur du jour... Quelle ne sera pas ma surprise lorsque je reviens vers 17 h pour ma prise de service... La nouvelle du décès de Zanzibar est sur toutes les lèvres... Et si nous nous étions battus ce matin-là ? Peut-être que je porterais la mauvaise renommée d'avoir ôté au Cameroun l'un de ses plus brillants guitaristes. Belle renommée n'est-ce pas ? »

[67] Témoignage reçu via facebook suite à un texte publié sur la mort de Zanzibar

Liste macabre des assassinats des religieux



Le Cameroun détient la palme d'or des morts non élucidées de religieux ; des assassinats généralement brutaux. Au petit matin du 02 mai 1983, le corps sans vie de l'abbé Joseph Yamb, curé de la paroisse de Mandoumba dans le département de Nyong-et-Kellé (à 60 km de Yaoundé) est retrouvé mort dans sa chambre. Ses assassins l'ont étranglé, percé ses yeux et dévalisé une somme d'environ 900 000 FCFA.

6 mois après ce crime crapuleux, le 1er décembre 1983, il va se produire un double assassinat d'une bestialité indicible dans la ville cruelle de Mbalmayo ; les corps de Mgr Jean Kounou, vicaire général et curé de la cathédrale du Rosaire et son vicaire, l'abbé Materne Bikoa, sont retrouvés baignant dans leur sang.

En une matinée ensoleillée du 25 octobre 1988, le corps sans vie de l'abbé Joseph Mbassi, rédacteur en chef du journal catholique « L'Effort camerounais » est retrouvé dans son lieu de résidence à Yaoundé. Il était horriblement mutilé. Rien n'a été volé. Il s'agit d'un assassinat visiblement prémédité. L'abbé Barnabé Zombo est mort le 24 mars 1989 des suites d'un empoisonnement. Né vers 1955 à Nsimalen, il est passé à l'Archidiocèse de Bertoua, où il était curé de Mbang.

En 1990, le père Antony Fontegh est tué à Kumbo (Nord-Ouest).

Dans la matinée du 3 septembre 1991, le corps de Mgr Yves Plumey est retrouvé à l'entrée de son bureau, les pieds ligotés, le sang coulant de sa tête, dans les narines et la bouche. Il a été sauvagement assassiné dans sa maison au lieu-dit Marza à Ngaoundéré. Ce décès survient au lendemain d'une visite du chef d'État avec qui le défunt s'était longuement entretenu.

Le 2 août 1992, les dépouilles de deux religieuses d'origines française et britannique, sœurs Marie Germaine Husband et Marie Léone Bordy sont retrouvées baignant dans une mare de sang, et enfouies dans les broussailles à Djoum. Elles ont été torturées, violées et sauvagement assassinées.

En 1992, le révérend père Amougou du diocèse de Sangmélima est assassiné dans son presbytère. Le dimanche 23 avril 1995, le corps sans vie du père jésuite Engelbert Mveng est retrouvé dans sa chambre à sa résidence de Nkol-Afeme, couché dans son lit face au plafond. Des traces de sang sont présentes sur le lit, la chambre est sens dessous : des livres, des documents, des vêtements et autres linges sont éparpillés. Fait curieux, on retrouve à côté du corps du père Mveng gisant au sol, une enveloppe remplie d'argent : au moins deux millions de Francs CFA.

Le 08 août 2002, le frère Yves, religieux, est retrouvé mort à Maroua. Il a reçu de violents coups sur la tête. Au matin du 20 avril 2001, le corps inerte de l'abbé Apollinaire Claude Ndi curé de Nkol-tob (non loin d'Awaé dans le département de la Mefou et Afamba) est retrouvé mort dans sa chambre, à l'arrière du domicile familial au quartier Anguissa, où l'homme de Dieu résidait lors de ses séjours à Yaoundé. Entre le 29 et le 30 juin 2002, le frère Yves Marie-Dominique Lescanne des Petits Frères de l'Evangile est trouvé mort dans la nuit à Maroua (Extrême-nord) par un des jeunes qu'il avait aidé à sortir de la rue. Le Noël de l'année 2003 sera sanglant à Akono. Le 25 décembre 2003, le frère Anton Probst, missionnaire Claretain occupant la fonction d'intendant du noviciat de la paroisse d'Akono, est froidement

assassiné. Ses bourreaux l'ont ligoté et ont jeté son corps inerte dans la brousse.

Le 24 décembre 2008, le corps sans vie de l'abbé François Xavier Mekong, vicaire de la paroisse Saint-Jean Marie Vianney de Loum est retrouvé dans sa douche, baignant dans son sang. Le corps mutilé et la tête quasiment explosée. Fin mai 2017, l'abbé Armel Djama, recteur du petit séminaire de Bafia est trouvé mort dans sa chambre. Le 2 juin 2017, le corps sans vie de l'évêque de Bafia, Mgr Jean-Marie Benoît Bala est repêché dans les eaux de la Sanaga. La majorité de ces assassinats demeure non élucidée. Ces assassinats répétés seront dénoncés par le plus haut sommet de l'Église. En septembre 1995, lors de son second séjour au Cameroun, le pape Jean-Paul II s'exprime lors d'un discours : « Mgr Yves Plumey, ce pasteur vénéré qui avait tant fait pour l'Église du Nord du Cameroun. Malheureusement tué par une main criminelle dans des circonstances encore inexpliquées, d'un enfant de ce pays qu'il a tant aimé » [68]

Le souverain pontife va ainsi s'indigner et regretter les morts violentes des religieux au Cameroun.

Le 16 juin 2008, le pape Benoît XVI revient sur cette liste macabre au cours de la cérémonie de présentation des lettres de créances de l'ambassadeur du Cameroun, Antoine Zanga, au Vatican. Le pape s'était alors ému de l'indifférence des autorités camerounaises face aux crimes, à la violence et à l'insécurité ambiante qui subsistent au Cameroun : Comment ne pas rappeler le décès tragique de Mgr Yves Plumey. Dans un élan d'humanisme et de charité, Benoît XVI pleurait sur le Cameroun tout entier : « Votre pays est actuellement confronté à une croissance du nombre de réfugiés venant des contrées voisines. Tout en appréciant l'attention portée aux personnes qui doivent laisser leur terre d'origine souvent en raison des conflits armés qui s'y déroulent, je ne peux qu'inviter les nations de la région à répondre toujours plus aux exigences de sécurité et de paix, pour faire face aux différents foyers de violence, dont l'ensemble de la population innocente, et l'Eglise elle-même, sont malheureusement souvent les victimes. Comment ne pas rappeler le décès tragique de Mgr Yves Plumey, du Père Jésuite

[68] NTIGA Léger. *L'Eglise des martyrs au Cameroun*. L'Harmattan.

Engelbert Mveng, de l'Abbé Joseph Mbassi et plus récemment du Frère claretain allemand Anton Probst ? ».[69]

Réagissant à la mort de Mgr Bala en juin 2017 au micro de RFI, Mgr Samuel Kléda, archevêque de Douala et président de la conférence épiscopale estime que l'Église est persécutée au Cameroun car ce n'est pas la première qu'un tel crime se produit et les enquêtes n'aboutissent jamais : « Bien sûr, parce que ce n'est pas le premier cas. Ce qui trouble, pour tous ces prêtres, ces religieux, ces évêques, l'enquête n'a jamais abouti, on n'a jamais dit ce qui s'était réellement passé. C'est un problème réel. Nous avons dit que l'Eglise du Cameroun, ou du moins ses responsables, était persécutée. »

Lors d'une cérémonie religieuse organisée à Ebebda à l'occasion du premier anniversaire de la mort de Mgr Jean Marie Benoît Bala, évêque de Bafia, Mgr Samuel Kleda a déclaré, au cours de sa prise de parole à la fin de la messe, que : « le Cameroun détient la palme d'or des assassinats des prélats en Afrique voire dans le monde ». Les évêques du Cameroun, au nom de leur président, continuent de s'interroger : « Pourquoi des mains assassines ont-elles éliminé un innocent qui ne causait de tort à personne, même dans ses prises de parole ? »

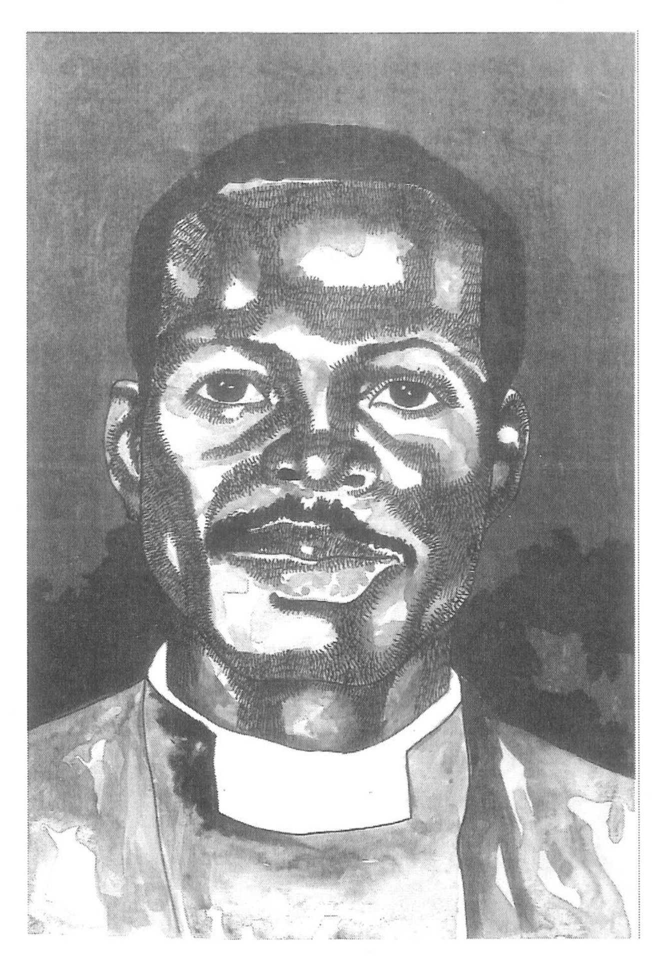
Malgré les interpellations répétées de l'Église Catholique, une épaisse chape de plomb continue à peser sur ces morts violentes et souvent non élucidées. L'État du Cameroun ne fait pas ce qu'il faut pour dissiper les mystères autour de ces crimes et passée l'émotion après la survenue de ces drames, l'Église baisse la pression pour préserver ses bonnes relations avec l'État. Mgr Albert Ndongmo avait très vite compris cela lorsqu'il soutenait que, entre l'évêque et l'État, l'Église catholique romaine choisit l'État qui est la permanence[70]. Les évêques, les prélats viendront et passeront ; l'État restera la permanence. Il y aurait donc comme un deal entre l'Église catholique et les politiques au Cameroun. Une sorte de lien incestueux lorsqu'on sait que les principaux responsables des crimes non élucidés au Cameroun sont ceux-là qui enrichissent l'Église à travers des dons et sont assis au premier rang durant les cérémonies religieuses. Ils sont aussi les principaux prévaricateurs de la fortune publique comme le rappelait le Cardinal Christian Tumi.

---

[69] NTIGA Léger. *L'Eglise des martyrs au Cameroun*. L'Harmattan.

[70] TCHOUANKAP Jean-Claude. *Les assassinats au sein de l'église catholique au Cameroun.* Emission aux sources de l'Histoire du 11.05.2021 diffusée sur DBS.

Abbé Joseph Mbassi



Le Jeudi 27 octobre 1988, le corps sans vie de l'abbé Joseph Mbassi, rédacteur en chef du journal catholique « L'Effort camerounais » est retrouvé dans son lieu de résidence à Yaoundé. Rien n'a été volé. Il s'agit d'un assassinat visiblement prémédité.

L'assassinat

En cette matinée ensoleillée du 27 octobre 1988, une dame se présente à la résidence où vit le père Joseph Mbassi. Elle dit avoir rendez-vous avec le prêtre et est convaincue qu'il est là, car elle a aperçu sa voiture garée sur la cour ; une Peugeot 504.

C'est alors que le prêtre qui échange avec la visiteuse se rend compte qu'il n'a pas aperçu le père Mbassi depuis la veille et pourtant, ils partagent la même résidence. En effet, le père Joseph Mbassi vit dans une villa retirée, en face de l'imprimerie Saint Paul, sur la colline de Mvolyé à Yaoundé. Cette résidence accueille quatre prêtres : les abbés Joseph Mbassi, Jean Mbarga, Léon Mbola et le secrétaire général de la conférence épiscopale, l'abbé Etienne Ngué.

Devant l'insistance de la visiteuse renforcée par le fait qu'il n'a pas vu l'abbé la veille, le prêtre va ouvrir la porte de la chambre du père Joseph Mbassi et va découvrir l'horreur : le corps sans vie de Joseph Mbassi gisant dans une mare de sang. La dépouille est couchée sur le ventre, entre la salle de bain et la chambre.

Les prêtres habitant la résidence sont aussitôt alertés. L'abbé Etienne Ngué informe le vicaire général de l'Archidiocèse de Yaoundé. La police est immédiatement appelée. Elle débarque en trombe sur les lieux et commence les premiers constats.

La chambre du défunt est étonnement bien rangée. Le lit légèrement défait sur le côté, comme pour indiquer qu'il s'y était couché avant l'arrivée des assassins.

Tout est en ordre. Rien n'a été emporté. Des billets de banque sont retrouvés sur l'armoire.

Rien ne laisse transparaître des indices d'une bagarre. En dehors de l'endroit où se trouvait le corps, c'était à peine si on remarquait des traces de sang dans la pièce. Un travail de professionnels.

Une douille d'arme à feu est retrouvée dans une des chaussures de l'abbé. Serait-ce donc un assassinat par arme à feu ? L'autopsie le confirmera en partie.

La triste nouvelle se répand comme une traînée de poudre. Elle est accueillie avec stupéfaction et émoi, rien ne laissait transparaître une triste fin pour ce jeune abbé rigoureux et ambitieux, promis à un bel avenir. Il avait à peine 36 ans. Les fidèles s'interrogent.

Qui est l'abbé Joseph Mbassi ?

6ème enfant d'une fratrie de 10, Joseph Mbassi est né le 1er septembre 1952 à Loua I (Efok). Il est le fils de madame Etoga Ngalouna Véronique.

Après un passage au petit séminaire d'Akono, au collège de la retraite et au grand séminaire de Nkolbisson, il est ordonné prêtre en 1978, à 26 ans.

A la mort de son père, il le remplace valablement et se comporte en véritable chef de famille.

Il a servi dans plusieurs paroisses : Messa-Mvélé (Awae), Abong-Mbang et Bertoua où il sera fait curé.

En octobre 1983, il entre à l'École supérieure des sciences et techniques de l'information (ESSTI) et en ressort en 1986 nanti du diplôme de journaliste.

Il est alors chargé d'animer successivement les périodiques catholiques « Ensemble » et « L'Effort Camerounais » dont il était le rédacteur en chef au moment de son décès.

Prêtre et journaliste, il avait su concilier ses deux vocations et les mener avec beaucoup de sérieux et de rigueur. Il nourrissait de grandes ambitions pour L'Effort Camerounais. Après avoir interrompu des années durant sa parution, L'Effort Camerounais venait d'être relancé par l'équipe dirigée par l'abbé Joseph Mbassi.

Qui a tué Joseph Mbassi ? Pourquoi ?

La double autopsie effectuée à la morgue du CHU révèle que l'abbé Mbassi aurait été tué d'une balle ou d'un couteau à la nuque dans la nuit du mardi 25 au mercredi 26 octobre, alors qu'il s'apprêtait à se coucher[71].

On note aussi que son corps métamorphosé avait l'œil gauche crevé, la langue était ressortie, les yeux avaient été crevés, les bras fracturés, quelques côtes brisées, la tête quasiment cabossée ; elle avait presque doublé de volume.

---

[71] TSALA ADAH Joseph. *L'abbé Joseph Mbassi a été inhumé samedi*. Cameroon Tribune, 31 octobre 1988.

Il a été aperçu la dernière fois le mardi 25 octobre soir, dans plusieurs lieux de la ville : SOPECAM, Imprimerie Saint Paul et Cathédrale. Ce bourreau de travail avait des journées marathon et pouvait écumer plusieurs lieux en une seule journée. Ses anciens camarades de l'ESSTI se souviennent encore de la visite qu'il leur rendit ce jour-là, quelques heures avant son décès, comme s'il était venu leur dire au revoir. Blagueur, gai et affable comme à l'accoutumée, il avait longuement échangé et ri avec ceux-ci. Son éternel sourire en coin sous sa fine moustache, ne le quittait jamais. Il séduisait par son énergie.

La dernière fois qu'on l'a aperçu vivant, c'était dans les bureaux de la cathédrale de Yaoundé. Il y a passé une partie de l'après-midi. Après avoir longuement échangé et bu un verre de whisky avec l'abbé Bernabé Nkolo, il était reparti aux environs de 18h 30 - 19 h[72].

Cet assassinat laisse transparaitre plusieurs interrogations.

C'est connu, les prêtres qui vivent en communauté passent beaucoup de temps ensemble. Quelles que soient leurs occupations respectives, ils se retrouvent ensemble au moins pour prendre le repas et la prière du matin ou du soir.

Comment est-ce que les trois prêtres partageant la résidence avec lui ont-ils pu dormir paisiblement alors qu'ils ne l'avaient pas vu depuis la veille ? N'ont-ils pas trouvé son absence suspecte ?

Comment a-t-on pu l'abattre sans éveiller l'attention des autres prêtres qui partageaient le couloir avec lui ?

Comment est-ce que le ou les assassins ont-ils pu pénétrer et sortir de cette résidence pourtant gardée sans que personne ne le sache ?

Aussi, parti de la cathédrale entre 18h30 et 19h, comment a-t-il pu arriver après que les autres prêtres ont achevé leur repas du soir et se sont couchés ?

A-t-il fait escale quelque part avant de rentrer ? A-t-il été tué à l'extérieur et son corps ramené dans sa chambre après le forfait ? Comment a-t-on pu pénétrer dans sa chambre alors qu'elle était mitoyenne de celles avec qui il

---

[72] MBEDE Emmanuel. *Joseph Mbassi, une "affaire" de professionnels*. Les Cahiers de Mutations du 31 Octobre 1996.

partageait le même couloir ? D'autant plus que l'abbé n'ouvrait jamais sa porte à un visiteur qu'il ne connaissait pas.

Le ou les criminels étaient-ils des connaissances de l'abbé ?

Interrogé sur ces volets, L'abbé Etienne Ngué répond : « Nous sommes des responsables nationaux à des niveaux divers. Chacun de nous, tout en vivant dans une communauté, a une vue très autonome compte tenu de ses obligations de services »[73].

Les autres prêtres vont soutenir que tout ceci s'explique par le fait qu'il pleuvait ce soir-là. Ils ne se sont pas inquiétés de son absence parce qu'ils le croyaient en voyage.

Ces réponses ne nous satisfont pas et les interrogations demeurent.

Toutes ces interrogations nous amènent à conclure qu'il s'agit d'une affaire de professionnels avec des complicités internes. De plus, en nettoyant la pièce dans laquelle s'est produit le meurtre, les religieuses ont remarqué qu'en dehors de l'endroit où se trouvait le corps, c'est à peine si on remarquait des traces de sang dans la pièce.

Ce qui contraste avec les scènes de crime des meurtres des prélats où elles sont intervenues. En effet, elles avaient nettoyé les pièces où furent assassinés l'abbé Bikoa et Mgr Jean Kounou à Mbalmayo. D'après sœur Michèle Thérèse : « il y avait du sang partout : sur les murs, sur le plancher, au plafond ; la pièce avait été barbouillée de sang »[74].

Le président Paul Biya lui-même va prescrire une enquête à ses services de sécurité. Une autre enquête sera confiée à la Police judiciaire (PJ). Ces enquêtes n'aboutiront jamais.

Plusieurs rumeurs ont été émises au sujet de cet assassinat. L'une d'elles évoque l'hypothèse du crime passionnel. Selon elle, l'abbé Joseph Mbassi aurait entretenu une relation amoureuse avec l'épouse d'un colonel. C'est donc ce dernier qui aurait décidé de se venger en organisant l'élimination physique de l'homme de Dieu. Cette rumeur est fausse. Elle a été lancée et

---

[73] TSALA ADAH Joseph. *L'abbé Joseph Mbassi a été inhumé samedi*. Cameroon Tribune, 31 octobre 1988.

[74] MBEDE Emmanuel. *Joseph Mbassi, une "affaire" de professionnels*. Les Cahiers de Mutations du 31 Octobre 1996.

entretenue pour éloigner l'opinion des véritables mobiles et auteurs du crime. Comme l'ont confirmé ses proches, l'abbé Mbassi n'entretenait pas de relations coupables avec une femme mariée. Il désapprouvait fortement ces pratiques. Cette version fera florès à tel point qu'à la sortie de la morgue, un commissaire divisionnaire demandera aux parents du défunt « d'aider la police » en disant la vérité.

Supposons que cette thèse était vraie, qui est donc ce fameux colonel ? Pourquoi n'a-t-il pas été entendu ?

Ceux qui ont répandu cette rumeur l'ont brodée à partir des éléments de la vie privée de l'abbé Joseph Mbassi qu'ils ont galvaudés. L'abbé Mbassi fréquentait et était lié à un couple ami dont le mari était officier militaire. Il se trouve que la dame qui avait rendez-vous avec l'abbé le jour où on découvre son corps serait l'épouse de cet officier. C'est à partir de cela que la rumeur a été brodée.

Dans son livre « L'Eglise des martyrs au Cameroun », le journaliste Léger Ntiga révèle que : « Des années plus loin, en 2007 notamment, cette version a identifié le défunt colonel Messange Mballa (dont l'épouse est pourtant une parente de la victime), comme le commanditaire de cet assassinat pour cause de jalousie. Selon les tenants de cette version, l'Abbé Joseph Mbassi aurait déstabilisé ce ménage qu'il fréquentait par le type de rapports qu'il entretenait avec la dame. Pour certains, c'est cette dernière d'ailleurs qui a suscité la découverte de la dépouille du prêtre abattu. Une version jugée surréaliste par tous ceux qui connaissent les liens de parenté entre le disparu et Mme Messanga Mballa. Sauf à les accuser d'avoir commis l'inceste toutes ces années durant ! »[75].

L'abbé Joseph Mbassi était surtout un obstiné, un têtu. Il terminait toujours tout ce qu'il entreprenait. Dès lors qu'il avait une idée en tête, personne ne pouvait la lui enlever. Il était ferme dans ses convictions et ne négociait pas avec ses principes. D'après Emmanuel Mbébé [76] : « A l'ESSTI, ses camarades l'avaient surnommé “Idéfix", clin d'œil à la BD Astérix pour “idées fixes” ».

---

[75] NTIGA Léger. *L'Eglise des martyrs au Cameroun*. L'Harmattan p.42-43.

[76] MBEDE Emmanuel. *Joseph Mbassi, une "affaire" de professionnels*. Les Cahiers de Mutations du 31 Octobre 1996.

C'est certainement cette obstination qui le conduira à sa perte. Il avait écrit quelques articles incisifs et travaillait sur plusieurs enquêtes exclusives. Il avait pourtant été prévenu et mis en garde par un haut-responsable de la présidence de la République : « Si vous vous occupez simplement de votre métier, il n'y aura rien à craindre. Mais si vous vous mêlez d'autres choses, là, vous aurez raison de vous inquiéter ».

En effet, il travaillait sur une enquête sensible qui, visiblement, mettait à mal des puissants. C'est ceux-ci qui auraient fomenté son assassinat. Il avait dit à des proches qu'il se sentait filé. Sa mère témoignera que quelques semaines avant son décès, des soi-disant amis étaient venus le chercher au village. Leur ayant répondu qu'il n'était pas là ; ceux-ci étaient repartis en courant et elle aurait aperçu une arme de poing dissimulée sur l'un d'eux.

D'après Emmanuel Mbédé [77]: « Un mois avant d'être tué, l'abbé Joseph Mbassi s'était rendu en France et en Italie, en compagnie d'Évêques. Et c'est en Italie que, probablement, se serait noué son arrêt de mort. Il avait, à l'aide d'un prêtre italien, été mis au courant d'informations ou d'un document. Personne ne peut affirmer péremptoirement pour qui ce document était destiné, ni déterminer son importance. Toujours est-il que, de retour au Cameroun, il sera assassiné moins de trois semaines après. Ce crime serait d'ailleurs lié à un autre, celui de Me Ngongo Ottou qui sera tué deux semaines plus tard dans des conditions quasi similaires et mystérieuses. Mais aussi à d'autres "projetés" celui de l'abbé Jean Marc Ela, aujourd'hui exilé au Canada, mais aussi des abbés Louis Paul Ngongo et Prosper Abega. Quel mystère peut-il justifier de tels débordements mafieux, de tels crimes crapuleux ?

« On ne peut pas encore le savoir », affirme l'un des prêtres ainsi menacés ».

En effet, il était à Rome quelques jours avant son décès et était rentré précipitamment au Cameroun parce qu'il avait une urgence à traiter. On peut apercevoir ici une piste probable sur son assassinat comme le relève Léger Ntiga : « Au rang des pistes les plus plausibles, celle de la rencontre d'un prêtre italien et journaliste comme lui, lors de son séjour à Rome avec les évêques du Cameroun. Ce confrère avec qui Joseph Mbassi aurait échangé sur le trafic d'armes au Cameroun, lui aurait remis une

---

[77] MBEDE Emmanuel. *Joseph Mbassi, une "affaire" de professionnels*. Les Cahiers de Mutations du 31 Octobre 1996.

documentation sur les activités d'un courtier en armement proche du pouvoir de Yaoundé. Cette rencontre serait, selon des sources concordantes, à l'origine du prématuré retour au Cameroun du rédacteur en chef de l'Effort camerounais qui, à son départ avait commencé une enquête sur l'agression d'une dame avec un pistolet muni de silencieux au quartier Omnisports de Yaoundé.

Sur la même lancée, et en rapport avec cette éventualité, des proches aussi bien dans la famille que dans les milieux de l'Eglise se souviennent que quelques jours avant son départ pour Rome, son trousseau de clés avait disparu. Comme par enchantement, il le retrouvera un matin. Trois semaines après le retour de l'homme d'église au Cameroun, il sera assassiné. L'Abbé Mbassi qui menait de front ses deux ministères n'entendait pas saborder l'un au profit de l'autre. Sans pouvoir totalement démêler l'écheveau jusqu'aujourd'hui, il se raconte que sa mort est étroitement liée au crime perpétré contre Me Ngongo Ottou, lui aussi tué deux semaines plus tard dans des conditions quasi identiques et mystérieuses. D'autres disparitions aussi brutales que les deux autres étaient projetées, apprendra-t-on dans l'opinion »[78].

Et Léger Ntiga de renchérir : « S'il est également constant dans certains milieux de la police et de l'armée qu'il aurait été abattu, sous le couvert de la police par un commando marocain entré au Cameroun quelques semaines plus tôt, l'on souligne également que, mis au courant de son enquête sur le trafic d'armes au Cameroun, le courtier en armements Damase Omgba aurait demandé à lui parler pour l'en dissuader. Mais ses deux protégés du gouvernement parmi lesquels, Denis Ekani alors secrétaire d'Etat à la Sécurité intérieure et Joseph Owona lui ont proposé une autre solution. Pas étonnant qu'il leur ait confié le dossier. En tout cas une source très proche du dossier confie que « c'est l'un des deux ministres qui a fait observer au vieux que Mbassi n'est pas seulement prêtre, mais journaliste. C'est cette précision qui lui a valu sa mise à mort » explique cette source au cœur du dossier.

Comme pour aller dans le même sens, le commissaire de police principal Pierre Ela qui fut directeur des Renseignements généraux le soutient dans Dossiers noirs sur le Cameroun, et cite nommément Denis Ekani. Il affirme

---

[78] NTIGA Léger. *L'Eglise des martyrs au Cameroun*. L'Harmattan.p.43-44.

notamment que l'ancien secrétaire d'Etat à la Sécurité intérieure (chef de la police du Cameroun), de 1984 à 1989 « est mêlé aux brutales disparitions de Mgr Yves Plumey, de l'Abbé Joseph Mbassi, de Me Toussaint Ngongo Ottou », entre autres. Une accusation que réfute Denis Ekani. » [79]

Une version qui nous semble peu probable soutient qu'au cours de son séjour à Rome avec les évêques, un Italien aurait remis en plein aéroport à l'abbé Mbassi un colis sensible et confidentiel. L'abbé qui était censé remettre ce colis à quelqu'un au Cameroun fut surpris en train de l'ouvrir par curiosité pour découvrir son contenu. C'est alors qu'on décida de son élimination car il avait vu ce qu'il ne devait pas voir. A son arrivée au Cameroun, il remet le colis à son destinataire mais par mesure de prudence et par peur que l'information ne fuite, il est exécuté trois semaines après son retour au Cameroun. Cette version nous semble un peu tirée par les cheveux. Car elle ne donne aucune information sur l'identité de l'Italien qui aurait remis le colis. On ne sait rien sur le contenu du colis ou encore sur son destinataire.

Nous notons que le trousseau de clé de monsieur l'abbé avait disparu quelques jours avant son départ pour Rome. Comme par enchantement, il le retrouvera un matin. Il est donc fort probable que ce soient les complices de sa mise à mort qui l'aient subtilisé pour en faire des doubles. Ceci expliquerait donc la facilité avec laquelle il se sont introduits dans la villa, jusque dans la chambre de l'abbé, pour commettre leur sinistre besogne. Les autres prêtres occupants de la villa n'ont probablement rien entendu parce que cette nuit-là fut particulièrement pluvieuse.

Avant l'aboutissement des enquêtes, l'abbé Joseph Mbassi a été inhumé le samedi 29 octobre au cimetière de Mvolyé, accompagné par une foule nombreuse constituée de : prêtres, religieux, fidèles, journalistes, membres de sa famille, amis, etc. Le Président de la République était représenté par M. Zoa Oloa Emmanuel, secrétaire général adjoint de la présidence de la République. Un représentant du ministre de l'Information et de la Culture était présent.

L'inhumation a eu lieu à 11h50 et a été suivie d'une messe concélébrée par nos seigneurs Jérôme Owono Mimboé (évêque d'obala) et Lambert Van Heygen (évêque de Bertoua).

[79] NTIGA Léger. *L'Eglise des martyrs au Cameroun*. L'Harmattan. p.45.

Au cours de l'homélie, l'évêque d'Obala va manifester son indignation : « Trop c'est trop ! Il est temps que les pouvoirs publics donnent suite aux enquêtes ouvertes au lendemain des décès violents de nos différents confrères assassinés »[80].

Après son inhumation, l'affaire n'a connu aucune suite ; elle est toujours au stade de l'instruction, plus de 3 décennies plus tard. Aucun présumé assassin n'a été désigné à ce jour.

En tout début de l'année 1993, les évêques auraient profité d'une rencontre avec le chef d'État pour lui poser tous les problèmes des hommes d'Église morts sans réactions judiciaires efficaces[81].

Après la reprise de l'enquête en 1993, le domicile de l'abbé, situé dans son village natal à Loua, a été visité par des inconnus qui l'ont fouillé de fond en comble sans rien emporter.

Des auditions ont repris en 2008 alors que la famille croyait l'instruction close. Mais, ces dernières n'ont toujours pas livré leurs conclusions.[82]

Il est décédé dans la même semaine que Zanzibar aka Epémé Zoa théodore, guitariste-vedette du groupe mythique Les Têtes brûlées.

---

[80] NTIGA Léger. *L'Eglise des martyrs au Cameroun*. L'Harmattan. p.42.

[81] MBEDE Emmanuel. *Joseph Mbassi, une "affaire" de professionnels*. Les Cahiers de Mutations du 31 Octobre 1996.

[82] NTIGA Léger. *L'Eglise des martyrs au Cameroun*. L'Harmattan. p.42.

Mgr Yves Pumey



L'assassinat de Mgr Yves Plumey en 1991 a fortement ébranlé le Cameroun. La communauté catholique entière du pays a été plongée dans la stupéfaction. Jusqu'à ce jour, le mystère demeure.

L'assassinat et la découverte du corps

Dans la nuit du 2 au 3 septembre 1991, deux individus à bord d'un véhicule s'introduisent dans la concession du prélat qui est endormi. Les conjurés frappent désespérément à la porte du prélat. Ce dernier, qui semble avoir reconnu les voix de ses visiteurs nocturnes, se lève et leur ouvre la porte. Erreur fatale. Il s'ensuit une chaude altercation, puis une bagarre. Le prélat

âgé de 79 ans a compris ce qui se passe ; on veut sa peau. Il se débat comme un beau diable mais malheureusement, ses bourreaux prendront le dessus sur lui, d'autant plus qu'il a une santé fragile. Ils le frappent avec une brutalité inouïe. Visiblement déterminés à l'assassiner, ils enlacent son cou et l'étranglent.

Le prêtre à la retraite s'écroule raide mort, le crâne fracturé. Ses bourreaux le ligotent à l'aide d'un rideau.

Ils passent au peigne fin sa maison visiblement à la recherche d'un document. Toutes les enveloppes, tous les plis, tous les tiroirs sont ouverts et le lit est mis sens dessus-dessous. Leur forfait commis, ils fondent dans la nature.

En cette matinée du 3 septembre 1991, Bernard François Sah qui s'occupait de l'entretien et de la propreté de la concession du prélat vient vaquer comme d'ordinaire à ses activités.

Il est entre 6 et 7 heures du matin. A sa grande surprise, il découvre à l'entrée de la concession, sous les manguiers, des effets personnels de son patron. Il croise le cuisinier Martin Bouba venant également au travail. Les deux hommes trouvent la porte de la maison ouverte.

Ils découvrent le corps de l'évêque à l'entrée de son bureau, tout près de la porte donnant sur la véranda, les pieds ligotés, le sang coulant de sa tête, de ses narines et de sa bouche. Le prélat est inerte, en pyjama. Son vêtement est déchiré au niveau de la poitrine, son cou est tacheté de sang.

Les deux employés de maison alertent les responsables du foyer de la Charité qui habitent en face. Les religieux débarquent sur les lieux et alertent la police. Elle débarque aussitôt sur les lieux du drame, accompagnée du délégué provincial de la Santé de l'Adamaoua, pour les premiers constats. Les constats sont vite faits. Tout porte à croire que le prêtre à la retraite est mort étranglé. Son crâne est fracturé ; probablement à la suite d'un choc violent contre le mur, lors de la bagarre avec ses assassins. Un véritable travail de professionnels. Ceux-ci n'ont pas laissé de traces ou d'indices pouvant les confondre.

Il n'y a aucune empreinte sur les lieux du crime, même pas sur le crucifix pourtant recouvert de verre, donc une surface lisse. Les assassins, visiblement habitués à ce type de sales besognes, portaient certainement des gants. Ils étaient vraisemblablement à la recherche d'un document, puisque

la chambre est sens dessus dessous. Les tiroirs et les enveloppes sont ouverts ; les documents éparpillés.

A côté du cadavre, un long couteau et beaucoup de papiers éparpillés. Ses babouches à la véranda, son téléphone arraché, son sac de voyage contenant une paire de chaussures et d'autres effets personnels sous un manguier, non loin de sa résidence.

Qui est Mgr Yves Plumey ?

Yves-Joseph-Marie Plumey est né le 29 janvier 1913 à Vannes, en France. Troisième d'une fratrie de quatre enfants, Yves Plumey a vite emprunté le chemin de la foi chrétienne. Il est ordonné prêtre le 29 juin 1937. Suivra en 1946, la vie de missionnaire. Chef de la mission d'évangélisation du Nord-Cameroun, il commence avec une équipe de 14 oblats. Leur mission : évangéliser, répandre la parole de Dieu dans le Nord du pays. Il rencontre néanmoins d'énormes problèmes. L'islam est déjà fortement implanté dans le Nord. Le jeune prêtre s'attèle alors à tisser des relations cordiales avec la communauté musulmane. La philosophie est simple : chrétiens et musulmans reconnaissent le même Dieu créateur. Ils peuvent donc vivre en bonne intelligence[83].

Le jeune prêtre est frappé à son arrivée par une scolarisation faible de 7 % et compte y remédier. Pour y parvenir, il crée une école primaire. Plus tard, il crée le collège Mazenod dans les années 50. Ce collège réputé a pris en charge l'enseignement secondaire dans cette région et a formé ce qui constitue aujourd'hui la crème des intellectuels, leaders et élites du nord Cameroun. Ce collège contient une chapelle, une aumônerie, une bibliothèque et des aires de jeu.

Dans les années 60, la majorité des élèves de l'établissement étaient ce qu'on appelait les boursiers de Mgr ; c'est-à-dire ceux-là dont la totalité des frais de scolarité et de pensionnat était prise en charge par l'évêque de Garoua en personne. Il allait même plus loin : aux élèves les plus démunis, il donnait

[83] Ndzinga Amougou. *Le pionnier nous a quittés*. Cameroon tribune, 4 septembre 1991.

des frais de transport pour se rendre dans leurs villages pendant la période des vacances[84].

Responsable de diffuser le catholicisme dans la région septentrionale du Cameroun et au Tchad, il prolonge son œuvre au travers des séminaires qu'il a créés pour continuer son œuvre missionnaire.

En 1955, il est nommé évêque de Garoua, puis archevêque de Garoua ; une charge qu'il conserve jusqu'à sa démission le 17 mars 1984. Il est alors remplacé par Christian Tumi.

Après son immense travail de missionnaire, Mgr Plumey s'était retiré à Ngaoundéré pour vivre sa retraite. Il avait choisi le climat agréable du plateau de l'Adamaoua après plusieurs années de travail acharné dans la chaleur des espaces sahéliens du nord Cameroun et du Tchad. Un an et demi avant sa mort, il a publié un ouvrage intitulé « Mission Tchad-Cameroun »[85]. Il a réussi l'exploit de faire coexister pacifiquement les communautés musulmanes et chrétiennes.

Pourquoi a-t-on assassiné Mgr Yves Plumey ? Qui l'a assassiné ? Quelle a été la réaction de son ami, le président Paul Biya après ce crime macabre ?

Notons qu'une semaine avant sa mort, Mgr Plumey avait été très actif durant la visite du Président Paul Biya à Ngaoundéré. Il était l'une des rares personnes à s'être entretenue longuement avec le Président Paul Biya.

Pour mieux analyser les circonstances ayant conduit à l'assassinat de Mgr Plumey, il convient de revisiter son programme et les rencontres qu'il a eues à la veille de son assassinat.

Le lundi 2 septembre 1991, après avoir pris son petit déjeuner, Mgr Plumey s'est installé dans son bureau pour rédiger des lettres à envoyer à des adresses européennes. Une fois sa tâche de scribe terminée, il se fait conduire par son chauffeur au bureau de poste où il affranchit ses lettres. À

[84] OWONA Alexandre. *Le prélat au cœur d'or*. Cameroon tribune, 4 septembre 1991.
[85] PLUMEY Yves. *Mission Tchad-Cameroun, l'annonce de l'évangile au Nord-Cameroun et au Mayo Kébbi, 1946-1986*. Éditions Oblates, 1990.

bord de sa Peugeot 505 noire et toujours accompagné de son chauffeur, il retourne à la maison pour le déjeuner.

Comme le mentionne l'enquête de Alain Blaise Batongue dans les cahiers de mutations : « Entre 12 et 13 heures, il recevra la visite de Haman Sani, musulman convaincu et responsable de l'Union nationale pour la démocratie et le progrès (UNDP). Ils resteront ensemble une demi-heure dans le séjour luxueux du prélat, équipé entre autres d'une chaîne stéréo complète de marque Sony et d'un ensemble vidéo complet de même marque.

Aux environs de 13h, Mgr Yves Plumey se fait conduire à sa banque, la BIAO, pour y déposer une importante somme d'argent, cinq millions de F. CFA reçue quelques jours plus tôt du chef d'Etat, en vue de restaurer le collège Mazenod dont il était le bâtisseur fondateur, en état de décrépitude et en butte à des problèmes financiers depuis quelque temps. Le dépôt effectué, il fait deux ou trois arrêts sans importance en ville pour échanger des civilités, regagne son domicile où Martin le dépose vers 17h, avant d'aller se garer au sous-sol.

Le prélat reçoit à nouveau Haman Sani vers 17h30, puis s'installe dans son bureau pour y travailler. Martin, le chauffeur, est rentré en ville où il habite. Le cuisinier aussi après avoir préparé le repas du soir. Mgr Yves Plumey habite seul la grande maison. Il soupe à 20h puis fait un tour dans la chapelle où il trouve le missel à la page correspondant au 3 septembre, en prévision de la messe du lendemain. Il s'essaye à la lecture de deux ouvrages spécialisés en religion, avant d'aller se coucher. Il est 22h. Il s'endort presque aussitôt, usé par une journée aussi laborieuse et bercé par le crépitement de la pluie sur son toit de tôles ondulées. Il ne s'imagine pas que c'est sa dernière nuit sur terre »[86].

Mgr Yves plumey avait suivi la télé avant d'éteindre les lumières comme tous les soirs.

---

[86] BATONGUE Alain Blaise. *Yves Plumey, Un crime dans la nuit*. Les cahiers de Mutations du 31 octobre 1996.

Le prêtre Alexis Atangana du foyer de la charité déclare avoir entendu des chiens aboyer autour de 23h. Il est à signaler que Mgr Plumey vivait sans gardien, ni chien[87].

Mgr Plumey était seul. Le chauffeur et le cuisinier habitant chacun chez lui, un peu loin de la résidence de Mgr Plumey, personne n'a pu être témoin du drame.

Deux jeunes gens vivaient dans les deux maisonnettes non loin de là. Ceux-ci étaient allés regarder la télévision chez les sœurs et n'étaient rentrés qu'aux environs de 22h. Ils affirment n'avoir rien entendu dans la nuit. Et le matin, ils sont allés vaquer à leurs occupations habituelles. Ils n'ont appris la nouvelle que par des tiers. Il s'agit de M. Yandal, domestique chez un capitaine de l'armée et M. Paul Djerati, mécanicien dans un garage de la place.

Les premiers soupçons se dirigent immédiatement vers l'entourage proche du prélat. On passe aux interrogatoires. Le cuisinier encore sous le choc raconte avec détails les conditions dans lesquelles il a trouvé le corps sans vie du prélat. Le chauffeur quant à lui détaille le programme de la veille du prêtre à la retraite. Les deux jeunes qui vivaient dans les deux maisonnettes non loin de là affirment n'avoir rien entendu dans la nuit. Ceux-ci étaient allés regarder la télévision chez les sœurs et ne sont rentrés qu'aux environs de 22h.[88]

Les autres hommes d'église présents sur les lieux du drame refusent de se faire entendre.

Le chauffeur révèle aux enquêteurs que Mgr Plumey s'est entretenu longuement la veille avec Haman Sani. Il est le seul à avoir été reçu la veille par le prélat et à deux reprises. À quel sujet ont-ils échangé ?

Convoqué au poste de police, Haman Sani reconnaît effectivement avoir rencontré Mgr à deux reprises, la veille de son assassinat. Cependant, il refuse de dévoiler la teneur de leurs échanges. Haman Sani affirme qu'il n'était pas dans la ville le jour où le corps sans vie du prêtre a été découvert ;

---

[87] TABOULI Germain. *Mgr Plumey assassiné*. Cameroon tribune, 4 septembre 1991.
[88] TABOULI Germain. *Mgr Plumey assassiné*. Cameroon tribune, 4 septembre 1991.

il était à Garoua. Peut-être un alibi pour échapper à un assassinat commandité ?

Haman Sani avait été arrêté après les événements du 6 avril 1984. Il avait passé 7 ans en prison et venait à peine de sortir de prison (avril 1991). Selon les enquêteurs, le fait de le suspecter pour le meurtre et de l'arrêter pourrait mettre le feu aux poudres et semer une situation de chaos dans la ville de Ngaoundéré. Après concertation avec le chef de service provincial de la Sûreté nationale, les enquêteurs décident de mettre de côté la piste Haman Sani qui peut quitter le poste de police libre.

Devant la gravité du drame, la police cherche absolument des coupables pour montrer à l'opinion qu'elle a les choses en main et que tout est sous contrôle ; ce qui est pourtant très loin de la réalité. En réalité, l'enquête patine et piétine.

Le directeur de la police judiciaire en personne vient à Yaoundé pour prêter main forte aux enquêteurs. Sans plus de succès.[89]

Un médecin-légiste, le commissaire divisionnaire Owono Ndi, vient faire le 10 septembre, une autopsie à l'hôpital provincial de Ngaoundéré, pour confirmer ce que tout le monde savait : fracture crânienne et traces de strangulation à la gorge[90]. Il précise que c'est au cours de la lutte que le cœur du prélat a lâché.

L'employé de maison, le chauffeur du prélat et un troisième larron (le beau-frère du chauffeur) ont été incarcérés dès le lendemain, mais l'enquête les a disculpés plus tard.

Ceux qui ont agressé l'illustre disparu ou du moins l'un d'eux devait être un habitué des lieux. Puisque tard dans la nuit, Mgr Plumey aurait lui-même ouvert la porte, croyant résoudre, comme d'habitude, un problème ponctuel.

Plusieurs hypothèses sérieuses seront néanmoins émises au sujet de ce crime crapuleux.

---

[89] BATONGUE Alain Blaise. *Yves Plumey, Un crime dans la nuit*. Les cahiers de Mutations du 31 octobre 1996.

[90] BATONGUE Alain Blaise. *Yves Plumey, Un crime dans la nuit.* Les cahiers de Mutations du 31 octobre 1996.

Deux jours avant la survenue du drame, la ville de Ngaoundéré avait accueilli deux étrangers bizarres. Il s'agit d'un couple de Français qui était logé à l'hôtel Transcam. Fait surprenant, ils ont quitté rapidement et discrètement la ville le jour où le corps inanimé de Mgr Plumey fut découvert. Des traces de roues de voiture observées dans la cour de Mgr Plumey attestent que les assassins étaient véhiculés. On se souvient aussi que toute la soirée du dimanche 1er septembre, ce couple de Français fut aperçu sillonnant les recoins de la ville à bord d'un taxi loué. L'allure négligée, ils n'hésitaient pas à se mêler à la foule. Ils avaient la tchatche et le rire faciles. Seraient-ils des espions missionnés pour réaliser une sale besogne ? Ont-ils adopté un air hébété et loufoque pour éviter d'éveiller tout soupçon ? A-t-on assisté à un règlement de compte entre agents secrets ?

L'évêque assassiné était un agent secret. C'était l'œil de la France dans le Nord Cameroun. Il coordonnait depuis des décennies un réseau d'informations pour la France.

Les lettres affranchies la veille du drame et même les documents recherchés par les assassins auraient un lien étroit. Cela expliquerait pourquoi rien n'a été volé dans la salle de séjour du prélat pourtant richement équipée. Tout porte à croire que les tueurs étaient à la recherche d'un document. Fait troublant, contrairement à leurs habitudes, les autorités françaises n'ont envoyé personne pour mener l'enquête, alors que la police camerounaise attendait.

On apprendra aussi que Mgr Plumey était au courant des études et enjeux relatifs au tracé du pipeline Tchad-Cameroun. Néanmoins, il n'a pas informé la France qui sera supplantée dans ce projet totalement mené de main de maître par les Etats-Unis. Un manquement considéré comme une trahison par les autorités françaises. Cette faute peut-elle justifier un assassinat ?

Une autre hypothèse plausible est celle du règlement de comptes entre ecclésiastiques.

Hypothèse rendue plausible par le comportement étrange de Mgr Jean Pasquier, évêque en poste à Ngaoundéré. Présent sur les lieux du drame, il avait refusé de se faire interroger par la police. Ce qui semblait l'intéresser, c'était la chevalière de la victime. On la retirera du doigt de Mgr Plumey pour la lui remettre. Et il repartira *illico presto* sans un mot de plus.

Alain Blaise Batongué explore cette thèse : « Mgr Jean Pasquier, évêque en poste à Ngaoundéré, seulement intéressé par la chevalière du défunt, dont on connaît la valeur, autant financière que mystique, chez les catholiques. Mgr Yves Plumey faisait-il de l'ombre à l'évêque en poste ? Sans doute. En dehors du collège Mazenod, c'est l'évêque assassiné qui a construit l'imposante cathédrale Notre Dame des Apôtres de Ngaoundéré. En fait, il représente toute l'histoire du catholicisme dans cette ville, capitale de l'Adamaoua.

Cette deuxième hypothèse a pris d'autant plus de relief que le jour de l'enterrement, ce 13 septembre 1991, l'évêque en poste, Jean Pasquier devant les fidèles indiqués et une foule médusée, a fermement refusé que le défunt soit enterré à l'intérieur de la cathédrale, en prononçant entre autres cette phrase historique : « si vous l'enterrez là, et moi qui suis en activité, où m'enterreriez-vous ? » [...] A peine enterré, la 505 de Mgr Yves Plumey a été récupérée par l'évêque en poste, Mgr Jean Pasquier »[91].

Une semaine avant le décès du prélat, le Président Paul Biya avait effectué une visite à Ngaoundéré. Très actif durant cette visite, Mgr Plumey est l'une des rares personnes à s'être entretenues longuement avec le Président. Ils s'étaient rencontrés à deux reprises.

Que s'étaient dit les deux hommes ?

Selon certains historiens, dans un contexte particulier marqué par le Coup d'État manqué d'avril 1984 à l'issue duquel les fils du nord Cameroun ont payé le lourd tribut ; avec la mort en exil du Président Ahmadou Ahidjo condamné à mort par contumace, Paul Biya craignait de perdre le Nord. C'est pour cette raison qu'il aurait rencontré Mgr Yves Plumey pour solliciter son expertise, sa connaissance du terrain dans sa stratégie de reconquête du Nord.

De plus, l'Union Nationale pour la Démocratie et le Progrès du Cameroun (UNDPC qui deviendra UNDP) a le vent en poupe dans cette localité et creuse son sillon. Ce qui est un danger pour le parti au pouvoir, le Rassemblement Démocratique du Peuple Camerounais (RDPC).

---

[91] BATONGUE Alain Blaise. *Yves Plumey, Un crime dans la nuit*. Les cahiers de Mutations du 31 octobre 1996.

En réalité, on ne pouvait valablement traiter ou aborder les problèmes de cette région du Cameroun sans consulter Mgr Yves Plumey qui en avait une connaissance totale, jusqu'au plus petit détail. Présent depuis 1946, Mgr Plumey était un témoin et un acteur privilégié de l'Histoire du Cameroun. Très influent au sein de l'administration coloniale, il aurait participé au choix d'André Marie Mbida comme premier ministre et par la suite, à celui de Ahmadou Ahidjo. Il a joué un rôle important dans l'affaire Ndongmo. C'était lui le seul couloir entre l'église catholique et Mgr Ndongmo enfermé à la prison de Tcholliré. En effet, monseigneur Yves Plumey faisait le voyage pour rencontrer Mgr Ndongmo à la prison de Tcholliré en tant qu'envoyé spécial du Président Ahmadou Ahidjo.

C'est aussi lui qui permet à Ahmadou Ahidjo d'aller à Rome rencontrer le pape. Il est le seul évêque qui faisait le pont entre le Vatican et le gouvernement central au Cameroun pour la libération de Mgr Albert Ndongmo et sa délocalisation. Comme le précise Jean-Claude Tchouankap dans sa thèse de doctorat : « Monseigneur Yves Plumey est dans l'épiscopat l'œil et l'oreille du Président Ahidjo. C'est sous sa houlette que le christianisme fut introduit dans le Nord – Cameroun, c'est sous sa houlette également que la nonciature est ouverte à Yaoundé au lendemain du voyage qu'il a effectué dans la suite de Ahidjo à Rome le 15 septembre 1966. Ahidjo a déclaré au Pape que « Je ne pouvais pas venir sans mon évêque ». La force et la puissance de Monseigneur Yves Plumey ont été exprimées par Père Engelbert Mveng et Monseigneur Jean Zoa dans la préface qu'ils rédigent pour son ouvrage, Mission Tchad – Cameroun, l'annonce de l'évangile au Nord – Cameroun et au Mayo Kebbi (1946 – 1986) Voici ce que les deux hommes d'Église proposent aux lecteurs : « 1946 – 1986… Premier chef du premier groupe des OMI envoyés dans le Nord – Cameroun, il en sera le premier préfet apostolique, le premier vicaire apostolique, le premier évêque, le premier archevêque, et aura pour successeur le premier cardinal camerounais. Combien dans l'aventure missionnaire ont jeté les premières semences, arrosé les premières pousses, cueilli les premiers fruits et porté dans leurs mains la maturité juteuse des grappes d'arrière – saison, à l'heure où « les fruits ont passé la promesse des fleurs » »[92].

---

[92] TCHOUANKAP Jean Claude. *Monseigneur Albert NDONGMO, le religieux et le politique (1926-1992)*. P.306.

Aussi, une rumeur persistante soutient que la première dame de l'époque, Jeanne Irène Biya avait saisi le prélat pour attirer son attention sur la « dérive » de son "fils" [Paul Biya] sur la situation que traverse le Cameroun. C'est entre autres, croit-on savoir, pour cette raison que le chef d'Etat a longuement reçu Mgr Plumey durant son séjour dans le château d'eau du Cameroun[93].

Quel était réellement l'état des rapports entre Mgr Plumey et Paul Biya ?

Comment Mgr Plumey a-t-il vécu l'exclusion du Président Ahmadou Ahidjo dont il était très proche ; condamné à mort par contumace et mort en exil au Sénégal ?

Peut-on faire un rapprochement entre cette visite de Paul Biya à Ngaoundéré et l'assassinat de Mgr Plumey ?

Pour les tenants de cette hypothèse, Mgr Plumey, agent double, avait enregistré sa conversation avec le président de la République Paul Biya à son insu. Cela va fuiter.

A son retour à Yaoundé, le Président aurait de nouveau recontacté Mgr Yves Plumey pour peaufiner sa stratégie de reconquête et de réconciliation avec le nord. Face aux insistances du président de la République, Yves Plumey lui aurait dit avoir enregistré leurs conversations à Ngaoundéré.

On a craint que la conversation avec le chef d'État ne se retrouve sur la place publique. Il est désormais question de retrouver le support de cet enregistrement pour effacer toute trace.

Ce serait donc cette cassette que les assassins du prélat recherchaient. Raison pour laquelle sa maison fut fouillée de fond en comble, comme si on cherchait quelque chose ; mais rien n'a été emporté.

Voici le message que le président de République a adressé à S.E Mgr Jean Baptiste Ama, évêque d'Ebolowa-Kribi président de la conférence épiscopale du Cameroun, au sujet de la mort de Mgr Plumey:

[93] NTIGA Léger. *L'Eglise des martyrs au Cameroun*. L'Harmattan. p.54.

« Monseigneur

J'ai appris avec une vive émotion la tragique disparition de Mgr. Yves Plumey, archevêque émérite de Garoua et ancien archevêque résidentiel de Garoua. Mgr Yves Plumey a consacré la plus grande partie de sa vie au Cameroun qu'il a aimé et où il laisse une œuvre digne d'éloges. Les Camerounais gardent de ce prélat qu'ils ont adopté le souvenir d'un homme dévoué, disponible et profondément attaché à la paix. En cette douloureuse circonstance, je vous prie de transmettre à la communauté chrétienne catholique du Cameroun, à la congrégation des OBLATS de Marie immaculée et à la famille du défunt, les condoléances les plus attristées du peuple camerounais ainsi que l'expression de ma profonde compassion.

Veuillez agréer, Monseigneur, les assurances renouvelées de ma parfaite considération ».

Yves Plumey a finalement été enterré hors de la cathédrale qu'il avait fait bâtir. Par la suite, après de multiples pressions venant notamment du Vatican, la cathédrale a été agrandie en 1993, afin que le caveau se retrouve à l'intérieur.

Dépassée par l'enquête et faute de preuves, la police va s'évertuer à trouver des coupables, pour se donner bonne conscience. Il faut trouver le bouc-émissaire parfait.

Un « indicateur » va venir dénoncer à la police, un jeune homme, l'accusant d'être l'assassin de Mgr Plumey. Bien que jouissant d'un alibi en béton, le pauvre infortuné est arrêté et enfermé. Ayant engrossé une jeune fille, il avait fui la ville et n'y était pas le jour de la découverte de la dépouille du prélat. Il ne pouvait donc pas techniquement être l'auteur de ce crime. Il fera deux ans de prison.

Des sources sérieuses soutiennent que d'autres hommes ont été arrêtés pour le meurtre de Mgr Plumey. Ils auraient été condamnés à la prison à vie. Le seul survivant de ces hommes accusés d'avoir tué Yves Plumey serait encore à la prison centrale de Ngaoundéré. Il s'appellerait Dina Clément. Il a toujours clamé son innocence. Tous les évêques qui séjournent à Ngaoundéré s'occupent de lui et de ses petits besoins. Ils savent tous qu'il est innocent et paie pour un crime qu'il n'a pas commis.

On a même voulu qu'il s'évade pour qu'on l'assassine, simulant la thèse d'une évasion qui aurait mal tourné, mais il a toujours été malin.

Les enquêtes policières vont conclure que le prêtre à la retraite a été attaqué par des bandits armés compte tenu de l'état de son corps. D'après les sources policières, il aurait ouvert la porte et a été confronté à ses assassins qui, apparemment, le connaissaient très bien. Pour la police, les assassins étaient apparemment à la recherche de l'argent compte tenu de l'intensité avec laquelle la maison du prélat a été saccagée ; aucun bien n'a été emporté.

Le dossier de l'assassinat de Mgr Yves Plumey a été classé.

Et Alain Blaise Batongué de conclure : « La police nationale, les raisons d'Etat et les réseaux mafieux de l'Eglise catholique, ont noyé une enquête qui, pour compliquée qu'elle fût, n'avait rien d'un casse-tête chinois. Et c'est à peine si, aujourd'hui à Ngaoundéré comme ailleurs, on se souvient, avec nos mémoires oublieuses et ingrates qu'il eut entre 1946 et 1991 un prêtre Pallotin français qui écrivit au Cameroun l'une des meilleures pages de l'histoire du catholicisme. Et qui, froidement assassiné par une nuit pluvieuse, fut enterré dans un semi-anonymat. »[94]

Les déclarations du représentant de Yves Plumey le jour du procès vont surprendre plus d'un et confirmer l'hypothèse d'une enquête noyée. Il a déclaré : « Libérez les innocents, les assassins sont connus. Que l'Etat fasse son vrai travail »[95] .

Lors de l'enterrement de Plumey, le cardinal Christian Tumi avait aussi affirmé que les assassins étaient connus et qu'ils revenaient à l'État d'effectuer son travail[96].

Plusieurs décennies plus tard, le mystère demeure intact. Les véritables assassins du prélat courent toujours. Le silence du politique et de la France dans cette affaire est troublant. Tout porte à croire qu'ils connaissent les

---

[94] BATONGUE Alain Blaise. *Yves Plumey, Un crime dans la nuit*. Les cahiers de Mutations du 31 octobre 1996.

[95] Jean-Claude Tchouankap - Les assassinats au sein de l'église - Emission aux sources de l'Histoire du 11.05.2021 diffusée sur DBS.

[96] Jean-Claude Tchouankap - Les assassinats au sein de l'église - Emission aux sources de l'Histoire du 11.05.2021 diffusée sur DBS.

mobiles et les auteurs de ce crime crapuleux. Le président de la République avec qui il était très proche aurait pu par exemple insister et veiller à ce que les enquêtes révèlent la vérité et les auteurs du crime. Mais rien n'a été fait. Tout s'est passé comme s'il fallait boucler et enterrer définitivement ce dossier.

Le 11 septembre 1991, le cardinal Tumi et Mgr Jean Zoa ont profité du sacre de l'évêque de Yokadouma pour rendre un dernier hommage à Mgr Plumey.

Après avoir présenté le premier prélat du diocèse de Yokadouma comme « l'évêque de la consolation » au moment où nous pleurons Mgr Plumey, le cardinal Tumi a demandé aux fidèles de voir aussi en cette disparition tragique « une grâce. Si nous recevons de Dieu le bonheur, pourquoi refuserions-nous de lui, la peine ? » s'est-il interrogé, l'air triste.

Pour sa part, Mgr Jean Zoa a déclaré : « Mgr Plumey, ce missionnaire au zèle infatigable, à la volonté de fer, au cœur évangéliquement d'enfant, a dû trouver la mort en croyant répondre à un appel de détresse. Il avait le don rare de restituer à toute personne rencontrée le sentiment de sa propre dignité et celui de sa propre capacité d'être honnête, droit et même innocent »[97] .

Le 12 septembre 1991, Mgr Yves Plumey, ex-archevêque de Garoua ayant préféré comme terre de retraite Ngaoundéré est inhumé au pied gauche de la cathédrale de la mission catholique après 46 ans de labeur.

Les obsèques du prélat ont été à la hauteur de la carrure de l'homme, de sa réputation, de son œuvre. Lui qui a pendant 45 ans marqué toute la partie septentrionale du Cameroun et du Tchad. Le chef d'État était représenté par M. Jean Baptiste Baskouda, directeur adjoint du Cabinet Civil à la présidence de la République. On note la présence d'une quinzaine d'évêques du Cameroun et du pro-nonce apostolique, ainsi que d'une foule nombreuse de sympathisants venus de tous les coins du Cameroun. Présents aussi sur les lieux du lamido Issa Maigari et d'une délégation de l'église évangélique luthérienne du Cameroun.

[97] *Dernier hommage à Mgr Plumey*. Cameroon Tribune,11 septembre 1991.

Mgr plumey décédé, son œuvre lui survit. Il était un homme proche autant des grands que des petits, des riches que des pauvres. Sa porte était ouverte à tous.

Le prêtre âgé de 79 ans a servi au Cameroun depuis 1946. A l'occasion du trentième anniversaire de son décès, la municipalité de Ngaoundéré, dans la région de l'Adamaoua, a baptisé une avenue en son nom le 3 septembre 2021. Il s'agit d'une route qui va de la cathédrale Notre-Dame des Apôtres de Ngaoundéré au Bois de Mardock. Une marche de fraternité a par ailleurs été organisée par les chrétiens à la mémoire du prélat.

Les sœurs de Djoum : Marie Germaine Husband et Marie Léone Bordy



Le 2 août 1992, les dépouilles de deux religieuses d'origines française et britannique, sœurs Marie Germaine Husband et Marie Léone Bordy sont retrouvées baignant dans une mare de sang, enfouies dans les broussailles à Djoum. Elles ont été torturées, violées et sauvagement assassinées. Des décennies plus tard, le mystère demeure.

Officiellement, un jeune garçon du village voisin a été reconnu comme auteur de ces crimes. Beaucoup remettent en doute cette version. Des rumeurs sur les causes et les auteurs de leur assassinat se murmurent dans les chaumières. Ce crime a profondément marqué l'Église catholique et la bourgade de Djoum au début des années 90.

Djoum est une ville située dans la partie méridionale du Cameroun. Elle est située à 275 kilomètres au sud de la capitale Yaoundé. La communauté des religieuses de Djoum était composée de quatre sœurs religieuses, toutes de

la congrégation du Sacré-cœur. Deux françaises : Sœur Marie-Claire, sœur Marie-Léone. Une Britannique : sœur Germaine Marie et une Camerounaise sœur Marie-Gabrielle. Ce jour du 02 août 1992, seules deux religieuses sont à Djoum : sœurs Marie Germaine Husband et Marie Léone Bordy. Sœurs Marie-Gabrielle et Marie-Claire s'étant rendues à Yaoundé pour suivre une formation sur l'inculturation. Le pays tout entier est encore sous le choc depuis l'annonce du décès subit de la première dame du Cameroun, Jeanne Irène Biya, le 29 juillet 1992.

Il est un peu plus de 7h ce lundi matin lorsque Justine Nga Ndougou, jeune fille au service des religieuses, se rend au petit dispensaire que gère sœur Marie Germaine à Djoum, au cœur de la forêt équatoriale. La jeune fille est interloquée par le fait que le dispensaire ne soit pas encore ouvert à cette heure. C'est intriguant, car sœur Marie Germaine est d'habitude très matinale. De plus, la jeune fille ne perçoit aucune trace de la sœur religieuse. Justine décide alors de se rendre à la résidence des religieuses située à quelques mètres du dispensaire ; juste à l'arrière de l'église. Elle frappe à la porte et appelle les religieuses en vain. Aucune réponse. Où sont-elles passées ? Elles n'avaient pourtant pas prévu un voyage. Qu'est-ce qui a bien pu les éloigner de leur lieu de résidence ? Se demande Justine. Elle décide de faire le tour du bâtiment et se rapproche des salles de cuisine, légèrement excentrées du bâtiment. Toujours pas l'ombre de la présence des sœurs. Inquiète et apeurée, elle décide de se rendre à la résidence du père Adalbert, curé de la mission. C'est un missionnaire polonais. Justine le trouve alité ; il a passé une nuit agitée, car malmené par une violente fièvre. Lisant une inquiétude profonde dans les yeux de Justine, le père Adalbert décide de se lever malgré la maladie pour s'enquérir de la situation. A peine ont-ils franchi l'entrée de la résidence des sœurs que l'horreur commence à se dessiner. Des traces de sang tapissent le couloir, ainsi que la pièce principale. Les chambres sont sens dessus dessous. Elles ont été visiblement fouillées de fond en comble. Un désordre général est visible sur les lieux. Justine reconnaît la caisse du dispensaire vide qui jonche le sol. Les traces de sang s'orientent vers l'extérieur. Justine et le père Adalbert décident de les suivre. Ils sont aussitôt conduits vers le champ d'arachides des sœurs situé à une vingtaine de mètres du bâtiment. Ils y découvrent l'horreur : le corps de sœur Marie Germaine, couvert de sang et gisant dans la broussaille. Justine se met à pousser de violents cris de stupeur. Le père Adalbert quant à lui, n'en croit pas à ses yeux. Ils ne sont pourtant pas au bout de leur peine. 15 mètres plus loin, ils découvrent le corps de sœur Marie-Léone dans une

mare de sang. Les deux corps méconnaissables, tuméfiés, ont été pris d'assaut par les fourmis. Elles ont été violées. Oui, la barbarie n'a pas de limites. La brigade de gendarmerie, les religieuses de Sangmélima et les plus hautes autorités de la région sont alertées.

Que s'est-t-il passé ? Qui les a assassinées ? Quel diable a-t-il pu commettre cette barbarie qui dépasse l'entendement ?

On va très vite émettre l'hypothèse d'un braquage qui a mal tourné. Souvenez-vous que les chambres des sœurs ont été retrouvées sens dessus dessous. La caisse du dispensaire a été retrouvée vide au sol. Le mobile serait peut-être l'argent alors ?

Les deux sœurs ont probablement été agressées et assassinées alors qu'elles réalisaient leurs activités quotidiennes. Dans cette localité pommée au cœur de la forêt équatoriale, le bruit de la scène d'agression n'a certainement pas attiré l'attention du voisinage. Le père Adalbert alité au moment des faits, n'a rien entendu. Les deux sœurs assassinées connaissaient vraiment le Cameroun et s'y sentaient en sécurité. En effet, Sœur Germaine-Marie était arrivée au Cameroun au début des années 70. Sœur Marie-Leone y était depuis 1948. Sœur Marie Léonie Bordy était âgée de 71 ans (Née le 10 août 1921 en France) et Sœur Germaine Marie Husband de 58 ans (Née le 15 août 1934). La brigade de gendarmerie informée débarque sur les lieux et alerte le clergé. Les gendarmes semblent aussi pencher pour la thèse d'un braquage, car les deux religieuses ne représentaient aucun danger pour personne. Ces femmes étaient plutôt proches de la population et exerçaient même une mission d'utilité publique, notamment à travers le dispensaire qui permet de soigner les malades du village. Elles étaient très actives dans la réalisation d'œuvres sociales et le soutien aux déshérités.

Un garçon d'un village avoisinant est appréhendé. On l'accuse d'être l'auteur des crimes crapuleux. Il s'appelle Ondja'a Albert Landry. Il est âgé de la vingtaine. Un faisceau d'indices concordants l'incriminent. On retrouve chez lui les pièces d'argent volé dans la caisse du dispensaire. De plus, les traces et les pièces d'argent qui s'étalent le long du chemin conduisent à son domicile. Quelques appareils et effets (récepteur radio, montre) ayant appartenu aux sœurs sont découverts par des enfants derrière son domicile. De plus, le village du jeune est proche de la mission ; il a eu suffisamment de temps pour commettre son forfait et fondre dans la nature. Par ailleurs, son attitude à l'annonce du décès des sœurs a intrigué les villageois. A l'annonce de la découverte de la dépouille alors que les

villageois en larmes se sont rendus immédiatement sur les lieux du drame, Landry, impassible, est resté au village et n'a éprouvé aucune compassion à l'égard des défuntes. Il va prolonger son indifférence en décidant d'aller au champ alors que tout le village était en deuil. Pour boucler la boucle, les gendarmes auraient retrouvé des traces de sang sur ses vêtements. Nous tenons donc là, le suspect numéro 1.

Landry est écroué à la prison de Sangmélima le 24 septembre 1993, soit presque deux ans après la mort des religieuses. Il est condamné à la peine capitale pour assassinat et vol aggravé par le tribunal de grande instance de Sangmélima[98]. La messe de requiem des sœurs religieuses à la cathédrale Notre dame du rosaire d'Akon à Sangmelima était présidée par Mgr Jean-Baptiste Ama, président de la conférence épiscopale nationale et Jean Zoa, archevêque de Yaoundé. Edouard Akame-Mfoumou, le ministre délégué à la présidence chargé de la défense représentait le chef d'Etat. Les deux sœurs assassinées ont été enterrées à Sangmelima. Le dispensaire et la maison des sœurs sont restés fermés un an après ce crime odieux. L'endroit où leurs corps ont été retrouvés a été transformé en lieu de prière. Une croix a été plantée à l'endroit où se trouvait chaque cadavre.

Une rumeur va venir titiller la thèse de l'assassinat crapuleux pour de l'argent. En effet, il se dit que les religieuses auraient reçu une visite de la première dame, madame Jeanne Irène Biya. Des rumeurs sur les causes de leur assassinat se murmurent dans les chaumières. Il se dit alors que les religieuses auraient été assassinées parce qu'elles avaient en leur possession, des secrets de la première épouse du Président Paul Biya, Jeanne Irène, qui est elle-même décédée le 29 juillet 1992 dans des circonstances étranges. Jeanne Irène qui pressait, paraît-il, le Président Paul Biya de quitter le pouvoir, se serait confiée à elles. Selon des indiscrétions, les sœurs de Djoum sont de vieilles connaissances très proches de Jeanne Irène Biya qui a très souvent sollicité leurs services. Jeanne Irène est souvent venue les voir à Djoum et les a quelquefois invitées à Yaoundé. Léger Ntiga précise que : « Une source plus proche de Mme Biya insiste à dire que les deux religieuses ont rendu visite à la Première dame le jour de son décès. Elles sont parmi les dernières personnes à avoir été reçues par Jeanne Irène Biya. Ebale Angounou soutient que la Première dame leur a confié des secrets et

---

[98] MBEDE Emmanuel. *Germaine Marie et Marie - Léone, deux religieuses, gisaient dans le champ*. Les Cahiers de Mutations du 31 Octobre 1996.

documents suffisamment délicats sur son état d'esprit et ses appréhensions. Notamment parce qu'elle savait ses jours comptés. À ce propos, sœur Marie-Gabrielle est formelle. Jamais la communauté n'a été en contact avec Mme Biya. Elle ne connaît ni à sœur Germaine Marie ni à Marie-Léone, la fréquentation de Jeanne Irène Biya… Il se dit que des dames de l'église catholique de Sangmélima, elles aussi proches des deux religieuses, avaient été requises pour s'occuper de la dépouille de Mme Biya à la suite de son décès. Elles vont-elles aussi être exécutées. Qu'ont-elles découvert et qui aurait pu susciter la méfiance de qui ? Une autre interrogation sans réponse. Comme précédemment, cette thèse est, elle aussi battue en brèche. »[99].

Daniel St Yves Ebale Angounou quant à lui soutient dans son livre « Sang pour sang » que : « Ayant appris la mort de Jeanne-Irène, le Président rentre immédiatement au pays. Il réalise alors que la défunte a reçu quelques heures auparavant des religieuses. Il panique. Il s'agit des amies et confidentes de son ex-épouse. Ne leur aurait-elle pas livré des secrets qui pourraient le compromettre comme elle a promis de le faire ?

Agissant conformément aux préoccupations du Président de la République, Minlo'o Medjo va dépêcher un commando d'urgence à Djoum. Une intrusion est faite dans les locaux des bonnes sœurs. Elles seront brutalisées, torturées, malmenées, puis tuées finalement après qu'elles soient passées aux aveux. Une des deux bandes sonores dans lesquelles la défunte avait consigné des révélations sur sa vie avec son mari est récupérée. L'autre a été transmise à l'Abbé Amougou du diocèse de Sangmélima, par les religieuses. Après la messe qu'il célébrera à l'occasion des obsèques de Jeanne-Irène, ce prêtre sera retrouvé mort de manière très curieuse et inexplicable. Le secret devrait absolument entourer les circonstances et les conditions de la mort de Jeanne-Irène. Tous ceux qui étaient susceptibles d'en dire quelque chose devaient disparaître. A commencer par ceux qui l'ont exécutée, des éléments d'une division spéciale de la sécurité présidentielle, abattus par leurs collègues. Après avoir abattu Jeanne-Irène et les religieuses de Djoum, ils sont eux aussi passés à la casserole. Le médecin légiste ayant établi le certificat de genre de mort a été exécuté, de même que des femmes de l'Eglise catholique ayant pris sur elles de laver la dépouille de Jeanne-Irène. Ce corps fut escamoté aux Camerounais car ceux-ci auraient eu en leur

---

[99] NTIGA Léger. *L'Eglise des martyrs au Cameroun*. L'Harmattan p.63.

présence, un corps mutilé par trois balles de pistolet automatique »[100]. D'autres indiscrétions y voient un lien avec l'assassinat, un an plus tôt, de l'ancien Archevêque de Garoua, Mgr Yves Plumey. Les deux religieuses auraient été en possession des mêmes informations classées top secret que détenait l'Evêque émérite de Garoua. Pour les tenants de ces deux thèses, Ondja'a Albert Landry a été sacrifié pour maquiller l'assassinat des sœurs en un braquage qui aurait mal tourné. Pourquoi assassiner de vieilles religieuses fragiles et sans défense alors qu'il était possible de les braquer sans les assassiner ? De plus, le butin récolté était dérisoire. Va-t-on prendre le risque de tuer deux religieuses pour si peu ?

Autre élément intrigant, alors que tout semblait l'incriminer, Landry a fait appel de la décision du tribunal qui le condamne à la peine capitale. Il clame avec acharnement son innocence. Il se dit victime d'un complot ourdi par des puissants. Pour sa défense, il soutient qu'il n'avait pas besoin de tuer les sœurs de manière aussi atroce si ce n'était que pour de l'argent. Et quel montant d'ailleurs ? Des pièces modiques. De plus, il ne voit pas la nécessité de violer de vieilles femmes sans défense et à lui de conclure : « Je serai certainement pendu. Mais cherchez le vrai coupable ». L'enquête officiellement ouverte pour élucider ces deux autres meurtres ne livrera jamais ses conclusions. Elle sera close en catimini. Alain Juppé, ministre français des Affaires étrangères, va affirmer que l'enquête était close. Et pourtant, on se serait attendu à ce que les autorités françaises s'impliquent et fassent pression sur le gouvernement pour faire la lumière sur ces autres assassinats. Complicité ou raison d'Etat ?

Que sont devenus les protagonistes de cette affaire ?

Sœur Germaine Marie et Marie-Léone ont été enterrées à Sangmélima. Sœur Marie-Claire est retournée en France. Après un an d'éloignement, Sœur Marie-Gabrielle est repartie à Djoum dans la même maison en compagnie de sœur Marie-Geneviève, sœur Alice et Marie Pierre. Justine Nga Ndougou a quitté Djoum et s'est installée en Belgique avec son mari[101].

---

[100] EBALE ANGOUNOU Daniel St Yves Ebale. *Sang pour sang : le vrai visage de Paul Biya*.

[101] MBEDE Emmanuel. *Germaine Marie et Marie - Léone, deux religieuses, gisaient dans le champ*. Les Cahiers de Mutations du 31 Octobre 1996.

Kamga Djongoué Collins



Le mercredi 28 avril 1993 à 14h, le jeune étudiant Njongoué Kamga Collins meurt dit-on, des suites de ses blessures à l'hôpital général de Douala. Les circonstances autour de sa mort demeurent non élucidées à ce jour.

Avant toute enquête préalable, les autorités universitaires et gouvernementales vont aussitôt accuser le « parlement », une organisation estudiantine frondeuse que l'on dit proche de l'opposition en cette période de foisonnement politique au Cameroun des débuts des années 90. Les membres du « parlement » sont immédiatement radiés des universités camerounaises comme si cela suivait un scénario prévu à l'avance. L'empressement avec lequel le gouvernement et les autorités universitaires ont désigné les commanditaires avant même les résultats de l'enquête diligentée a surpris plus d'un. Comme s'il s'agissait du signal attendu pour mettre en exécution un plan ficelé depuis belle lurette. L'administration soutient alors que c'est parce que Collins Djongoué a payé ses droits universitaires qu'il a été tué par ses camarades du « parlement ». En effet, le 19 janvier 1993, Titus EDZOA, ministre de l'Enseignement supérieur, annonçait une réforme de l'enseignement supérieur qui faisait passer les

droits universitaires à 50 000 Fcfa, immédiatement payables pour l'année académique en cours. Le « parlement » va s'opposer vigoureusement à cette augmentation des droits universitaires. Le 24 mars 1993, le « parlement » convoque une conférence de presse à la paroisse Christ Roi de Tsinga pour rejeter la réforme déjà en cours et lance le boycott du paiement des droits universitaires. Ils font savoir que « tous ceux qui payeront 50.000 FCFA seront considérés comme des traîtres et traités comme tels ». Le boycott du parlement est largement suivi par les étudiants qu,i dans leur grande majorité, refusent de payer les frais d'inscription. Les autorités qui avaient misé sur la contribution financière estudiantine déchantent. Il faut en finir avec le « parlement ».

On va donc véhiculer l'information selon laquelle Collins a été tué parce qu'il a payé des droits universitaires à 50 000 FCFA ; il devait servir d'exemple. En face, des voix s'élèvent pour affirmer que l'assassinat a été commis pour discréditer le « parlement ». L'autodéfense, groupe d'étudiants très proche du gouvernement va, *à contrario*, étonnement garder un silence religieux sur cette affaire.

Cette situation nous rappelle celle de l'étudiant Ndam Souley qui, en avril 1991, a succombé à un incendie criminel qui a dévasté sa chambre d'étudiant. Les autorités vont aussitôt accuser « le parlement estudiantin ». Ce sera donc un prétexte pour militariser le campus et réduire le champ d'action du « parlement ». Les enquêtes diligentées n'ont pas à ce jour révélé clairement les véritables auteurs de cet assassinat odieux.

Âgé de 22 ans, Kamga Djongoué Collins était promis à un bel avenir. Étudiant en 2ème année à la faculté des sciences juridiques et politiques de l'université de Yaoundé 2, il était un étudiant sans histoire. Surnommé « l'américain » par son entourage en raison de sa robustesse physique et de sa grande taille, Collins était un garçon adorable, disponible et travailleur.

Ce dimanche 25 avril 1993, après une journée plutôt normale, le jeune Collins rejoint la mini-cité Le Belvédère, où il occupe la chambre F3. Lorsqu'il va au lit ce soir-là, il est loin d'imaginer que cette nuit lui sera fatale. Alors qu'il dort à poings fermés, il est réveillé par une odeur suffocante et par des brûlures intenses. Il est environ 1 heure 30 minutes.

Il va aussitôt se lever et se diriger vers sa douche. Il va par la suite essayer sans succès d'ouvrir la porte de sa chambre. Ses cris de détresse ameutent le

voisinage qui vient à son secours et casse la porte de sa chambre afin de lui porter assistance. Le jeune garçon est brûlé au second degré.

Voici la version du drame relatée par le Pr Marcien TOWA, recteur de l'université de Yaoundé II : « Des individus, dans la nuit de dimanche à lundi, sont arrivés vers minuit trente. L'étudiant Kamga Djongoué Collins était endormi. Ils ont cassé les lames naco et jeté dans la chambre un engin explosif (probablement de type cocktail molotov). L'étudiant s'est levé pour essayer de se sauver mais il a constaté que sa chambre était verrouillée de l'extérieur. Il a commencé à se débattre. Ses voisins ont entendu ses cris et l'ont délivré, puis l'ont conduit à l'Hôpital Général de Yaoundé. On a constaté qu'il avait été atteint au deuxième degré et avait des brûlures sur 65 % du corps. Comme vous le constatez, la situation est délicate »[102].

Le chemin de croix parcouru par le corps du jeune étudiant nous montre clairement qu'il y a eu une volonté manifeste de le laisser mourir ou alors de la négligence.

Dans la nuit, il est conduit d'urgence à l'hôpital central qui, face à la gravité des brûlures, suggère que le malade soit envoyé plutôt à l'hôpital général de Yaoundé qui serait plus équipé pour répondre à un tel cas. Le jeune étudiant est conduit *manu militari* à l'hôpital général de Yaoundé qui, à son tour, fait aveu d'incapacité en reconnaissant ne pas avoir les structures et dispositifs adéquats pour prendre en charge un cas de brûlure à 65 %. Confrontée à l'incapacité des hôpitaux locaux, la famille propose alors au gouvernement de faire évacuer ce fils de la nation dans un hôpital européen où les dispositifs de prise en charge adéquats et sophistiqués pourraient le sauver. Le gouvernement balaie du revers de la main cette proposition. C'est un refus catégorique.

Le gouvernement propose plutôt d'envoyer le brûlé à l'hôpital général de Douala. Mais le gouvernement ne semble pas intégrer l'urgence de la situation et ne met pas à disposition les moyens nécessaires pour une évacuation rapide. Il est question de procéder à l'évacuation dès le lundi matin, mais on exige à la famille d'attendre le feu vert du ministre de l'Enseignement supérieur. Ce n'est qu'à 19h qu'intervient enfin ce fameux feu vert. Durant toute la nuit du dimanche et toute la journée du lundi, le

---

[102] Propos recueillis par Haman Mana, Cameroontribune du mercredi 28 avril 1993.

malade n'a reçu aucun véritable soin adapté à sa situation de grand brûlé. Imaginez un seul instant la douleur qu'il a ressentie pendant tout ce temps ; un véritable supplice.

Au lieu d'être évacué par la voie aérienne qui a le mérite d'être plus rapide, sûre et confortable, le malade sera évacué par voie routière avec toutes les secousses qui n'ont fait qu'aggraver son état. Un peu plus de quatre heures de supplice pour le malade déjà dans un état proche de l'agonie et dans une course contre la montre face à la mort. Fait révoltant lorsqu'on sait qu'il y avait des moyens à disposition pour effectuer une évacuation par voie aérienne. En effet, c'est en hélicoptère que le ministre de l'Enseignement supérieur Titus EDZOA débarque à Douala le mercredi 28 avril pour constater le décès du jeune étudiant. C'est aussi par hélicoptère qu'il revient le vendredi 30 avril pour la mise en bière.[103]

Un voyeurisme médiatique honteux et regrettable a accompagné les derniers jours du jeune étudiant. Alors qu'il était dans l'agonie, les médecins ont défait son pansement pour offrir un spectacle macabre aux caméras de la CRTV qui tournaient autour du malade comme des vautours affamés autour d'une carcasse. Au mépris des règles les plus élémentaires de déontologie et de tout humanisme, le corps du jeune étudiant sera exhibé au journal de 20h30 du lundi 26 avril. Ils vont pousser l'outrecuidance en allant jusqu'à obliger l'agonisant à répondre aux questions des journalistes. Face à cet acharnement éhonté, le micro ne manqua pas au passage de retirer une sonde des narines du malade. [104]

Quelques clichés vont aussi circuler dans le quotidien gouvernemental Cameroon Tribune. Des images difficiles à regarder.

Tout ce cirque et cette exhibition morbide se feront sans l'autorisation de la famille du malade systématiquement mise à l'écart. Ainsi, on n'a même pas pris la peine d'aseptiser les caméras, lampes, micros et dispositifs divers mis à proximité du malade alors que ceux-ci sont des nids de microbes potentiellement pathogènes.

---

[103] TIENTCHEU KAMENI. *La mise à mort de Djongoue Kamga Collins*. Le Messager du 4 mai 1993.

[104] TIENTCHEU KAMENI. *La mise à mort de Djongoue Kamga Collins*. Le Messager du 4 mai 1993.

On assiste donc à la médiatisation de la souffrance. Cette excitation, ce ramdam autour de ce pauvre malade prouve à suffisance que l'affaire a été récupérée par le gouvernement pour assouvir de sombres desseins : « De toutes les manières, l'objectif visé par le pouvoir est de choquer les consciences, et de faire payer les frais universitaires, tout en démantelant les réseaux d'étudiants contestataires »[105].

Tous ces manquements graves ont assurément précipité la mort de l'infortuné.

La famille a été systématiquement mise à l'écart et ignorée : « En dehors de la cérémonie de mise en bière du mort, les parents n'ont à aucun moment été autorisés à rendre visite à leur fils. Ils n'ont pas eu le droit de savoir qui s'occupait de leur enfant et la manière dont les soins étaient administrés. Ils n'ont et n'auront jamais le droit de savoir de quoi il avait été brûlé. Était-ce le soufre, le phosphore, la soude caustique, l'acide, l'eau ou le feu ? Mystère. Ne règnera-t-il à ce sujet que la vérité officielle qui veut que Kamga Djongoué Collins ait été « immolé par le feu » ?[106]

Le mystère demeure sur la nature de ce qui a brûlé le jeune Collins. Alors que la version officielle parle du feu, cela est remis en question : « "Ce n'est pas le feu". C'est la conclusion qu'ont tirée tous les curieux qui ont eu le courage d'aller voir le corps desquamé du jeune KAMGA qui avait été exposé pendant quelques heures dans la chambre froide de la morgue de l'hôpital général de Douala. Hormis la peau qui s'est détachée de presque tout le corps à l'exception du cou, du visage, et un mince filet au niveau du thorax qui conservait un semblant de pilosité, la dépouille était si l'on peut s'exprimer ainsi intacte.

Ceux qui ont vu les "méchouis" de Tita Fomukong ou du sous-préfet de Muyuka ont rapidement fait la différence. Les commentaires dans la foule constituée de profane et de faux-experts s'articulaient autour de l'hypothèse d'un gaz, du napalm, de l'acide ou d'une arme chimique. Mais tous ont

---

[105] EYOUM NGANGUÉ. *De l'utilisation des "Mechouis" par le renouveau*. Le Messager du 4 mai 1993.

[106] TIENTCHEU KAMENI. *La mise à mort de Djongoue Kamga Collins*. Le Messager du 4 mai 1993.

exprimé le souhait de savoir quelque chose sur le rapport d'autopsie qui malheureusement n'a pas été dressé »[107].

Les personnes du voisinage venues au secours de Collins lorsqu'ils ont entendu ses cris de détresse reconnaissent avoir vu de la fumée mais personne ne reconnaît avoir vu du feu. Et pourtant, le proverbe nous enseigne bien qu'il n'y a pas de fumée sans feu. Aussi, la literie de l'étudiant est restée intacte. Rien dans la chambre n'a été calciné. Ceci tend à confirmer l'hypothèse selon laquelle il n'y a pas eu de feu. Il y aurait donc bien eu de fumée sans feu.

Dans la campagne gouvernementale de médiatisation de l'affaire, deux bus de la SOTUC sont mis à disposition pour transporter le personnel et les étudiants de Douala pour la cérémonie de mise en bière de leur camarade de Yaoundé à l'hôpital de Douala extrêmement militarisé. Les éléments de la brigade anti-émeutes et les policiers étaient prêts à intervenir à la moindre alerte.

Kamga Djongoué Collins a été inhumé le 1er mai 1993 aux environs de 13h à Bana, après une messe dite à l'église Saint Joseph construite par le richissime homme d'affaires Kadji Defosso. Le ministre de l'Enseignement supérieur a fait le déplacement de Bana. Selon lui : « Le jeune Djongoue Kamga Collins est incontestablement une victime innocente de ceux qui, au mépris de la déontologie et de l'éthique universitaires, ont transformé l'Université en champ privilégié d'affrontements politiques ».

Le gouvernement a pris, dès l'annonce du décès du jeune étudiant, des mesures fortes. Le « parlement » est dissout et ses membres radiés à vie des universités camerounaises et l'union pour le changement est désignée comme le commanditaire du meurtre.

Dans une interview à Cameroon Tribune[108], Marcien Towa, alors recteur de l'université de Yaoundé II, dira de ce regroupement qu'il est « un instrument aux mains des politiciens adeptes de la violence. Les réunions du parlement se tiennent chez des politiciens qui se moquent des problèmes universitaires… Ce groupe terroriste sera éliminé. Tous les membres du parlement seront proposés à l'exclusion définitive ».

---

[107] EYOUM NGANGUÉ. *De l'utilisation des "Mechouis" par le renouveau*. Le Messager du 4 mai 1993.

[108] Propos recueillis par Haman Mana, Cameroontribune du mercredi 28 avril 1993.

Les accusés, de leur côté, rejettent la responsabilité de ce qui apparaît comme un assassinat aux autorités universitaires. Dans une mise au point adressée aux médias, Tene Sop, l'un d'eux, « dénonce la campagne de diabolisation orchestrée contre le Parlement ». Il condamne « la violence d'Etat » autour du campus, demande par la même occasion la constitution d'une commission d'enquête indépendante sur la mort de son camarade[109].

Voici le communiqué que les recteurs des universités de Yaoundé I et Yaoundé II (Agbor TABI et Marcien TOWA) vont faire publier immédiatement dans Cameroon Tribune le 26 avril au lendemain du drame :

« Depuis 1991, des actes terroristes sont perpétrés par une association dénommée "parlement". On peut citer entre autres :

- L'assassinat par brûlures de l'étudiant Ndam Souley ;
- L'incendie de la faculté des sciences ;
- Les casses de toutes sortes des biens meubles et immeubles ;
- La semaine dernière, deux tentatives infructueuses d'assassinat par brûlure de deux (2) étudiants ; et dans la nuit du 2 au 26 avril 1993, l'incendie réussi de la chambre de l'étudiant Kamga Djongoue Collins qui a été brûlé au 2ème degré et à 65%.

Ces actes criminels sont odieux. Les recteurs des universités de Yaoundé I et Yaoundé II, choqués par ces actes barbares, ne sauraient tolérer davantage que le terrorisme s'installe à l'Université :

Rappellent que l'Université est un lieu clos et apolitique. Il est désormais interdit aux partis politiques de venir tenir des meetings dans l'enceinte du campus.

Décident l'interdiction des activités de ce groupe terroriste sur l'étendue du campus des Universités de Yaoundé qui inclut Bonamoussadi.

Recommandent au ministre de l'Enseignement supérieur l'exclusion définitive des membres du bureau exécutif du "parlement". Tout étudiant surpris dans les activités du "parlement" sera d'office proposé à l'exclusion définitive des Universités camerounaises ».

---

[109] Dossier Spécial : Que sont devenus les « parlementaires » exclus des universités du Cameroun en 1993 ? - Mutations du 6 Juin 2011.

Même le premier ministre Simon Achidi Achu va faire un communiqué pour : « condamner énergiquement ces actes terroristes dont les auteurs et les instigateurs reconnus coupables seront sévèrement punis conformément aux lois et règlements de la République ».

Titus Edzoa, le ministre de l'Enseignement supérieur d'alors, décide en deux temps, d'exclure 35 étudiants des universités et grandes écoles du Cameroun (dans un premier temps 18 étudiants sont exclus le 28 avril 1993 et dans un second temps 17 étudiants autres seront exclus le 3 juin 1993).

Un double acte qui allait pousser ces « damnés » à prendre le chemin de l'exil, sans aucune préparation.

Titus Edzoa décide d'exclure les étudiants membres du bureau exécutif du Parlement. Une décision qui s'appuie sur un rapport des recteurs Agbor Tabi (Yaoundé I) et Marcien Towa (Yaoundé II). Le motif de cette mesure : « avoir organisé des activités susceptibles de compromettre le bon fonctionnement de l'institution universitaire ».

La note précise que « cette sanction disciplinaire est prononcée sans préjudice des poursuites pénales qui seront engagées à l'encontre de chacun des intéressés ».

Les 18 exclus du 28 avril 1993 : Ashu Théodore, Noula Jules, Kamga Hilaire, Pagop Sinclair, Djoudiou II Guy Maxim, Bekai Bolka Georges, Djadjou Jean Baptiste, Mpallo Joseph, Nanfack Oaul, Meupock Honoré, Ndiffo Njaje Serge, Tchoujang Jules, Djoufack Lucien, Nekam André, Nkeu Prosper, Tchoutezo Pierren Ndi Rodolph.

Les 17 exclus du 3 juin 1993 : Jean Bosco Tagne ; Corentin Talla, alias général Schwarzkopf ; Robert Waffo Wanto, alias Colin Powell ; Tédonzong Tchoutedzo ; Henri Claude Fofele ; Charles Nyam ; Nestor Noah, alias Samba ; Guillaume Tene K. Sop, alias Tarek Aziz ; Jean-Claude Um Mahop, alias Um Nyobé ; Appolinaire Leukeuneu ; Ange Tekam Guiadem; Fadimatou Nene, alias Winnie ; Théophile Ngantchouko Foussom, alias Malcolm X ; Aaron Paul Ngomo, alias Fanon ; Alain Edgar Essomba Itolo ; Robert François Gildas Nkeck ; Claude Roger Youdom, alias Nasser.

Pourquoi les expulser cette fois-ci alors que lorsque Le Parlement avait été accusé de la mort de Ndam Souley, il n'avait pas été dissous et ses membres expulsés ?

L'étonnante célérité et sévérité du gouvernement dans cette affaire est questionnable et ressemble à s'y méprendre à de la récupération pour un règlement de comptes.

Le gouvernement va pousser l'hypocrisie en décidant de donner le nom du défunt à la bibliothèque de la faculté des sciences juridiques de l'université de Yaoundé II : « Bibliothèque Kamga Djongoué Collins ». Ceci sera perçu dans l'opinion comme une instrumentalisation de la mémoire du jeune étudiant. D'autant plus que sa famille a été systématiquement mise à l'écart dans le processus de décision.

Si 35 étudiants supposés membres du Parlement ont été expulsés des universitaires camerounaises en représailles à l'assassinat de Kamga Djongoué Collins, jusqu'à ce jour, les enquêtes n'ont pas identifié formellement les meurtriers du jeune étudiant de 22 ans.

Engelbert Mveng



Qui est Engelbert Mveng ?

Engelbert Mveng est un prêtre jésuite camerounais, auteur dans les domaines de l'art, de l'histoire, de l'anthropologie et de la théologie.

Il est né le 9 mai 1930 à Enam-Ngal, village de la commune de Ngoulémakong dans la région du Sud, et mort le 22 avril 1995 à Yaoundé. Il est le fils de Jean Amougou et Barbe Ntolo.

Il est baptisé le 14 juillet 1935 et confirmé le 28 juillet 1942. Né dans une famille chrétienne, il est remarqué par le Père Herbard qui l'envoie au pré-séminaire d'Efok (Cameroun) de 1943 à 1944. Puis, il va rejoindre le petit séminaire d'Akono en 1944 et y restera jusqu'en 1949.

Il est par la suite admis comme stagiaire au grand séminaire de Yaoundé où il enseigne le latin et le grec. Désireux de s'engager dans la vie religieuse,

Engelbert Mveng veut d'abord se faire trappiste. Mais il en est dissuadé par Mgr Graffin, qui l'informe de la présence des jésuites au Congo belge.

En 1951, il intègre le noviciat jésuite de Djuma dans le diocèse de Kikwit en République démocratique du Congo. Il y rencontre des hommes clés (Joseph-Albert Malula) avec qui il posera les bases plus tard pour un christianisme plus africain. Le 22 septembre 1953, il fait sa première profession.

Il se rend par la suite en Belgique (de 1954 à 1958) dans la ville de Wépion où il va poursuivre ses études philosophiques entamées à Djuma ; cursus qu'il va parachever à Paris.

Au terme de ses études en philosophie, il est envoyé au Cameroun comme stagiaire au Collège Libermann de Douala de 1958 à 1960. C'est ce séjour qui lui permet de découvrir l'Histoire et l'art de son pays. En effet, il en profite pour explorer les pays bamiléké et bamoun, dans l'optique de découvrir le potentiel artistique de ces régions.

A la suite de ce stage, il retourne en France pour des études théologiques au philosophat de Chantilly et au théologat de Fourvière, dans la ville de Lyon. Au terme de ces études, il est ordonné prêtre le 7 septembre 1963 et devient par la même occasion le premier prêtre jésuite camerounais. En 1964, il soutient une thèse de 3e cycle en théologie intitulée « Paganisme et christianisme : christianisation de la civilisation païenne de l'Afrique romaine d'après la correspondance de saint Augustin ».

Assoiffé de connaissances et à la recherche perpétuelle du savoir, il soutient une thèse d'État en Histoire en 1972. Cette thèse est intitulée : « Les sources grecques de l'histoire négro-africaine depuis Homère jusqu'à Strabon ».

Il enseigne l'histoire à l'université de Yaoundé.

Passionné d'art et de culture, il se montre très actif dans ces domaines. Il participe activement au Festival des Arts de Dakar en 1966. Il est aussi très actif dans le monde associatif. Il a été vice-président de l'Union des Écrivains du Monde Noir. Il occupe également le poste de secrétaire général du Mouvement des Intellectuels Chrétiens Africains (MICA). Il travaille au regroupement des théologiens africains au sein de l'Association Œcuménique des Théologiens Africains (AOTA) dont il a été le secrétaire général.

Il se met entièrement au service de l'Église. Il est le co-fondateur d'une congrégation religieuse d'inspiration africaine : Les Béatitudes. En effet, sa réflexion sur la spiritualité de la libération part de l'Égypte pharaonique car « c'est en Égypte qu'est née la plus ancienne et la seule religion dont le dogme enseignait la victoire de la vie sur la mort ». Cette spiritualité de la libération conduit aux Béatitudes, qui, elles-mêmes, affranchissent de la mort, de la haine, de la servitude. Mveng en déduit que « le chrétien doit être un éternel contestataire et un prophète ».

Philosophe, théologien, historien, anthropologue, homme d'art ; il avait plusieurs talents. Un artisan de l'inter et de la pluridisciplinarité.

En tant que théologien, il est l'un des ambassadeurs d'une théologie africaine. Selon lui, la théologie en Afrique doit prendre en compte le contexte africain et doit collaborer avec les sciences humaines pour rejoindre l'africain dans son contexte et dans sa culture. Il insiste également sur une lecture africaine de la Bible afin de libérer l'Africain de tout ce qui entrave son épanouissement. Son œuvre théologique est guidée par un souci profond.

Pour le père Mveng, « Le christianisme en terre africaine doit tenir compte de toutes les valeurs culturelles et traditionnelles qui composent son substrat spirituel ». Il s'est appuyé sur les thèses de Cheikh Anta Diop pour mener ses démonstrations sur l'inculturation du message divin.

Passionné d'art, il a consigné sa vision de l'art africain dans son ouvrage : « L'art d'Afrique noire. Liturgie cosmique et langage religieux ». Pour lui, « L'art traditionnel africain est l'œuvre de créativité du génie négro-africain ; à travers cette œuvre, l'homme exprime sa vision du monde, sa vision de l'homme et sa conception de Dieu ».

Dans son ouvrage « Si quelqu'un… Chemin de croix » paru en 1962, il fait des dessins qui s'inspirent directement de l'art traditionnel africain, spécialement de l'art Bamoun. Tous les visages sont des masques simplifiés : le masque, traditionnellement, désigne une fonction.

Ses nombreuses peintures (tableaux) ornent des églises au Cameroun et un peu partout dans le monde.

Historien chevronné, il avait à cœur de contribuer à vulgariser la vraie Histoire de l'Afrique afin de permettre aux africains de connaître leur

Histoire. On lui doit notamment l'ouvrage : « Histoire du Cameroun » paru en 1963.

L'historien relève deux moments de l'Histoire qui, selon lui, ont vidé l'Africain de son énergie productrice et de ses ressources : La traite et la colonisation.

A son actif plusieurs ouvrages : *Si quelqu'un… Chemin de croix, Tours, Mame, 1962 ; L'art et l'artisanat africains, Yaoundé, Clé, 1980 ; Les sources grecques de l'histoire négro-africaine depuis Homère jusqu'à Strabon, Paris, Présence Africaine, 1972 ; Balafons : Poèmes, Yaoundé, Clé, 1972 ; L'Art d'Afrique noire. Liturgie cosmique et langage religieux, Paris Mame, 1964, 159 p. ; L'Afrique dans l'Église. Paroles d'un croyant, Paris, L'Harmattan, 1985, 228 p.*

Il était professeur émérite d'Histoire à l'université de Yaoundé.

Il considérait Alioune Diop, le fondateur de Présence africaine, comme son père spirituel. Son crédo était la libération de l'Afrique.

La mort d'Engelbert Mveng et la découverte du corps

Le 23 avril 1995, le père jésuite Engelbert Mveng est retrouvé étranglé, couché dans son lit, face au plafond.

Il est exactement 17h40, le dimanche 23 avril 1995 lorsque la police judiciaire de Yaoundé est informée que le corps inerte du révérend père Engelbert Mveng a été retrouvé dans sa chambre. La police est informée par des jeunes membres de l'association « Béatitudes », une association fondée par le père Mveng.

En effet, ces jeunes avaient rendez-vous avec le prêtre jésuite à 13h00. Celui-ci devait venir les chercher en voiture à Leboudi. Habitués à la ponctualité du père Mveng qui arrivait toujours quelques minutes avant ses rendez-vous, les jeunes s'inquiètent, ne le voyant pas arriver. Ils décident de se rendre à Nkolafeme pour s'enquérir de cette situation.

Ils constatent néanmoins que sa voiture est garée. Ceci voudrait dire qu'il n'est pas loin. Mais où ? Puisqu'ils ne perçoivent sa trace nulle part. Ils vont frapper à la porte à plusieurs reprises sans obtenir de réponse. Qu'est-ce qui peut bien expliquer que le père ne réponde pas ? S'inquiètent-ils.

La porte centrale qui conduisait au premier étage où habitait le prêtre étant fermée, ils vont donc rester à l'extérieur jusqu'à 16h30.

Entre-temps, la secrétaire particulière du père Engelbert Mveng est arrivée sur les lieux avec un mets traditionnel de poisson que le père jésuite avait commandé la veille.

Inquiète comme les jeunes membres de l'association « Béatitudes » de l'absence inexpliquée du père Mveng, elle va, en concertation avec les jeunes de « Béatitudes », décider de forcer la porte arrière de la maison. A l'aide d'une échelle, un jeune burundais membre de la famille des « Béatitudes » va se faufiler pour avoir accès à la chambre du père Mveng. Il aperçoit alors le père Mveng couché sur le dos avec du sang sur la figure. Il descend de l'échelle pour raconter aux autres ce qu'il a vu.

A l'aide d'une hache, la porte arrière est forcée par les jeunes.

Ils pénètrent dans la demeure du père Mveng et se frayent un chemin jusqu'à sa chambre. Ils constatent que la porte de la chambre est simplement rabattue. En y pénétrant, ils découvrent l'horreur : « le père Mveng étalé sur son lit, couché de travers, les pieds pendant au sol ». Des traces de sang sont présentes sur le lit, la chambre est sens dessus dessous. Un désordre général ; des livres, des documents, des vêtements et autres linges éparpillés partout. Mais fait curieux, on retrouve à côté du corps du père Mveng gisant au sol, une enveloppe remplie d'argent : au moins deux millions !

Mais d'où provient cette forte somme d'argent ?

Plusieurs hypothèses ont été émises ; les sources policières ont soutenu dans un premier temps que cet argent était le fruit d'une collecte destinée à un pèlerinage. Les jésuites quant à eux soutiennent que cet argent constituait plutôt la paie de la masse salariale du collège le Sillon dont le père Mveng était fondateur. Peu importe la source de cet argent, toujours est-il qu'une forte somme d'argent a été retrouvée sur les lieux du crime. La présence de ce pactole suscite de nombreuses interrogations, notamment sur le mobile du crime. En mettant en évidence cet argent, on a l'impression que les commanditaires du meurtre voulaient clairement signifier que le crime n'a pas été commis pour des mobiles pécuniaires. On est alors tenté d'écarter la thèse d'un braquage qui aurait mal tourné. La thèse de l'assassinat se précise, se confirme. Il s'agit d'un assassinat minutieusement préparé et exécuté.

Quand a-t-il été assassiné ?

Tout porte à croire que le crime a été exécuté dans la nuit du samedi 22 avril 1995 au dimanche 23 avril 1995.

Essayons de refaire la journée du samedi 22 avril 1995 du père Engelbert Mveng.

De manière générale, les journées du père Mveng sont très pleines, car il est un forcené du travail. Cette journée du Samedi 22 avril 1995 n'échappera pas à la règle. Ce jour-là, il mène une activité débordante comme à son habitude.

Vers 19h00, il se rend à Leboudi, à 5 km de son domicile de Nkolbisson, accompagné de sa secrétaire particulière, pour rendre visite à des membres de sa congrégation les « Béatitudes », comme il le faisait à l'accoutumée. Plus tard, il raccompagne sa secrétaire particulière chez elle au quartier Nkolndongo. Il est environ 21h00. Le père Mveng va par la suite décider de rentrer chez lui. Le jardinier qui vit dans une case légèrement excentrée de son lieu de résidence va confirmer que le père Mveng était rentré ce soir-là autour de 22h00. Pour étayer son affirmation, il dit avoir entendu un bruit de porte qu'on referme brutalement.

Que s'est-il passé ?

Les assassins connaissaient le programme du père Mveng. Ils vont profiter de l'absence de ce dernier ce jour-là pour s'introduire discrètement dans son domicile et se terrer en attendant son retour. Lorsque le père Mveng rentre chez lui ce samedi soir-là aux alentours de 22h après avoir déposé sa fidèle collaboratrice, il est très loin d'imaginer ce qui l'attend.

Épuisé après une dure journée de travail, il entre dans sa demeure et se dirige vers sa chambre à coucher. Il est violemment accueilli par ses assassins. La scène du crime montre qu'ils auraient été au moins deux. Un des criminels caché derrière une porte surgit et assène de violents coups de gourdin au père Mveng. Le père Mveng n'a même pas le temps de réaliser ce qui lui arrive, qu'un autre complice surgit et enlace le cou du prélat et l'étrangle. Visiblement rompus à ce type d'exercice, ils vont exécuter leur forfait avec un sang-froid et une vitesse foudroyante. Leur forfait accompli, ils mettent la chambre dans un désordre inouï. La chambre est sens dessus

dessous. Livres, linges et documents éparpillés un peu partout, comme s'ils cherchaient des documents. Quelques documents sont emportés et les assassins laissent auprès de leur victime, une enveloppe contenant un pactole de près de deux millions de F CFA. Le père Mveng est étalé sur son lit, le corps dénudé, couché de travers, les mains en croix, les pieds pendant au sol. On retrouve à ses côtés une serviette visiblement utilisée par les conjurés pour réaliser leur sale besogne. Leur mission terminée, les criminels ressortent par la fenêtre et fondent dans la nature sans faire de bruit. Un vrai travail de professionnel. Le jardinier dont la case était aux encablures de la demeure du père Mveng témoignera n'avoir entendu aucun autre bruit suspect cette nuit-là.

Le lendemain, dimanche matin, ne se doutant de rien, le jardinier se rend à la messe de 9h comme à son habitude. Le père Mveng avait pour habitude de se reposer le dimanche matin. Il n'y avait donc aucune raison de s'inquiéter. Le gardien, présent dans la même résidence au moment du crime, n'avait rien perçu d'anormal[110]. Ce n'est que le soir de ce même dimanche que le cadavre est découvert.

L'annonce de l'assassinat du père Engelbert Mveng a fait l'effet d'une bombe. La rumeur de son décès va se répandre comme une traînée de poudre sur toute la capitale. La famille, les amis, les collègues, les curieux, convergent immédiatement vers son lieu de résidence. Informés, les fins limiers de la police et de l'armée investissent les lieux. Jean Fochivé, secrétaire d'État à la Sécurité Intérieure est sur les lieux. Arrivent aussi, des éléments de la police judiciaire, du commissariat du 2ème arrondissement (Mokolo), de la gendarmerie et de la DGRE (ex-CENER). L'affaire est tellement grave que même des éléments de la garde présidentielle sont aperçus autour de la résidence du père Mveng à Nkolafeme.

Il est clair que le père Engelbert Mveng a été assassiné. Quels sont les mobiles du crime ? Qui a tué Engelbert Mveng ?

Le mobile du crime

Jusqu'à ce jour, les enquêtes n'ont pas révélé les auteurs du crime et encore moins le mobile. Plusieurs hypothèses ont été émises sur l'assassinat du père

[110] MOUSSINGA Simplice. *Engelbert Mveng - La messe n'est pas dite !* Les Cahiers de Mutations du 31 Octobre 1996.

Engelbert. Intellectuel brillant, engagé et ambitieux, le père Mveng avait plusieurs admirateurs, mais aussi des ennemis. En effet, il avait des projets ambitieux pour l'Afrique et des prises de position fortes et même révolutionnaires. Historien de formation, il avait à cœur de rétablir les vérités historiques. Autant de raisons pour ses détracteurs de lui en vouloir à mort.

- Le colloque international « Moïse l'africain »/ambassadeur de la théologie africaine [l'inculturation du message évangélique]

Selon l'Historien Jean-Claude Tchouankap : « Le Père Engelbert Mveng avait abouti à la conclusion selon laquelle si la libération du peuple d'Egypte vers la terre promise est considérée comme le fondement du christianisme sur le concept de la libération et sur celui de la terre promise ; alors le destin de l'église chrétienne est africain parce que Moïse est Africain. À partir de cela, il lance le colloque " Moïse l'africain" »[111].

Du 6 au 10 avril 1995, soit quelques jours avant sa mort, le père Engelbert Mveng avait organisé à l'Hôtel Hilton de Yaoundé, avec l'appui de l'Association œcuménique des Théologiens africains (AOTA), un colloque international intitulé « Moïse l'africain ». Il faut noter que ce colloque avait été financé par le Cabinet civil de la Présidence de la République du Cameroun. Invité à présider l'ouverture de ses assises intellectuelles, le président Paul BIYA s'était fait représenter par le vice-Premier ministre chargé de l'Administration territoriale Gilbert Andzé Tsoungui.

Ce colloque avait pour objectif d'étudier le rôle central de Moïse dans l'expansion du christianisme en Afrique.

Emboitant les pas de Cheikh Anta Diop des années plus tôt, le père Mveng va faire des déclarations fracassantes. Le chercheur africain et père jésuite rame à contre-courant du monde scientifique et même religieux. Il se fait le défenseur d'une « lecture africaine » de la Bible, son dada depuis plusieurs années. Il soutient que le fondateur du judaïsme classique était un africain de culture. La libération du peuple d'Israël a donc pour cadre l'Afrique. Aussi : « Le père Mveng ajoute que les religions africaines traditionnelles parmi toutes les religions païennes du monde, sont unanimes autour de la

[111] TCHOUANKAP Jean-Claude. *Les assassinats au sein de l'église catholique au Cameroun.* Emission aux sources de l'Histoire du 11.05.2021 diffusée sur DBS.

conception d'un Dieu unique. Il en conclut que le monothéisme n'est donc pas un héritage primitif des juifs, mais vient d'Afrique noire ; si la femme de Moise était négresse, alors sa descendance est négroïde. Les juifs sont donc nos cousins, poursuit le prélat et l'on ne pourrait limiter de façon raciste le concept de peuple élu aux douze tribus d'Israël »[112].

Ces déclarations soulèvent un tollé général. Mais le père Mveng ne se démonte pas. Il ne désarme pas. Dans un contexte où les Africains sont les objets mais jamais les sujets de l'Histoire, le père veut rétablir la vérité historique et biblique. Il bat en brèche les discours dominants sur les fondements du monothéisme. Ses brillantes démonstrations ne sont pas du goût du Rabbin de Jérusalem, Léon Askenazi, présent au colloque en compagnie de quelques collaborateurs du président Paul Biya. Ce Rabbin de Jérusalem était proche du président Biya, un habitué du palais de l'unité qui avait été reçu par le Président quelques jours avant le colloque.

Le Rabbin va tout naturellement prendre le contre-pied des idées développées par le père. Il va s'ensuivre une véritable foire d'empoigne entre les deux hommes au cours de ce colloque.

Il se dit aussi que le père Jésuite s'apprêtait à publier un texte virulent pour disséquer froidement tout ce qui s'était dit pendant le colloque. Connaissant la virulence de ses écrits, il n'était pas question qu'il égratigne le rabbin d'Israël, invité du chef d'Etat notamment en cette période où le président souhaite être initié à la Kabbale.

Certains courants de l'Église catholique romaine n'ont pas apprécié les démonstrations du père Mveng durant ce colloque. Il faut le faire taire.

Le combat pour l'inculturation du message évangélique, le père Mveng le mène depuis 1977. Avec plusieurs autres collègues théologiens africains, il avait écrit au Vatican pour exprimer leur idée. C'est grâce à ce combat qu'avait été réalisée, au milieu des années 80, une rencontre à l'institut catholique de Kinshasa en présence de plusieurs sommités africaines (Mveng, Ela, abbé Mushitou, abbé Guindou, père Prosper Abega) et du Vatican. A l'issue de cette rencontre, le père Mveng et ses collègues avaient demandé un synode/concile africain.

---

[112] MOUSSINGA Simplice. *Engelbert Mveng - La messe n'est pas dite !* Les Cahiers de Mutations du 31 Octobre 1996.

En 1984, il est reçu comme membre de l'Académie française d'outre-mer. Son discours prononcé à Paris à cette occasion était une ode à l'Afrique, à la célébration du continent africain, de son art et de sa culture. Pour lui, la seule chance de survie de l'humanité, c'est l'Afrique.

Du fait de ses positions à rebrousse-poil des discours dominants, le père Engelbert Mveng apparaissait comme un danger pour les tenants de la pensée dominante. En effet, il s'est fait l'ambassadeur d'une théologie africaine, ce qui lui a longtemps attiré les mauvais regards de la part des branches conservatrices au sein de l'église catholique. Le père Mveng voulait faire bouger les lignes de manière à ce que la théologie puisse prendre en compte le contexte africain et les cultures africaines.

Aussi, ce père jésuite qui œuvre pour l'éveil de l'Afrique a à cœur de former plusieurs jeunes afin de les préparer à assurer la relève et à mener le combat pour l'émancipation de l'Afrique, à la fois sur le plan scientifique et religieux. Au sein de l'Église, ça ne passe pas. Le père Mveng dérange ; il faut le faire taire, le réduire au silence. Les tenants de cette thèse, soutiennent donc que son assassinat a été fomenté par des puissances occidentales.

Toujours est-il que le père Engelbert Mveng se sentait menacé depuis quelque temps.

- Assassinat politique

Ardent défenseur du panafricanisme et d'une Afrique libre, le père Mveng faisait peur aux autorités politiques camerounaises. Il avait eu le toupet de déclarer publiquement que le Cameroun est gouverné par les structures de Satan[113].

Les dirigeants ont-ils perçu cela comme un affront ? D'autant plus que, du fait de sa maîtrise de l'Histoire du Cameroun, il avait un regard critique sur l'état de l'évolution du Cameroun et de sa gouvernance. Dans un ouvrage publié à titre posthume, il dit notamment ceci : « En tant que citoyen vivant dans une société organisée en Etat, j'ai également mon expérience, mes réactions, mes responsabilités de citoyen. Je suis responsable de mon destin. Et la société organisée en Etat, a d'abord pour mission, je crois, de m'aider à

---

[113] Jean-Claude Tchouankap - Les assassinats au sein de l'église - Emission aux sources de l'Histoire du 11.05.2021 diffusée sur DBS.

accomplir ma vie et mon destin de la meilleure façon possible. Je ne suis par conséquent pas prêt à me laisser entraîner à la dérive de quelque système politique, de gouvernement et n'importe quelle conception de pouvoir. Que l'on soit politicien ou non, on a quelque chose à dire sur la situation politique, économique, sociale et culturelle de nos pays ».

Certaines hypothèses soutiennent même que le cerveau du père jésuite avait été extrait et mangé par certains dignitaires du pouvoir de Yaoundé[114]. Hypothèse battue en brèche par le commissaire divisionnaire à la retraite, Sontia Sadate, directeur de la Police judiciaire au moment des faits qui donne sa version de la découverte du corps du père Mveng :

« Sortant de ma réserve de fonctionnaire retraité qui lutte plutôt pour sa survie et ayant enterré déjà toutes ces choses derrière lui, j'ai estimé restituer la vérité dans cette histoire aussi dramatique que douloureuse en ce qui concerne le Révérend père Mveng et dire ce que je sais et ce que j'ai vu étant Directeur de la Police Judiciaire à l'époque de l'assassinat du prélat en question. Dans le cadre de mes attributions, j'ai été le premier à en être informé et un des premiers à arriver sur place pour les constats d'usage avec une équipe d'enquêteurs. Le Procureur de la République et le Délégué Général à la Sûreté Nationale à qui j'avais rendu compte avant notre descente sur les lieux du crime sont arrivés aussitôt après. Selon les constats d'usage de la Police en présence de ces deux hauts responsables de la République avant le transfert du corps à l'hôpital pour une autopsie, le Père Mveng avait été étranglé dans sa douche où il avait été visiblement surpris par ses agresseurs et le corps ne présentait aucune autre trace de violence et aucune arme d'aucune nature que ce soit n'avait été utilisée lors de cette agression. Mes éléments et moi, nous nous sommes mis ensemble pour transporter ce corps pour le mettre dans son lit car il était bien costaud et c'est nous qui lui avons porté des vêtements parce qu'il était juste en petite culotte. Après, les éléments de la Police, aidés cette fois par des voisins et des membres de sa famille accourus sur les lieux, l'ont transporté de son appartement au premier étage de l'immeuble qu'il occupait pour le mettre dans le véhicule qui devait le conduire à la morgue. Ainsi, nous avons eu tout le temps de faire le constat et de voir le corps dans toutes ses formes.

---

[114] ATEBA EYENE Charles. *Le Cameroun sous la dictature des Loges, des sectes, du magico-anal et des réseaux mafieux: de véritables freins contre l'émergence en 2035 : la logique au Cameroun de la performance*. Editions Saint-Paul, 2012 - 381 pages.

Ni le constat de la Police que j'ai signé personnellement, ni l'autopsie au niveau de l'hôpital n'avaient fait état du prélèvement d'un de ses organes »[115].

- Un litige foncier

Un litige foncier opposait le père Engelbert Mveng avec madame Essomba Akamse Thérèse qui avait occupé son terrain à Etoug-Ebé. Un mois avant son décès, le père jésuite est allé voir son avocat, Me Odile Mbala Mbala, pour demander à cette dernière d'intenter une procédure contre dame Essomba afin qu'elle libère son terrain.

Me Odile Mbala Mbala lança une procédure judiciaire contre madame Essomba Akamse Thérèse qui reçut une assignation le 12 avril 1995. L'affaire devait passer devant le Tribunal le 27 avril 1995. Le prêtre a été assassiné quatre jours avant.

Me Odile Mbala Mbala a confié au journal l'Effort Camerounais (numéro 24 du 27 mai 1995) qu'elle a vu son client pour la dernière fois le 20 avril 1995. « Le père m'avait quand même fait état de certaines appréhensions. Il avait l'air de me dire qu'il ne se sentait pas en sécurité à cause de ce procès » disait-elle.

Tout ceci alimente la thèse de ceux qui soutiennent que l'assassinat du père Mveng aurait été fomenté par ceux avec qui il était en litige foncier. Le fait qu'il ait été assassiné juste quelques jours avant le procès devant le tribunal les conforte dans cette hypothèse.

La Compagnie de Jésus va se constituer partie civile dans l'affaire du meurtre du père Mveng dans l'optique d'élucider cette affaire. Le dossier a été confié à Me Odile Mbala Mbala, avocate du père Mveng, qui va déposer une plainte contre inconnu pour meurtre.

Dans son article consacré à la mort du père Mveng, Simplice Moussinga affirme que : « Le ministre a dessaisi la police judiciaire du dossier, qui est

---

[115] Mutilation du corps du Révérend Père Englebert Mveng: Ma part de vérité - Par Sontia Sadate, Ancien Directeur de la Police Judiciaire
http://www.cameroon-info.net/article/cameroun-mutilation-du-corps-du-reverend-pere-englebert-mveng-ma-part-de-verite-192828.html
[Dernière consulation : 27.08.2022]

depuis lors entre les mains du Parquet. Rien de nouveau n'est apparu à ce jour dans l'enquête. Me Mbala le disait déjà il y a un an "dans les meurtres de ce genre, on ne nous a pas habitués à trouver le meurtrier". Elle continuait néanmoins à encourager la justice : " je demanderais qu'il soit instruit pour le père Mveng comme il a été instruit contre lui (...) que le Parquet pour une fois se montre diligent et dans le bon sens." »[116]

Des protestations du clergé

Face à ce crime crapuleux et odieux, l'Église a protesté énergiquement pour exiger que la lumière soit faite sur la mort du père Jésuite Engelbert Mveng ainsi que les tragiques disparitions antérieures au sein du clergé de l'église catholique dont l'abbé Mbassi, Mgr Yves Plumey.

Voici le communiqué qu'ils ont rendu public le 29 avril 1995 :

« Déclaration des évêques du Cameroun après la mort du Père Engelbert Mveng

1. " Le dimanche 23 avril 1995, le Révérend Père Engelbert Mveng a été trouvé mort dans sa chambre à Nkolafeme (Yaoundé).

" il n'y a pas de doute que cet ecclésiaste a été assassiné. Une fois de plus, les œuvres des ténèbres et de la mort se dressent contre "l'Evangile de la vie" que l'Eglise annonce dans notre pays depuis plus de cent ans.

Les évêques du Cameroun réunis à Mvolyé, sont profondément choqués et consternés par ce drame qui s'est produit à la veille de leur Assemblée annuelle.

2. Cette tragédie vient s'ajouter à une longue liste de meurtres d'hommes et de femmes d'Église (Mgr Yves Plumey à Ngaoundéré, les Abbés Joseph Yamb à Mandouba, Materne Bikoa à Mbalmayo, Joseph Mbassi à Yaoundé, Mgr Kounou à Mbalmayo, Anthony Fontegh à Kumbo, le Père Cornélius Vaan Den Burg à Lolodorf, les religieuses Germaine et Marie Léone à Djoum) comme de nombreux autres fils et filles de notre pays.

---

[116] MOUSSINGA Simplice. *Engelbert Mveng - La messe n'est pas dite !*. Les Cahiers de Mutations du 31 Octobre 1996.

Ce qui révolte et inquiète encore plus les évêques du Cameroun et notre société dans son ensemble, c'est le fait qu'aucune enquête n'a jusqu'ici révélé les auteurs et les commanditaires de ces crimes atroces, en dehors de quelques cas. Cela fait naître au moins des doutes sur la compétence ou surtout la volonté réelle des responsables des services chargés de ce genre de choses dans notre pays.

3. Les évêques du Cameroun exigent que lumière et justice soient faites sur le meurtre du Père Engelbert Mveng, tout comme sur les précédents. Il y va de l'image de notre pays, de la crédibilité de notre administration, de la sécurité de nos populations.

C'est pourquoi les évêques du Cameroun interpellent les plus hautes instances de la République ».

Au-delà de ces ponctuelles protestations du clergé, on constate que le Vatican n'a pas maintenu la pression afin que la lumière soit faite sur la mort du père Mveng. On note donc une certaine connivence entre l'Eglise et le politique dans la mise en œuvre de certaines actions. La mort d'un prélat ne doit pas entacher les relations entre l'Eglise et l'Etat du Cameroun. Entre un prélat et les relations de l'Église avec l'État, le choix est vite fait. Mgr Albert Ndongmo avait très vite compris cela lorsqu'il soutenait que, entre l'évêque et l'État, l'Église catholique romaine choisit l'Etat qui est la permanence[117]. Les évêques, les prélats viendront et passeront ; l'Etat restera la permanence.

Il y aurait donc comme un deal entre l'Église catholique et les politiques au Cameroun. Une sorte de lien incestueux lorsqu'on sait que les principaux responsables des crimes non élucidés au Cameroun sont ceux-là qui enrichissent l'Église à travers des dons et sont assis au premier rang durant les cérémonies religieuses. Ils sont aussi les principaux prévaricateurs de la fortune publique comme le rappelait le Cardinal Christian Tumi.

Obsèques et enterrement du père Mveng

Malgré ces vives protestations du clergé, le père Mveng a été porté en terre sans que la lumière ne soit faite sur son assassinat.

---

[117] TCHOUANKAP Jean-Claude. *Les assassinats au sein de l'église catholique au Cameroun.* Emission aux sources de l'Histoire du 11.05.2021 diffusée sur DBS.

L'archevêque de Yaoundé, Mgr Jean Zoa, va lire la déclaration des évêques du Cameroun dans laquelle ils dénoncent les auteurs de l'assassinat du père Mveng et pointent un doigt accusateur vers les autorités publiques qui ne semblent pas s'empresser pour mener des investigations avec diligence, afin de mettre la lumière sur l'assassinat du père Mveng. Mgr Zoa va préciser que cette situation les encourage à penser qu'il y aurait un complot contre l'Église au Cameroun. Il va rassurer la communauté chrétienne anxieuse qu'une messe sera dite pour le repos de l'âme du père Mveng.

Une messe d'adieu a été prévue en son honneur le 4 mai 1995 à la cathédrale Notre-Dame des Victoires de Yaoundé. Seulement, la veille du jour prévu pour la messe d'hommage, le corps du Révérend-Père Engelbert Mveng a été séquestré à la morgue de l'Hôpital général.

La messe d'adieu s'est finalement tenue le 4 mai 1995 sans la présence de la dépouille du père Mveng. Une foule immense était présente ; on a noté la présence de 6 évêques et de près de 175 prêtres. L'eucharistie a été célébrée par Mgr Jean Zoa. Celui-ci va annoncer à une assistance consternée que le corps du père Engelbert Mveng ne leur a pas été remis.

La messe s'achève donc sans celui-ci, au grand dam du clergé. Le père Meinrad Hebga, dans son homélie, dira à l'adresse des « ténébreux » qui confisquent le corps du père Mveng : « Lorsqu'un homme meurt, il faut le laisser partir ; il faut le libérer »[118].

Dans l'après-midi de ce jour (4 mai 1995), le ministre de la Justice Me Doualla Moutomé, a donné un point de presse à son cabinet. Au cours de celui-ci, il a tenté d'expliquer que le corps du père Mveng a été scellé par le Procureur de la République pour attendre la fin de la procédure judiciaire. Il évoque « les raisons que je ne dirai pas ici ».

Le garde des sceaux a profité de son intervention pour s'en prendre aux représentants de l'Église dont il condamne la démarche pour entrer en possession du corps.

Le corps du père Mveng a finalement été libéré bien après la messe. La mise en bière (levée de corps) a lieu le lendemain, 5 mai, à la morgue de l'hôpital

---

[118] MOUSSINGA Simplice. *Engelbert Mveng - La messe n'est pas dite !* Les Cahiers de Mutations du 31 Octobre 1996.

général. Elle va se dérouler de manière mystérieuse comme s'il fallait empêcher le monde d'apercevoir la dépouille du père jésuite ou de lui rendre un hommage. Prévue à 17h, la levée de corps s'est déroulée plutôt à 15h30 en présence de Peter Agbor Tabi (représentant du chef d'État), la CRTV pour immortaliser l'évènement et une escouade de policiers.

En effet, le programme prévoyait une levée de corps à 17h00 à l'hôpital général de Yaoundé, suivie à 20h00 d'une veillée à la chapelle Saint Laurent de Mvolyé. Puis le lendemain, une messe à 10h00 à la cathédrale Notre-Dame des Victoires, puis l'inhumation à 13h00 au cimetière de Mvolyé.

Notons qu'une autopsie a été pratiquée sur le corps du père jésuite puisque son crâne a subi une opération. On pouvait apercevoir sur la tête du défunt, plusieurs points de suture de l'oreille gauche à l'oreille droite, ce qui prouve que le crâne de l'éminent savant avait été ouvert.

Lorsque la famille, les amis, les chrétiens arrivent à 17h pour la mise en bière, ils constatent que la cérémonie est terminée et que le corps du père jésuite est déjà dans le cortège funèbre qui s'apprête à faire le tour de ville sous la direction de la police.

Le corps est finalement transporté à la chapelle Saint Laurent de Mvolyé pour la veillée. Une grande veillée va s'y tenir en présence de plusieurs chrétiens. Au cours de celle-ci, quatre messes ont été dites et de nombreux témoignages ont été rendus en la mémoire du père Mveng. Tous saluaient la grandeur, l'intelligence de l'homme et condamnaient l'assassinat odieux dont il a été victime. Comme prévu, l'inhumation du père Mveng a eu lieu le samedi 6 mai au cimetière de Mvolyé.

Autorités religieuses, membres du gouvernement, universitaires, simples chrétiens : ils étaient des milliers à rendre un dernier hommage émouvant au père jésuite Engelbert Mveng.

La messe était présidée par le nonce apostolique, Mgr Carlos Santos Y April. Il va, au cours de cette cérémonie, lire le communiqué du Vatican : « Le Saint siège est solidaire de la déclaration des évêques du Cameroun sur l'assassinat odieux du Père Mveng ». Il va ensuite demander au gouvernement camerounais : « un minimum de sécurité pour les membres du clergé dans leur tâche d'évangélisation ».

Mgr Jean Zoa, archevêque de Yaoundé quant à lui demandera à l'assistance de « prier pour les assassins du Père Mveng afin qu'ils obtiennent le pardon de Dieu ».

L'enquête sur sa mort a été confiée au parquet. Malgré l'interpellation de quelques suspects, on n'a toujours pas, plusieurs décennies plus tard, des résultats concrets. L'assassinat du père Mveng demeure à ce jour non élucidé. Plusieurs intellectuels ont toujours réclamé la lumière sur la mort du père Mveng.

Le philosophe Eboussi Boulaga affirmait notamment : « Si cette affaire peut être classée, l'homme ne le sera pas. Engelbert Mveng a toujours déjoué les étiquetages, toutes les tentatives pour le mettre en cage et le réduire au silence. Mort, il parlera encore longtemps de ce pour quoi il a vécu à une jeunesse en quête de repères ».

Menacé de mort à cause de sa persévérance à vouloir faire la lumière sur l'assassinat en 1995 du père jésuite Engelbert Mveng, le prêtre catholique, universitaire, sociologue, anthropologue et théologien camerounais Jean-Marc Ela s'exile au Canada. Il demande l'asile à la fin d'un séjour à Hull où il participe à un colloque organisé par l'Association internationale de pédagogie universitaire (AIPU). Tout comme le père Engelbert Mveng, il militait pour une théologie adaptée aux besoins, aux contextes et aux croyances africaines.

Il a laissé une importante réflexion théologique sur la nécessité pour le christianisme de s'inculturer aux traditions africaines.

Lorsque le père Mveng est mort, Jean-Marc Ela était à l'extérieur du Cameroun et n'a pas pris part aux obsèques. A son retour au Cameroun, il va organiser avec le cercle Malula, une réunion de prière pour demander pardon à Dieu. Pardon pour avoir laissé mourir un génie et serviteur de Dieu. Les personnes qui ont ordonné l'assassinat du père Engelbert Mveng n'ont pas la moindre idée de qui était vraiment cet homme.

Jean-Marc Ela meurt en exil à Vancouver le 26 décembre 2008 à l'âge de 72 ans.

En 2010, on a annoncé la réouverture de l'affaire Mveng du côté du palais de justice de Yaoundé. Les auditions ont repris avant de sombrer de nouveau dans l'oubli. Le mystère demeure.

Kotto Bass



Le 20 novembre 1996 au matin, la triste nouvelle du décès de Kotto Bass est tombée raide comme un couperet. La mort de cette valeur montante de la musique camerounaise a suscité émoi et tristesse auprès des mélomanes. Fauché comme un oiseau en plein vol, Kotto Bass avait à peine 33 ans.

Né le 6 février 1963, Kotto Bass, de son vrai nom Nyamsi Theodore Auger, reste l'un des plus talentueux et adulés des artistes camerounais de sa génération. Bassiste réputé, chanteur à la voix angélique, choriste reconnu, requin des studios confirmé et arrangeur de génie, il était bien parti pour dominer la musique camerounaise.

Des décennies après sa mort, son étoile continue de briller dans le firmament de la musique camerounaise. Aujourd'hui encore, les chansons comme « Edith ndola'a ngo », « Nouvelle génération », « Bamenda », « Ponce pilate », « Oke Mado », « Folo folo » et « Concours de patience », ne laissent pas indifférents les mélomanes.

Artiste musicien accompli, même son handicap n'a pas eu raison sur sa passion. En effet, Kotto Bass était handicapé moteur et se déplaçait en

s'appuyant sur une canne qu'il avait fait peindre aux couleurs du drapeau des États-Unis. Au sujet de son handicap, il se disait que le petit Nyamsi Théodore avait à peine deux ans lorsqu'il a été diagnostiqué atteint de la poliomyélite. Les parents de Kotto Bass ont toujours démenti cette version. Selon eux, leur fils n'a jamais été atteint de poliomyélite. Pour eux, Kotto Bass a marché normalement jusqu'à l'âge de 2 ans, avant de perdre mystérieusement l'usage de ses jambes.

En effet, un bon jour, l'enfant n'arrivait plus à se tenir sur ses deux jambes. Il a été amené chez plusieurs tradipraticiens et c'est un tradipraticien vivant dans la brousse de Yabassi qui va sauver l'une de ses jambes. Le bébé lui sera confié et va vivre avec lui. Malheureusement, ce tradipraticien sera incarcéré en raison de son engagement politique et n'aura pas le temps de soigner la deuxième jambe de l'enfant.

Son handicap n'a pas contenu l'enthousiasme et l'entrain de ce jeune garçon très tôt passionné par la musique. Déjà à l'école primaire au Camp Berteau, il montre sa prédisposition pour la musique. Mais dans ces circonstances, personne ne pouvait imaginer qu'il deviendra un artiste de haut rang qui accompagnera plus tard les grands noms de la scène de la musique camerounaise. Rien à priori ne le prédestinait à embrasser une brillante carrière musicale. Dans un contexte où la musique était perçue comme une affaire de voyous, son père n'a jamais accepté qu'il devienne musicien. Sans rien dire, Kotto Bass souffrait de ne pas être soutenu par son père. Il a néanmoins bénéficié du soutien de sa sœur aînée Catherine Eyango Ebongue qui lui avait payé une formation.

Très précoce, à l'âge de 17 ans, il est déjà un excellent bassiste. Il flirte ainsi avec Jean-Paul Mondo, les Black Styl, Nkotti françois, Lapiro de Mbanga et bien d'autres artistes. Il a notamment fait la deuxième voix et assumé la direction artistique de l'album à succès « Sona Papa » de Jean Paul Mondo avec feu Ngoloko Zachée à la batterie.

A force de travail et de persévérance, il commence à la fin des années 80 à travailler au Makassi Studio de Sam Fan Thomas et peu de temps après, il devient le chef d'orchestre de la MBC (la Makassi Band Corporation). Son instrument fétiche est la guitare Basse, d'où son nom d'artiste « Kotto Bass ».

Kotto Bass est un homme très calme, un peu timide, mais très drôle. Doté d'un humour ravageur, il était aussi très taquin et d'une extraordinaire

générosité. Son petit nom dans la famille était « vieux ». Kotto Bass était aussi un excellent joueur de damier. Sous un manguier majestueux à l'entrée de la concession de son père au camp Yabassi, les plus grands joueurs de damier de la ville de Douala se faisaient copieusement rosser par Kotto Bass qui, fin moqueur, n'hésitait pas à leur lancer quelques piques.

En plus d'être un bassiste de génie, Kotto Bass était aussi doté d'une voix formidable, angélique. Et fait particulier, il chantait même en lingala avec une aisance déconcertante.

En 1993 il a contribué dans un album sur « L'âge d'or, Hommage à Nelle Eyoum », une coproduction par Aladji Toure et Kouogueng Moïse. Album dans lequel on retrouve les titres suivants : « Age d'or », « O sambo », « A la croisée des chemins », « Ponce pilate », « Françoise », « Souvenirs, souvenirs », « Tokoto connection », « Munoa munyengue », « Pénitencier », « Festival », « Diso la su », « Changez le monde ».

Le titre « Ponce Pilate » interprété par Kotto Bass (une reprise de Tabu Ley Rochereau) va connaître un grand succès, va le révéler et le conduire à la gloire au Cameroun.

En 1996, paraît son premier CD solo « Edith ndol'a ngo ». Cet album, qui était une fusion de makossa et de la musique congolaise combinée avec sa voix d'ange, devint un succès énorme au Cameroun et dans les pays voisins. Il décroche au passage un disque d'or avec ce premier album solo. Son second album paraît avec des titres phares comme « Yes Bamenda », « Concours de patience », etc., et vient confirmer le talent du génie. Sa mort soudaine provoque un véritable choc au Cameroun et est accueillie avec beaucoup de tristesse. En effet, les circonstances de sa mort restent non clarifiées. Les rumeurs les plus folles ont circulé à ce sujet.

Lorsque survient sa mort, Kotto Bass travaille en studio sur l'arrangement d'un album de Mpande Star. Ce soir-là, il était attendu au studio aux alentours de 21h pour la prise de voix de l'artiste Marthe Zambo et pour les chœurs. Habituellement très ponctuel, il était en retard. Il va débarquer autour de 23h et va se précipiter immédiatement dans le studio pour débuter la séance de travail.

Alors que Marthe Zambo est dans la cabine en train de chanter, Kotto Bass se précipite et ouvre la cabine pour se rendre aux toilettes. Il ressort de là et demande à Marthe Zambo de rentrer en cabine pour continuer de chanter. A peine est-elle entrée qu'il va de nouveau s'y précipiter, pour une fois de

plus se rendre aux toilettes. Il va répéter cette même scène une troisième fois.

Finalement, Kotto Bass décide de renvoyer la séance d'enregistrement compte tenu de son état préoccupant. Son ami Talla Jeannot qui est en studio avec lui, lui suggère d'aller à l'hôpital. Il confie à Talla Jeannot avoir mangé un poisson chez une de ses copines et que c'est peut-être ce poisson qui lui cause ces désagréments dans le ventre. Kotto Bass prend un taxi et se rend à l'hôtel pour se reposer. Il était installé dans cet hôtel pour pouvoir se concentrer dans le calme sur l'arrangement de l'album de Mpande Star sur lequel il travaillait.

Juste à l'entrée de sa chambre, il s'écroule. « Vieux » est immédiatement conduit à la polyclinique Sack ; son producteur Kouogueng Moïse accourt. Devant la gravité de la situation, Kouogueng Moïse se rend chez la famille de Kotto Bass pour leur annoncer l'hospitalisation de Kotto Bass dans un état inquiétant. La famille se rend aussitôt à son chevet à la clinique Sack à Banapriso. On le trouve dans un état alarmant. Il est méconnaissable, pâle, amaigri. Il transpire énormément, vomit et évacue les selles. Il se plaint d'atroces douleurs au ventre et ne ressent plus son bras droit. Cela le préoccupe énormément. « Je ne ressens plus ma main droite ; comment vais-je faire pour jouer à la basse ? » demande-t-il à ses proches réunis à son chevet.

« Qu'est-ce que j'ai fait aux gens ? » s'exclame -t-il à plusieurs reprises.

La famille va se mettre à prier pour demander au bon Dieu de guérir Kotto Bass.

Aux alentours de 5h du matin, Kotto Bass rend l'âme. Les autres malades qui étaient ses co-chambriers vont oublier leur propre maladie et fondre en larmes. Le personnel hospitalier va leur emboîter le pas.

La nouvelle de son décès se répand comme une traînée de poudre. Une foule compacte se mobilise autour de la clinique pour confirmer de ses yeux la triste nouvelle, car elle semblait invraisemblable. La foule était consternée et sous le choc. Rien a priori ne laissait présager la survenue de ce drame. Kotto Bass n'était pas malade avant cette journée fatidique.

Les rumeurs les plus folles vont alors se répandre au sujet de sa mort : il aurait été empoissonné ; on l'aurait tué par jalousie parce qu'il était très

talentueux ; il aurait été assassiné par un autre artiste qui convoitait son talent ; il aurait été tué mystiquement par des membres de sa famille.

C'est finalement la thèse de l'empoisonnement qui va retenir l'attention. En effet, ce jour-là, Kotto Bass avait mangé du poisson braisé chez sa petite amie Thérèse. Le doigt accusateur est immédiatement pointé vers cette dernière. Elle est accusée d'avoir tué Kotto Bass. La famille est persuadée que Kotto Bass a été empoisonné et demande une autopsie pour confirmer ses soupçons.

Contre toute attente, les résultats de l'autopsie concluent que Kotto Bass n'a pas été empoisonné . On évoque plutôt l'hypothèse de complications liées à son handicap. Du fait de son handicap, il aurait anormalement développé la partie supérieure de son corps. Il avait un cœur plus massif que la normale . L'autopsie écarte la thèse de l'empoisonnement, mais ne dit pas clairement les causes du décès.

C'est la déception totale. De quoi est donc mort Kotto Bass ? Le mystère demeure.

Malgré les résultats de l'autopsie, les proches de Kotto Bass sont persuadés qu'il a été empoisonné car son unique repas de la journée fut le poisson qu'il a mangé chez sa copine et juste après cela, il s'est plaint d'atroces douleurs au ventre.

La police décide de mener une enquête. Les proches de Kotto Bass sont auditionnés à la police judiciaire de Bonanjo et Thérèse, la petite amie chez qui il avait mangé le poisson braisé, est mise aux arrêts.

Un procès va se tenir. Elle sera déférée à la prison de New-Bell où elle sera incarcérée pendant près d'un an et demi avant d'être libérée. Aujourd'hui, elle a refait sa vie et s'est installée en Europe.

La papa de Kotto Bass ne se remettra pas de la mort de son fils. Envahi par la tristesse et le désarroi, il meurt 6 mois après son fils.

Kotto Bass représentait l'avenir de la musique camerounaise. La levée de corps eut lieu à la morgue de la polyclinique Soppo. Les forces de l'ordre étaient dans l'incapacité de contenir la foule nombreuse.

La dépouille fut installée par la suite dans un corbillard. Après un tour de ville, la dépouille passa quelque temps au domicile de sa mère à Deïdo et à celui de son père à Bonaberi. La grande veillée eut lieu au stade Mbappé

Léppé à Akwa, en présence du corps. Le stade était plein à craquer malgré la pluie. Les artistes lui rendirent un dernier hommage musical mémorable. Le ministre de la Culture, Esaïe Toko Mangan, prit part aux obsèques et livra un témoignage poignant. Des prestations musicales, des offices religieux et divers témoignages meublèrent la grande veillée jusqu'à l'aube.

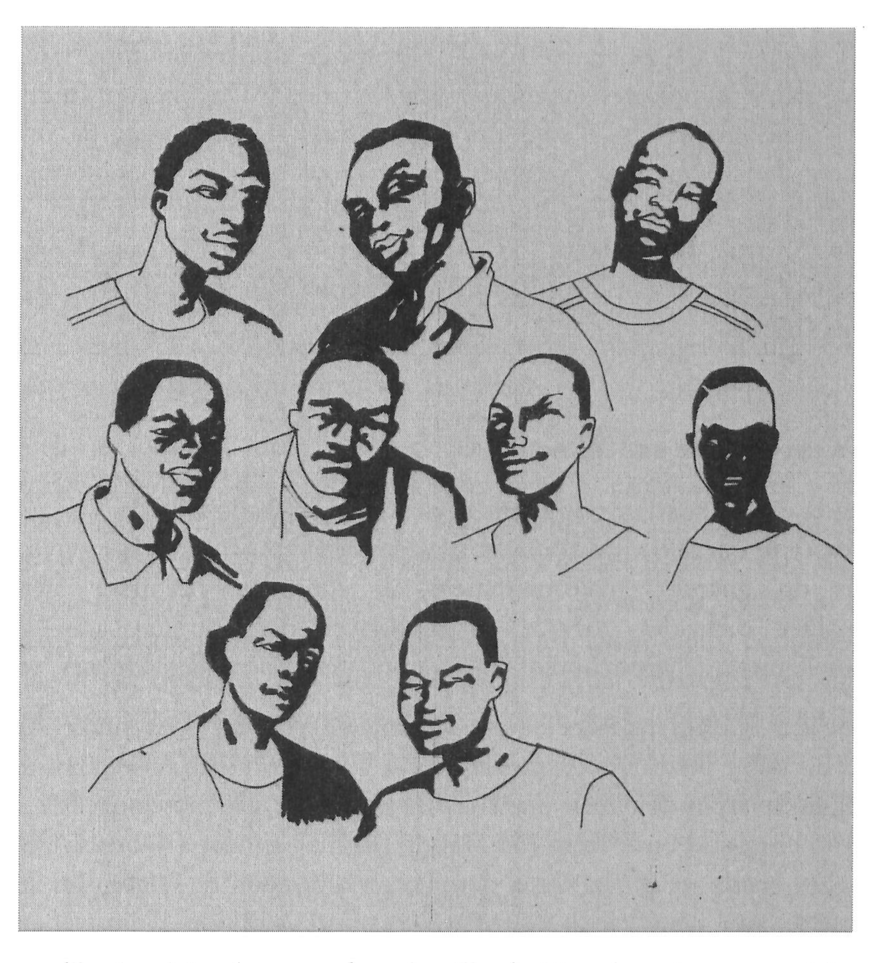
Le jour de l'enterrement, le dimanche 1er décembre 1996, une foule monstre était sortie pour accompagner son corps à sa dernière demeure. Émue, la foule pleurait et chantait en chœur ses mélodies. La tête du cortège était déjà au cimetière de Bonaberi que le corbillard entamait encore la traversée du pont du Wouri. Au moment où le corbillard arrive au cimetière, ce dernier est noir de monde ; la route était pleine à craquer. Malgré cela, le cortège s'étalait encore jusqu'au niveau du stade Mbappe Leppe. Une véritable marée humaine.

Après son inhumation, la population y est restée jusqu'à tard dans la nuit ; chacun souhaitait voir sa tombe. Rarement, la mort d'un Camerounais n'avait suscité autant d'émoi et de mobilisation.

Le nom de Kotto Bass est resté dans la postérité au Cameroun pour désigner les personnes handicapées. Il a été fauché comme un oiseau en plein vol, alors qu'il venait de mettre sur le marché un nouvel album et préparait une tournée internationale. Les causes de sa mort demeurent non élucidées.

Animé par la soif de réussir, Kotto Bass était le produit de trop de souffrances intériorisées. Il a vécu une célébrité trop brusque et surtout très lourde.

Les 9 disparus de Bépanda



Devant l'insécurité galopante dans la ville de Douala qui se caractérise par une flambée d'agressions et de braquages à mains armées, le chef d'Etat Camerounais Paul Biya décide de créer, le 20 février 2000 (décret n°2000/027), le commandement opérationnel pour combattre le grand banditisme et la criminalité dans la capitale économique. Cette force gouvernementale était composée de militaires, gendarmes et policiers. Est nommé à sa tête, le général de brigade Philippe Mpay, déjà commandant de la 2ème région militaire.

Seulement, le commandement opérationnel sera à l'origine de nombreuses disparitions, exécutions sommaires et extrajudiciaires. Certaines personnes en profitent pour régler leurs comptes personnels avec leurs ennemis.

Selon certains chiffres[119], 1600 personnes disparaissent ou sont tuées.

Plusieurs fosses communes seront découvertes après son démantèlement.

Le 13 janvier 2001, pour une banale histoire de disparition d'une bouteille de gaz, neufs jeunes garçons du quartier Bepanda à Douala sont interpellés et mis aux arrêts. On n'entendra plus jamais parler d'eux. Ils ont été exécutés sans jugement, victimes du commandement opérationnel. Ils s'appelaient : Tchiwan Jean Roger (33 ans), Kuaté Fabrice (21 ans), Kuété Charly (33 ans), Etaba Marc (38 ans), Kouatou Elisée (23 ans), Koundjou Kouatou Charles II (24 ans), Ngouffo Frédéric (34 ans), Chia Eric (32 ans) et Chia Eficain.

Que s'est-il passé exactement ?

Bepanda est un quartier populaire au nord de la ville de Douala. Un quartier cosmopolite qui abrite en son sein plusieurs ethnies. Il y fait bon vivre. Les jeunes du quartier, majoritairement au chômage, prennent plaisir à discutailler dans les rues et à se lancer des intrigues. Ils vivent essentiellement de petits boulots : soudeurs, menuisiers, benskineurs, etc.

Une jeune fille du quartier se dit victime de vol. La dénommée Annick Souki dit avoir perdu une bouteille de gaz à son domicile et soupçonne des jeunes du quartier de l'avoir dérobée. La jeune fille a le bras long. Elle ira se plaindre chez son beau-frère Me Mahop Samuel, avocat à Douala. Celui-ci, pour les beaux yeux de cette dernière, va décider de mater les jeunes impétueux qui bénéficient pourtant de la présomption d'innocence. En effet, Me Mahop va saisir à son tour son frère qui est colonel médecin. C'est ce dernier qui va demander au capitaine Aba Ndzengue de venir sévir. [120]

Une patrouille du commandement opérationnel descend sur le terrain. Au petit matin du 23 janvier 2001, neuf jeunes garçons pleins de vie sont sortis de leurs lits *manu militari* et amenés dans un lieu de détention.

---

[119] Osvalde Lewat. *Une affaire de nègres*.

[120] Lissom Lissom Benjamin. *Affaire des 9 disparus de Bépanda, le gouverneur Eban Otong ordonne une enquête*.Cameroon Tribune, 07 mars 2001.

Veulent-ils faire croire qu'un groupe de neuf personnes se coalisent ainsi pour une seule bonbonne de gaz qui coûte à peine 4000 FCFA ?

Ils sont dans un premier temps conduits au quartier administratif Bonanjo où se trouve le siège de la légion de gendarmerie du Littoral, puis au sinistre Commandement Opérationnel situé à la deuxième région militaire, toujours au quartier Bonanjo. C'est là-bas qu'on perdra définitivement leurs traces. En effet, ce lieu sinistre était connu sous l'appellation « Kosovo », un nom renvoyant à une guerre sanglante qui a eu lieu du 6 mars 1998 au 10 juin 1999, sur le territoire de la république fédérale de Yougoslavie, opposant l'armée yougoslave à l'armée de libération du Kosovo. Une guerre violente marquée par des exécutions sommaires, des carnages d'une cruauté indicible, des exactions militaires sur les civils.

Eh bien, le Kossovo de Douala n'était pas bien loin de tout ça. On y pratiquait la torture ; des exécutions sommaires et extrajudiciaires y étaient légion. C'était un véritable mouroir. Très peu de personnes en sont sorties saines et sauves. Ce 23 janvier au matin, les 9 jeunes garçons sont d'abord amenés à la brigade anti-gang de Bonanjo où ils seraient restés jusqu'au vendredi 26 janvier 2001 en début d'après-midi, avant d'être conduits au « Kosovo », sur ordre du capitaine Jean-Jacques Aba Ndzengué qui dirigeait les opérations lors de leur arrestation. Il soutient que le vol de la bouteille de gaz n'a été qu'un prétexte pour descendre à Bepanda omnisport traquer cette bande de jeunes garçons. Pour lui, il s'agissait d'une criminalité suivie.[121]

Depuis leur lieu de détention, ils vont rédiger des notes pour relater les supplices qu'ils subissent et, fait curieux, ils disent n'avoir pas été interrogés sur l'affaire de la bouteille de gaz pour laquelle ils ont pourtant été arrêtés. Leurs familles disent les avoir vus pour la dernière fois le 28 janvier 2001 au siège de l'État -major du commandement opérationnel.

N'ayant pas eu de nouvelles de leurs enfants depuis plusieurs jours, les familles décident de faire le tour des prisons et lieux de détention de la ville de Douala à la recherche des 9 disparus. On refuse systématiquement de leur communiquer des informations sur leurs enfants. Déterminées, les familles ne se démontent pas et insistent. Des policiers véreux vont même

---

[121] Lissom Lissom Benjamin. *Affaire des 9 disparus de Bépanda, le gouverneur Eban Otong ordonne une enquête*.Cameroon Tribune, 07 mars 2001.

leur extorquer de l'argent en leur promettant de leur permettre de voir leurs enfants qu'ils ne reverront plus jamais. On les rassure néanmoins en leur disant que les enfants sont encore en vie, mais se trouvent dans un état pitoyable. Les nombreuses démarches auprès des autorités du commandement opérationnel seront vaines.

Parallèlement, des démarches sont entreprises auprès du gouverneur de la province du Littoral, du commissaire du gouvernement, du tribunal militaire de Douala, du cardinal Christian Tumi et des organisations internationales.

Le Cardinal Tumi de son côté va confier les familles à son chancelier le Pr Jean-Pierre Mukengeshayi afin qu'il voie ce qu'il y a lieu de faire.

Avec ces familles, le Chancelier se met au travail. Il parcourt les commissariats et les cellules de la gendarmerie où les disparus étaient censés être détenus. Ici et là, on lui donne des informations qui aident à aller plus loin dans les recherches, mais rien de concret ne vient couronner sa démarche. Les jeunes gens restent toujours introuvables.[122]

Le cardinal raconte : « Au cours de ses recherches, le Chancelier apprend que les jeunes gens seraient détenus à la base navale, lieu réputé sinistre et soupçonné d'être un centre de torture. Il se rend sur place et les gardiens de la paix qu'il trouve le rassurent qu'ils n'ont pas reçu ce « genre de colis ! ». Mais on l'oriente vers Bonanjo, le quartier général du Commandement Opérationnel appelé vulgairement « Kosovo », à cause de la violence qui y sévissait contre les personnes arrêtées. Là-bas, le Chancelier se heurte au refus des gardiens de parler. Ils gardent le silence parce qu'ils n'ont pas reçu de la hiérarchie l'autorisation de répondre aux questions de « personnes du dehors » »[123]

Le Cardinal rapporte qu'au cours de cette longue enquête, le Chancelier réussit à trouver deux notes manuscrites où deux des neuf jeunes écrivaient à leurs frères pour leur demander de l'aide. C'est un véritable cri de détresse que les garçons lancent à leurs familles. Ils insistent pour faire comprendre à ces familles que si elles ne font rien pour les sortir de la cellule de Bonanjo

---

[122] Monseigneur Christian Tumi, cardinal archevêque de Douala. *Les deux régimes politiques d'Ahmadou Ahidjo, de Paul Biya et Christian Tumi: prêtre (Eclairage).* 2007.

[123] Monseigneur Christian Tumi, cardinal archevêque de Douala. *Les deux régimes politiques d'Ahmadou Ahidjo, de Paul Biya et Christian Tumi: prêtre (Eclairage).* 2007.

où ils sont gardés, ils risquent la mort à cause de la torture qu'ils y endurent.[124]

Dans un rapport sur le déroulement de cette enquête, le Père chancelier reproduit littéralement, avec les fautes de français, les lettres de ces garçons torturés. Mais quand il essaye de rencontrer le Général Mpay, chargé par le Chef de l'État de coordonner les activités du Commandement Opérationnel, il butte contre le mur de l'indifférence : « le Général est très occupé, d'ailleurs il ne reçoit pas les complices des bandits ! » [125]

Les familles commencent déjà à imaginer le pire.

Un soldat ayant requis l'anonymat va leur faire la révélation qu'ils redoutaient tant : « Les jeunes garçons ont été exécutés près d'Edéa (petite localité située à plus de 60 km de Douala), dans un endroit hautement gardé par les militaires ». Les familles accusent le coup et décident finalement d'organiser les obsèques sans corps de leurs enfants.

L'affaire émeut le pays tout entier. Des organisations de défense des droits de l'homme, des mouvements politiques, des organisations religieuses se mobilisent aux côtés de la famille pour obtenir justice. Le cardinal Christian Tumi interpelle directement le président de la République Paul Biya qui a mis en place cette force.

Devant l'ampleur que prend cette affaire Annick Souki, l'accusatrice quitte le quartier, on ne la verra plus.

Il va se créer le Comité pour les neuf de Bépanda, en abrégé C9.

Une plainte est déposée contre le capitaine Jean-Jacques Aba, au tribunal militaire de Douala. Maître Jean de Dieu Momo (aujourd'hui ministre délégué de la justice) est l'avocat des familles ; il subira de nombreuses pressions et menaces de mort.

Les organisations de défense des droits de l'homme vont monter au créneau.

---

[124] Monseigneur Christian Tumi, cardinal archevêque de Douala. *Les deux régimes politiques d'Ahmadou Ahidjo, de Paul Biya et Christian Tumi: prêtre (Eclairage).* 2007.

[125] Monseigneur Christian Tumi, cardinal archevêque de Douala. *Les deux régimes politiques d'Ahmadou Ahidjo, de Paul Biya et Christian Tumi: prêtre (Eclairage).* 2007.

Dans un communiqué rendu public le 2 mars, l'Action des chrétiens pour l'abolition de la torture (ACAT) affirme que les jeunes garçons enlevés ont été tués à l'acide, en compagnie de 41 autres. L'ACAT affirme de sources diverses et concordantes provenant des services de sécurité à Douala, que les neuf jeunes gens ont été extraits du « Kosovo » au titre du dossier « affaire Souki bouteille de gaz contre la bande de neuf » avec 41 autres personnes, puis déshabillés et ligotés avant d'être transportés à leur lieu d'exécution où ils auraient été froidement exécutés et leurs corps incinérés avec de l'acide. Ceci s'est passé entre le 31 janvier et le 8 février 2001 durant la nuit.[126]

Amnesty International somme le gouvernement camerounais de clarifier la situation des neuf disparus de Bépanda.

De nombreuses manifestations interdites sont organisées dans la ville de Douala.

Depuis le 4 mars 2001, les manifestants vêtus de noir en signe de deuil, avec des bandeaux rouges au bras ou sur la tête manifestent chaque dimanche après-midi au quartier Bepanda. Les messages qui figurent sur les pancartes sont clairs : « Nous voulons nos enfants, corps ou cendres », « Forces armées camerounaises, refusez le sale boulot ». Ces manifestations sont systématiquement réprimées par une soldatesque armée de matraques et grenades lacrymogènes, et les meneurs, interpellés. Mais les manifestants ne décolèrent pas.

Les femmes du quartier Bepanda vont se joindre aux mères des disparus pour manifester dans les rues de Douala.

Le 07 mars 2001, dans une correspondance adressée au ministre Augustin Kontchou Kouomegni, le Haut-Commissariat aux Droits de l'Hommes des Nations unies espère que des enquêtes appropriées seront entreprises pour élucider le sort des personnes disparues, de même que l'endroit où elles se trouvent. Il souhaite également recevoir toutes les informations que le

---

[126] *Neuf jeunes passés par les armes sans jugement*. Agence de presse internationale catholique (apic), 20.03.2001. apic/mbt/com/bb https://www.cath.ch/newsf/cameroun-le-commandement-operationnel-enleve-torture-et-tue-sans-discernement/ [Dernière consultation, 18/07/2022]

gouvernement pourrait lui fournir pour les mesures prises et les résultats de cette enquête.

Le 8 mars, à l'occasion des cérémonies marquant la journée de défense des droits de la femme, des femmes font irruption sur la place du défilé à Akwa avec des pancartes sur lesquelles on pouvait lire « Rendez-nous nos enfants et nos maris ». Habillées en kaba ngondo (robe traditionnelle), elles pleurent leurs enfants. Elles distribuent des tracts et perturbent considérablement le défilé. Une fois de plus, les manifestantes seront brutalement matées et dispersées par la police.

Le 11 mars 2001, les manifestants se retrouvent à Bépanda et exhibent des pancartes pour montrer leur ras-le-bol. Ils entonnent des chants de deuil, d'autres portent des cercueils vides. Sans sommations, l'escouade policière quadrille les manifestants et se rue sur eux.

Ils seront sévèrement tabassés. Anicet Ekane, président du parti politique MANIDEM, sera sévèrement rudoyé au point de perdre connaissance. Il sera interné dans une clinique de la place. Bethuel Kouatou, président du C9 et frère de deux victimes sera gravement blessé. Quant à leur mère, elle sera copieusement bastonnée par les forces de l'ordre. Albert Dzongang du parti La Dynamique sera aussi très impliqué dans la recherche de la vérité dans cette affaire.

Le 12 mars 2001, deux enquêteurs de l'Union européenne rencontrent les familles des neuf disparus de Bépanda.

Le 18 mars 2001, les manifestants reviennent à la charge et organisent une manifestation, toujours à Bepanda.

Les autorités restent sur leurs positions et affichent mépris, sourde oreille aux manifestations publiques. On menace même les membres du C9 de poursuites judiciaires.

Quarante-huit heures après cette manifestation (le 20 mars 2001), le président de la République Paul Biya ordonne une enquête approfondie sur l'affaire des neuf de Bépanda. C'est un premier pas, mais le communiqué du président de la République ne rassure pas les manifestants. Au Cameroun, la meilleure façon d'enterrer une affaire, c'est de demander une enquête approfondie. Pas totalement rassurés par la sortie du Président, le C9 et les manifestants descendent dans la rue le 25 mars.

Albert Dzongang et le C9 ont quant à eux proposé une commission d'enquête indépendante. « Comme nous ne sommes pas sûrs que l'enquête commandée la semaine dernière par le président Paul Biya pourra aboutir à un quelconque résultat, nous préférons mener notre propre enquête et en soumettre les résultats aux autorités...Toutes les enquêtes initiées jusqu'ici par les pouvoirs publics devant des situations de préoccupations nationales n'ont jamais abouti à aucun résultat » explique à l'AFP Albert Dzongang qui sera sévèrement molesté au cours de la marche du 1er avril.

L'Action chrétienne pour l'abolition de la torture (ACAT) quant à elle multiplie ses revendications. Pour calmer les esprits, on annonce les arrestations de plusieurs officiers qui seraient impliqués dans l'assassinat des 9 de Bepanda.

Le 06 avril 2001, un décret présidentiel mute le général Mpay à Bamenda, à la tête de la 6ème région militaire. Il est remplacé à Douala par le général de brigade Camille Nkoa Atenga. Le controversé colonel Bobbo Ousmanou est limogé sans façons. Un communiqué de Marafa Hamidou Yaya, Secrétaire général de la Présidence de la République rend publics les résultats de la commission d'enquête approfondie. Elle fait état de l'arrestation des responsables présumés et leur mise à la disposition de la justice militaire.

Le 9 avril 2001, le Social Democratic Front (SDF) avec à sa tête le chairman John Fru ndi entreprend une marche pour exiger la lumière sur l'affaire des disparus de Bépanda. La marche est lancée au rond-point Deido. Les marcheurs, avec à leur tête John Fru Ndi, se heurtent aux forces de l'ordre et sont dispersés. Ces marches du SDF sont dispersées comme celles des 1er et 2 avril. Le SDF annonce une série de marches après le rejet de sa proposition de mise sur pied d'une enquête parlementaire.

Le 15 avril 2001, une manifestation se solde par l'arrestation d'une vingtaine de manifestants dont Anicet Ekané et Hameni Bieuleu déférés au parquet pour attroupement sur la voie publique.

Le C9 décide alors de suspendre ses manifestations et l'annonce dans un communiqué : « Il est porté à la connaissance des populations de Douala que suite aux déclarations du chef d'Etat, le C9 a décidé de suspendre toute manifestation jusqu'à nouvel ordre. Ainsi, le C9 se désolidarise de toutes les

agitations et manifestations publiques. Étant un mouvement apolitique, le C9 dit non à toute récupération politique »[127] .

« Considérant que la commission créée par le Président de la République pour faire la lumière sur les évènements de Bépanda a mis à la disposition de la Justice un certain nombre de personnes dont des officiers responsables à différents niveaux du commandement.

Nous, C9, prenons acte de la volonté manifestée par le Chef d'Etat d'établir la vérité au sujet de cette affaire. C'est le lieu ici d'exprimer notre gratitude et nos remerciements »[128].

Dès juin 2000, le Cardinal Christian Tumi, dans une lettre, mettait déjà en garde le gouverneur du Littoral contre les nombreuses dérives du Commandement Opérationnel.

En novembre 2000, le Comité contre la torture des Nations Unies recommandait déjà au gouvernement camerounais : « d'envisager le démantèlement des forces spéciales créées dans le cadre de la lutte contre le grand banditisme ». Comme pour dire que l'affaire des neuf disparus de Bépanda est la goutte qui fait déborder le vase.

Le 4 avril 2001, Agir ensemble pour les droits de l'Homme, Amnesty International (AI), l'Association pour la prévention de la torture (APT), la Fédération internationale de l'ACAT (FI.ACAT), la Fédération internationale des ligues des droits de l'Homme (FIDH), l'Organisation mondiale contre la torture (OMCT) et l'Observatoire pour la protection des défenseurs des droits de l'Homme (FIDH/OMCT) interpellent la communauté internationale et les autorités camerounaises pour réclamer justice pour les victimes du Commandement opérationnel.

La Commission des droits de l'Homme des Nations unies va aussi exiger la lumière sur cette affaire.

---

[127]EBOA Paul. *Disparus de Bépanda - le C9 suspend les manifestations*. Cameroon Tribune, 17 avril 2001.

[128] *Le communiqué du C9*. Cameroon Tribune, 20 avril 2001.

Devant la pression de la communauté internationale, le commandement opérationnel est démantelé en mai 2001. Il est remplacé récemment par le « Centre opérationnel de la gendarmerie ».

Plusieurs fosses communes ayant servi à enterrer les victimes du Commandement Opérationnel seront découvertes, notamment le charnier mis à jour à Youpwe, à Douala. Une fausse commune est découverte dans une carrière à Logbadjeck, localité située à près de 30 km de la ville d'Edéa, à 60 km de Douala. Les plantations de la C.D.C (Cameroon Development Corporation) étaient aussi utilisées pour la sale besogne. La population au réveil constatait la présence de cadavres longeant les routes des villages. Plusieurs coins de la ville de Douala étaient devenus des lieux d'exécutions extrajudiciaires : Logbessou, route de la Dibamba (brousse), Bassa, Le petit Nkaki, etc. Et ce n'est qu'au petit matin que les corps étaient retrouvés de part et d'autre. Avec le Commandement Opérationnel, Douala était devenu un gigantesque cimetière à ciel ouvert. Des cadavres étaient abandonnés partout. On découvrait des corps au bois des singes, à Ngodi-Bakoko, etc.

Devant les pressions de la communauté internationale, des esprits mal intentionnés au sein de l'armée camerounaise essaient de faire un rapprochement entre les disparus de Bepanda et l'explosion de la poudrière du 18 février 2001. En effet, le 18 février 2001, une poudrière du Quartier Général à Yaoundé explose, suscitant les rumeurs les plus folles. Certains avaient même cru à un putsch. Dans l'après-midi, le ministre d'Etat chargé de la Défense, M. Amadou Ali déclare qu'un court-circuit serait à l'origine de l'incendie.

Certains esprits mal intentionnés vont chercher à associer les 9 disparus de Bépanda à cet accident comme on peut le lire dans la lettre à la presse du colonel de gendarmerie Apollinaire Onana Ambassa, alors en détention préventive au tribunal militaire de Yaoundé :

« Dans la matinée du 31 janvier 2001, l'officier de permanence rendait compte que les neuf bandits appréhendés à Bépanda avec armes et matériels suspects s'étaient évadés. Le général Mpay ordonna une commission d'enquête pour constater cette évasion... En février 2001, quelle ne fut pas la surprise des officiers de constater que le secrétaire d'Etat à la défense chargée de la gendarmerie, M. Rémy ZE MEKA, exigeait de reprendre cette procédure d'évasion et d'y mentionner que les bandits se sont enfuis en emportant des armes de guerre ; une manière de lier cet événement à l'explosion de la poudrière du 18 février 2001. Les officiers de l'état-major

s'opposèrent à une telle manœuvre... Pendant deux mois, le général Mambou Deffo et le colonel Doualla Massango concocterons des manipulations dans les journaux et alimenteront le comité des neuf (C9) de Bépanda... Les colonels Doualla Massango, Alfred Fuler et Kayesse Valdez auxquels il faut ajouter le général Mambou Deffo et le colonel Baleguel sont les patrons de 80% des braquages et de la feymania qui secouent les villes de Yaoundé et de Douala... Il n'y a pas de lien entre l'affaire des neuf disparus de Bépanda et celle de l'explosion de la poudrière. Ces deux affaires ont été préparées dans le cadre de la bataille politique entre Remy Ze Meka et Amadou Ali. Rémy Ze Meka est l'auteur de ces scandales qui mettent en péril la République. Au moment où il demandait de lier les deux affaires, Amadou Ali était encore Ministre de la Défense ; poste visé par Ze Meka... »[129]

Le gouverneur de la province du Littoral Emmanuel Eban Otong est limogé en mai 2001 par le président de la République, payant ainsi les frais de sa gestion de l'affaire des disparus de Bépanda. On ne connait toujours pas les conclusions de l'enquête qu'il avait ouverte au sujet des 9 de Bépanda. Celui-ci était tenu au courant des actions du commandement opérationnel, voire il les supervisait.

Le 9 juillet 2002, les présumés responsables (le Colonel Bobo Ousmanou et le Capitaine Jean-Jacques Abah Ndzengué) ont été condamnés à des peines clémentes. Une insulte pour la mémoire des disparus de Bépanda.

Le tribunal militaire de Yaoundé condamne Bobbo Ousmanou et Abah Nzengue Jean-Jacques respectivement à 15 mois de prison avec un sursis de 3 ans et à 16 mois de détention militaire pour « violations de consignes ». Le Colonel Bobo Ousmanou était à l'époque des faits le commandant en second du Commandement opérationnel.

Sur les quatre principaux chefs d'accusations (assassinat, torture, corruption et violations de consignes), le tribunal militaire de Yaoundé ne retient que la dernière infraction. Rejetant les faits d'assassinat, de torture et de corruption, le tribunal militaire acquitte 3 accusés pour faits non établis : Ayong Taku Nicolas, Touang Samuel et Evoudou Luc. Les cinq autres sont déclarés non coupables, au bénéfice du doute : Bobbo Ousmanou, Abah

---

[129] La Détente Libre de la semaine du 20 au 26 Août 2001

Nzengue Jean-Jacques Urbain, Yérémé Nyamsi Pascal, Androumpai Andjo et Onana Ambassa.[130]

Ainsi donc, les six autres gendarmes, trois officiers et trois sous-officiers, ont été quant à eux acquittés, les uns « au bénéfice du doute », les autres pour « faits non-établis ».

Le tribunal conclut que les familles des « 9 » ne peuvent pas prétendre à une quelconque réparation ou indemnisation. Une parodie de justice. Pour l'avocat des 9 disparus de Bépanda, ce verdict est une « décision politique... Du fait de certains remous annoncés dans les casernes à la suite de cette affaire, le tribunal a simplement voulu calmer les esprits et libérer d'une façon déguisée les accusés »[131]. 3 mois après le verdict, le colonel Bobbo Ousmanou est promu inspecteur de la gendarmerie nationale.

La conclusion des enquêtes et le rapport de l'ancien responsable du Commandement opérationnel, le général Philippe Mpay sont révoltants et insultants pour les familles des victimes. Selon les enquêtes, les suspects se sont évadés d'une cellule au commandement opérationnel, avant leur traduction en justice. Ils se seraient enfuis en creusant un trou sur le mur au niveau des toilettes. Le rapport de la commission d'enquête mise sur pied par le président de la République confirme cette version.

D'après le rapport adressé au comité des droits de l'homme des Nations unies, les 9 disparus de Bépanda se sont réfugiés au Nigeria. Un mensonge que démonte le journaliste Cyrille Ekwalla : « Dans le rapport du gouvernement, il ressort qu'après ce qui est présenté comme évasion des « neuf de Bépanda », « des patrouilles ont sillonné pendant plusieurs heures l'intérieur du camp, ses environs, ainsi que la façade maritime et les routes bordant la base navale. En effet, des malfaiteurs sont coutumiers de ces lieux où ils empruntent généralement des pirogues pour s'enfuir vers le Nigeria. Le cerveau présumé de cette évasion, un certain Podga, avait été arrêté la semaine précédant ces événements, après une évasion, alors qu'il essayait précisément de se rendre au Nigeria au moyen d'une pirogue ». Cette version des faits suggère au moins trois commentaires : premièrement,

---

[130] Angoula Manga Luc. *Affaire des "disparus" de Bépanda : deux des accusés condamnés pour violation de consignes*. Cameroon Tribune du 10 juillet 2002.

[131] AFP

le gouvernement signale une façade maritime à proximité du lieu de détention des « 9 ». Or, il est notoirement connu qu'ils étaient gardés au quartier général du commandement opérationnel logé dans l'enceinte des services de la deuxième région militaire, sur le plateau Joss, au cœur du quartier administratif de Bonanjo à Douala. Ceux qui connaissent la ville de Douala vont chercher en vain une façade maritime à côté de « Kosovo ». Deuxièmement, le gouvernement parle aussi des « routes bordant la base navale ». La base navale dont il peut être question ici est le camp des forces navales au bord du fleuve Wouri, dans la zone portuaire. À 2 km plus loin. Autant il est inimaginable qu'une telle évasion massive ait lieu dans l'enceinte du camp du commandement opérationnel hautement sécurisé, autant la sécurité à la base navale rend pratiquement impossible l'évasion, même d'une souris, par la mer. Il est tout aussi curieux que le rapport insinue que les évadés se sont enfuis par pirogue. Vers le Nigéria. Là aussi, difficile de comprendre comment ils auraient pu partir de Douala, en longeant les côtes camerounaises, en principe dans une embarcation de fortune, jusqu'au Nigéria, sur près de 500 km. Et même si par extraordinaire ils étaient partis de la Base navale, comment exclure d'emblée qu'ils aient pu trouver refuge ailleurs que dans ce pays ? Beaucoup de questions encore en suspens et dont on aura du mal à trouver les réponses. »[132]

Tout porte à croire que les 9 disparus de Bépanda ont été extraits de leur cellule et exécutés dans une forêt non loin de Douala. Probablement, en lieu et place de dangereux malfrats qui auraient négocié leur libération à prix d'or.

Quelques semaines seulement après la disparition des 9 de Bépanda, le Père Jean-Pierre Mukengeshayi, le chancelier de Christian Tumi qui avait suivi cette affaire aux côtés des familles était convaincu de l'assassinat des jeunes de Bépanda. En effet, dans une interview accordée à l'Effort Camerounais du 15 au 28 mars 2001[133], il disait ceci : « Au moment où nous parlons, je peux affirmer sans risque de me tromper, qu'après plus d'un mois de détention, les neuf garçons de Bépanda ne sont plus de ce monde. Vous avez lu ou entendu parler de la déclaration de l'ACAT. Elle n'est pas une allégation qui tient de la fumigation. Les neufs garçons de Bépanda ne sont

---

[132] Cyrille Ekwalla. *Commandement opérationnel : Les « 9 » de Bépanda réfugiés au Nigeria*

[133] Interview réalisée par Sylvestre Ndoumou

plus de ce monde. Car si ce n'était pas le cas, le pouvoir policier et barbare qui gouverne le Cameroun nous les aurait montrés. Donc, il n'y a plus espoir. Dommage pour les familles et honte pour le Commandement Opérationnel. »

Après cette interview, le chancelier a été convoqué à la Sûreté Nationale à Yaoundé par le Délégué Général, Monsieur Pierre Minlo Medjo, qui lui a demandé de ne plus trop se mêler de cette affaire.

Le cardinal Christian Tumi soutient que « la vérité éclate, le jour où deux individus de la sûreté viennent voir mon Chancelier pour lui demander en le suppliant, de ne pas dévoiler leurs noms. Ils déclarent eux-mêmes avoir assisté à l'exécution de neufs jeunes dans une carrière de pierres à Edéa : « ils étaient comme des épaves au moment de l'exécution parce qu'ils étaient amochés par la torture… »

C'est ainsi que le Chancelier est arrivé à la conclusion que les jeunes gens ne sont plus de ce monde. Ils ont été bel et bien été tués ».[134]

Alors que des bandits à col blanc, des détourneurs de la fortune publique se pavanent librement dans leurs grosses cylindrées, on a exécuté froidement et impunément neuf garçons suspectés d'avoir volé une bouteille de gaz. Quelle époque ! Que vaut la vie des pauvres et des faibles au Cameroun ?

Si l'affaire des 9 de Bépanda a révélé aux yeux du monde l'ampleur des dérives du Commandement opérationnel, n'oublions pas que cette unité a fait disparaître impunément plus d'un millier de personnes. De nombreuses familles pleurent encore en silence les enfants qu'ils ont injustement perdus. Une douleur indicible. Les grandes douleurs sont muettes. En un peu plus d'un an, plus de 1500 Camerounais ont été abattus de manière sommaire et extrajudiciaire.

Toute la lumière sur ces tragiques évènements reste encore à faire.

Nous allons énumérer ci-dessous quelques cas de personnes froidement assassinées par le Commandement opérationnel.

- Le 02 mars 2000, Kalo Pascal, petit restaurateur nigérian est battu sauvagement par un militaire en état d'ébriété avancé[135].

---

[134] Monseigneur Christian Tumi, cardinal archevêque de Douala. *Les deux régimes politiques d'Ahmadou Ahidjo, de Paul Biya et Christian Tumi: prêtre (Eclairage).* 2007.

- Claude Savry, 58 ans, citoyen de nationalité Française, est raflé devant son portail ce jour. Il aurait été torturé dans les locaux du camp Bertaut et ne survivra pas à ses blessures. Il rend l'âme. Après plus de vingt ans passés au Cameroun.[136]
- En mars 2000, un garçon de 16 ans têtu est mis à la disposition du Commandement Opérationnel par sa mère afin qu'on le redresse. Il est retrouvé tué parmi les exécutés du Commandement Opérationnel.
- Le nommé Ousmane Diallo est mort le 18 mai 2000. Il a reçu une balle dans la bouche un début d'après-midi. Il est jeté en prison. N'ayant pas bénéficié de soins et ne pouvant plus s'alimenter, il va mourir.
- Le 15 juin 2000, un jeune boulanger, plus connu sous le nom de « Philo » est exécuté dit-on accidentellement.[137]
- Le 30 août 2000, Dans son n°1110, Le Messager publie un rapport de l'ACAT (Action chrétienne pour l'abolition de la torture) qui dénonce les exactions du Commandement opérationnel. Il y est fait état d'exécutions sommaires, de disparitions d'individus, de tortures. Une liste de 29 personnes exécutées entre les mois de mai et de juillet est annexée au rapport, sur un total de 46 personnes tuées, neuf autres tortures et trois disparus.[138]
- Le 28 octobre 2000, Luc Benoît Bassilekin est exécuté de plusieurs balles, de sang-froid et à bout portant, en plein Kosovo (camp Bertaud) par le sergent Mbita, pour avoir osé réclamer le traitement humain. Bien qu'interpellé en possession de sa carte d'identité, son corps est déposé sous le nom « X,29 ans, braqueur ».[139]
- Le 30 octobre 2000, Paul Pecheka est abattu gratuitement au volant de son taxi.
- Le 07 février 2001, L'ACAT publie un communiqué faisant état des nouvelles méthodes du Commandement Opérationnel. Le

[135] La Nouvelle Expression dans son édition du 20 mars 2000.
[136] La Nouvelle Expression dans son édition du 27 Avril 2000.
[137] Mutations N°474
[138] Mutations N°474
[139] Mutations N°474

communiqué dit ceci : « Les victimes ne sont plus fusillées, mais transportées du Kosovo à la base navale où elles sont enfermées dans des cellules compactes, puis affamées jusqu'à ce que mort s'en suive. Celles qui survivent à ce traitement au bout de 15 jours sont empoisonnées au sandwich. » Une liste non exhaustive de 13 victimes est rendue publique.

- Le 09 mars 2001, l'ACAT publie un communiqué dans lequel elle annonce la disparition de quatre jeunes gens enlevés à Bépanda et Ngodi entre octobre et décembre 2000. Il s'agit de : Momo Bernard, 32 ans, enlevé le 13 octobre et porté disparu le 06 février 2001 ; Tahi Félix, 31 ans, coiffeur, enlevé le 14 novembre 2000 ; Njuh Lwanga Chuo Charles, 21 ans, arrêté le 15 décembre 2000, disparu le 25 janvier 2001 ; Bessoukoul Armel Roger, arrêté au quartier Ngodi et porté disparu depuis.
- Le 14 mars 2001, l'Acat publie un communiqué selon lequel le Commandement opérationnel aurait fait plus de 1000 morts. Et publie une liste de 122 victimes connues. Les exécutions sont faites au Kosovo, à l'escadron de gendarmerie de Mboppi, à Nkapah, au camp Bertaut, à la digue de la base navale, au bois de singe, sur l'ancienne route Douala Edéa, derrière les plantations de la CDC à Limbé ou à Logbadjeck.[140]
- Des corps sont retrouvés en état de décomposition après deux semaines ; il s'agit des corps de : Alain Dikanda, Sadi Binam Aimé, Essolo Jacques et un certain Olivier.
- Baba Malam et Mlle Matimba sont morts bastonnés et affamés.

[140] Mutations N°474

Lettre du Cardinal Christian Tumi du 16.06.2000 au sujet des dérapages du Commandement Opérationnel adressée au Gouverneur de la Province du Littoral avec ampliation au Président de la République, au ministre de l'Administration territoriale et au ministre délégué des Forces armées.[141]

« Monsieur le Gouverneur,

J'ai l'honneur de vous adresser cette lettre concernant le mal que fait le « Commandement Opérationnel » dans le Littoral.

En effet, depuis la mise en place dudit Commandement, de nombreux cas de tortures, de blessures graves et d'assassinats sont signalés sur des victimes innocentes ou peut-être coupables, mais sans jugement.

Monsieur le Gouverneur,

Permettez-moi d'attirer votre attention sur le fait que le grand banditisme qui est à la base de la mise sur pied du Commandement opérationnel a pour cause ce constat effarant :

— La vente d'armes et de munitions par les hommes en tenue aux bandits.

— La mise en location des armes, munitions et uniformes aux bandits pour des opérations spéciales par ces mêmes éléments.

— La création des gangs par les hommes en tenue à qui sont distribués les outils de travail : armes, munitions, poignards, uniformes et cartes professionnelles.

— La complicité, par la présence de certains éléments de la force de l'ordre dans le groupe des gangs pendant les opérations qui donne courage aux vulgaires bandits.

— L'aide matérielle et financière (argent et voitures) pour les opérations en changeant les plaques d'immatriculation

[141] Monseigneur Christian Tumi, cardinal archevêque de Douala. *Les deux régimes politiques d'Ahmadou Ahidjo, de Paul Biya et Christian Tumi: prêtre (Eclairage).* 2007.

Toutes ces causes ont incité l'autorité de l'État à mettre sur pied le Commandement opérationnel dont vous avez la charge, dans le but de pallier ces exactions qui minent la sécurité sociale, chose normale.

Or, nous constatons à notre grand étonnement que le Commandement opérationnel a inséré en son sein des anciens prisonniers pour pouvoir livrer leurs amis braqueurs et autres malfaiteurs et peuvent ainsi indexer des personnes à leur bon vouloir ; elles seront directement appréhendées et exécutées.

Le Commandement opérationnel a recensé certains coins de la ville de Douala et en a fait des lieux d'exécutions extrajudiciaires (des abattoirs humains) tels que Youpwe, Logbessou, route de la Dibamba (brousse), Bassa, le petit Nkaki… La population de Douala vit sous torture et arrestations arbitraires, des rafles inopinées, des interpellations intempestives. On croyait que le but du Commandement opérationnel était de libérer la population de toute peur et inquiétude. Le contraire est vrai aujourd'hui.

À propos des rafles

Les gens sont raflés à toute heure sans sommation. On les fait descendre des cars, bus, taxis, voitures personnelles, jusqu'aux élèves que l'on fait asseoir dans la boue avant de les rouer de coups. Après ils sont déversés à la brigade de gendarmerie de Mboppi, à celle des antigangs de la gendarmerie de Bonanjo et à la base militaire de Bonanjo afin d'être torturés et ainsi obligés de faire de faux aveux.

Ce n'est qu'au petit matin que les corps sont retrouvés de part et d'autre dans certains grands axes de la ville. Jusqu'à ce jour, les camions militaires pleins de gens circulent dans la ville avec des personnes nues de jour comme de nuit et l'on ignore la destination exacte de ces convois pour constater tout simplement, à la fin, de nombreuses disparitions. Le public de Douala vit dans la peur, car, à chaque instant, les hommes chargés de « l'ordre », font irruption dans un lieu et jettent tout le monde dans un camion et les font descendre, moyennant, parfois, la somme de 2000 ou 5000 francs CFA par personne. Qu'ont-elles fait pour s'acquitter de ces « amendes » ?

Que dire des arrestations arbitraires ?

De nombreuses familles sont victimes des arrestations et des pillages. Dans certains cas, des fillettes malades et des bébés sont abandonnés à eux-mêmes. Pendant la prise d'assaut du Commandement Opérationnel dans certains domiciles, des bijoux, de l'argent et autres objets précieux sont parfois emportés.

Les occupants de certains foyers sont bastonnés, jetés dans les cars comme des objets, telle cette jeune fille presque à terme de grossesse qui a été brutalement précipitée dans un camion avec d'autres personnes ramassées dans les vidéoclubs et les ventes à emporter, pour se retrouver, infortunée, à la base militaire de Bonanjo sans aucun égard pour son état. À cette base militaire, les personnes arrêtées ont été toutes appelées à subir le châtiment d'une dame spécialisée en bastonnade et torture. Blessées et tuméfiées de partout — ces personnes sont obligées de faire la "roulade dans la boue" y compris les femmes enceintes. Au refus de ces femmes de se rouler dans la boue, un homme en tenue ripostera : « Ne savez-vous pas qu'on peut vous enlever cette grossesse ? Ici, on enlève les enfants dans le ventre des femmes. Si vous ne faites pas la roulade, on va vous retirer ces enfants ».

Heureusement que tous les hommes en tenue ne sont pas aussi cyniques ; quelques-uns, pris de pitié, sont intervenus pour qu'on ne fasse pas subir de telles humiliations aux femmes dans leur état avant qu'elles ne soient identifiées !

Mais à la nuit tombante et sous la pluie quand ladite dame revient, elle exige une « dose » supplémentaire de torture. Un jeune garçon très malade est jeté dans la cellule des hommes qui ont les plaies, des suites de torture ; ils pourrissaient et répandaient les asticots, car la cellule où ils étaient enfermés est sans toiture.

Ces hommes ont vécu pendant trois jours dans cette cellule insalubre pour se voir accorder la liberté, y compris les femmes enceintes, le quatrième jour. Certains infortunés qui sont restés, on retrouvera leurs corps en décomposition après deux semaines. Il s'agit de : Alain Dikanda, Sadi Binam Aimé, Essolo Jacques et un certain Olivier...

Il faut signaler qu'à la base militaire, les rescapés ont trouvé un gang conduit par un certain sergent. Celui-ci, repris de justice, venait à peine de retrouver la liberté après six ans d'incarcération.

En dépit de son corps déchiqueté par la torture, il lui était toujours administré sa « dose » de bastonnade à outrance. Ces gens n'avaient pas droit à la nourriture. Ils en sont morts, tels que : Baba Malam, Mlle Matimba...

Parmi les nombreuses personnes tuées par le Commandement Opérationnel, bien des filles ont trouvé inutilement la mort parce que supposées être « copines » des braqueurs. Ces filles sont souvent battues à leur arrestation, non seulement parce qu'on les accuse de complicité avec les malfaiteurs, mais surtout parce qu'elles refusent les avances des agents du Commandement Opérationnel.

Mlle Carine Yoth, placée en garde à vue à la Prison centrale de Douala depuis le 17/02/2000 par le tribunal militaire, y croupit parce que son « copain », présumé braqueur, est en fuite et recherché. Est-ce normal dans un Etat de droit ?

Quand les personnes arrêtées sont déférées au parquet, il n'est pas rare que le Commandement Opérationnel débarque pour identifier les suspects et les emmener, Dieu sait où et les corps ne sont jamais retrouvés !

Que dire de ce jeune homme de 16 ans que sa mère, dans un accès de colère, à cause du caractère difficile de son enfant, a remis à la disposition de la police, sans doute pour lui faire peur et qui a été tué parmi les exécutés du Commandement opérationnel au mois de mars ?

Ousmane Diallo a reçu une balle par la bouche un début d'après-midi ; ne pouvant plus parler, il a été jeté en prison où il est mort le 18 mai 2000, car il ne pouvait ni parler ni manger.

Il faut également noter les cas d'ordre de mise en liberté mitigée. Une fois libérés, ceux-ci sont aussitôt filés et abattus par les éléments du Commandement Opérationnel.

Les libérations elles-mêmes se font en fonction d'une certaine somme d'argent versée sans reçu.

Monsieur le Gouverneur,

À ce jour, on a tendance à croire que le Commandement Opérationnel a baissé les bras, mais il est à retenir qu'il fait plus de mal. Depuis un temps, au large du cours d'eau Nkam qui sépare les provinces du Littoral et de l'Ouest, des corps sont découverts au jour le jour ; ce n'est ni plus ni moins, œuvre d'un système meurtrier.

Le jeudi saint de cette année, pendant que les chrétiens de la Paroisse Notre-Dame des Sept Douleurs (à Douala) allaient faire l'adoration du Saint Sacrement, les éléments de votre Commandement ont fait irruption sur le lieu et ont emmené des fidèles qui attendaient leur tour pour l'adoration. Ils sont passés à tabac sans motif apparent, ce qui a provoqué la panique pour la plupart. À la Prison centrale de Douala, des espions du Commandement Opérationnel sont présents pour dénoncer les prévenus afin de leur faire subir des sévices.

Par ce manque de justice au Cameroun, le Commandement dont vous avez la charge se livre à des exécutions extrajudiciaires où bon nombre d'innocents sont tués. La population profite de ce climat d'insécurité pour assouvir, qui ses vieilles rancunes contre les voisins, qui sa haine contre un tel ou un tel qu'il aimerait voir souffrir. C'est ainsi que des règlements de compte sont signalés parce que tout le monde peut appeler le Commandement Opérationnel et raconter ce qu'il veut.

Il y a le cas de ce jeune homme, photographe de son état, qui a été exécuté sous le regard de sa femme indexée par son beau-frère malfrat évadé de la prison de Kribi sous le prétexte que cette dernière refusait son union avec sa petite sœur à cause de sa « vocation » de braqueur. Comment peut-on parler d'un jugement équitable lorsque nous savons que tous ces grands bandits ont été tués sans aucun jugement au préalable ?

De nombreux parents ont été exécutés à la place de leurs fils recherchés par le Commandement Opérationnel ; à ce jour un chiffre exact ne peut pas être publié. Beaucoup de familles n'ont pas retrouvé les corps de leurs fils. Plus de cinq-cents personnes sont exécutées, hommes et femmes confondus, jeunes filles et garçons.

Est-il vraiment possible, Monsieur le Gouverneur, que l'on exécute les hommes sur la base de simples présomptions dans un État de droit ? Sur

quelle base agit le Commandement Opérationnel et quel texte régit son champ d'opération ? Pouvez-vous le publier pour éviter les équivoques ? Quelles sont les limites du Commandement Opérationnel et peut-il garantir la sécurité sociale à l'allure où vont les choses ? Ne peut-on pas mettre hors d'état de nuire ces grands bandits sans les tuer ? Le monde civilisé aujourd'hui est contre la peine de mort même pour un meurtrier.

Monsieur le Gouverneur,

Les exécutions extrajudiciaires constituent une violation des droits fondamentaux de l'homme et sont un outrage à la conscience universelle. Ces homicides illégaux perpétrés sur ordre d'un gouvernement ont été toujours condamnés par les Nations Unies et le demeurent.

Puisque les plus hautes autorités de l'État se veulent non coupables, elles doivent montrer leur totale opposition en réagissant aux exécutions extrajudiciaires. Pour ce faire, elles doivent clairement faire savoir à tous les membres de la Police et de l'armée ainsi qu'à d'autres forces de sécurité sociale, que les exécutions extrajudiciaires ne sauraient être tolérées en aucune circonstance sans qu'un jugement équitable et impartial soit fait au préalable et communiqué conformément aux normes de la législation en vigueur. Les articles 8 et 10 de la Constitution de la République disent clairement : « Toute personne a droit à un recours effectif devant les juridictions nationales compétentes contre les actes violant les droits fondamentaux qui leur sont reconnus par la Constitution ou par la loi » (art. 8).

« Toute personne a droit en pleine égalité à ce que sa cause soit entendue équitablement et publiquement par un Tribunal indépendant et impartial, qui décidera soit de ses droits et obligations, soit du bien fondé de toute accusation en matière pénale dirigée contre elle. » (Art. 10).

Au terme de cette lettre, vous pouvez avoir l'impression que je défends l'impunité et le mal, ce qu'à Dieu ne plaise. Mon souci pastoral est de venir au secours des innocents et de demander que la justice soit faite. Celui qui mérite le châtiment sera puni en fonction de son crime après avoir été jugé d'une façon équitable et impartiale.

J'ai la tentation très forte de publier cette lettre si les tueries arbitraires par le Commandement opérationnel continuent.

Avec l'assurance de mes prières pour que vous meniez à bien votre lourde mission, je vous prie, Monsieur le Gouverneur, de croire en mes sentiments patriotiques, en ma foi en l'homme et en la valeur inestimable de la vie, le plus grand don que Dieu a fait à tout homme même aux grands bandits ».

Correspondance que Djeukam Tchameni adresse au Président de la République en mai 2001 au sujet des 9 disparus de Bépanda

« Monsieur le Président, je vous accuse. Le 23 janvier 2001, 9 jeunes Camerounais sont arrêtés à Bépanda, Douala par des éléments du Commandement Opérationnel que vous avez mis sur pied et qui opèrent sous vos ordres. Ces jeunes gens sont accusés d'avoir volé une bouteille de gaz. Plusieurs mois après leur arrestation, ces enfants n'ont toujours pas été traduits devant un tribunal. Ils n'ont pas non plus été relâchés. En fait, ils ne se trouvent ni dans un commissariat de police, ni dans une brigade de gendarmerie, ni dans une institution pénitentiaire. Les neuf enfants de Bépanda ont purement et simplement disparu. Et vous, le Chef Suprême des Forces Armées Camerounaises, vous prétendez ne pas savoir où ils se trouvent. Monsieur le Président, je vous accuse. Je vous accuse de négligence criminelle. Pendant 8 semaines, les parents des enfants disparus assistés par des personnalités politiques et de la société civile organisent des marches pacifiques pour réclamer que la lumière soit faite sur le sort des 9 de Bépanda. Au lieu de la vérité, vous leur servez par doses hebdomadaires, gaz lacrymogène et coup de matraques. Vous osez même faire arrêter et inculper certains des manifestants.

Monsieur le Président, je vous accuse. Je vous accuse d'inhumanité. Entre-temps, alors que toutes les commissions d'enquête que vous avez créées auparavant n'ont jamais rien apporté, vous ordonnez une enquête approfondie pour les 9 disparus de Bépanda et vous demandez à tous les acteurs sociaux d'attendre les conclusions de votre enquête. Monsieur le Président, je vous accuse de manœuvres dilatoires. Vous faites mettre aux arrêts quelques sous-fifres. Vous mutez un général et arrêtez un Colonel. Vous effectuez quelques changements à la tête des structures chargées du maintien de l'ordre. Pourtant ces officiers n'ont fait qu'exécuter vos ordres. Monsieur le Président, je vous accuse.

Je vous accuse de ponce-pilatisme. Pendant que vous multipliez des commissions fictives, L'ACAT enquête. Elle met à jour l'ampleur des crimes

du commandement opérationnel et évoque la possibilité de poursuites internationales contre vous. Vous envoyez alors votre ministre de la Communication nous dire que vous n'entendez aucunement porter la responsabilité de vos actes et qu'en tant que chef d'Etat en exercice vous ne pouvez être traîné devant un tribunal quelle que soit l'horreur de vos exactions. Monsieur le Président, je vous accuse. Je vous accuse d'arrogance. Usant de pressions visibles et occultes, vous amenez le C9 à déclarer l'arrêt des manifestations à Bepanda.

Malheureusement pour vous, un collectif national contre l'impunité (CNI) se constitue et le débat s'élargit à l'ensemble des crimes de votre régime du 6 Avril 1984 à nos jours. Pris de court, vous ordonnez que les leaders du collectif soient arbitrairement arrêtés et que toutes les manifestations du CNI soient illégalement interdites. Monsieur le Président, je vous accuse. Je vous accuse de provocation.

Vous pouvez toujours user ou plutôt abuser de la force publique pour nous garder tant que vous voudriez, mes compagnons et moi, n'entendons céder ni à l'intimidation, ni au chantage. Le collectif contre l'impunité continuera sans désemparer à œuvrer pour que tous les coupables de crimes de sang impunis soient jugés et condamnés par une juridiction nationale ou internationale. Si vous êtes coupable, vous serez puni. Monsieur le Président, je vous accuse. Je vous accuse d'être politiquement responsable de tous les crimes de sang commis sous votre règne par des agents de l'Etat agissant sous vos ordres. Vous êtes personnellement responsable de la disparition des 9 enfants de Bepanda. Vous êtes également et au même titre responsable de la mort des centaines de victimes du commandement opérationnel. Vous êtes personnellement responsable de la mort de milliers de Camerounais sommairement exécutés dans le Nord du Pays sous prétexte fallacieux de lutte contre les "coupeurs de route." Vous êtes personnellement responsable de la mort des centaines de combattants de la liberté tués sur vos ordres dans les rues de notre pays pendant les "villes mortes." En fait vous avez les mains pleines de sang des innocents arrêtés et exécutés sans jugement à l'issue de la tentative de coup d'Etat du 6 Avril 1984. Vous avez un jour émis le vœu que les Camerounais se souviennent de vous comme l'homme qui a apporté la démocratie au Cameroun. Etant donnée la longue liste de vos exactions, j'ai peur qu'après votre chute, vous alliez plutôt rejoindre des dictateurs comme CEAUSESCU, MOBUTU et MILOSEVIC dans la poubelle de l'histoire. Si vous ne vous empressez pas de faire la lumière autour des crimes commis sous votre Règne, on se

souviendra certainement de vous comme un tueur d'enfants, un génocidaire hypocrite, terré tel un fauve dans son BUNKER à ETOUDI et qui par des "hautes instructions" irresponsables transforme une partie de nos forces de l'ordre en une bande de criminels en uniforme. Monsieur le Président, Votre responsabilité pénale n'est pas encore établie mais vous ne pouvez échapper à votre responsabilité politique. La grandeur d'un homme politique est fonction de sa capacité à prendre ses responsabilités. Prenez les vôtres Monsieur le Président. »

Ci-dessous l'intégralité de la réponse du gouvernement camerounais au comité des droits de l'homme des nations unies :

« Comité des droits de l'homme

Quatre-vingt-dix-neuvième session

Genève, 12- 30 juillet 2010

Réponses du gouvernement du Cameroun à la liste des points à traiter (CCPR/C/CMR/Q/4) à l'occasion de l'examen du quatrième rapport périodique du Cameroun (CCPR/C/CMR/4)

Question 14. Sur l'affaire des neuf disparus de Bépanda

93.Le 21 janvier 2001, une jeune fille, victime d'un cambriolage au quartier Bépanda Omnisport porte plainte contre inconnu.

94.Les forces de police saisies de l'Affaire, effectuent une descente dans ce quartier. Au cours de celle-ci, neuf personnes sont interpellées. Il s'agit de MM. CHIA Efficence, KUETE Jean Charly, NGOUOFFO Frédéric, KOUATOU Charles Ruben, KUATE Fabrice, ETAHA Marc, KOUATOU Elysée Herbert, TCHIWAN Jean Roger et CHIA NAIN.

95.Une perquisition effectuée dans les domiciles respectifs de chacun des suspects donne lieu à la saisie des effets suivants :

CHIA Efficence : un pistolet automatique de marque Browning, trois munitions et deux machettes

NGOUOFO Frédéric : un pistolet artisanal et une cartouche de chasse calibre 12

KUATE Fabrice : une scie de menuisier, deux couteaux, un arrache-clou et une pince « Monseigneur »

KUATE Charly : deux amplificateurs, deux extincteurs, deux têtes de machine à coudre, deux lecteurs de cassettes radio, un magnétoscope, trois baffles notamment.

96.Les neuf suspects sont appréhendés dans la nuit du 22 au 23 janvier 2001 et conduits au Bureau de Renseignements et de Transmission (BRT) de la Région du Littoral.

97.Ils sont ensuite transférés au siège du Commandement opérationnel pour la suite de l'enquête et leur éventuel déferrement devant la Justice.

98.Le 31 janvier 2001, la hiérarchie du Commandement opérationnel est informée par le préposé à la restauration et aux soins des gardés à vue de la disparition des neuf personnes sus citées, ainsi que de quatre autres suspects, dont le nommé PODGA, gardés à vue dans le cadre d'une autre enquête

99.La mission d'enquête immédiatement mise sur pied a fait les constatations suivantes à son arrivée sur les lieux : dans la salle d'aisance de la cellule dans laquelle étaient retenus les suspects, régnait un désordre inhabituel. Les morceaux de planche qui recouvraient le canal d'écoulement des eaux ont été déplacés. Un tuyau arraché du mur a affaibli celui-ci. À son emplacement se trouve une ouverture d'environ 30 cm de haut et 50 cm de large donnant sur l'extérieur de la cellule. Des empreintes de pas visibles sur le sol détrempé, se perdent dans la verdure près d'une clôture, indiquent le chemin emprunté par les fugitifs.

100.Des recherches ont été entreprises pour retrouver les évadés. Des patrouilles ont sillonné pendant plusieurs heures l'intérieur du camp, ses environs, ainsi que la façade maritime et les routes bordant la base navale. En effet, des malfaiteurs sont coutumiers de ces lieux où ils empruntent généralement des pirogues pour s'enfuir vers le Nigeria.

101.Le cerveau présumé de cette évasion, un certain PODGA, avait été arrêté la semaine précédant ces événements, après une évasion, alors qu'il essayait précisément de se rendre au Nigeria au moyen d'une pirogue.

102.Toutes les recherches menées pour retrouver les fugitifs sont restées vaines.

103.Les autorités camerounaises sont convaincues que ces personnes ont réussi à s'enfuir vers le Nigeria et à s'y dissimuler.

104.Informées de ces disparitions, les familles de certains des fuyards (familles CHIA, TSASSE, ETAHA, NGWUFU, BETHUEL et KOUATOU) se sont constituées parties civiles dans l'affaire opposant le ministère public à MM. BOBBO Ousmanou (Colonel de Gendarmerie), YEREMOU NYAMSI Pascal (Chef de bataillon), ABANDZENGUE Jean-Jacques Urbain (Capitaine de Gendarmerie), ONANA AMBASSA Appolinaire (Capitaine de Gendarmerie), EYONG TAKU Nicolas (Sous-Lieutenant de Gendarmerie), ADROUPAO Anadjo (Adjudant-Chef de l'Armée de Terre), EVOUNDOU Luc (Maréchal-des Logis-Chef), et HOUAG Samuel (Adjudant-Chef de Gendarmerie), tous en service au Siège du Commandement Opérationnel au moment de l'évasion des 13 gardés à vue sus évoqués.

105.Les chefs d'accusation suivants ont été retenus contre eux : violations de consigne et complicité, torture et complicité de torture, assassinat et complicité d'assassinat, corruption et complicité de corruption, crimes et délits prévus et punis par les articles 74, 97, 132 (bis), 134, 276, du Code pénal et 230 du code de justice militaire pour l'Armée de Terre.

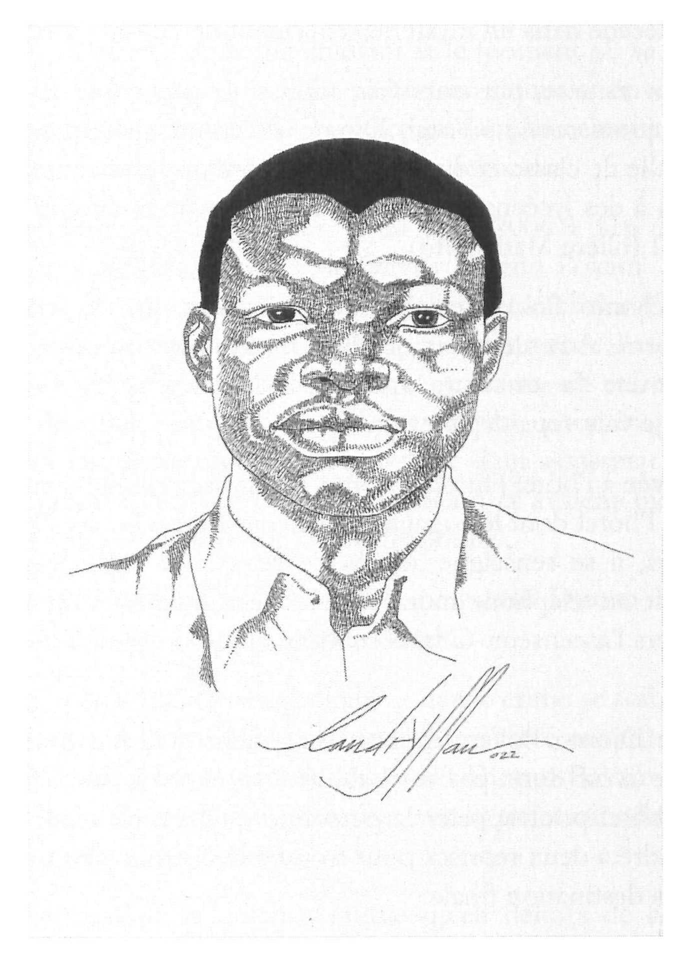
106.Au cours des audiences tenues devant le Tribunal militaire de Yaoundé, les accusés ont soutenu à l'unanimité que les suspects n'ont pas fait l'objet de torture, de traitements inhumains ou dégradants. En l'absence de corps, la charge d'assassinat n'a pas été retenue contre les membres des forces de l'ordre impliqués.

107.En conséquence, seules les charges de violation de consigne et de complicité de violation de consigne ont été retenues contre le Colonel BOBBO Ousmanou et le Capitaine ABA NDZENGUE. La Cour les a condamnés à 16 mois de détention militaire ferme et 15 mois de détention militaire avec sursis pendant 3 ans respectivement.

108.Les enquêtes appropriées ont été menées à l'effet de retrouver les personnes « disparues ». Tous les efforts déployés dans ce sens se sont révélés vains. Pour le Cameroun les neuf personnes disparues de Bépanda se sont évadées de leur cellule et ont trouvé refuge au Nigeria.»[142].

[142] docstore.ohchr.org

Narcisse Olivier Djomo Pokam



Dans la matinée du 21 août 2006, Narcisse Olivier Djomo Pokam est assassiné à l'hôtel Hilton de Yaoundé et sa dépouille défenestrée du 8ème étage.

Qui a tué Djomo Pokam et pourquoi ? Qu'avait-il fait ? Que lui voulait-on ?

Comment peut-on, en plein jour, dans une chambre du Hilton Hôtel, le plus prestigieux et sécurisé hôtel du pays, torturer, violer, tuer un être humain et jeter son corps à l'extérieur, à plusieurs mètres du sol, sans que les coupables ne soient clairement identifiés ?

Qui est Djomo Pokam ?

Narcisse Olivier Djomo Pokam est le fils de Djomo David, ancien Maire de Yaoundé 2 décédé dans un mystérieux accident de voiture en 1991.

Diplômé universitaire, plusieurs fois admissible aux concours des grandes écoles et toujours recalé à l'oral, Djomo Pokam avait transformé le salon familial en salle de classe et dispensait des cours privés de mathématiques et de physiques à des lycéens. Il était étudiant en mathématiques à l'université de Yaoundé I (filière Maths info).

Ce jour-là, Djomo Pokam est loin de s'imaginer que ce sera sa dernière journée sur terre. Aux alentours de 9h30, il passe un coup de fil dans un call box géré par une de ses sœurs, avant de lui confier : « Je vais au Hilton. A mon retour, je vais vous dépanner ».[143]

Dès son arrivée à l'hôtel Hilton, Djomo Pokam se renseigne auprès de deux employés de l'hôtel dont le bagagiste François Tabué Fotso. Durant près de deux minutes, il se renseigne auprès de ceux-ci et à la réception. Tabué Fotso l'envoie au téléphone mural appeler celui qu'il est venu rencontrer et le conduit vers l'ascenseur. C'est à ce moment qu'on perd définitivement sa trace.

L'attitude de Djomo Pokam montre clairement qu'il n'a pas une maîtrise des lieux ; ce n'est donc pas un habitué. Après avoir utilisé le téléphone interne de l'hôtel pour appeler la personne qu'il venait rencontrer, il lui a fallu s'y prendre à deux reprises pour trouver le chemin à emprunter afin de se rendre à sa destination finale.

Qui est cette personne avec qui Djomo Pokam avait rendez-vous ? Qui donc occupait la chambre depuis laquelle Djomo Pokam a été défenestré ?

L'identité de la personne avec qui Djomo Pokam avait rendez-vous au Hilton hôtel le 21 août 2006 demeure un mystère.

Selon le tribunal (Extrait du verdict du 14 avril 2010), Tabué Fotso attendait la victime et connaissait la personne que ce dernier devait rencontrer à l'hôtel le jour du meurtre. Ce que Tabué Fotso a toujours nié.

---

143 CHANNON Jean-François. *Mort du Hilton : L'affaire Djomo Pokam, un an après*. Le Messager, Août 2007.

D'après Chrétien Talelo[144], l'expert requis par le tribunal pour décrypter les enregistrements des caméras de sécurité de l'hôtel Hilton de Yaoundé, il aurait fallu près de quatre minutes pour assassiner Djomo Pokam. Selon l'expert[145], entre l'arrivée du jeune étudiant et le moment où sa dépouille est défenestrée du 8ème étage, il s'est passé six minutes et quarante-cinq secondes. Et entre le moment où il est rentré dans l'ascenseur et l'heure de sa chute, il s'est écoulé quatre minutes et deux secondes.

Depuis son entrée dans l'ascenseur, le 21 août 2006 à 11h 12mins et 43 secondes, on n'a plus eu de traces de Olivier Djomo Pokam. Il a donc, en quatre minutes, été torturé, sodomisé, flagellé et a subi des brûlures avant d'être défenestré. Le temps court utilisé pour commettre l'assassinat nous conduit à soutenir qu'il est impossible que le crime ait été commis à un niveau et la dépouille transférée à un autre niveau pour être défenestrée. Tout a été fait au même niveau. Il s'agit donc d'un assassinat planifié ; les assassins attendaient l'arrivée de Djomo Pokam et avaient bien ficelé leur plan macabre. Un véritable travail de professionnel.

C'est donc à 11h 16mins et 45s que le corps de Djomo Pokam a été probablement défenestré estime l'expert Talelo.

Selon l'expert, il est « hautement probable » que le crime se soit produit dans la zone qui jouxte la porte 815, la seule qui aurait été ouverte par l'un des accusés (Arnold Eboubidja) dans le temps où Djomo Pokam se trouvait à l'hôtel. De plus, cette porte se trouverait sur la trajectoire de la chute du corps.

Cependant, l'avocat de la défense estime qu'en dehors de cette fameuse porte 815, une autre porte a pu être ouverte de l'intérieur, à l'étage où le crime aurait été commis.

Cette hypothèse a été réfutée par le directeur général du Hilton, le directeur chargé de l'informatique de l'hôtel en charge des systèmes informatiques.

---

144 Paix à son âme. Il est décédé le 19 janvier 2010.

145 J.B.K.*Quatre minutes pour tuer Djomo Pokam*. Mutations, 18 février 2009. Le Jour du 18 février 2009.

Des traces de sang et de brûlures retrouvées sur la moquette de la chambre 815[146] confirment que c'est bien à partir de cette chambre que le corps a été défenestré.

Deux témoins, Antar Gassagay (ancien secrétaire d'Etat à l'Administration pénitentiaire) et Jacques Bimaï (administrateur directeur général de la Société des travaux ferroviaires), occupant le balcon de la chambre 615, située aussi dans la trajectoire de la chute, ont soutenu que le corps venait des étages situés au-dessus du 6e étage. L'historique d'ouverture des portes a révélé que seule la chambre 814-815 a été ouverte dans un temps voisin du drame, soit à 10h55.

La thèse du suicide est évoquée au début, mais est très rapidement balayée. Dans un communiqué d'octobre 2006 : « La famille Djomo dénonce l'attitude de l'hôtel Hilton qui n'a pas jugé opportun de lui envoyer une simple lettre de condoléances. Selon Mutations, le directeur du Hilton aurait affirmé aux médias que Narcisse Olivier était un employé d'une société effectuant des travaux dans son établissement ; selon Le Messager, ce même directeur aurait déclaré que Narcisse s'était suicidé en sautant du 8ème étage. Ces deux informations sont fausses »[147].

Toujours est-il que les premiers constats sur le corps montrent clairement que Djomo Pokam a été torturé, flagellé, brûlé et sodomisé. Le corps présente de nombreuses blessures et brûlures, notamment au dos. La tête est fracassée du côté de la nuque et sur le bras gauche, on distingue une énorme blessure au niveau du poignet, des brûlures au fer à repasser, des lésions sanguinolentes au niveau de l'anus.

On note de nombreux manquements et négligences de la part de la police et de l'hôtel dans cette affaire. Dès la survenue du drame, la police aurait dû poser des scellés, procéder immédiatement à la fouille des chambres, inventorier la liste des personnes présentes dans l'hôtel. Aussi, le cadavre aurait dû être laissé sur place en attendant l'arrivée de la police scientifique pour les premières investigations. La position du corps et son état auraient pu permettre d'établir exactement à quelle distance le corps a été balancé et

---

[146] DATCHOUA SOUPA Casimir. *Affaire Djomo Pokam: Les vérités du premier juge*. La Nouvelle Expression, Avril 2010.

[147] CHANNON Jean François. *Mort du Hilton : Juimo Monthé à la police*. Le Messager, Octobre 2006.

depuis quelle chambre. De même qu'une préservation et une meilleure exploitation du corps auraient pu permettre d'identifier les traces d'ADN des coupables. Malheureusement, lorsque le commissaire Ondo Rachelien arrive sur place pour constater la chute macabre, il se précipite pour transférer le corps à la morgue de l'Hôpital central de Yaoundé, aidé en cela par des enfants de la rue, en lieu et place des sapeurs-pompiers commis à ce genre de tâche. Cette manipulation désordonnée du corps a ajouté de nouvelles traces d'ADN.

On relève aussi de nombreux manquements de la part de l'hôtel. En effet, ce dernier n'a pas été capable de produire les traces des vidéos montrant les couloirs conduisant aux chambres, afin de permettre l'identification de la chambre dans laquelle Djomo Pokam s'est rendu et quels étaient les occupants de celle-ci. Les standardistes et les responsables de l'hébergement n'ont pas pu dire dans quelle chambre s'était rendu Djomo Pokam et qui était l'occupant ou quels étaient les occupants de cette chambre. Le système de téléphonie interne de l'hôtel n'a pas pu enregistrer l'appel interne passé par Djomo Pokam et qui en était le destinataire, ce qui est pourtant techniquement possible.

L'hôtel Hilton de Yaoundé a été incapable de dire qui sont les personnes qui ont fréquenté le sous-sol de l'hôtel ce jour-là entre 8h et 11h ce 21 août 2006.

D'après le journal Le Messager : « Des sources indépendantes signalent en effet qu'il y aurait eu un impressionnant mouvement de limousines de hautes personnalités de la République au garage du sous-sol de l'hôtel Hilton entre 10h30' et 11h, juste avant que le corps de Narcisse Olivier Djomo Pokam n'ait été balancé dans le vide. Où sont donc passés les enregistrements des caméras de surveillance placés à cet endroit précis ? Et puis, les hautes personnalités qui disaient se trouver au sixième étage et qui disent avoir vu le corps passer au moment de sa chute, (on parle de Antar Gassagay et Jacques Bimaï) ont-elles été suffisamment exploitées par la police ? »[148]

L'hôtel a été incapable de dire clairement quelles sont les portes des chambres qui ont été ouvertes entre l'entrée de Djomo Pokam dans l'hôtel

[148] CHANNON Jean François. *Affaire Djomo Pokam: La famille manifeste devant l'hôtel Hilton*. Le Messager, 24 octobre 2006.

et sa défenestration. En effet, les suites des hôtels de cet acabit sont équipées d'un système de verrouillage électronique qui permet de savoir précisément à quelle heure, et combien de fois une porte a été ouverte pendant une période déterminée.

L'expert judiciaire commis pour la cause avait, après étude des vidéos de l'hôtel, signalé que deux inconnus avaient quitté l'établissement, d'un pas alerte, peu après le drame. Ces derniers étaient arrivés deux minutes avant Djomo Pokam. L'expert judiciaire avait suggéré de lancer un appel à témoin pour les retrouver et cela n'a pas été fait. La justice a balayé du revers de la main cette piste pourtant très sérieuse. Aussi, le rapport d'autopsie est inconsistant.

Trop de flous et de manquements subsistent autour de cette affaire.

On a l'impression qu'il y a eu une volonté manifeste d'entretenir le flou afin de brouiller les pistes.

La division provinciale de la police judiciaire avait été dessaisie de l'enquête, au profit de la direction nationale de la police judiciaire. De nombreux employés du Hilton ont été mis aux arrêts : le bagagiste François Tabué Fotso, les nommés Thomas Makon, Pierre Eboubidja et Siméon Onambélé Atanga, respectivement chef service sécurité et employés au service hébergement à l'hôtel Hilton, Pokoupong et d'autres employés.

Siméon Onambele Atanga, employé à la société Nicam, était chargé de désinfecter les chambres du 8ème étage le jour du drame. A 10h, il est monté au 8ème étage, en compagnie de Eboubidja. A leur arrivée, ils ont trouvé deux employés de la société AMD en train de souder des tuyaux. Eboubidja, après avoir ouvert la porte, l'aurait laissé travailler seul, jusqu'à 11h[149].

Selon la nouvelle expression : « Pokoupong, inculpé, était superviseur des agents de sécurité en service au Hilton. Le jour des faits, il est sorti de l'hôtel à 10h pour accompagner le tapissier de l'hôtel au marché et n'est revenu qu'à 11h45, après les faits. L'accusation a soutenu qu'en sa qualité de superviseur des agents de sécurité, il devait veiller à la protection des hommes et des biens de l'hôtel. Le DG de l'hôtel a déclaré que cet inculpé n'était pas joignable au téléphone pendant plus de 30 minutes, alors

---

[149] DATCHOUA SOUPA Casimir. *Affaire Djomo Pokam: Les vérités du premier juge*. La Nouvelle Expression, Avril 2010.

qu'habituellement, il pouvait être joint à tout moment… « Attitude curieuse » que l'accusation retient. L'inculpé a pris soin de quitter les lieux et de bloquer son téléphone afin de faciliter la préparation ou la commission du meurtre. En abandonnant son poste, il a relâché la sécurité, laissant le champ libre à la commission des faits »[150].

Célestin Tchuenkam était plombier à la Société Amd. Le jour du drame, il est monté au 8ème étage avec Eyoum pour inspecter la tuyauterie, tandis que son collègue Michel Ngui, plombier, est resté au 2ème étage. Peu après, Eyoum est sorti de l'hôtel pour se rendre à Mbankomo. Michel Ngui qui travaillait au 2ème étage est remonté au 8ème retrouver Célestin Tchuenkam. Étant soudeur, Michel Ngui avait comme matériel de travail des instruments électriques chauffants et transportables. A l'autopsie, le corps de la victime ayant présenté des blessures faites à l'aide d'un instrument chauffant, l'accusation a conclu à la probabilité que le matériel de ce soudeur ait été utilisé soit par lui, soit par quelqu'un d'autre, avec sa bénédiction[151].

Après plusieurs mois de séjour dans les locaux de la police judiciaire sis au quartier Elig Essono, les suspects ont été déférés au parquet, puis mis sous mandat de dépôt à la prison centrale de Kondengui à Yaoundé. Le bagagiste, François Fotso Tabué, le gouvernant, Arnold Eboubidja, le responsable de la sécurité, Félix Pokoupong, l'agent de sécurité, Thomas Makon (employés de la société de gardiennage Wackenhut) ont été affectés au quartier spécial numéro un de la prison centrale de Kondengui.

A cette liste, il faut ajouter la standardiste Véronique Ngah (internée au quartier des femmes) mais aussi, Nicodème Nzou, Siméon Onambélé Atanga, Ferdinand Petbouk, Pierre Ngameni, Lazare Enama et Robert Zanding. [152]

Au total, il s'agit d'une dizaine de prévenus suspectés d'avoir participé ou facilité le meurtre de Narcisse Djomo Pokam. Plusieurs personnes dans cette liste seront finalement libérées en juillet 2008 après qu'on n'aura pas trouvé de charges suffisantes pour les inculper : Véronique Ngah, Robert

---

[150] DATCHOUA SOUPA Casimir. *Affaire Djomo Pokam: Les vérités du premier juge*. La Nouvelle Expression, Avril 2010.

[151] DATCHOUA SOUPA Casimir. *Affaire Djomo Pokam: Les vérités du premier juge*. La Nouvelle Expression, Avril 2010.

[152] TADJON Claude. *Affaire Djomo Pokam (Mort du Hilton): Des prévenus inculpés pour complicité de meurtre*. Mutations, 10 avril 2007.

Zandim, Lazare Enama, Ferdinand Pekouk, Pierre Ngameni et Nicodème Dzou.

En avril 2010, le Tribunal de Grande Instance (TGI) du Mfoundi prononce des peines lourdes contre les autres inculpés maintenus en détention.

Statuant publiquement, contradictoirement à l'égard de Tabue Fotso François, Eboubidja Pierre Arnold, Onambelé Atanga Siméon, Pokoupong, Makon Thomas, Eyoum Abel Noé et de la partie civile, par défaut contre les accusés Tchuenkam Célestin, Ngui Michel en matière criminelle et en premier ressort : « —-Déclare l'accusé Tabue Fotso François coupable de meurtre des articles 74, 275 du code pénal ; —-Déclare les accusés Eboubidja Pierre Arnold, Makon Thomas, Eyoum Abel Noé non coupables de complicité de meurtre ; —-Les acquitte pour faits non établis ; —-En revanche déclare les accusés Onambele Atanga Siméon, Pokoupong, Tchuemkam Célestin et Ngui Michel coupables de complicité de meurtre des articles 74, 97, 275 du code pénal ; —-Accorde des circonstances atténuantes aux accusés Tabue Fotso François, Onambele Atanga Siméon, Pokoupong, Tchuenkam Sélestin et Ngui Michel en raison de leur qualité de délinquant primaire ; —-Condamne Tabue Fotso François, Tchuenkam Célestin, Ngui Michel à 20 (vingt ans) d'emprisonnement ferme chacun ; —-Condamne Onambele Atanga Siméon, Pokoupong à 15 (quinze) ans d'emprisonnement ferme chacun —-Ordonne main – levée des titres de détention décernés contre Eboubidja Pierre Arnold, Makon Thomas, Eyoum Abel Noé ; —-Reçoit dame Tchoungang épouse Djomo Marthe Delphine en sa constitution de partie civile et l'y dit partiellement fondée ; —-Condamne Tabue Fotso François, Onambelé Atanga Siméon, Pokoupong Tchuenkam Sélestin, Ngui Michel à lui payer solidairement la somme de 10 000 000 F (dix millions) à titre de dommages-intérêts ; —-La déboute du surplus comme non fondé et de la réparation du préjudice matériel comme non justifié ; —-Condamne en outre tous les accusés condamnés aux dépens solidaires liquidés quant à présent à la somme de 1 147 910 F (un million cent quarante-sept mille neuf cent dix francs) ; —-Dit que conformément à l'Article 564 al 1(h) du code de procédure pénale, la durée de la contrainte par corps sera de 24 (vingt-quatre) mois en cas de non-paiement des dépens ; —-Décerne mandats d'arrêt contre Tchuenkam Célestin et Ngui Michel pour l'exécution de la peine d'emprisonnement prononcée à leur encontre conformément à l'article 18 du Code de procédure pénale ; —-Décerne mandats d'incarcération contre tous les accusés condamnés pour le cas où il y aurait lieu d'exercer la contrainte par

corps, conformément à l'article 25 du Code de procédure pénale ; —- Ordonne la confiscation des scellés »[153].

Pour la famille de Djomo Pokam : « la justice n'a pas été rendue et les véritables meurtriers de Djomo pokam courent toujours »[154]. Le tribunal va identifier Tabué Fotso comme le principal auteur du meurtre. Le bouc-émissaire parfait désigné à la place des véritables criminels pour protéger des puissants. Il est impossible que Tabué Fotso soit l'auteur de ce crime odieux. Comment aurait-il réussi à sodomiser, flageller, repasser, tuer et défenestrer tout seul Djomo Pokam en moins de 4 minutes ? Et même s'il avait été aidé par des complices (Tchuenkam Célestin et Ngui Michel), les vidéos des caméras, l'emploi du temps de ces derniers au moment des faits démontrent que c'est clairement impossible.

De plus, il n'y a pas de crime sans mobile. Quels seraient donc les mobiles du crime ? Pourquoi a-t-il assassiné Djomo Pokam qu'il ne connaissait pourtant pas et de plus, sur son lieu de service ? [155]

Même s'il n'est pas l'assassin de Djomo Pokam, il constitue un maillon important de la chaîne criminelle. Surtout qu'on sait qu'il a été interpellé alors qu'il s'apprêtait à quitter le Cameroun pour Chypre en possession d'une somme équivalant à trois millions de F cfa. Selon le journal Dikalo, le bagagiste voulait rejoindre Chypre : « pays qui avait pour consul honoraire au Cameroun un proche de Djuimo Monthé, directeur d'un établissement bancaire de la place. En organisant sa fuite, les assassins de Djomo Pokam voulaient faire disparaître l'une des pistes devant conduire à l'inculpation des mis en cause »[156].

A propos de sa tentative d'immigration, Tabué Fotso a expliqué qu'il était en correspondance avec une université chypriote qui avait confirmé son inscription comme par hasard après la survenue du drame : « Mon passeport avait été obtenu en 2004, dans le but de poursuivre les études à l'étranger. Mon choix s'était porté en mars 2006 - cinq mois avant le drame - sur Kimon College, une université chypriote. J'ai été admis dans cette

---

[153] DATCHOUA SOUPA Casimir. *Affaire Djomo Pokam: Les vérités du premier juge*. La Nouvelle Expression, Avril 2010.

[154] Le Jour, 26 avril 2010.

[155] Taboue Fotso affirme n'avoir jamais rencontré la victime avant ce jour

[156] NDOCKI Dominique. *Affaire Djomo Pokam: L'étau se resserre autour de Juimo Monthé*. Dikalo, 13 novembre 2006.

université. J'ai, par la suite, procédé aux transferts d'argent par Westen Union pour m'acquitter des frais de scolarité qui s'élevaient à 2 800 euros »[157], s'est défendu l'accusé.

Au sujet de son échange avec Djomo Pokam dont il serait l'une des dernières personnes à s'être entretenue avec lui, il dira : « La dernière personne à s'être entretenue avec la victime est plutôt Valérie, une réceptionniste. J'étais posté dans le hall d'entrée où j'ai accosté la victime. Je l'ai salué et je lui ai demandé : que puis-je pour vous ? Je voudrais rencontrer quelqu'un qui loge à l'hôtel, m'a-t-il répondu. Prenez le téléphone mural pour obtenir des informations. Il m'a demandé si le téléphone était payant, j'ai dit non. Comme il ne voyait pas le téléphone, je me suis rapproché pour lui montrer le téléphone mural, tout en lui indiquant comment on composait le numéro. Je suis rentré au hall. Le téléphone a sonné quelque 20 secondes après, venant de la suite 314 et 315. Je suis allé prendre le chariot au niveau de la réception et j'ai appelé Honoré Boyogueno pour m'aider à déménager les deux chambres. J'ai commencé à déménager la 315 et Honoré Boyogueno est arrivé, quelques secondes après, pour déménager la 314 qui n'avait pas assez de bagages. Il a terminé le déménagement avant moi et est descendu. J'ai terminé le déménagement et j'ai trouvé les autres en bas où j'ai vu une foule. On m'a appris ensuite que quelqu'un était tombé sur la dalle au-dessus »[158].

Depuis la survenue de cette affaire, la famille de Djomo Pokam qui réclame justice est intimidée et menacée de mort. Il leur est reproché de faire beaucoup de bruits. En novembre 2006, les autorités ont fortement recommandé à la Famille Djomo de suspendre les activités et les rassemblements prévus devant les hôtels Hilton les 21 de tous les mois.

La famille a sollicité alors respectueusement l'intervention du Chef de l'État afin qu'il instruise que toute la vérité sur l'affaire Djomo Pokam soit rendue publique et que les vrais meurtriers soient enfin condamnés.

Les véritables auteurs de l'assassinat de Djomo Pokam sont connus. Des noms ont fortement circulé et on été cités abondamment dans des journaux.

---

157 MENOUNGA Evariste. *Affaire Djomo Pokam : La version des faits du bagagiste Tabué Fotso*. Le Jour, 23 avril 2009.

158 MENOUNGA Evariste. *Affaire Djomo Pokam : La version des faits du bagagiste Tabué Fotso*. Le Jour, 23 avril 2009.

Il s'agit notamment de celui de Juimo Siewe Monthé Claude. Né le 18 décembre 1961, il était à ce moment président de la Chambre de commerce, d'industrie, des mines et de l'artisanat.

Le nom de Martin Belinga Eboutou alors diplomate, représentant du Cameroun au siège des Nations unies est aussi cité à plusieurs reprises dans la presse.

Plusieurs personnes avaient défilé devant les enquêteurs, pour être entendues dans le cadre de cette affaire, parmi lesquelles Claude Juimo Monthé et le directeur de l'hôtel Hilton de Yaoundé, Roland Muntzer. Auparavant, certains médias se sont faits l'écho de la présence à l'hôtel, le jour du meurtre, de certaines personnalités parmi lesquelles Marin Belinga Eboutou. Il était au Cameroun dans le cadre de la commission mixte Cameroun-Nigeria consacrée à l'affaire Bakassi.

Voici ce que raconte le journal « La Nouvelle » au sujet de ce drame : « il faut se souvenir que ce meurtre arrive au moment où le pays vient d'être secoué par la déferlante de la publication des listes des homosexuels. Pour la petite histoire, après la publication du Top 50 des pédés du Cameroun par Jean-Pierre Amougou Belinga, Pdg du Groupe L'Anecdote, le jeune Narcisse Olivier Djomo Pokam qui envisageait aller poursuivre ses études en Europe aurait donc commencé à faire du chantage à ses « maris », histoire de sortir de son statut de « pauvre pédé ». Il est évident que le jeune homme, qui n'avait pas connu Juimo Monthé auparavant va essayer de monter les enchères à l'idée de passer des moments exaltants avec le président de la Chambre de commerce. Une personnalité financièrement nantie, et qui peut payer le prix fort de ces parties de satanisme, mais qui semble se douter qu'à la longue, on pourra dépenser sans compter. Ainsi donc, après avoir relancé Juimo Monthé le dimanche 20 août, Djomo Pokam va obtenir un rendez-vous pour le 21 août à 11 heures. Le piège était déjà tendu. Le bourreau, après avoir consulté les membres influents du club, décide alors d'éliminer Djomo Pokam. Une équipe d'une demi-douzaine d'employés du Hilton est recrutée pour l'exécution de la sale besogne. Arrivé au Hilton Hôtel ce 21 août après avoir rassuré sa famille qu'à son retour il va les épater, le jeune étudiant est reçu par François Taboué Fotso qui lui indique la standardiste. Juimo Monthé le reçoit après à la suite 215 avant de se retrouver à la suite 815. C'est dans cette suite déserte que se passe le reste de l'opération. Djomo Pokam est sodomisé, repassé au fer à repasser, vidé de son sang, défenestré à partir d'un étage de l'hôtel. Une

véritable démonstration satanique qui sans doute à l'époque, s'adressait déjà au président Paul Biya, soupçonné par le « Club homo » d'être le commanditaire de la publication du Top 50 des homosexuels de la République par Jean-Pierre Amougou Belinga, car estime-t-on, le journaliste était gardé par les éléments de la sécurité présidentielle. »[159]

Cette version est totalement réfutée par la famille de Djomo Pokam.

La famille de Djomo Pokam réfute l'hypothèse qui soutient que Djomo Pokam était homosexuel, pour elle : « Contrairement à ce qui a été véhiculé après sa mort, Djomo Pokam n'était pas homosexuel. Il ne fréquentait ni les milieux mondains, ni les hôtels. Il ne s'était jamais rendu au Hilton Hôtel avant ce jour fatidique du 21 août 2006 (L'Anecdote numéro 278 du 22 août 2006).

Djomo Pokam menait une vie modeste et n'avait même pas de cellulaire. Il répondait à ses appels sur le téléphone cellulaire de sa mère ».[160]

Dans une interview accordée à l'anecdote, le journaliste (Directeur de publication de « La Nouvelle Presse ») Jacques Blaise Mvié accuse Juimo Monthe de vouloir acheter le silence de la presse dans cette affaire : « Mardi le 29 août 2006, à 10 h, j'ai reçu un appel téléphonique du président de la Chambre de commerce, Claude Juimo Monthe. Il me demandait de le retrouver dare-dare à l'hôtel Hilton. Pendant plus d'une heure de temps, je vais l'attendre au bar de cet hôtel. D'ailleurs, l'avocat du SDF, Me Mbami, m'avait vu ce jour-là au bar.

C'est après cette longue attente que, par téléphone, Juimo Monthe va me demander de le rejoindre à la chambre 214. Après un court entretien, il va me convaincre de faire le tour de certaines rédactions afin de m'assurer qu'il n'est pas indexé comme le commanditaire du meurtre de Djomo Pokam Narcisse Olivier, assassiné une semaine avant à l'hôtel Hilton. Pour ce faire, il me remettra à la fin de notre entretien 1 700 000 F.Cfa. A la question de savoir si dans cette démarche, les journaux comme le « Messager », La « Nouvelle Expression » et « Mutations » étaient aussi concernés, parce que la somme d'argent était insignifiante, il me dira tout de go que pour ceux-là, il avait déjà vu leurs principaux dirigeants et qu'il n'y avait pas de problème à

[159] MBOCK Boris Armelle. *Meurtre de l'Hotel Hilton : Le Juge Magnaguemabé sur la piste des vrais tueurs de Djomo Pokam*. La Nouvelle,19 juin 2012.
[160] Communiqué de la famille de Djomo Pokam à propos du verdict du 14 avril 2010.

se faire de ce côté-là. J'avais donc pour mission de voir les petits journaux et surtout de m'approcher de Biloa Ayissi de « Nouvelle Afrique ». En soirée, il va me rappeler pour s'assurer que tout se passe bien. Bien évidemment, la réponse allait de soi, même comme dans mon for intérieur, je savais que je n'avais rencontré personne. Comment d'ailleurs j'aurais pu me rendre ainsi complice d'un meurtre crapuleux qui a jeté l'effroi dans de nombreuses familles de Yaoundé ?

Avez-vous donc rencontré Biloa Ayissi ?

Effectivement, le lendemain 30 août 2006, Biloa Ayissi viendra à mon bureau à Biyem-Assi. Je vais lui expliquer ce que le président Juimo Monthe voulait. C'est après cela qu'il va me demander pour se taire 10 millions de F.cfa. Mais très vite, le président va le convaincre d'accepter 1 million. Jeudi, le 31 août 2006, j'irai récupérer ce million au bar de l'hôtel des députés. Je vais le remettre à Biloa Ayissi vers 12 h 30, ainsi qu'un communiqué dont les termes m'ont été dictés par le président Juimo Monthe la veille. Dans son édition n° 180 du 4 septembre 2006, « Nouvelle Afrique » va publier ce communiqué en page 9. Devant une telle attitude et une telle frénésie, le rôle du journaliste que je suis n'est que de dénoncer au lieu de me rendre complice d'un meurtre qui, non seulement a sevré notre pays d'un brillant camerounais comme Djomo Pokam, mais confirme que parce qu'on a aujourd'hui le pouvoir et les moyens, on peut assassiner en toute impunité sans que nos forces de sécurité lèvent le petit doigt pour inquiéter les auteurs de tels actes barbares. Alors question : pourquoi Juimo Monthe s'évertue-t-il d'acheter le silence de tout le monde ? Est-il l'assassin de Djomo Pokam ? Aux forces de sécurité de répondre à ces questions. Quant à nous, nous ne faisons que dénoncer cette fébrilité qui accompagne sa détermination à noyauter la presse camerounaise et acheter le silence des journalistes par rapport à cet assassinat. Si on l'observe ainsi dans les milieux de la presse nationale, cela ne veut-il pas dire que d'autres pans de notre société obéissent déjà à cette loi du silence »[161]

Une confrontation sera organisée dans les locaux de la police entre le journaliste Jacques Blaise Mvié et Claude Juimo Monthé. De 9h à 12h, le 17 octobre 2006. Les flics ont voulu savoir « s'il est vrai que Claude Juimo

[161] BIKORO François. *Meurtre de Djomo Pokam Narcisse (au Hilton Hotel): Jacques Blaise Mvié accuse*. L'Anecdote, 20 septembre 2006.

Monthé a contacté Jacques Blaise Mvié, lui a remis de l'argent et à quelles fins ». Il en ressort que les deux hommes se sont bel et bien rencontrés au Hilton.

Le silence complice des médias publics sur cette affaire gravissime est retentissant. Un drame d'une telle ampleur n'a même pas fait la une du quotidien national Cameroon Tribune qui l'a évoqué très sommairement en quelques mots le 22 août 2006 sous la plume d'une stagiaire (Clarisse Siliki Njanga). Preuve s'il en fallait encore qu'il s'agit bien d'un crime à huis clos perpétré par des puissants qu'il faut absolument protéger.

Condamnés en 2010 par le Tribunal de Grande Instance du Mfoundi à des peines allant de 15 à 20 ans de réclusion, les cinq employés de l'hôtel Hilton de Yaoundé ont été acquittés en avril 2019 par la Cour d'Appel du Centre dans l'affaire relative à l'assassinat en 2006, de l'étudiant Narcisse Olivier Djomo Pokam. Ils ont passé 13 longues années derrière les barreaux. Il s'agit des dénommés François Taboue Fotso, bagagiste ; Pokoupong Félix, chef de la sécurité ; Siméon Onambélé Atangana, agent d'entretien ; Michel Ngui et Célestin Tchuenkam, plombiers.

En effet, le 16 avril 2019, la Cour d'Appel du Centre a prononcé leur acquittement au « bénéfice du doute ». La justice n'a jamais réussi à établir leurs responsabilités dans le meurtre de Djomo Pokam ; d'autant plus que les cinq hommes ont toujours clamé leur innocence.

Plusieurs années après le drame, les circonstances autour de la mort de Djomo Pokam demeurent non élucidées. On ne sait toujours pas officiellement qui a tué le jeune étudiant et pourquoi.

Marthe Moumié



Quel destin tragique que celui de Marthe Moumié. C'est l'histoire triste d'une femme qui va perdre les deux hommes de sa vie et qui va elle-même perdre la vie brutalement.

Après l'assassinat de son mari en 1960 à Genève, Marthe Moumié tente de reconstruire sa vie avec un militant nationaliste équatoguinéen, Athanasio Ndong qui est à son tour assassiné en 1969.

Il est difficile de dissocier l'histoire de Marthe Moumié de celle de Félix Moumié.

Qui est Félix Moumié ?



Né le 1er novembre 1925 dans la région Ouest du Cameroun, Félix-Roland Moumié est un nationaliste camerounais mort assassiné par un espion français le 3 novembre 1960.

Félix-Roland Moumié a un parcours scolaire brillant. En 1941, il est admis au concours d'entrée à l'Ecole Supérieure Edouard Renard de Brazzaville. Élève très intelligent, il poursuit ses études en s'orientant dans la médecine ; il s'inscrit alors à l'école professionnelle William-Ponty de Dakar en 1945. Moumié est sensibilisé aux idées anticolonialistes et communistes au cours de sa période universitaire.

A Dakar, il se distingue de ses autres camarades par son engagement impétueux dans la contestation estudiantine. Il est de toutes les grèves et de tous les combats estudiantins. Son professeur Gabriel Darbousier, qui l'a remarqué et adopté, va l'orienter vers les cercles d'études marxistes de la capitale de l'AOF (Afrique Occidentale Française). C'est ce professeur qui le recommande à Um Nyobé en 1948. Moumié est de retour au Cameroun en 1947 et commence une carrière professionnelle de chirurgien.

En 1948, Félix Moumié rencontre Um Nyobé à Kribi dans la région Sud du Cameroun ; les deux hommes échangent longuement et Moumié décide d'adhérer à l'UPC (Union des Populations du Cameroun). C'est le début d'une fulgurante carrière politique. En 1950, Moumié est élu vice-président de la conférence des partisans pour la paix. Son engagement politique lui vaudra plusieurs affectations disciplinaires, ce qui va lui permettre de connaître profondément son pays et ses habitants.

En 1952, Moumié est élu président de l'UPC. En mai 1955, l'armée coloniale française massacre des milliers de militants de l'UPC.

Le 13 juillet 1955, l'UPC est interdite au Cameroun Français ; Félix-Roland Moumié va en exil au Cameroun Britannique. Il réussit notamment à s'enfuir *in extrémis* de l'hôpital Laquintinie de Douala où il travaille.

Le 14 août 1956, un commando français part de la base militaire de Koutaba avec pour mission d'assassiner Félix-Roland Moumié. Pour une raison inexpliquée, l'assassinat échoue. Le 30 mai 1957, l'UPC est interdite au Cameroun Britannique et Félix Moumié va s'exiler au Soudan. Il ira par la suite en Égypte où il est accueilli par le Président Gamal Nasser. Il vit principalement entre le Ghana et la Guinée où il cherche à gagner des soutiens pour l'UPC. Il bénéficie des soutiens de Kwamé Nkrumah et Sékou Touré. Moumié choisit une orientation de plus en plus radicale.

En 1959 est créée l'Armée de Libération Nationale Kamerunaise (ALNK). En mars 1959, Félix Moumié conduit la délégation de l'UPC à l'ONU pour exiger des élections avant la proclamation de l'indépendance du Cameroun. Le 1er janvier 1960, le Cameroun accède officiellement à l'indépendance. Mais pour l'UPC, elle n'est que de façade. Le parti conteste la légitimité du nouveau président Ahmadou Ahidjo adoubé par Paris.

Félix Moumié voyage beaucoup pour tenter de légitimer le combat de son parti à l'international. Pour mener à bien son combat, Moumié a besoin d'argent, d'armes et de présence médiatique. Il va se rapprocher du parti communiste chinois. En 1960, en Suisse, Félix Moumié entre en contact avec des diplomates de la République populaire de Chine pour acheter des armes. Moumié dérange en raison de son action diplomatique, il crée des contacts, récolte des fonds, cherche des soutiens ; il s'apprête même à mettre sur pied un gouvernement provisoire du Cameroun en exil. C'est l'homme à abattre, il faut l'éliminer.

William Bechtel, un espion français, ancien soldat héros de la Résistance, devenu réserviste des services secrets est envoyé à Genève pour assassiner Félix Moumié. Bechtel se fait passer pour un journaliste venu interviewer Félix Moumié pour faire porter la voix du combat qu'il mène. Félix Moumié fréquente une certaine Liliane. Mais ce qu'il ignore, c'est que cette Liliane fait en réalité partie du complot ourdi pour l'exécuter. Liliane est en contact avec l'espion Bechtel et celle-ci lui donne les informations sur les faits et gestes de Moumié. Il faut reconnaître que Moumié a commis une erreur politique très grave en côtoyant cette belle de nuit qu'il emmène avec lui partout, même à des rencontres stratégiques.

Le 15 octobre 1960, Félix Moumié est invité à dîner par William Bechtel dans un restaurant chic de Genève, le Plat d'Argent. Lors du repas, Moumié boit un verre de Ricard. Il ne sait pas que la boisson a été empoisonnée au thallium. Il se sert à nouveau en avalant une trop forte dose de poison.

Le plan ne se passe pas comme prévu. Félix Moumié a prévu de s'envoler pour Conakry en Guinée le lendemain. Seulement, il a pris plus de poison que prévu. Or, l'espion William Bechtel avait prévu que Félix Moumié allait juste ingurgiter une dose du poison et les effets allaient se faire ressentir lorsqu'il sera en Guinée ; ainsi il allait y mourir de manière mystérieuse loin de toute police scientifique et de la Suisse.

La nuit même après le dîner, Félix Moumié tombe malade : douleurs stomacales, paralysie et sensation de froid. Moumié est transporté d'urgence à l'hôpital cantonal de Genève. En apprenant la nouvelle, William Bechtel disparaît précipitamment. Médecin de formation, Félix Moumié sait qu'il a été empoisonné ; il sait qu'il va mourir. Mais avant de partir, il essaie de puiser au fond de lui de l'énergie pour lâcher dans un dernier sursaut d'orgueil quelques indices. Il lâche péniblement ces mots : « Thallium », « Empoisonnement », « Main rouge » (du nom de l'organisation secrète chargée de tuer les nationalistes et indépendantistes du tiers monde).

Moumié rend l'âme le 3 novembre 1960 à 19h10. L'autopsie conclut à un empoisonnement et permet à la police suisse de remonter rapidement la piste et de perquisitionner la chambre d'hôtel de William Bechtel le 17 novembre 1960. Des perquisitions opérées au domicile de Bechtel vont permettre de découvrir l'artillerie du grand espion ; il était sur plusieurs coups.

Quelques jours après l'assassinat de Moumié, dans un entretien censuré et non diffusé, accordé à la télévision Suisse, Ernest Ouandié, compagnon de lutte de Félix Moumié accuse la France d'être l'auteure de ce crime : « Le gouvernement français porte une lourde responsabilité. C'est de ce côté-là qu'il faut chercher. Nous détenons des preuves que nous ferons valoir en temps opportun ».

La dépouille de Félix Moumié est transportée en Guinée le 18 novembre 1960 et est inhumée. Le Président Sékou Touré de Guinée fait affréter spécialement un avion et la dépouille de Moumié est accueillie avec tous les honneurs.

Dans l'optique de terminer la sale besogne, la France va envoyer plusieurs décennies après la mort de Félix-Roland Moumié, des sbires voler et faire disparaître la dépouille de Moumié en Guinée. Il s'agit pour eux de faire enterrer définitivement l'affaire Moumié comme si le crime n'avait jamais existé. Le dossier a disparu, la dépouille de Moumié a disparu. Il s'agit ici de détruire la mémoire de Moumié afin qu'on l'oublie à jamais.

Marthe Moumié ou la persécution jusqu'à la mort

Marthe Ekemeyong est née le 4 septembre 1931 au Cameroun, à Ebom Essawo, dans le Sud Cameroun. Son nom Ekemeyong signifie : « celui ou celle qui quittera le terroir pour vivre là-bas, chez les autres ». Elle rencontre Félix Moumié, jeune médecin sorti de l'École normale William Ponty de Dakar à Lolodorf, dans le Sud du Cameroun.

Ils convolent en justes noces le 22 juillet 1950. De cette union naîtront deux filles : Annie Jecky Berthe et Hellen Jeanne. Annie Jecky Berthe Moumié est décédée le 28 janvier 1951, 18 mois après sa naissance. Membre de l'Union des Populations du Cameroun (UPC), Marthe Moumié a dirigé l'Union Démocratique des Femmes Camerounaises (UDEFEC).

Marthe Moumié est veuve depuis 1960, date de l'assassinat de son mari Félix Moumié à Genève. Après l'assassinat de son mari, elle tente de refaire sa vie avec Athanasio Ndong, un militant nationaliste équatoguinéen qui lutte contre les colons espagnols dans son pays. Athanasio est à son tour assassiné en 1969, alors qu'il est à la tête d'un parti politique en Guinée Équatoriale.

Arrêtée, elle est torturée par les autorités équato-guinéennes qui la renvoient au Cameroun, alors qu'elle demandait à être envoyée en Guinée Conakry où repose le corps de Félix-Roland Moumié. Au Cameroun, elle est torturée et enfermée pendant 5 ans. Elle sort de prison le 14 juillet 1974.

Le 3 octobre 2004, elle vient se recueillir sur la tombe de Félix Moumié au cimetière de Conakry et constate que son cercueil et sa dépouille ont été enlevés. Elle accuse la France d'avoir réalisé cette sale besogne.

Elle est auteure d'un livre intitulé « Victime du colonialisme français : Mon mari Félix Moumié », préfacé par Ahmed Ben Bella, premier président de l'Algérie. Marthe raconte comment, après la mort de son mari, elle a été torturée dans les geôles de la Guinée Équatoriale voisine, puis du Cameroun, son pays, pendant plus de 5 années.

Elle a participé au documentaire « L'Assassinat de Félix Moumié, l'Afrique sous contrôle », du cinéaste suisse Frank Garbely qui retrace les derniers jours de son défunt mari jusqu'à son empoisonnement au thallium par William Betchel.

Le jeudi 8 janvier 2009, Marthe Moumié est retrouvée violée et étranglée dans son domicile à Ebolowa. Elle a été aperçue vivante pour la dernière fois le mercredi 7 janvier 2009 en soirée. Son absence dans la journée du 8 janvier a commencé à inquiéter son entourage qui va se mettre à sa recherche, mais aucune trace d'elle. Ce n'est pourtant pas dans ses habitudes de se déplacer sans prévenir.

Rentrée de l'école aux alentours de 16h, la fillette de 8 ans qui vivait avec elle témoigne avoir été réveillée vers 5h du matin par un jeune qui va la contraindre à se rendre à l'école à cette heure-là. Ce témoignage a fortement intrigué le voisinage. L'école n'ouvre pas à 5 h. Aussi, la chambre de la septuagénaire est fermée. Comme si elle était sortie. Après avoir frappé plusieurs fois à la porte de la chambre sans recevoir de réponse, l'entourage va se résoudre à défoncer ladite porte. Il trouve alors la vieille dame dans sa chambre, inanimée, des traces de blessures entre les cuisses et le reste de la chambre en sens dessus dessous. Elle a été violée. Au cours de l'agression, la victime s'est défendue, d'où les traces de bagarre sur la scène du crime et les ecchymoses laissées sur son corps par l'agresseur.

La police descend sur les lieux et les premiers soupçons s'orientent vers Franck Eboutou Minla'a, un garçon né le 07 avril 1990 à Yaoundé, originaire du village Nkoutou dans le nouvel arrondissement d'Efoulan. La

police interpelle le suspect près de Mfou et le soumet à plusieurs séries d'auditions et d'interrogatoires.

D'après les aveux que détient la police, Franck Eboutou Minla'a se serait introduit chez Marthe Moumié dans la soirée de mercredi 7 janvier 2009. Il aurait ensuite donné l'impression d'être parti, en se cachant dans la maison. C'est ainsi qu'il a pu sortir de sa cachette en pleine nuit pour demander de l'argent à la septuagénaire. Car le porte-monnaie soutiré quelques heures plus tôt ne contenait que la somme de 1 300 FCFA. En plus de l'argent, il aurait emporté avec lui une télévision, un lecteur vidéo et divers autres objets de valeur.

Toujours selon les policiers, Franck la croyait pleine aux as parce que sa fille Hellen vivant en Europe lui envoyait souvent de l'argent. Il aurait donc brutalisé sa victime parce qu'elle n'avait pas d'argent. Cette dernière en est morte. Mais avant, il a abusé sexuellement d'elle. Selon la police, Eboutou Minla'a est un délinquant connu de leur service, chassé dans sa famille pour ses nombreux forfaits. Il serait coutumier du fait et aurait tenté il y a deux ans d'éliminer par étranglement sa tante Ruth Minla'a âgée de 73 ans au quartier Nko'ovos.

Les enquêtes concluent à un cambriolage qui aurait mal tourné et Franck Eboutou Minla'a est incarcéré à la prison d'Ebolowa.

Cette conclusion est remise en question par plusieurs personnes. Pour elles, cette affaire a été montée de toute pièce pour liquider la femme du nationaliste camerounais ; le coupable a été fabriqué de toute pièce, car plusieurs zones d'ombre planent. Comment est-ce que la fillette de 8 ans vivant avec Marthe Moumié n'a rien entendu alors que la scène du crime laisse apparaître des traces de bagarre ? Pourquoi un vulgaire bandit, venu se ravitailler en argent, s'embarrasse-t-il en emportant quelques documents ? Comment un jeune garçon de 18 ans peut avoir le courage, non seulement de torturer, de tuer, mais surtout de violer une vieille maman de 78 ans ?

Aussi, Eboutou Minla'a Franck a été trouvé très mal en point au matin du 15 janvier dans sa cellule. Le présumé meurtrier a été conduit d'urgence à l'hôpital régional de la ville pour des soins avant de retrouver l'univers carcéral. Tentative d'assassinat ou de suicide ?

La famille de Marthe Moumié ne croit pas aux conclusions de cette enquête. La famille a porté plainte contre X et a engagé deux avocats. Elle a aussi

demandé un prélèvement d'ADN. Afin de comparer les ADN identifiés sur les lieux du crime avec celui du présumé assassin Franck Eboutou Minla'a.

Le 23 mai 2013, le tribunal d'Ebolowa a condamné Franck Eboutou Minla'a à la peine de mort. Le public nombreux présent n'a pas manqué de relever le calme et l'assurance du condamné à l'énoncé du verdict.

Cet assassinat nous rappelle étrangement celui des sœurs de Djoum. Elles avaient été retrouvées le 2 août 1992, baignant dans une mare de sang dans les broussailles à Djoum. Elles avaient été violées et sauvagement assassinées.

Rendons hommage à Marthe Moumié, cette femme forte et puissante qui a toujours accompagné son époux dans tous ses combats et qui s'est battue pour son pays. Elle a milité toute sa vie contre le colonialisme et pour les indépendances africaines. Son combat symbolise le sacrifice des femmes pour la liberté et la dignité de l'Afrique. Avant sa mort, elle venait de lancer la fondation qui porte le nom de son mari : « Fondation Félix Moumié ».

Elle souhaitait que son témoignage aide la jeunesse à connaître l'histoire du colonialisme tel que l'ont vécu les peuples : « ça c'est l'histoire du Cameroun, il faut que la jeunesse camerounaise voit ces choses-là, ils ne connaissent pas…On cache l'histoire aux jeunes, on cache tout »

Vivement que la jeunesse africaine se saisisse de son histoire, afin d'honorer elle-même ses héros.

Guérandi Mbara



L'assassinat du capitaine Guérandi Mbara est une histoire digne d'un film d'espion.

Son amour pour le Cameroun était très grand. Il était convaincu qu'il n'y aura jamais d'alternance au Cameroun par les urnes.

Le capitaine Guérandi Mbara était un militaire et homme politique camerounais. Il est l'un des acteurs clés du Coup d'État manqué du 6 Avril 1984.

En effet, avec un groupe d'officiers, il avait créé, au sein de certaines unités de l'armée, des cellules clandestines de réflexion qui ont joué un rôle actif dans le Coup d'État du 6 avril 1984 contre le régime Biya.

Deux ans après l'arrivée de Paul Biya au pouvoir, une tentative de putsch fait vaciller le nouveau régime. Dans la nuit du 5 au 6 avril 1984, des jeunes officiers constitués dans le mouvement JOSE (Jeunes Officiers pour la Survie de l'Etat) tentent de renverser le Président Paul Biya. L'aéroport et la maison de la radio sont investis et le palais présidentiel est attaqué. Des soldats loyalistes, conduits par le général Pierre Semengué, organisent la riposte. En une journée, ils retournent la situation et Paul Biya peut s'exprimer devant la nation. Le doigt accusateur est immédiatement pointé vers les officiers originaires du Nord Cameroun ; accusés de vouloir prendre le pouvoir pour réinstaller l'ancien Président Ahmadou Ahidjo. Il s'ensuivra une violente et sanglante répression, des milliers d'exécutions sommaires. Le 9 avril, le chef des mutins Ibrahim Saleh et presque tous les responsables du coup d'État sont capturés. Le nombre de morts, évalué à soixante-dix par un bilan officiel, serait en fait bien supérieur. Il faut attendre 1991 pour voir la promulgation d'une loi d'amnistie en faveur des ex-putschistes.

Au regard de la situation du Cameroun sous le régime de Paul Biya qui semble avoir connu un net recul sur tous les plans, il nous semble intéressant de revisiter les motivations des putschistes du 06 Avril 1984. En écoutant leur discours plusieurs décennies plus tard, sans toutefois approuver les putschs, nous pouvons constater que leur discours est toujours d'actualité : unité nationale mise en péril, la paix interne troublée, prospérité économique compromise, réputation nationale ternie, se remplir les poches le plus rapidement possible, détournements des fonds, rapine incalculable, parodie de démocratie, parodie de justice, etc.

Le soulèvement est un échec.

Seul survivant du groupe initiateur ; il est condamné à mort.

Le capitaine Guérandi est l'objet deux mois durant, d'une véritable chasse à l'homme, une traque.

Ce stratège réussit à quitter le Cameroun *in extremis* en juin 1984, pour le Burkina Faso où il est accueilli par ses Blaise Compaoré et Thomas Sankara

En effet, à l'école École Militaire Inter-Armes de Yaoundé, il a été le promotionnaire de jeunes officiers africains notamment de l'actuel Burkina Faso avec lesquels il a noué une solide et durable amitié. Il était un ami intime de Blaise Compaoré et Thomas Sankara.

Le 4 août 1983, le capitaine Blaise Compaoré et ses hommes renversent le régime de Jean-Baptiste Ouédraogo. Ce coup de force place Sankara à la tête de la Haute Volta.

Guérandi Mbara est fortement marqué par le putsch réalisé par ses amis Burkinabè ; il a en tête de réaliser le même coup pour faire tomber la dictature camerounaise.

Depuis la date fatidique du 6 avril 1984 et le coup d'Etat, Guérandi Mbara est devenu l'ennemi d'Etat numéro un du régime de Yaoundé ; le savoir vivant empêchait le régime de dormir. Guérandi Mbara était formel : « le régime de Yaoundé ne tombera que par la force des armes ».

En 2004, Paul Biya rechigne même à participer au sommet de la Francophonie au Burkina Faso, il évoque des risques élevés pour sa sécurité.

En réalité, c'est l'ombre de Guérandi Mbara qui lui donne des sueurs froides. Il a fallu l'intervention du Président français Chirac pour le rassurer et le convaincre de faire le voyage.

Depuis ses multiples lieux d'exil, Guérandi Mbara mène des réflexions et met en place des stratégies pour faire tomber le régime de Yaoundé.

Jouissant d'un passeport diplomatique burkinabè, il avait adopté Hamady Traoré comme nom d'emprunt.

Homme de confiance de Compaoré, il a formé des officiers et cadres de l'armée Burkinabè. Il a contribué à mettre en place plusieurs rébellions africaines et était ami avec plusieurs grands leaders africains. Il va aussi prendre du temps pour se former. Il est titulaire d'un doctorat en sciences politiques.

Des émissaires du pouvoir de Yaoundé ont été envoyés à plusieurs reprises pour rencontrer Guérandi, afin de le convaincre d'arrêter son combat, avec pour monnaie d'échange une amnistie ; de fortes sommes d'argent lui ont aussi été proposées, ainsi qu'un poste ministériel, en échange de son engagement dans le parti au pouvoir ;

Guérandi a balayé tout cela du revers de la main. Face à son intransigeance et sa détermination, les faucons du régime décident d'implémenter l'option ultime : « éliminer Guérandi Mbara ». L'homme va échapper à plusieurs tentatives d'assassinat commanditées par les services camerounais et étrangers. C'est la naissance du mythe de l'invincibilité de Guérandi Mbara.

A force de réflexions et de consultations, Guérandi a élaboré une stratégie et a trouvé des hommes solides pour l'accompagner dans son aventure. En 2012, Guérandi Mbara entre en contact avec le truculent marchand d'armes Georges Starckmann. Ce récit est largement inspiré d'un article de Jeune Afrique[162].

Guerandi assure qu'il a 2500 hommes suffisamment formés, prêts à faire tomber le régime ; il lui révèle même qu'il a des complicités à un niveau élevé au sein de l'armée camerounaise ; toutefois, il souhaiterait acquérir des armes pour réaliser avec brio le putsch du siècle.

Personnage sulfureux qui se vend au plus offrant, Starckmann a enregistré les différentes entrevues avec Guerandi ; il envoie les vidéos au régime de Yaoundé et fait monter les enchères : soit vous me donnez 20 fois plus que ce Guerandi me propose et je vous aide à le liquider ; ou alors je vends les armes à Guerandi et peu importe ce qui arrivera.

Cette proposition est du pain béni pour les autorités de Yaoundé qui, avec leurs pieds nickelés mal formés, ont lamentablement échoué à maintes reprises à éliminer le capitaine Guérandi.

Le régime de Yaoundé accepte l'offre de Starckmann. Pour réaliser la funeste mission, celui-ci décide de faire appel à un colonel portugais à la retraite, un certain José Alberto Fernandes Abrantes, et empoche au passage une confortable avance de 350 000 euros sur les 500 000 qu'il doit toucher en guise de commission.

Abrantes connaît bien l'Afrique et le Cameroun en particulier ; après avoir travaillé pour les services secrets ivoiriens, il s'est installé au Cameroun et a collaboré avec les services de la Direction générale de la recherche extérieure (DGRE).

En bon espion expérimenté, Abrantes va rencontrer Guérandi une trentaine de fois et va gagner sa confiance. Guérandi est convaincu d'avoir enfin trouvé un marchand d'armes prêt à l'accompagner dans son projet de putsch.

---

[162] DOUGUELI Georges. *Mbara Guérandi : enquête sur une affaire d'État camerounaise*. Jeune Afrique - Septembre 2014.

Abrantes a élaboré son plan macabre. Il demande à Guérandi de quitter Ouagadougou pour venir à sa rencontre à Porto, au Portugal, afin qu'avec son jet privé, ils aillent ensemble en Russie pour choisir les types d'armes qui pourraient l'intéresser. En réalité, il ne s'agit pas d'aller en Russie, il s'agit de kidnapper Guérandi et de le ramener mort ou vivant au Cameroun pour qu'il soit liquidé sur place.

Dans un premier temps, Abrantes souhaite atterrir en discrétion à l'aéroport de Bafoussam (Bamougoum) afin d'éviter tout soupçon ; mais en raison de l'exiguïté de cet aéroport, les pilotes frileux craignent d'être sanctionnés et de perdre leur licence, d'autant plus que cet aéroport n'est pas international.

Exit Bafoussam ! Cap Sur Douala !

Les plans ont changé. Il propose un nouveau lieu et une nouvelle date de rendez-vous à Guérandi. Comme convenu, Guérandi débarque sur les lieux du rendez-vous. Il ne se doute de rien. Il est même enthousiaste à l'idée d'aller voir les armes qu'on lui propose.

Le 25 janvier 2013, un avion décolle de l'aéroport de Sofia en Bulgarie. À son bord, outre l'équipage, trois hommes : un colonel bulgare, le vendeur d'armes José Alberto Fernandes Abrantes et Guérandi Mbara.

Lorsque Guérandi pénètre dans l'avion affrété par les sbires à la solde du régime de Yaoundé, on lui injecte un violent sédatif ; il tombe et est inanimé. Le colis est neutralisé ; il faut à présent le livrer.

L'avion atterrit nuitamment à l'aéroport de Douala ; un problème se pose « Comment débarquer un homme inanimé dans cette aérogare généralement très fréquentée sans attirer l'attention et, surtout, sans se faire arrêter par des gendarmes zélés ? C'est là qu'intervient le commissaire de l'aéroport. »[163]

Celui-ci leur trouve une porte dérobée et le colis est livré entre les mains des membres de la Direction générale de la recherche extérieure (DGRE).

A son réveil, Guérandi Mbara se trouve nez à nez avec ses bourreaux. Il comprend immédiatement ce qui s'est passé.

---

[163] DOUGUELI Georges. *Mbara Guérandi : enquête sur une affaire d'État camerounaise*. Jeune Afrique - Septembre 2014.

Mais Guérandi Mbara n'est pas homme à se laisser anéantir sans riposter. Dans un sursaut et avec l'énergie du désespoir, ce monsieur proche de la soixantaine réussit à neutraliser le garde en faction qui attendait son réveil avant le début de la séance de torture. Guerandi est neutralisé par la suite par les autres éléments ; on lui demande de s'agenouiller et de demander pardon ; mais c'est très mal connaître Guérandi, le guerrier fier préfère la mort à l'humiliation. D'ailleurs Guérandi sait qu'il va être liquidé, mais autant mieux mourir fièrement en restant debout jusqu'à la fin.

Inutile de vous dire que Guérandi lutta jusqu'à la fin.

De l'aveu même des sbires, la dernière trace du « colis » reçu par l'équipe de la DGRE conduite par le commissaire aux initiales J.E.L est « quelque part sur la route entre Édéa et Pouma ».

On n'aura plus jamais de traces, plus de nouvelles de Guérandi Mbara jusqu'au jour où Abrantes, l'homme qui a réalisé la sale besogne, va décider de tout révéler.

En effet, après la réalisation de son forfait, l'homme n'a pas été entièrement payé par les commanditaires. Se disant menacé, il a dû quitter le Cameroun en décembre 2013 pour rentrer au Portugal.

Dans un livre enquête[164], le journaliste Jean-Marc Soboth remet en question cette version sur l'assassinat de Guerandi Mbara ; il la trouve romancée et insuffisante. Pour lui, c'est un plan de com rondement ficelé pour désinsformer l'opinion publique sur la réalité des faits. Selon lui, c'est plus complexe que cela. Ce journaliste soutient que Paul Biya a été roulé dans la farine. Les Français ont tué Guerandi avant de livrer son cadavre au président Paul Biya.

Guerandi Maiworé Elisabeth, l'épouse de Guerandi est décédée en 2017 à Ouagadougou dans des conditions non élucidées, sans avoir eu la lumière sur la disparition de son époux. Le silence autour de la disparition de Guerandi est assourdissant. Ni la France où il séjournait régulièrement, ni le Burkina Faso son pays d'adoption n'ont réclamé justice après sa disparition. Tout se passe comme si ces pays étaient complices.

---

[164] SOBOTH Jean-Marc. *Guerandi Mbara, le "colis" de Monsieur Biya : Tout ce qu'on vous a caché sur l'assassinat de l'ancien homme de main de Blaise Compaoré*. Août 2019.

Postface

Impunités à ciel ouvert

Face aux impunités dont nos populations sont victimes depuis au moins le 19ème siècle, notre société doit puiser au fin fond de ses traditions endogènes pour d'abord réparer les torts causés aux uns et aux autres mais surtout s'inscrire dans une réconciliation à long terme, fondement de toute paix avec soi-même et avec les autres.

Les pages qui précèdent sont horrifiantes, dégueulasses, tristes, inhumaines et pas acceptables du tout pour toute société moderne qui se respecte. Par ce travail audacieux et courageux, Arol Ketchiemen montre le degré d'ensauvagement de la société camerounaise. Une société qui, depuis les massacres systématiques des populations camerounaises ayant pour certains résisté à la colonisation Allemande - pensons aux résistances Bakoko (1892) jusqu'à la résistance Maka (1906) - , n'a jamais pris le temps nécessaire de faire une pause afin de demander justice sur les plans national et international.

Nous héritons aussi de l'Allemagne, ces assassinats publics à ciel ouvert en 1914 de Rudolf Douala Manga Bell et Martin Paul Samba, anciens fonctionnaires allemands qui avaient décidé de lutter contre les injustices allemandes dont leurs peuples furent victimes. Dès 1916 avec l'arrivée des Français comme héritiers de l'Allemagne, la patrie des droits de l'homme ne bannit pas pour autant les corvées inhumaines qui arrachaient les vies de nos parents. Celles-ci continuèrent jusqu'à l'émergence d'un leader endogène, qui avait refusé d'intérioriser la défaite et la langue de bois comme principes gouverneurs de sa morale: Ruben Um Nyobe. Ce dernier ne surgit pas de nulle part, mais est le produit de siècles de souffrance auxquels il fallut y mettre fin. Notre Mpodol National Ruben Um Nyobé fut lui aussi brutalement arraché à la vie par les forces coloniales expéditionnaires françaises constituées de … camerounais. Camerounais qui ont été massacrés par milliers lors de la "colonisation française". Une colonisation marquée par la terreur militaire de l'armée française contre les populations qui n'aspirent qu'à plus de liberté. Cette terreur a conduit à des enlèvements, des tortures, des assassinats, des massacres de populations camerounaises dans plusieurs régions du pays notamment dans les Région

de l'Ouest et du Littoral. Le génocide des Bamiléké et des Bassa pendant cette période ainsi que les diverses couches de traumatismes dont ces populations furent victimes ne sont pas encore totalement exorcisées. Ainsi donc l'impunité continue son chemin, laissant sur le carreau des populations entières en lambeau, auxquelles personne ne se soucie. La France elle-même, même par la voix de son actuel président - le plus jeune de tous - refuse de demander pardon, mais vient nous décorer la galerie avec des hommes et femmes de culture ainsi que des soi- disant scientifiques qui devraient "nous aider à réécrire notre histoire".

Au fil des pages précédentes, Arol Ketchiemen redonne de la vie à tant de familles meurtries par les disparitions des leurs. Ces familles endeuillées n'ont pas encore vraiment clôturé une des étapes les plus importantes de la vie de l'être humain sur terre: le repos tranquille en fin de vie de l'âme en communion avec la famille et les Ancêtres. Au contraire, tant que le deuil n'est véritablement pas fait, cette âme est tourmentée et, selon nos traditions africaines classiques, toute âme qui n'est pas tranquille tourmentera les vivants. Pour la calmer, nous devons faire des cérémonies spécifiques afin que l'âme se repose. Seulement, à ce moment que nous retrouvons l'équilibre chez les vivants.

Parmi ces vivants, les uns ont déjà abandonné de lutter pour la dignité des leurs. Pas parce qu'ils voulaient abandonner, mais parce que des années de luttes contre des systèmes administratifs qui ne vous écoutent pas, fatiguent mentalement, moralement, physiquement et financièrement. Les autres, même sans moyens continuent de se battre, même dans l'ombre et loin des bruits médiatiques et dans des conditions inhumaines, afin que la vérité puisse être dite. En dernier lieu, il y a des familles qui ont fait le deuil à leur manière et sont passées à autre chose.

Ces familles ne veulent plus remuer un passé qui, lié à certains systèmes politiques encore actifs, pourraient avoir des incidences sur l'état présent de leurs familles.

Toutes ces perspectives sont compréhensibles. Mais il faudrait qu'un jour que justice soit rendue. Qu'elle soit rendue pour toutes et tous. L'État du Cameroun devrait enfin assumer ses responsabilités de réconcilier la nation entière, mais aussi de réparer ce qu'il a commis comme tort à ses propres citoyens.

Pour le faire, quel serait le processus judiciaire approprié? est-ce avec les instruments juridiques issus du "copier-coller-adapté des textes français"[165] qui prédominent dans notre système judiciaire ou bien devrions-nous demander à nos plus brillants juristes de puiser dans le vaste trésor juridique de nos traditions pour définir une nouvelle mécanique endogène judiciaire qui devrait voir le jour et enfin donner aux Africaines et Africains la maîtrise de leur propre société ? Sur notre continent beaucoup d'exemples existent.

À la sortie de l'Apartheid le peuple sud-africain à travers des leaders comme Desmond Tutu ou encore Nelson Mandela invente une forme de justice restaurative unique au monde appelée la commission vérité et reconciliation basée sur la philosopie Ubuntu - je suis, car vous êtes - Son but principal, était de recenser toutes les violations des droits de l'homme commises depuis le massacre de Sharpeville en 1960, en plein apogée de la politique d'apartheid initiée en 1948 par le gouvernement raciste sud-africain afin de permettre une réconciliation nationale entre les victimes et les auteurs d'exactions. 22.000 victimes furent entendues ainsi que 7.000 tortionnaires. Cette expérience unique en son genre fut copiée dans plusieurs pays de par le monde.

Au Rwanda, a été mis en place les gacaca, tribunaux populaires organisés afin de juger plus de 2 millions de coupables du génocide des Tutsi. Les gacaca permettent une justice transitionnelle. Cette dernière étant un ensemble de mesures judiciaires et non judiciaires permettant de remédier au lourd héritage des abus des droits humains dans les sociétés qui sortent d'un conflit armé ou même d'un régime autoritaire.

En 1999, la Sierra-Leone, au sortir de onze années de guerre civile, lance son modèle de commission vérité et réconciliation, calqué sur le modèle sud-africain. C'est cette commission qui permettra à tout une nation de se réconcilier avec elle-même et de se mettre sur le chemin de la paix.

Ici chez nous au Cameroun, nous devons absolument combattre toutes les formes d'impunité par tous les moyens légaux en endogènes possibles. Il s'agit pour nous, de nous réconcilier avec nous-mêmes, avec les institutions et la nation entière.

---

165 https://www.assnat.cm/images/La_Constitution.pdf, 14 Octobre 2022, 23h26

Mais surtout de ne pas avoir peur de dire ce qui ne va pas. Il ne s'agit pas de la politique, mais de la justice pour laquelle nous tendons toutes et tous. Cette justice doit avoir son ADN dans nos valeurs ancestrales telles que la Maat de nos Ancêtres de la vallée du Nil[166]. Ceux-là qui ont énoncé en premier les 42 commandements dont les dix commandements de l´ancien testament en découlent.

Simon INOU

---

[166] Lire à cet effet les ouvrages Nations Nègres et Culture et Antériorité des Civilisation nègres, mythe ou vérité historique de Cheikh Anta Diop ainsi que L'Afrique dans l'Antiquité – Égypte ancienne – Afrique noire de Théophile Obenga. Tous parus aux éditions Présence Africaine.

Remerciements

Il est difficile de remercier individuellement toutes celles et ceux qui m'ont aidé et accompagné dans la réalisation de ce travail, tant la liste est longue.

Pour ne pas susciter une légitime rancœur chez les personnes que je pourrais oublier, je remercie de manière générale toutes celles et ceux qui m'ont accompagné et soutenu dans la réalisation de ce travail. Que cet ouvrage soit le témoignage de ma profonde gratitude.

Je tiens à remercier plus particulièrement Simon Inou qui m'a beaucoup soutenu dans l'écriture de ce livre et en a rédigé la postface, Odile Tobner qui a préfacé ce livre, Francine Ngo Iboum Rochelet qui a assuré la relecture intégrale de ce travail, Jean-Bruno Tagne pour sa relecture et ses retours, Aline Kamché pour son soutien, Valery Hollier pour sa relecture, Landryman qui a réalisé les dessins illustratifs, Carel Loki qui a réalisé la couverture du livre, mes fidèles compagnons des Editions du Muntu (Félix Mbetbo, Dannystar etc.) qui ont œuvré pour que ce projet puisse voir le jour.

Mes remerciements vont aussi à ma famille et mes proches pour leur présence de tous les instants.

Bibliographie

AWOUMOU Jean Arthur. *Ossende Afana : un héros méconnu.*

BISSEK Philippe. *Mongo Beti à Yaoundé*, 1991 – 2001. Editions des peuples noirs, 2010.

DELTOMBE Thomas, DOMERGUE Manuel, TATSITSA Jacob. *Kamerun! Une guerre cachée aux origines de la Françafrique (1948 - 1971).* La découverte, 2011.

Ela Pierre. *Dossiers noirs sur le Cameroun*. Menaibuc. 2008.

ENOH MEYOMESSE. *L'incendie du quartier Congo 24 avril 1960.* Edkbooks, 2020.

EYANGO Danielle. *Kotto Bass, comme un oiseau en plein envol.* Les éditions du protocole, 2012.

KETCHIEMEN Arol. *Les Icônes de la musique camerounaise (tome 1).* Muntu, 2017.

KETCHIEMEN Arol. *Les Icônes de la musique camerounaise (tome 2).* Muntu, 2021.

MONGO BETI. *La France contre l'Afrique : retour au Cameroun*.1993.

MOUMIE Marthe. *Victime du colonialisme français : Mon mari Félix Moumié.* Duboiris, février 2006.

Monseigneur Christian Tumi, cardinal archevêque de Douala. *Les deux régimes politiques d'Ahmadou Ahidjo, de Paul Biya et Christian Tumi: prêtre (Eclairage).* 2007.

NTIGA Léger. *L'Eglise des martyrs au Cameroun.* L'Harmattan.

PLUMEY Yves. *Mission Tchad-Cameroun, l'annonce de l'évangile au Nord-Cameroun et au Mayo Kébbi, 1946-1986.* Éditions Oblates, 1990.

SOBOTH Jean-Marc. *Guerandi Mbara, le "colis" de Monsieur Biya : Tout ce qu'on vous a caché sur l'assassinat de l'ancien homme de main de Blaise Compaoré.* Août 2019.

TCHUNDJANG POUEMI Joseph. *Monnaie, Servitude et Liberté.* Ménaibuc, 2000.

Revues et thèses

Joseph Noumbissi Wambo. *Nya Thaddée et la mort ou la naissance de l'épopée dans le mangambeu du Cameroun.* Dans Le héros et la mort dans les traditions épiques (2018).

KINGUE Abel et NTUMAZAH Ndeh. *La vérité sur le comité révolutionnaire.* Peuples Noirs Peuples Africains no. 25

LAMBERTON Jean. *Les Bamiléké dans le Cameroun d'aujourd'hui.* Revue n° 178 mars 1960.

TCHOUANKAP Jean Claude. *Monseigneur Albert NDONGMO, le religieux et le politique (1926-1992)*

Emission radio et télé

Emission aux sources de l'Histoire sur DBS

La tribune de l'Histoire sur Canal 2

Dimanche avec vous sur Equinoxe TV

Journaux

Cameroon tribune

Jeune Afrique

La Détente Libre

La gazette

La Nouvelle Expression

La presse du Cameroun

Le Jour

Le Messager

Les Cahiers de Mutations

Mutations

Site internet

www.lopinion.fr

www.cath.ch

www.afp.com

docstore.ohchr.org

www.jeuneafrique.com

www.cameroon-info.net

Films et documentaires

Osvalde Lewat. *Une affaire de nègres.*

Frank Garbely. *L'Assassinat de Félix Moumié, l'Afrique sous contrôle.*

AUX ÉDITIONS DU MUNTU

-*République du Piment,* Félix MBETBO 2017

-*Une Dauphine dans un monde de requins*, Audrey ABOULA 2017

-*Un mélange de l'art et des gens,* Sadrak 2018

-*Les Icônes de la Musique camerounaise*, Arol KETCHIEMEN 2018

-*Sur les Rues de Douala,* Félix MBETBO 2018

-*Le Maréchal Samuel Mbappé Léppé,* Arol KETCHIEMEN 2019

-*Les Coups d'État salvateurs en Afrique,* Arol KETCHIEMEN 2019

-*Coupez-leur le zizi,* Félix MBETBO 2019

-*Au pays de si je savais,* Claude MOUAFFI 2018

-*Défigurée,* Christelle Nadia FOTSO 2020

-*Dialogue entre un sardinard et un tontinard*, Félix MBETBO 2020

-*Hyperceptions*, Patrick Epée 2020

-*Je suis bi,* INORIDE MIKA 2020

-*L'autisme de mon fils,* Dr Mireille NTSAMA 2021

-*J'ai brûlé mon Bac !* Pierre-Marie KINGNE 2021

-*Graines d'espoir*, Ludovic LADO et Martin WATO 2021

-*From WOTUTU to the world,* Edwin ESELEM 2021

-*Anecdotes of a promised land,* Cyrille MOUNA 2021

-*Petites anecdotes de la terre promise,* Cyrille MOUNA 2021

-*Gomindo-The Prince,* Cyrille MOUNA 2021

-*Prince Gomindo,* Cyrille MOUNA 2021

-*Les icônes de la musique camerounaise Tome 2,* Arol KETCHIEMEN 2021

-*Calibrés,* Pamela MANFOUO 2022

-*Damba na sense,* N'ZUIMANTO 2022

-*Mindset,* Vivien YOUMBI, 2022

-*Envoûtée*, Les Histoires d'AJMM, 2022

-*Les sagesses de Jean Miché Kankan,* Franck Gérard Kom, 2022

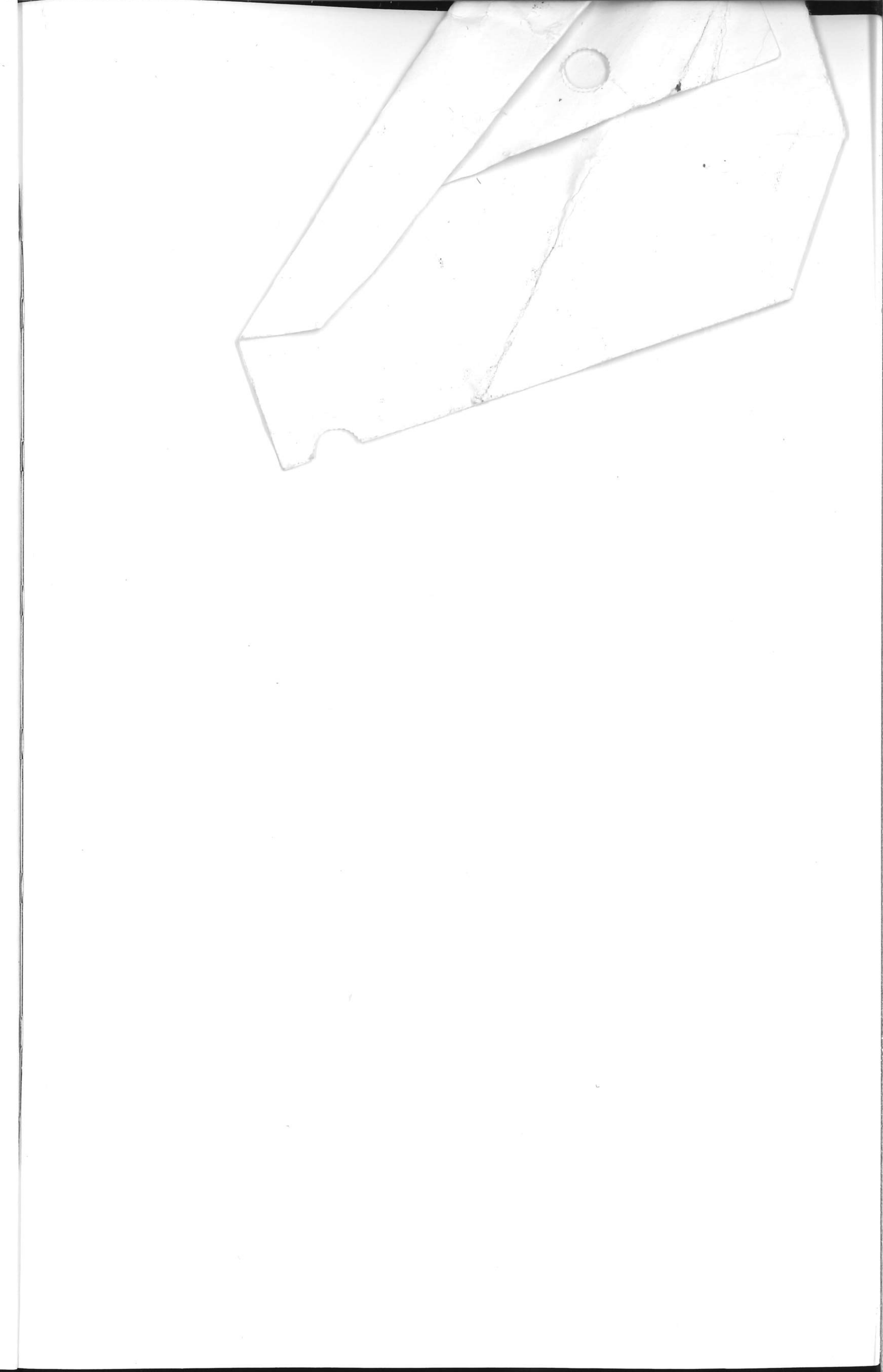
-*Tchana Pierre, l'inamovible,* Jean NOUNDOU, 2022

Relecture : Francine Ngo Iboum Rochelet
Couverture : Carel Loki
Dessins et Illusrations : Landryman
Mise en Pages : Dannystar

Imprimé en Europe
Les Éditions du MUNTU, Janvier 2023
ISBN 978-2-492170-13-3

Made in United States
North Haven, CT
07 February 2023







ENQUÊTES SUR LES MORTS NON ÉLUCIDÉES QUI ONT MARQUÉ LE CAMEROUN

Dans l'histoire contemporaine du Cameroun, on dénombre une kyrielle d'affaires criminelles non élucidées et faisant généralement l'objet de classements sans suite. Aucun véritable effort n'est fait pour élucider ces crimes, ou encore pour obtenir justice pour les victimes comme cela se fait ailleurs, notamment à travers de véritables enquêtes, des ouvrages, des films/documentaires. Ce livre vient donc combler ce vide. Toutefois, il n'a pas la prétention de vouloir élucider toutes les affaires qui y sont mentionnées. Son objectif est de relancer les questionnements autour de ces crimes, de susciter le débat, de pousser de potentiels témoins à parler, d'entretenir ces affaires dans les mémoires, de relancer les questions sur les mobiles et les auteurs, d'alimenter la mémoire collective, de vaincre l'oubli et d'apporter la paix aux familles des victimes.

Ce livre aborde une vingtaine d'affaires de morts non élucidées au Cameroun de 1960 à 2013. Ainsi donc, dans quelles circonstances ont été tués Osendé Afana, Marthe et Félix Moumié ? Où se trouvent leurs dépouilles ? Qui est Nya Thaddée ? A-t-il tué les missionnaires protestants Roland Vald-vogel et Liliane Markoff ? Qui a décimé la famille Mpondo à Douala ? Que sont devenus les assassins de Vincent Dikoum ? Quelles sont les circonstances autour de la mort du Pr Joseph Tchundjang Pouemi ? Que s'est-il passé au quartier Congo en 1960 et à l'institut privé Monthé en 1988 ? Alors qu'ils étaient au sommet de leur carrières, Zanzibar et Kotto Bass ont été arrachés à la vie comme un oiseau en plein vol : que s'est-il passé ?

Ce livre aborde aussi plusieurs autres affaires sensibles : les 9 disparus de Bépanda, la disparition de Guérandi Mbara, l'assassinat de Narcisse Djomo Pokam, la mort de René Journiac, le suicide de monsieur Pewé, le train de la mort, l'assassinat du jeune étudiant Njongoué Kamga Collins, les assassinats du père Engelbert Mveng, Mgr Yves Plumey et les soeurs religieuses de Djoum etc.

Arol Ketchiemen est né à Bangoua au Cameroun. Il est actuellement ingénieur conseil. Passionné par les nouvelles technologies, le digital et les médias, il est aussi féru d'Histoire.
Il est très investi dans le milieu associatif et est l'auteur des ouvrages : « Le dictionnaire de l'origine des noms et surnoms des pays africains » paru en 2014, « Surnoms des hommes et femmes qui ont marqué l'histoire contemporaine de l'Afrique » paru en 2017, « Les icônes de la musique Camerounaise – tome 1 » paru en 2018, « Le Maréchal Samuel Mbappé Léppé » paru en 2019, « Les Coups d'État salvateurs en Afrique » paru en 2019, « Les icônes de la musique Camerounaise – tome 2 » paru en 2021.

